

DIRECTION DES ANTIQUITES
de la
REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

**NOTES D'INFORMATION
ET DE LIAISON
(6. 1989)**

Ouvrage publié avec le concours des Conseils Généraux des Alpes-de-Haute-Provence,
Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, du Var et de Vaucluse

Ministère de la Culture, de la Communication,
des Grands Travaux et du Bicentenaire

Direction du Patrimoine

Sous-Direction de l'Archéologie

Les textes publiés dans les *Notes d'Information* n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Il conviendra pour toute reproduction de s'assurer de leur assentiment.

Conception et coordination : Armelle Guilcher, Mireille Pagni et Andrée Préclaire
Saisie des textes et mise en page : Lucienne Ferreri
Cartes des départements : Armelle Guilcher et Pascal Marrou
Tableaux : Mireille Pagni
Dessin de la couverture, p. 4 : Philippe Boissinot avec la complicité de F'Murr, Uderzo et al.

Imprimerie Pronto Offset
22 chemin Saint-Jean-du-Désert
13005 MARSEILLE



DIRECTION DES ANTIQUITES

de la

REGION PROVENCE – ALPES – COTE D’AZUR

REUNION ANNUELLE DES ARCHEOLOGUES

3 - 4 mars 1990

NOTES D'INFORMATION ET DE LIAISON 6 - 1989

**TABLEAU DES OPERATIONS REALISEES EN 1989 DANS LA REGION
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR**

	0 4		0 5		0 6		1 3		8 3		8 4		TOTAUX			
	AH	AP	GEN													
S	2	1	3		6	1	14	2	22		7	8	54	12	66	S
SU	8	1	2		6	2	39	1	13	3	31		99	7	106	SU
SP	3		1			1	3	1	3		3		13	2	15	SP
SPP				1										1	1	SPP
FP		1			1	1	1		3	3		1	5	6	11	FP
FPP	1		1			2	9	2	2			4	13	8	21	FPP
R						3								3	3	R
AH	14		7		13		66		43		41		185			AH
AP		3		1		10		6		6		13		39		AP
													224	AH + AP		
	AH + AP															
P	9		19		8		21		16		0		73			P
													297	AH+AP+P		

AH HISTOIRE
AP PREHISTOIRE

S Sondage
SU Sauvetage urgent
SP Sauvetage programmé
SPP Sauvetage programmé pluri-annuel
FP Fouille programmée
FPP Fouille programmée pluri-annuelle
R Relevé
P Prospection



1989 célébration de la Révolution, 1989-1990 Année de l'Archéologie. Le passé dans tous ses états, proche ou lointain est à l'honneur. Parallèlement à la relation des diverses manifestations qui ont marqué l'ouverture de l'Année de l'Archéologie, la presse nationale s'est fait l'écho du malaise qui règne dans notre discipline scientifique. Les problèmes existent, ils sont l'inévitable corollaire d'une véritable réussite. Espérons qu'ils trouveront dès 1990 des solutions adaptées et satisfaisantes pour tous.

Ils ne doivent pourtant faire oublier ni le dynamisme de la communauté archéologique, ni la portée parfois spectaculaire, voire révolutionnaire, des résultats acquis durant ces trente dernières années. C'est que là aussi, un formidable changement s'est opéré. Parallèlement à la mise au point de techniques toujours plus performantes, l'archéologie, après avoir été particulièrement "exotique", tournée vers l'étranger, s'est reconvertie dans les limites du territoire national, provoquant le "boom" que nous connaissons. Cette pression accrue des scientifiques a fatalement rencontré un goût de plus en plus vif du public — et des aménageurs en particulier — pour l'Histoire. Les élus, et c'est peut-être durant les dernières élections municipales qu'on a pu le mieux le constater, se montrent de plus en plus sensibles au Patrimoine, même si quelques "poches de résistance" subsistent.

Les résultats acquis en 1989 en Provence-Alpes-Côte d'Azur sont à la hauteur de l'activité que tous, chercheurs professionnels et bénévoles, y développent. La lecture de l'ensemble du bulletin de liaison est édifiante et montre que le dynamisme continue à être de mise dans la Région.

Rappelons cependant que la Direction des Antiquités ne pourra maintenir la pression et exiger de tous le respect du patrimoine archéologique que si le public, les élus et l'Etat y trouvent leur compte. En d'autres termes, nous devons être capables d'assurer une restitution aussi large que possible des résultats acquis. Est-il de meilleurs instruments pour conduire une politique de sauvegarde et de sensibilisation que la réalisation de plaquettes, dépliants, expositions, opérations portes ouvertes... ? Cette activité de vulgarisation, extrêmement nécessaire et payante à moyen terme, ne doit pas faire oublier aux chercheurs que nous sommes que nous devons aussi restituer nos résultats à l'ensemble de la communauté scientifique, et que c'est une obligation pour nous que de publier nos travaux et ... rédiger nos rapports d'opération !

Richesse, dynamisme, volonté de tous d'aller de l'avant, voilà les maîtres mots qui doivent dominer toute cette année 1989-1990 placée sous le signe de l'Archéologie. Mais que l'on y prenne garde, il ne faudrait pas que le dernier projecteur éteint à l'automne 1990, le spectacle cesse... Si l'archéologie a une vocation certaine à l'éternité c'est aussi, plus prosaïquement, un combat scientifique et administratif de tous les jours.

Jean-Paul JACOB

Directeur des Antiquités de Provence-Alpes-Côte d'Azur

André D'ANNA

Directeur-adjoint des Antiquités de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dernière minute !

Face à un développement pas assez maîtrisé de l'archéologie préventive et à une légitime préoccupation des contractuels quant à leur intégration dans un cadre professionnel cohérent, la communauté archéologique (statutaire et non-statutaire) a manifesté son inquiétude sur le devenir de l'archéologie nationale (cf. annexe 1) par des actions revendicatives qui ont pu aller pour certains jusqu'à plus de dix jours de grève.

La conférence des Directeurs des Antiquités, préoccupée par ce problème crucial, s'est réunie en assemblée extraordinaire le 24 janvier. Après avoir entendu les propositions émises par M. Simoneau, Conseiller technique au Cabinet du Ministre de la Culture, elle a rédigé le texte annexé ci-dessous (cf. annexe 2).

Après une large consultation, le Ministère a, de son côté, publié le 26 janvier un communiqué de presse dont il ressort un cadre général de négociations à venir (cf. annexe 3).

Il convient donc à tous ceux qui se sentent concernés de formuler au sein de leur organisation syndicale, professionnelle ou auprès de la Direction des Antiquités, les propositions et les souhaits qui leur paraissent les plus importants et les plus judicieux en vue de l'élaboration du Projet National pour l'Archéologie.

Annexe 1

21/01/90

Monsieur le Ministre,

Dans un communiqué de presse daté du 17 janvier, le Ministère de la Culture et de la Communication a fait connaître le dispositif élaboré afin de résoudre les problèmes de l'archéologie de sauvetage.

Au sein de ce dispositif, apparaît comme inacceptable d'un point de vue tant social que scientifique le rejet systématique et progressif hors du service public des contractuels auxiliaires de l'Etat.

Le rejet de cette mesure, déjà en cours d'application, constitue un préalable à toute concertation concernant la mise en place d'une véritable réforme de l'archéologie. Nous exigeons que le Ministère s'engage sur le maintien, à titre transitoire, de l'AFAN comme structure unitaire d'emploi relevant du service public.

L'essor de l'archéologie nationale appelle le développement de l'emploi public. Des recrutements significatifs sont indispensables à la fois au CNRS, à la Culture, dans les Universités et dans les collectivités territoriales.

Nous prenons acte de la volonté de créer un certain nombre de postes à la Sous-Direction de l'Archéologie ; le rythme et les modalités de recrutement devront en être négociés.

En conclusion, nous exigeons :

- le maintien transitoire de l'AFAN, avec garanties.
- la création immédiate d'un certain nombre de postes.

Ces deux revendications satisfaites, nous sommes prêts à toute concertation relative à la mise en place de la réforme de l'archéologie nationale réclamée depuis longtemps.

Un calendrier et des modalités doivent être, dans ces conditions, définis dès maintenant.

La mobilisation pour l'archéologie continue.

la Coordination nationale des archéologues en grève,
la CIANS,
l'USPAC-CGT,
le SGAC-CFDT,
le SNAC-FEN,
le CE de l'AFAN,
l'Association des conservateurs de fouilles archéologiques,
l'Association des personnels ITA de la SDA,
l'Association nationale des archéologues de collectivités territoriales.

Annexe 2

Ministère de la Culture, de la Communication
des Grands Travaux et du Bicentenaire

CONFERENCE DES DIRECTEURS DES ANTIQUITES

Réunion extraordinaire du 24 janvier 1990

La Conférence des Directeurs d'Antiquités rappelle qu'elle a depuis longtemps affirmé la spécificité du service de l'Archéologie. La particularité de celui-ci tient à sa vocation scientifique ; la recherche qui s'y pratique est garantie au plan national par le C.S.R.A.

Elle rappelle également :

- que la responsabilité scientifique en matière d'archéologie incombe exclusivement à l'Etat,
- son opposition formelle au démantèlement du service public,
- la nécessité d'un accroissement substantiel des moyens propres de l'Etat.

Tout organisme chargé de gérer les moyens nécessaires aux opérations archéologiques doit être soumis à l'Etat et notamment, au niveau régional, aux directeurs des Antiquités.

La Conférence constate sur ces différents points une identité de vue avec les principes énoncés au nom du Ministre par M. Simoneau, Conseiller technique, le 24 janvier 1990, en ouverture à la séance extraordinaire.

La situation d'urgence impose que soient prises des décisions techniques immédiates ; mais elles ne sont acceptables que si elles s'inscrivent dans un programme de réforme générale du système archéologique français. Cette réforme devrait prendre en compte les principes et les propositions suivants :

- réaffirmer l'unité de l'archéologie qui ne peut être divisée artificiellement entre archéologies préventive et programmée,
- créer une véritable synergie entre tous les acteurs de la discipline : Education Nationale (Universités), Recherche (C.N.R.S.), Affaires étrangères, Culture, Archéologues de collectivités, bénévoles...,
- renforcer les moyens des institutions partenaires, Université et C.N.R.S., en enseignants, en chercheurs, en laboratoires, etc.,
- redéfinir les rôles et les missions du Conseil Supérieur de la Recherche archéologique,
- renforcer l'Inspection générale,
- organiser une véritable ouverture internationale et associer plus étroitement aux Antiquités Nationales l'archéologie française à l'étranger,
- écarter clairement toute forme de décentralisation, mais proposer une déconcentration bien maîtrisée.

La proposition ministérielle de créer une agence de moyens ou tout autre système de gestion n'est acceptable que dans les conditions suivantes :

- 1°) qu'elle s'appuie sur un dispositif législatif assurant un fondement juridique précis à la contribution des aménageurs privés ou publics à l'archéologie préventive,
- 2°) que ses modalités de fonctionnement soient conformes aux principes généraux énoncés plus haut, une convention devant régler les rapports entre l'Agence et les services de l'Etat,
- 3°) que ce dispositif s'intègre dans un projet global pour l'archéologie nationale,
- 4°) que la crédibilité de ce système soit garantie par un renforcement rapide et significatif des moyens propres de l'Etat : moyens humains, matériels et financiers des directions des Antiquités.

La préparation du projet national pour l'archéologie devra faire l'objet d'une large concertation préalable au niveau régional, puis national, suivant un échéancier précis qui devrait être annoncé dans les meilleurs délais.

La Conférence des directeurs des Antiquités rappelle qu'elle se tient à la disposition du Ministère de la Culture, et tout particulièrement de la Direction du Patrimoine—Sous-Direction de l'Archéologie, pour participer à toutes réflexions touchant à l'avenir de l'archéologie.

Annexe 3

**Ministère de la Culture, de la Communication,
des Grands Travaux et du Bicentenaire**

Communiqué du 26/01/1990

Le Ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire, rappelle sa volonté de fonder toute réforme de l'archéologie nationale sur le principe de la responsabilité scientifique exclusive de l'Etat.

Les consultations et les contributions d'une très large part de la communauté archéologique ont montré l'attachement de tous les partenaires au développement de l'archéologie nationale au sein du service public.

Après une nouvelle réunion de concertation organisée le jeudi 25 janvier 1990 avec les représentants de l'ensemble des organisations syndicales et professionnelles ainsi que de la Coordination des archéologues non-statutaires et examen par les ministères concernés, le Ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire est en mesure de présenter de nouvelles propositions visant à assurer la cohésion de l'emploi archéologique.

Une agence de moyens ayant le statut associatif serait créée. Elle serait désormais chargée de l'emploi de l'ensemble des personnels contractuels. Son fonctionnement reposerait sur les principes suivants :

- 1) Participation des aménageurs au financement des opérations de sauvetage sur la base d'un projet de loi déposé prochainement au Parlement.
- 2) Financement de cette agence assuré par l'Etat sous forme d'une subvention et du reversement des crédits apportés par les aménageurs en application de la nouvelle loi.
- 3) Convention définissant les liens de l'agence avec l'Etat, fixant ses missions et les modalités de sa participation au fonctionnement du service public de l'archéologie sous l'autorité des services compétents du Ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire.
- 4) Dans le cadre d'un budget approuvé par l'Etat, définition fonctionnelle précise des emplois, notamment de ceux à durée indéterminée.

L'association pour les fouilles archéologiques nationales (A.F.A.N.) serait maintenue comme structure de l'emploi du personnel contractuel en archéologie pour les opérations engagées jusqu'à la création de l'agence.

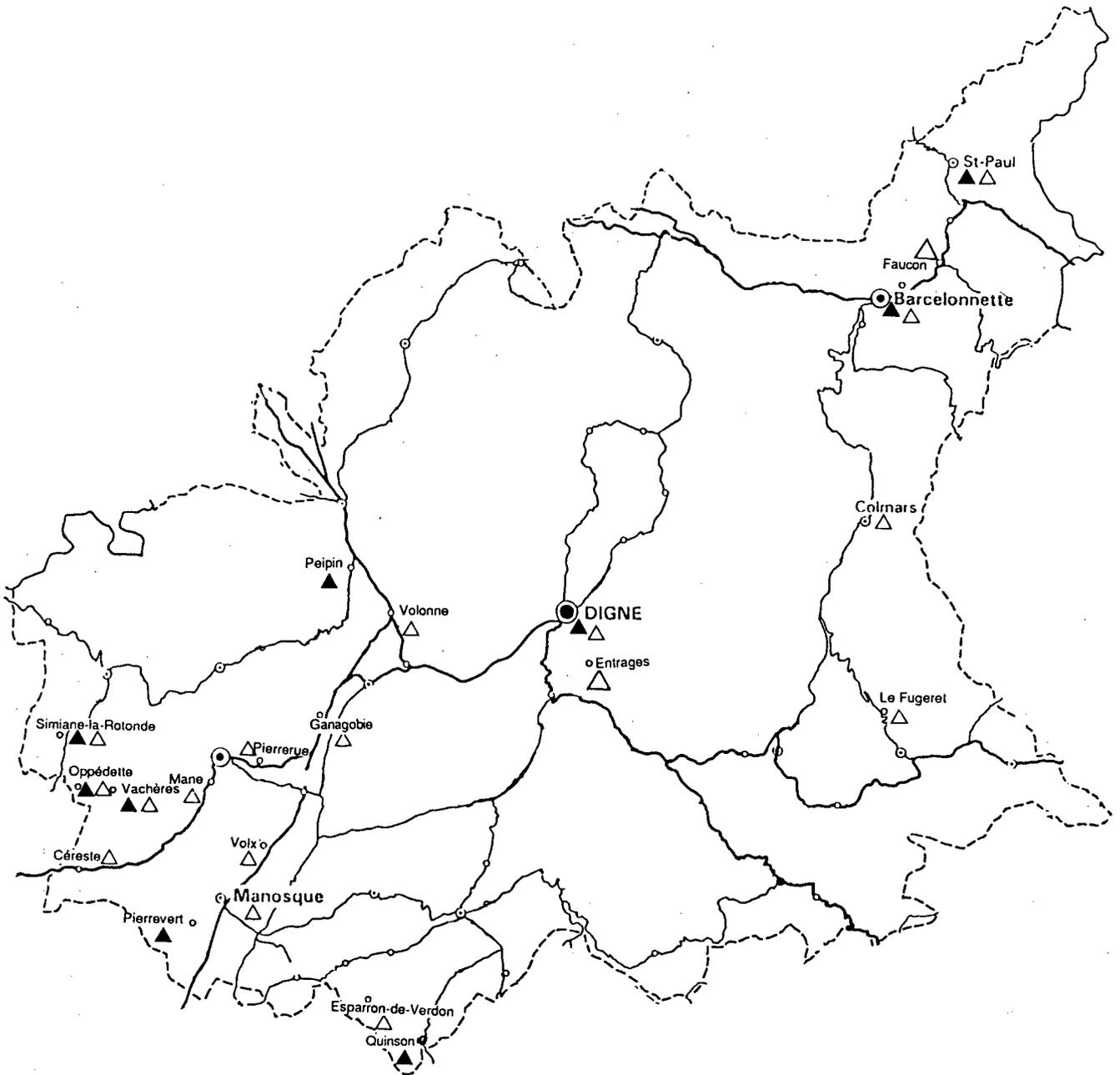
Parallèlement, les services extérieurs de l'Etat compétents dans le domaine de l'archéologie seraient sensiblement confortés.

Une large consultation régionale et nationale serait organisée pour recueillir l'avis de la communauté scientifique sur les orientations qui devraient inspirer l'élaboration du Projet national touchant tous les domaines de la recherche archéologique, en particulier celui de la formation. Ce Projet national pour l'archéologie serait défini sous l'égide du Conseil supérieur de la recherche archéologique et en accord avec les différents partenaires ministériels du Ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

**AUTORISATIONS DE FOUILLES DELIVREES EN 1989
DANS LE DEPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**

	COMMUNE	NOM DU SITE	OPERATION		TITULAIRE
1	BARCELONNETTE	MOYENNE VALLEE UBAYE	P	APAH	MULLER André
2	CERESTE	SAINT-SAUVEUR/ASTIES	SU	AH	PEYRIC Dominique
3	COLMARS-LES-ALPES	EGLISE	SU	AH	LEMAIRE Georges
4	DIGNE	BAS ASTIES	P	APAH	RICHE Pierre
		COMMUNE	P	APAH	ROVALETTO Paul
		PLAN	P	APAH	RICHAUD Josiane
		SAINT-PIERRE	P	APAH	RICHE Pierre
5	ENTRAGES	ROUVIERE	S	AH	FOURNIER Stéphane
6	ESPARRON	MALTE	SU	AH	LEMAIRE Georges
7	FAUCON	PLACE DE LA MAIRIE	SU	AH	BOCQUENET J.-Philippe
		PLACE DE LA MAIRIE	SP	AH	CHADEFAUX Xavier
8	FUGERET (LE)	MAUSOLEE D'ARGENTON	FPP	AH	ROTH-CONGES Anne
9	GANAGOBIE	PRIEURE	SP	AH	FIXOT Michel
10	MANE	PRIEURE DE SALAGON	SU	AH	GUILD Rollins
11	MANOSQUE	NOTRE-DAME DE ROMIGIE	SP	AH	BUISSON-CATIL Jacques
12	OPPEDETTE	COMMUNE	P	APAH	DICQUERO Bernard
		PARCELLE A 116	SU	AH	DICQUERO Bernard
13	PEIPIN	FRIGOURAS	SU	AP	BUISSON-CATIL Jacques
14	PIERRERUE	SAINT-PIERRE	S	AH	CHEMIN René
15	PIERREVERT	HOURNE	S	AP	CHADEFAUX Catherine
16	QUINSON	BAUME BONNE	FP	AP	GAILLARD Claire
17	SAINT-PAUL/UBAYE	MOYENNE VALLEE UBAYE	P	APAH	MULLER André
18	SIMIANE-LA-ROTONDE	COMMUNE	P	APAH	DICQUERO Bernard
19	VACHERES	COMMUNE	P	APAH	DICQUERO Bernard
20	VOLONNE	SAINT-JEAN	SU	AH	THOMAS Martine
21	VOLX	CARRETIERE	SU	AH	BOCQUENET J.-Philippe



FAUCON, Place de la mairie
Structures antiques, nécropole de l'Antiquité tardive
Eglise médiévale

Sauvetage urgent - M. Jean-Philippe BOCQUENET
 Sauvetage programmé - M. Xavier CHADEFaux

Le village de Faucon, dans la partie septentrionale du département des Alpes de Haute-Provence, se situe à 3,5 km au nord-est de Barcelonnette. Le site fut découvert par A. Muller (Direction des Antiquités) en juillet 1989 lors des travaux de drainage réalisés par la municipalité.

○ Une première équipe formée de J.-Ph. Bocquenet, O. Lemerrier et Mme Homps Brousset, sous la direction de A. Muller, entama immédiatement les travaux (fig. 1). Elle mit au jour une occupation du Ier s. ap. J.-C., un niveau de sépultures de l'Antiquité tardive, et une abside semi-circulaire encadrée de deux absidioles datant du Moyen Age.

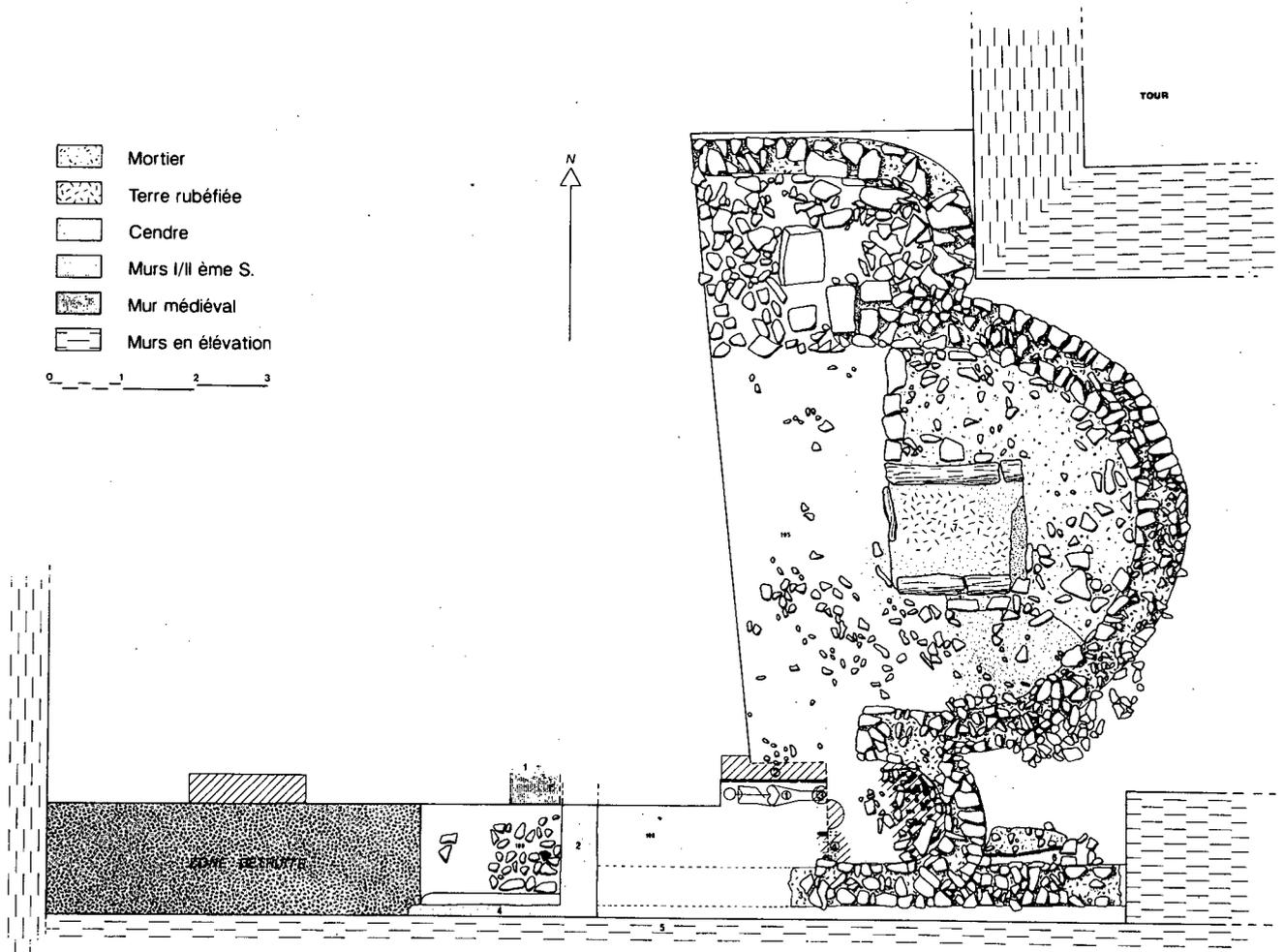


fig. 1 04 - FAUCON, Place de la Mairie. Plan général.

L'occupation du Ier s. est attestée par deux tronçons de mur (joint repris au fer), un sol en dur et un élément sculpté de marbre blanc (provenant d'un édifice public ou religieux ?). Cinq inhumations en caisson mixte déterminent le niveau funéraire de la fin de l'Antiquité. Ces éléments ne furent reconnus que ponctuellement dans l'emprise de la tranchée. En revanche, l'église médiévale, réduite aux premières assises de son élévation, s'étend de la Mairie à la tour-clocher encore en élévation sur la place.

La topographie religieuse du village de Faucon comprend, en plus de l'église, trois édifices encore en élévation :

- une chapelle, dite des Pénitents, sise à proximité immédiate de la tour-clocher ;
- le monastère des Trinitaires fondé en 1675 ;
- l'église paroissiale (XIIe s. ?), dont l'ampleur surprend dans ce village en voie de dépeuplement. Un couvercle sculpté de sarcophage est conservé devant l'édifice.

○ Une nouvelle intervention d'urgence, en novembre 1989, permit de découvrir un niveau de tombes sous lauzes malheureusement sans matériel. La fondation de la tour-clocher qui s'élève sur la place a brisé ce niveau, et lui est donc postérieure.

A l'est de l'absidiole sud, la fouille mit au jour un ensemble de maçonneries, particulièrement perturbées par un drain construit à l'époque moderne. Le plus ancien de ces murs (mur 4) est probablement en relation avec un niveau d'Antiquité tardive. La densité de ces murs et l'absence totale de matériel empêchent toute datation autre que relative, l'emprise du drain ayant détruit tous les niveaux archéologiques jusqu'à un sol sans doute antique.

Une réduction établie entre les murs 3 et 4 dans un niveau de comblement semble indiquer une permanence dans la fonction funéraire du lieu et pose le problème d'un ou plusieurs édifices religieux, antérieurs à l'église à chevet semi-circulaire.

Le site de Faucon contribuera peut-être à mieux comprendre l'évolution — depuis l'Antiquité jusqu'au Moyen Age — de la topographie culturelle de ce terroir alpin.

FUGERET (Le), Argenton

Mausolée romain - première moitié Ier s. av. J.-C.

Fouille programmée pluriannuelle
Mme Anne ROTH CONGES

Les vestiges statuaires et en grand appareil du mausolée d'Argenton, hameau voisin d'Annot, à 1 300 m d'altitude, étaient connus depuis longtemps mais pratiquement inédits. En 1988, une campagne de relevés et d'étude avaient permis d'en reconnaître les caractères exceptionnels : sa datation haute (première moitié du Ier s. av. J.-C.), et son appartenance à un publicain romain ou italien ayant à ferme l'exploitation de richesses locales. Un essai de restitution graphique a été tenté.

La première campagne de fouilles menée en 1989 a été précédée d'un levé topographique au 1/200 du secteur (relief et localisation des blocs) exécuté par R. Colombier. L'inventaire a dénombré une cinquantaine de blocs, la plupart réemployés dans des restanques ou en bordure des ravins et des chemins. Quelques uns étaient bien apparents, d'autres affleuraient à peine, beaucoup n'apparaissaient pas : après avoir été dégagés, photographiés sur place, dessinés sur toutes les faces suffisamment conservées, ils ont été transportés par M. Jacomet sur un replat et posés sur cale, en attendant la construction d'un abri.

La plupart des éléments retrouvés cette année sont des blocs d'assise de l'édifice en grand appareil. S'y sont ajoutés plusieurs fragments architectoniques d'un grand intérêt pour sa restitution : un morceau d'angle de frise architravée, un autre de larmier ; et le sommet de la flèche à écailles qui le couronnait. L'observation en lumière rasante du soffite du socle circulaire qui portait la statue assise du défunt et abritait l'urne cinéraire a décelé la présence d'un décor en rosace très corrodé. L'édifice se rattache ainsi à la série des mausolées à étage, *naiskos* et toiture à écailles, dont il constitue l'un des exemples les plus anciens qui nous soient parvenus.

La fouille a également retrouvé deux bustes funéraires, acéphales et anépigraphes, auxquels il faut restituer les deux têtes jadis découvertes sur le site et aujourd'hui perdues ; l'un d'eux montre sur sa nuque deux petites nattes, indiquant qu'il s'agit d'une femme. Ces bustes sont habituellement abrités dans des niches disposées en série, en façade du monument ou dans la chambre funéraire. Faut-il leur assigner les sommiers de baies géminées reconnus l'an passé ? L'hypothèse est actuellement difficilement démontrable.

Le lapidaire s'est par ailleurs enrichi de deux éléments importants identifiés par G. Congès au hameau d'Argenton : un troisième buste funéraire, décapité, sert de socle à la croix de pierre du cimetière ; et la cuve baptismale de l'église n'est autre qu'un élément de la flèche à écailles du mausolée, retourné et creusé.

Enfin, parallèlement à la fouille, une prospection a été conduite dans les environs du site, pour déceler les traces éventuelles d'une exploitation minière qui justifierait la présence du tombeau monumental d'un publicain romain en ces lieux : en dépit de la diversité des pistes, aucune n'a encore abouti.

La campagne de 1990 se propose d'achever le dégagement des blocs — dont beaucoup paraissent encore enfouis —, de poursuivre les prospections, et d'élaborer un projet de protection et de présentation des vestiges.

GANAGOBIE, Prieuré

Prieuré, nécropole

Sauvetage programmé

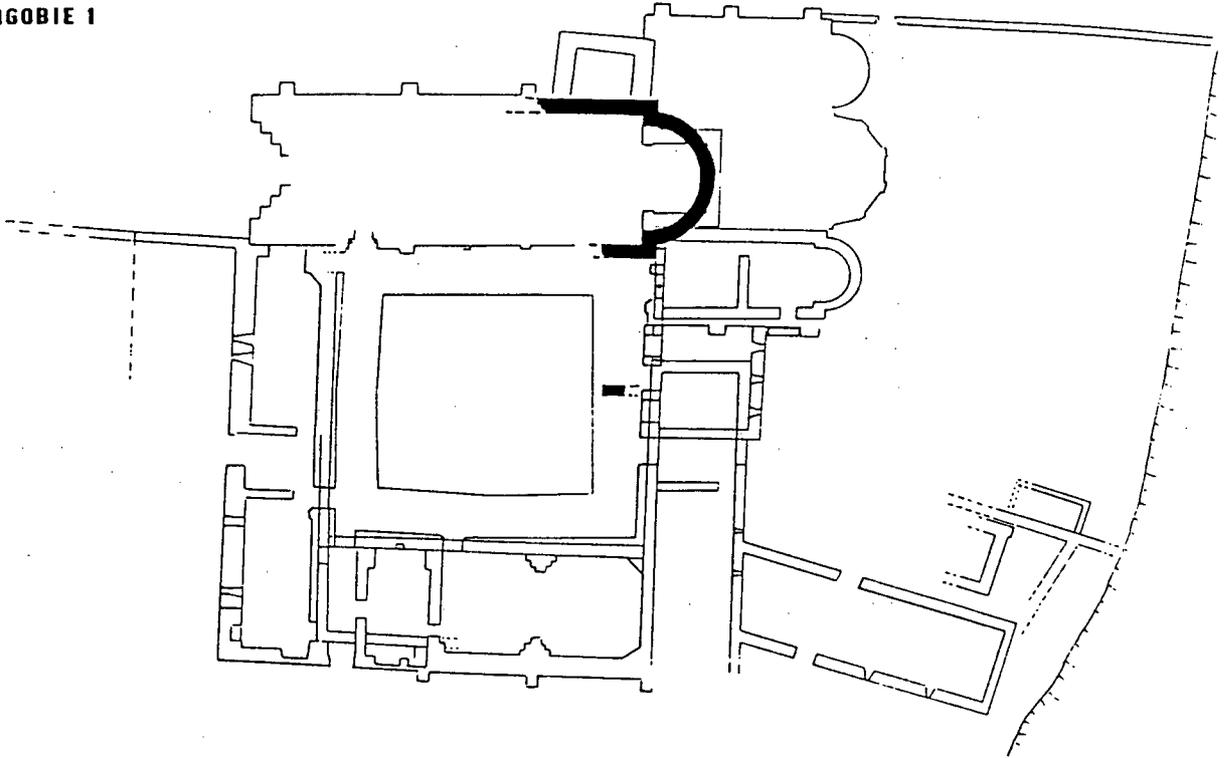
M. Michel FIXOT, M. Jean-Pierre PELLETIER

Les campagnes de restauration et de construction menées depuis l'été 1989 au prieuré de Ganagobie pour recevoir la communauté bénédictine de Hautecombe ont conduit à une reprise de l'étude du site, tant au sol que dans les élévations.

La première campagne de construction touchait les parties en ruine au sud-est du chevet de l'église. Lors d'une étude préliminaire, R. Guild identifiait, parmi des constructions plus récentes (XVI^e-XVIII^es.), un noyau formé par un grand bâtiment médiéval, de disposition ouest-nord-ouest/est-sud-est, appuyé d'une part à l'aile orientale des bâtiments et étendu en direction de l'abrupt de la falaise. Il s'agissait d'une grande bâtisse avec rez-de-chaussée portant un plancher d'étage. Elle était ouverte vers le sud — c'est-à-dire vers l'extérieur du monastère à l'origine — par une porte monumentale, et par deux jours fortement ébrasés. L'architecture de cet état paraissait antérieure au milieu du XII^e s. (fig. 3, 3a). R. Guild suspectait aussi la présence d'un état plus ancien que le XII^e s. pour le bâtiment adjacent constituant l'aile orientale du cloître.

◆ La fouille de l'été a ensuite précisé cette image, donnant les limites extrêmes du bâtiment ouest-nord-ouest/est-sud-est, coupé à l'époque moderne, mais qui s'était étendu jusqu'à l'aplomb de la

GANAGOBIE 1



GANAGOBIE 2

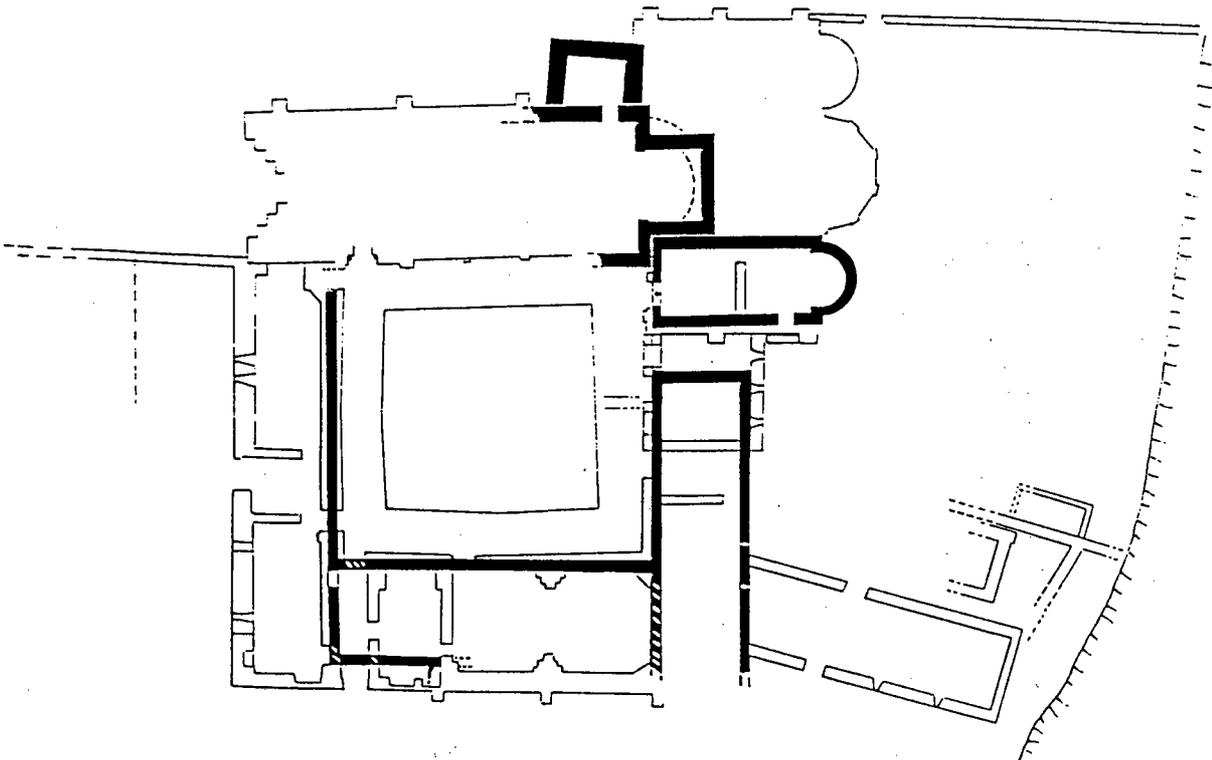
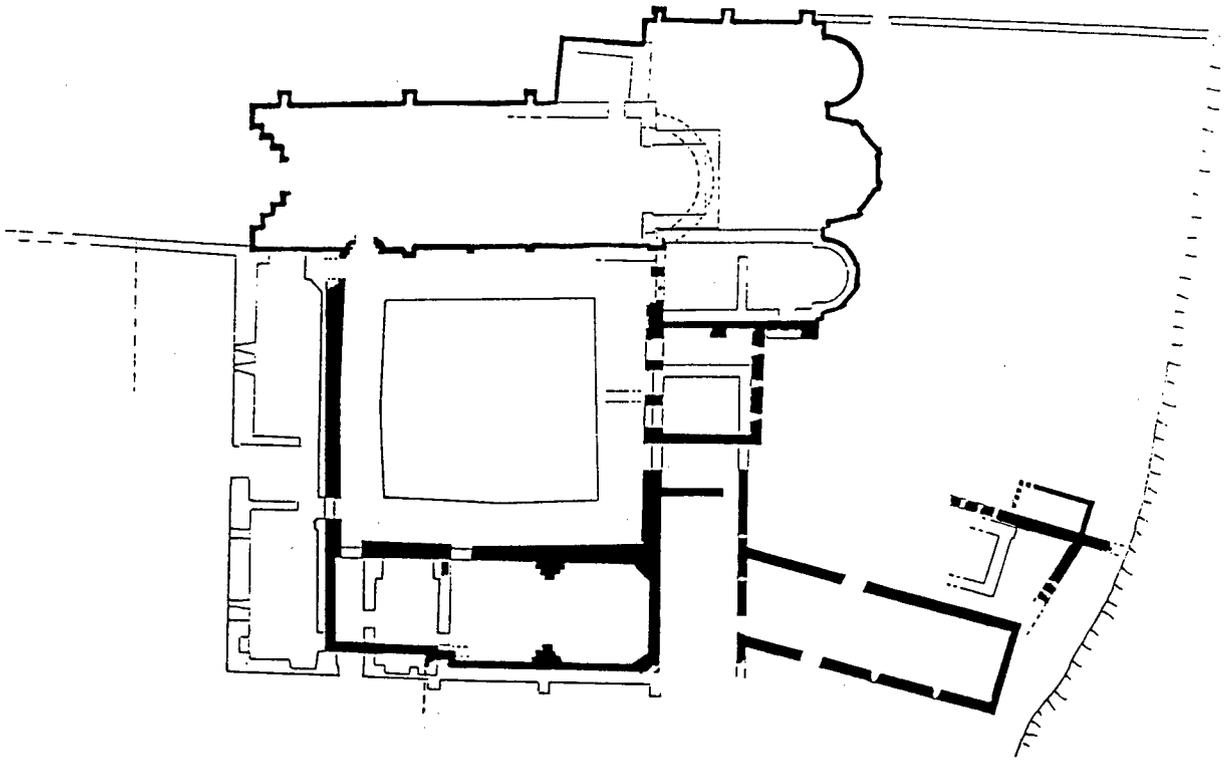


fig. 2 04 - GANAGOBIE, Prieuré.

GANAGOBIE 3 a



GANAGOBIE 3 b

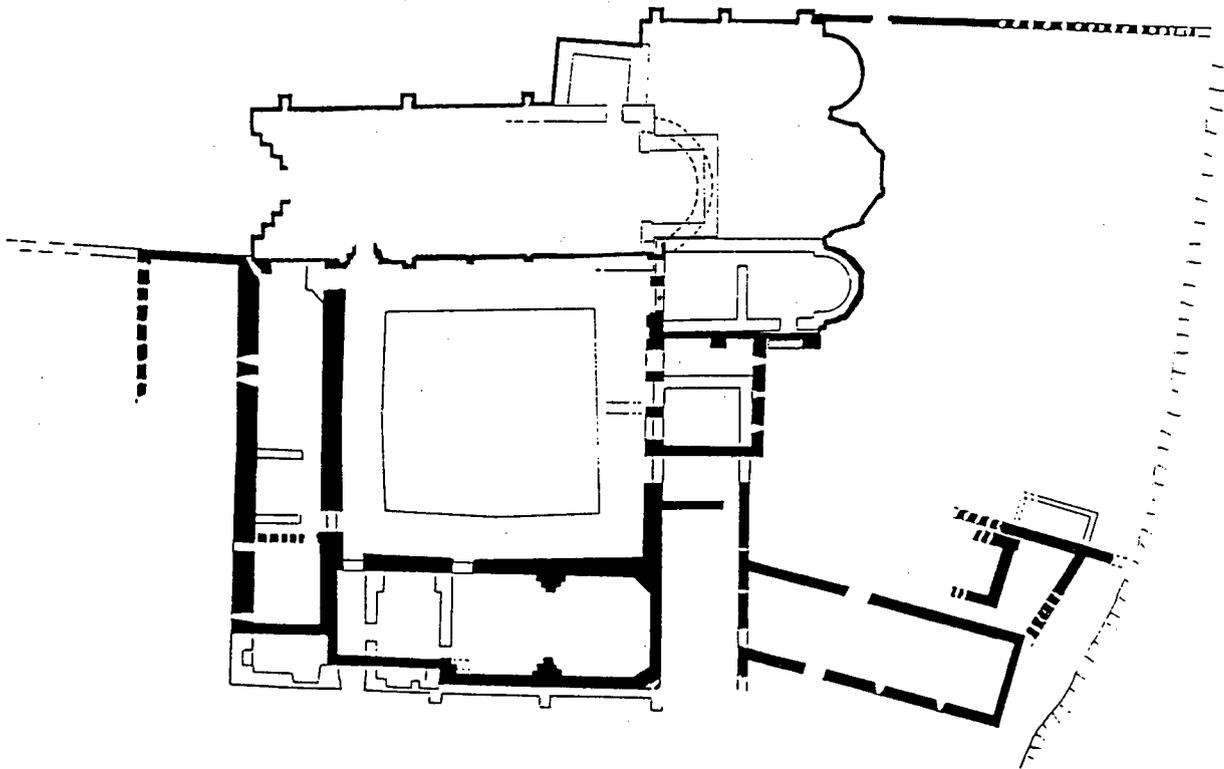


fig. 3 04 - GANAGOBIE, Prieuré.

falaise, et une porte orientale était identifiée dans les élévations ; elle donnait vers le nord, à l'intérieur d'une cour fermée, bientôt occupée par un petit bâtiment annexe. Cette fouille a ensuite donné l'occasion de vérifier l'hypothèse de R. Guild concernant l'existence d'un état ancien de l'aile des moines, articulé sur la "Salle des morts" et sa chapelle funéraire : on sait que ces deux éléments furent naguère identifiés contre la priorale et que, ensemble, ils ont été attribués à l'époque de la donation faite à Cluny par l'évêque Jean de Sisteron peu après le milieu du Xe s.

A ce bâtiment oriental du cloître qui subsiste encore partiellement en élévation, et qu'il ne serait pas prudent cependant de dater antérieurement à la seconde moitié du XIe s., on doit maintenant ajouter une aile méridionale précédant le réfectoire actuel, et au moins un mur occidental fermant l'espace régulier ainsi créé (fig. 2, 2).

Après l'achèvement de l'église priorale du second âge roman, dont le portail sculpté est attribué à la fin du XIIe s., intervint la construction des galeries du cloître actuel, en de nombreuses campagnes : cela consista à dissimuler les parois anciennes, bâties en moellons, derrière un parement appareillé, qui n'était d'ailleurs pas rectiligne. Simultanément furent entrepris la salle capitulaire et le réfectoire ; la première était cette fois directement appuyée à l'église, tandis que le passage vers le cimetière, qui à l'époque précédente était adjacent aux lieux de culte, se trouvait reporté au sud ; le réfectoire, divisé en deux travées, était voûté par deux croisées d'ogives dissemblables que l'on pense d'un type proche de ce qui se faisait vers 1200 en Provence.

Cette première transformation fut complétée ultérieurement par l'adjonction d'un cellier, dont les maçonneries se trouvent en continuité avec celles d'un enclos dont un tronçon est identifiable vers l'ouest dans l'actuel mur de clôture. Il est raisonnable de penser que c'est de cette campagne (fig. 3, 3a) que dépendit la définition d'une vaste enceinte reconnue aussi bien au nord entre l'absidiole septentrionale de l'église et la falaise qu'au sud, où des sondages sont prévus dans un avenir proche pour vérifier ce tracé. Cette grande enceinte correspondrait très bien, chronologiquement, à celles qui viennent d'être étudiées dans le cas des abbayes cisterciennes du Thoronet et de Silvacane.

◆ La construction d'un drain contre le flanc nord de l'église a également donné l'occasion de mieux connaître la nécropole. La fouille a d'abord consisté à réouvrir la tranchée de fondation du glacis appareillé que, dès le XIIIe s., il fut nécessaire de construire en sous-œuvre, sous le parement du mur gouttereau, de manière à écarter déjà la menace des eaux de ruissellement. Le cimetière, dégagé en coupe, comme il l'avait été alors, montre deux à trois épaisseurs de tombes en coffrages dont celles des niveaux inférieurs sont antérieures à l'église du XIIe s. Ces tombes nombreuses (Xe-XIe s.) dépassent vers l'ouest l'alignement de la façade de l'église actuelle. Certaines sépultures de cette période ancienne étaient couvertes de dalles monolithes portant des signes gravés. Quelques-unes, très bien taillées, montrent des extrémités arrondies comme celles d'un sarcophage qui est encore incomplètement dégagé. Cette monumentalité des inhumations est frappante par rapport à des typologies plus habituelles.

On doit se demander si un sarcophage de réemploi, intentionnellement placé au XIIe s. sous un enfeu, contre le flanc sud du transept, ne provient pas en réalité, comme le fameux sarcophage de Lurs, de cette nécropole ancienne. Chacun de ses longs côtés est orné d'un décor d'arcatures.

Au cimetière du XIIe s. appartiennent des tombes moins remarquables : pourtant, à l'intérieur de l'une d'elles, fut retrouvée une bouteille de verre, objet moins courant que le "pégau" découvert dans une sépulture voisine.

Il est sûr que l'importance de la nécropole qui se développa, du moins à l'origine au chevet des différentes églises, et la richesse des formes de ses tombes, indiquent que le prieuré de Ganagobie avait une fonction funéraire particulièrement développée. Un mur, au sud-est de l'église, séparait le cimetière des parties habitées. On ne peut s'empêcher de penser au rôle particulier que jouèrent les moines clunisiens dans le développement de la liturgie funéraire. De même, est-ce un hasard si le premier cloître du XIe s. identifié en Provence a été justement découvert dans cette dépendance de Cluny ?

GANAGOBIE, Plateau

Etude d'impact

M. Hugues BONNETAIN, M. Michiel GAZENBEEK

Des travaux immobiliers importants devant avoir lieu au prieuré de Ganagobie, une étude de diagnostic préalable a été effectuée sur la partie sud du plateau.

A l'intérieur même du prieuré, des sondages ont permis de préciser le contenu archéologique de zones menacées à court terme par les travaux.

Dans la cour centrale, aucune couche archéologique importante n'a pu être mise en évidence. A proximité des habitats, une couche cendreuse résulte vraisemblablement d'épandages de foyers. Elle contenait les restes d'une marmite à anse cannelée et glaçure plombifère du XIV^e s. Les failles du substrat rocheux contiennent des lambeaux de couches dont le matériel lithique et céramique peut probablement être attribué au Néolithique.

Le jardin nord (Jardin de la Vierge) présente la même pauvreté de vestiges, hormis un alignement de blocs limitant une plaque cendreuse surmontée d'une poche argileuse. L'absence de mobilier empêche la datation de cette structure.

Dans le potager ont été mis au jour les vestiges d'un bâtiment : deux murs parallèles limitent un sol terreux reposant sur un placage de cailloutis. Celui-ci était surmonté d'une épaisse couche de cendres, mêlée à des restes fauniques et céramiques (XIV^e s.). Les déblais coiffant cet ensemble peuvent être datés au plus tôt du XVIII^e s.

A l'extérieur du prieuré, les vestiges d'occupation humaine sont nombreux. Immédiatement au sud du prieuré, des sondages ont permis de mettre en évidence deux couches archéologiques stratifiées, l'une du Néolithique (probablement final), l'autre du Bronze final.

Plus à l'ouest, à l'emplacement du parking actuel, des murs affleurant le sol permettent de reconstituer le plan d'un et peut-être deux bâtiments. Un sondage nous a permis de constater à faible profondeur la présence d'un dallage de pierres plates. Aucun mobilier datable n'a été mis au jour.

D'autres murs affleurent de la même façon à proximité de l'angle nord-ouest de l'enclos appelé "la Garenne", sur le chemin de Forcalquier.

A l'extrémité ouest de ce chemin, une vaste zone semble receler les vestiges d'une architecture originale. Utilisant les affleurements de mollasse, des hommes ont, à une époque indéterminée, relevé de vastes dalles et s'en sont servi pour y appuyer des murets de pierres sèches. Une cabane construite suivant cette méthode est visible au nord du plateau, à proximité de Villevieille (renseignement P. Martel).

A 50 m au nord se trouve une carrière d'extraction de meules, dans laquelle différents aménagements (bassin, rigoles, trous de poteaux) ont été observés. Une petite carrière d'extraction de blocs de construction a été découverte au nord du prieuré, en bordure du Champ de la Ferraille. Dans ce champ, des sondages ont mis au jour une couche archéologique contenant du mobilier datant du début de l'Age du Bronze. Au-dessus, d'assez nombreux tessons de l'Antiquité tardive ont été découverts.

Au sud de l'allée des moines, le sol est jonché de scories attestant une activité métallurgique à une époque indéterminée. A l'extrémité de cette allée, sur le promontoire de la Croix de la Durance, furent trouvés des outils sur silex (lames, lamelles) et des tessons de céramique atypiques.

Des vestiges du même type sont présents à l'extrémité sud du plateau, et sont particulièrement denses dans deux zones qui peuvent correspondre à des habitats.

Cette étude d'impact a donc permis de préciser certaines étapes de l'occupation humaine du plateau de Ganagobie. Elle met en évidence l'extrême richesse archéologique de ce lieu favorisé par une situation exceptionnelle et des conditions naturelles propices à l'installation humaine. De cette richesse patrimoniale résulte la nécessité d'une surveillance scrupuleuse des travaux en cours et peut-être aussi d'une meilleure mise en valeur de cet ensemble exceptionnel.

PEIPIN, Le Frigouras

Gisement de plein air néolithique

Sauvetage urgent

M. Jacques BUISSON-CATIL, M. Michel GRENET *

A l'occasion d'une campagne de sondages systématiques effectués sur la section terminale du tronçon autoroutier Peyruis-Sisteron, une série de structures en creux contenant des vestiges attribuables à une culture d'âge holocène a été mise au jour sur la commune de Peipin, au lieu-dit "Le Frigouras" (8 km environ en aval de Sisteron).

Le site de plein air du Frigouras est établi sur une basse terrasse de la Durance formée d'un dépôt fluvio-glaciaire récent (Weichsélien). Une formation sédimentaire, constituée par des apports latéraux limoneux (cônes torrentiels) provenant du versant oriental de la Montagne de Lure, vient recouvrir cet ensemble.

Les vestiges archéologiques

- Les structures

Elles sont essentiellement représentées par des fosses-dépotoirs (67) et des foyers aménagés (empierrements de galets) (2) répartis sur une superficie de 7 000 m². Ces structures en creux, dont le remplissage ne présentait pas de stratigraphie apparente (comblement rapide ?), ont livré, en quantité variable, un mobilier où domine nettement l'industrie lithique (environ 1 200 pièces).

- Le mobilier archéologique

Près de 3 000 pièces ont été récoltées. Toutefois, la faible représentation (15 % du matériel recueilli), la mauvaise conservation et le caractère ubiquiste des vestiges céramiques ainsi que l'extrême rareté de l'industrie osseuse, ont naturellement orienté la recherche vers l'étude de l'industrie lithique.

- La faune

Les restes de macrofaune représentent 35 % du matériel recueilli. Ces restes sont en général mal conservés (vermiculation, corrosion) et très fragmentés. Une détermination préliminaire fait apparaître une dominance des espèces domestiques (ovi-capridés, bovidés, suidés) et la présence d'un équidé de petite taille.

- Apport de l'industrie lithique dans l'étude du gisement

La quasi totalité de l'outillage est façonnée sur un silex d'origine locale issu des formations urgoniennes du massif de Lure. Malgré les caractères physiques particuliers de la matière

première (diaclasses, plans de clivage), l'ensemble typologique présenté par l'industrie lithique du Frigouras demeure homogène et peut s'inscrire dans un contexte chronologique du Néolithique moyen ancien. (voir fig. en annexe, p. 28)

A la suite de ces premières constatations, une étude techno-typologique et fonctionnelle est apparue comme essentielle pour l'interprétation du gisement.

Chronologie

Des charbons de bois ont été datés (J. Evin), mais les analyses radio-isotopiques n'ont pas permis d'établir un ensemble de dates cohérent. Les conditions de prélèvement alliées à une altération éventuelle des échantillons (pollution d'origine organique) peuvent être au nombre des causes qui ont pu fausser les résultats.

Néanmoins, une étude pluri-disciplinaire est d'ores et déjà engagée. Elle devrait permettre d'apporter des précisions sur ce gisement qui se distingue par sa grande originalité, dans un contexte chronoculturel encore mal connu dans la moyenne vallée de la Durance.

* avec la collaboration de M. Didier BINDER, M. Bernard GASSIN, M. Daniel HELMER (C.R.A. du C.N.R.S., Valbonne), de M. Maurice JORDA et M. Frédéric MAGNIN (Laboratoire de Géographie Physique de l'Université d'Aix-MarseilleII).

QUINSON, Baume Bonne Grotte - Paléolithique et Néolithique

Fouille programmée
Mme Claire GAILLARD *

Le site de la Baume Bonne se trouve sur la rive droite, dans les moyennes gorges du Verdon, à environ 1 km en amont de la plaine de Quinson. Cette grotte a été creusée dans des calcaires blancs coralligènes du Portlandien, à la faveur de diaclasses, dont on retrouve les deux directions dans le plan de la grotte (fig. 4). Elle s'ouvre vers le sud, à environ 40 m au-dessus du niveau naturel du Verdon (désormais retenu par un barrage), sur une petite corniche qui parcourt obliquement la falaise et qui aboutit au bord de l'eau à quelques centaines de mètres en aval de la grotte.

Le gisement de la Baume Bonne est composé de deux parties :

- la grotte proprement dite, qui comprend au fond, c'est-à-dire au nord, une salle en forme de cloche, haute de 22 m, et à l'avant une partie plus basse formant un coude à angle aigu ;
- l'abri, qui prolonge l'entrée de la grotte et qui s'ouvre largement au sud (fig. 4).

A l'origine, l'abri était sans doute fermé en une galerie (présence de coulées stalagmitiques) dont l'entrée se trouvait au sud-est.

Le remplissage de la Baume Bonne débute par un ensemble de sables et limons stériles (SG et S/L) et se poursuit par des couches bien distinctes, riches en industries de la fin de l'Acheuléen et du Paléolithique moyen (fig. 5). La séquence culturelle continue peut-être dans les niveaux supérieurs mais ceux-ci, très peu fouillés, sont mal connus. La faune est assez mal conservée, surtout dans les couches riches en industrie de la fin du Paléolithique inférieur.

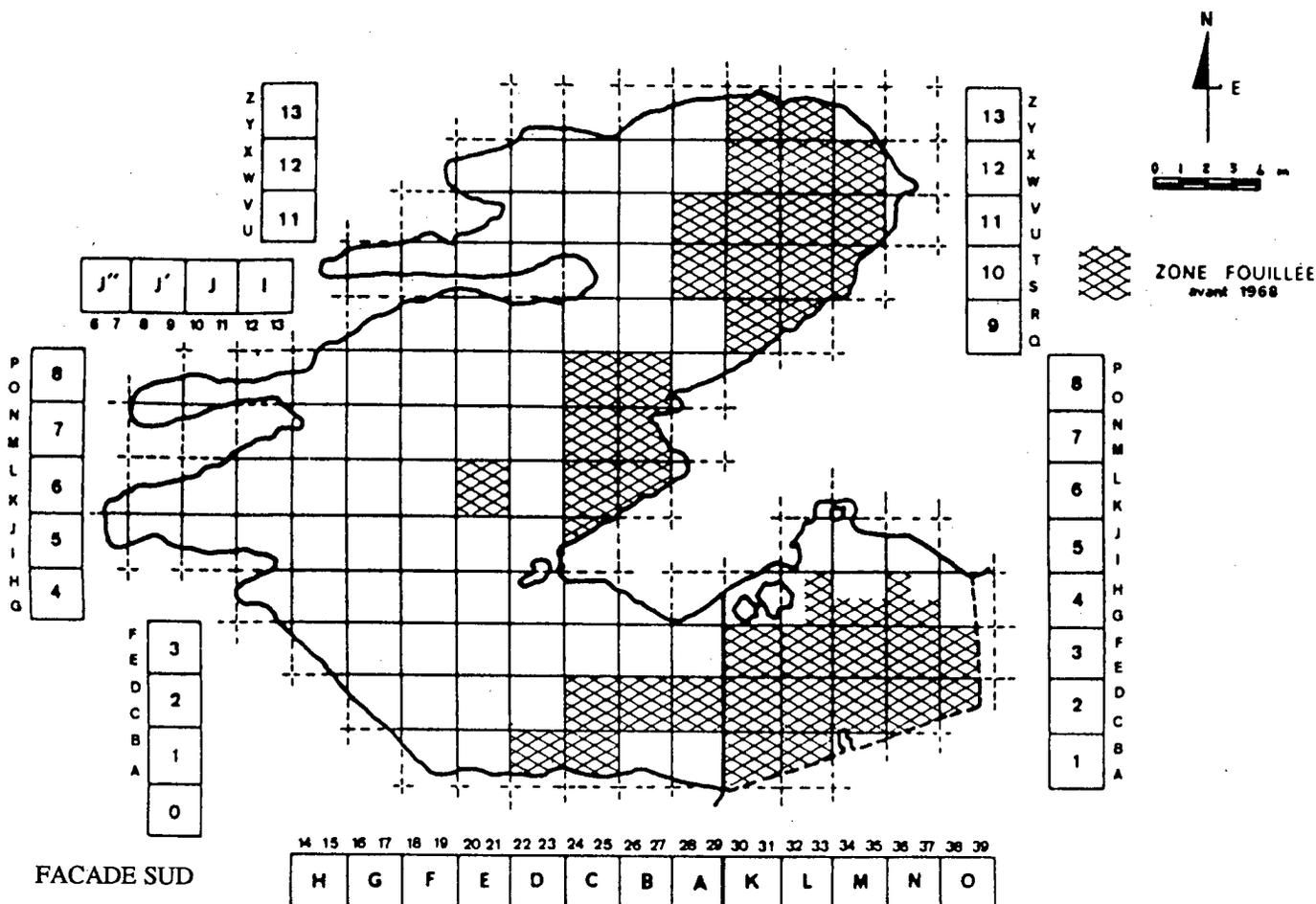


fig. 4 04 - QUINSON, la Baume Bonne, avec les deux systèmes de numérotation des carrés.

○ Travaux antérieurs

Les fouilles qui ont eu lieu à la Baume Bonne ont essentiellement concerné l'abri et l'entrée de la grotte. Elles ont été conduites par B. et B. Bottet, de 1946 à 1957, puis par H. de Lumley de 1957 à 1967.

Le matériel récolté au cours de ces travaux est dominé par l'industrie lithique qui compte environ 70 000 pièces, dont 27 000 sont coordonnées. L'étude de l'industrie a été publiée par H. de Lumley (1971). Le remplissage, caractérisé par d'importantes variations latérales de faciès, a été analysé par J.-Cl. Miskovsky (1970), qui l'interpréta en termes de ravinements, vidanges partielles et remplissages successifs, résultant de variations climatiques. Cette interprétation avait conduit à placer le site dans l'échelle chronostratigraphique de l'époque (Riss et Würm). Or les connaissances acquises par l'étude des gisements du même type, où les modifications géochimiques sont très importantes, invitent à remettre en question cette interprétation. En attendant de nouveaux résultats, on peut penser que les premières traces d'occupation humaine à la Baume Bonne correspondant au stade isotopique 8 (centré vers 250-275 ka).

○ Etudes en cours

Depuis quelques années, le matériel lithique récolté jusqu'en 1968 fait l'objet d'une nouvelle étude dans le cadre de thèses de doctorat. Les bifaces, qui constituent une part infime de ce matériel, puisque leur nombre n'est que de 75, ont été étudiés séparément et présentés au colloque sur l'Acheuléen dans l'ouest de l'Europe (Abbeville, 1989).

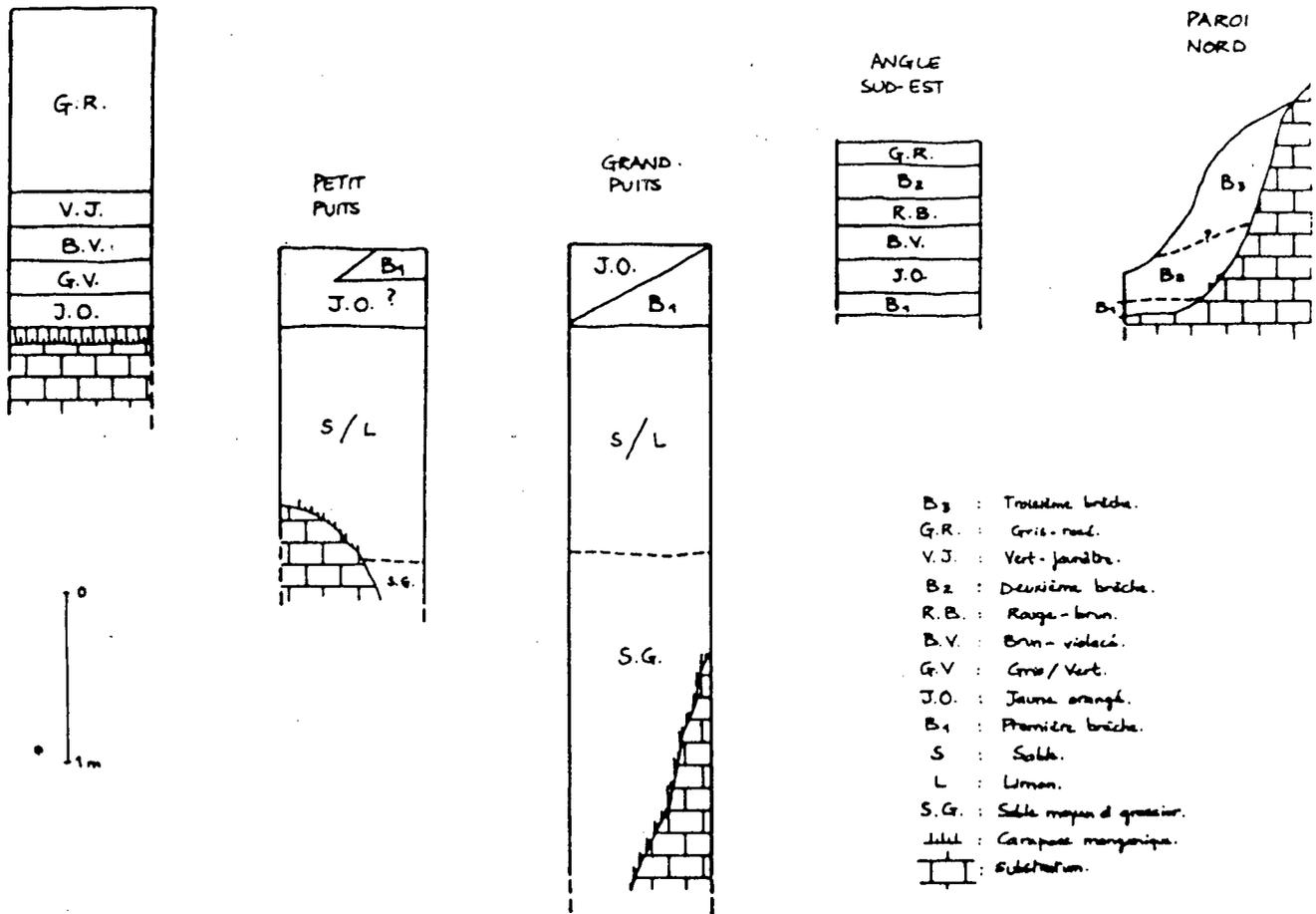


fig. 5 04 - QUINSON, la Baume Bonne. Représentation schématique de la stratigraphie.

En 1988, une campagne de plusieurs mois a permis de nettoyer les anciennes fouilles et d'en lever toutes les coupes stratigraphiques, puis de prélever des échantillons pour différentes analyses sédimentologiques, micromorphologiques, géochimiques et radiométriques, qui sont actuellement en cours. En effet, l'évolution des techniques et la progression des connaissances concernant le remplissage de la grotte, durant les vingt dernières années, justifient de nouvelles analyses et une réinterprétation des sédiments de la Baume Bonne.

○ Fouilles de 1989

La campagne de 1989, qui marque la reprise des fouilles proprement dites, a essentiellement porté sur la fouille d'un gros bloc de remplissage détaché du front des anciennes fouilles, dans l'entrée de la grotte, et légèrement basculé après un déplacement d'environ 1,50 m.

Les niveaux rencontrés, assez fortement indurés, semblent correspondre à l'épaisse couche dite gris-rosé dans la partie abri du gisement (fig. 5), qui est assez haute dans la stratigraphie. L'industrie présente les caractères d'un Paléolithique moyen à débitage Levallois bien représenté, mais pas généralisé, et où les outils comprennent, à côté des racloirs qui sont les plus fréquents, des éléments de type Paléolithique supérieur de belle facture.

La faune est relativement abondante et bien conservée, ce qui n'était pas le cas dans les niveaux antérieurement fouillés. On y remarque la présence du Loup, qui n'avait pas encore été mentionné dans ce gisement.

Les niveaux de plancher stalagmitique situés à la base de la couche gris-rosé renferment des empreintes de feuille, dont celles qui ont pu être mises au jour évoquent le Buis. Ces niveaux riches en restes végétaux sont susceptibles de donner un spectre pollinique significatif et méritent une étude palynologique, qui sera la première pour ce gisement.

La poursuite des fouilles à la Baume Bonne a donc pour objectif une meilleure connaissance de la succession des cultures matérielles, de leur contexte faunique et floristique, des conditions climatiques dans lesquelles elles se sont développées et qui ont présidé à la constitution, puis à la modification des dépôts où elles se trouvent. Quelques repères chronologiques absolus sont attendus pour compléter l'intérêt considérable de ce gisement.

* Institut de Paléontologie Humaine. Paris.

VOLONNE, Chapelle Saint-Jean de Taravon

Edifice du Haut Moyen Age, prieuré médiéval, chapelle rurale moderne

Sauvetage urgent
Mlle Martine THOMAS

La chapelle Saint-Jean de Taravon se trouve isolée à 2 km de Volonne, village de la vallée de la Durance à 12 km en aval de Sisteron. La chapelle, formant un rectangle de 8 m sur 10 m et orientée nord-est/sud-ouest, constitue l'extrémité d'un grand bâtiment servant aujourd'hui de ferme, mais qui avant la Révolution était un prieuré dépendant des chanoines réguliers de Chardavon. Le chœur de la chapelle se distingue par son animation murale, composée d'arcatures aveugles en plein cintre, symétriques entre elles deux à deux. Il est délimité au sud par un arc en plein cintre reposant sur deux colonnes en marbre rose de l'Ubaye, surmontées de chapiteaux corinthiens de la fin de l'Antiquité. Ce site a été étudié et fouillé partiellement en 1988-89, après la découverte par une association volonnaise, "La Vieille Pierre", de structures en contrebas du mur ouest de l'édifice.

Il s'agit d'un ensemble (fig. 6) de trois salles adjacentes et liées entre elles, dont deux seulement ont pu être dégagées. La salle centrale possède la particularité d'être polylobée. La salle septentrionale est carrée (5 m de côté), prolongée par une abside profonde d'environ 2 m, intérieurement circulaire, extérieurement pentagonale ; elle communiquait avec le chœur actuel de la chapelle par une petite porte, obturée depuis, surmontée d'un arc en plein cintre. Les fouilles et l'étude des élévations ont montré que ces trois salles, le chœur de la chapelle et une partie de la ferme voisine, faisaient originellement partie d'un même ensemble complexe.

○ Cet édifice est organisé autour d'une salle cruciforme — le chœur et la salle polylobée forment deux de ces bras — dont trois des branches au moins sont d'égale longueur. Des salles "annexes", dont deux sont carrées prolongées par une abside, sont réparties dans chacun des angles de la croix. Un plan centré, respectant la symétrie des salles connues, a été privilégié pour la restitution. Au sud de la chapelle, un talus, coïncidant avec les limites cadastrales et pouvant s'expliquer par la présence du mur refermant l'édifice, étayerait cette hypothèse. Le monument primitif de Saint-Jean de Taravon se présenterait ainsi comme un édifice globalement carré (20 m de côté), articulé autour d'une croix grecque.

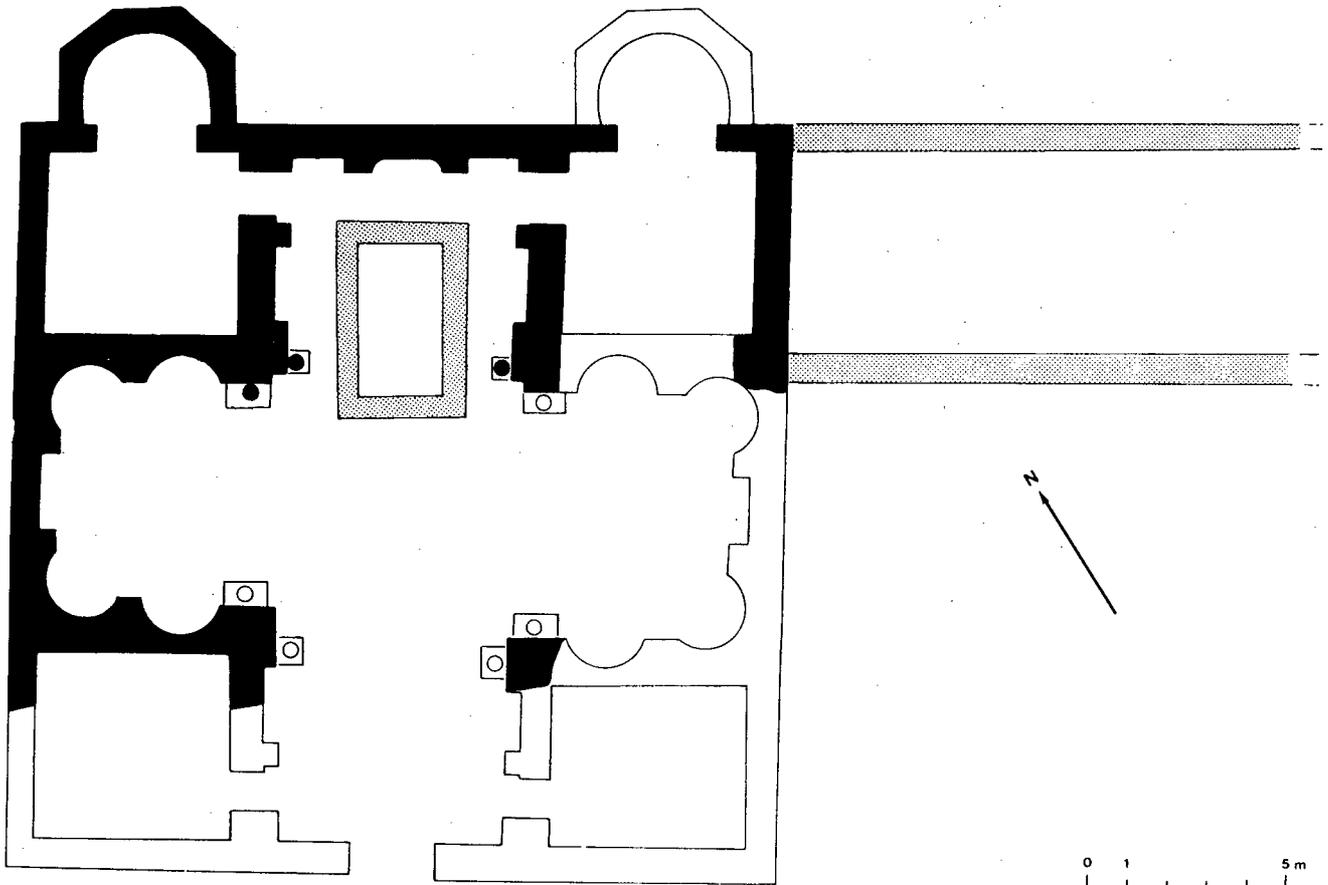


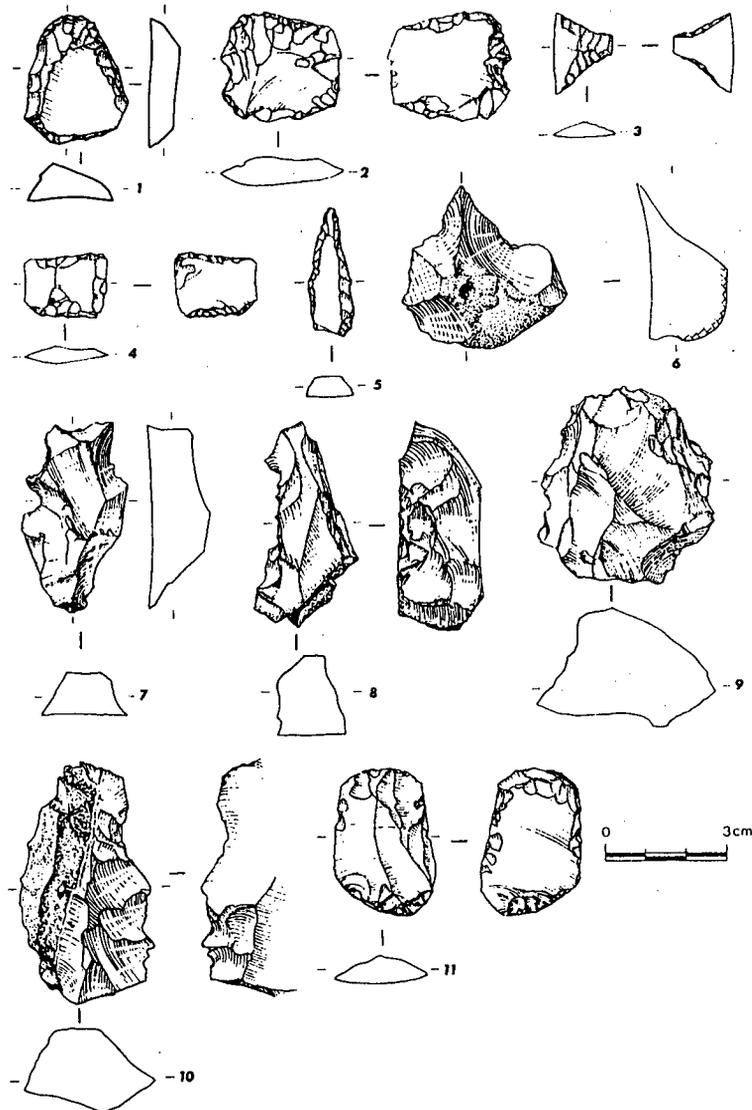
fig. 6 04 - VOLONNE, Saint-Jean-de-Taravon. Plan de l'édifice.

La datation de cet ensemble primitif est délicate. De la céramique trouvée dans un béton de tuileau ferait remonter cette datation au Ve s. Un *terminus ante quem* est donné par la datation des sépultures. Celles-ci sont de trois types : en pleine terre, sous lauses disposées en demi-bâtière, en coffrage de pierres non maçonné fermé par une plaque de chaux. Les plus anciennes sont typologiquement attribuables au VI^e-VIII^e s. Une analyse au C14 pratiquée sur deux squelettes donne une fourchette VIII^e-Xe s.

Outre cette vocation funéraire, une fonction baptismale a été envisagée. Elle repose sur le vocable actuel de Saint-Jean-Baptiste, l'hypothèse d'un plan centré et la découverte d'un fragment de vasque en marbre blanc, orné d'un dauphin. Cependant, aucun aménagement approprié n'a été retrouvé. Se pose également la question du lien de cet édifice avec une *villa*, présumée située à 100 m de la chapelle.

○ Au XI^e-XII^e s., l'édifice devient un prieuré dépendant des chanoines réguliers de Chardavon. C'est probablement à cette phase qu'il faut attribuer l'adjonction à l'est d'une aile domestique, ainsi que le réaménagement du chœur de l'édifice primitif. On construit en son centre de petits murets dessinant un quadrilatère semblant "doubler" le chœur. Un des côtés formé de larges dalles taillées en grès semble être un emmarchement. Les galets qui constituent l'appareillage des trois autres côtés sont disposés bruts intérieurement, alors qu'ils sont taillés régulièrement et descendent plus bas extérieurement.

○ Au XIV^e s., les absides septentrionales sont obturées, la salle polylobée fermée partiellement. Ceci s'accompagne d'un changement d'orientation de l'autel dans la salle carrée nord-ouest, du nord vers l'est — les restes du massif de maçonnerie d'un autel sont encore visibles en contrebas du mur ouest de la chapelle —, et probablement de la perte du caractère liturgique de la salle à absidioles — un silo y est creusé. Au XV^e s., avec l'abandon des salles annexes, l'église devait avoir une forme rectangulaire allongée, formant équerre avec l'aile domestique. Au XVII^e s., l'église n'est plus constituée que du seul chœur, le sol est alors caladé. Enfin au XVIII^e s., la chapelle est réagrandie vers le sud jusqu'à ses dimensions actuelles pour permettre l'installation d'une tribune. A la Révolution, les bâtiments sont vendus comme bien national, la chapelle devient propriété communale.

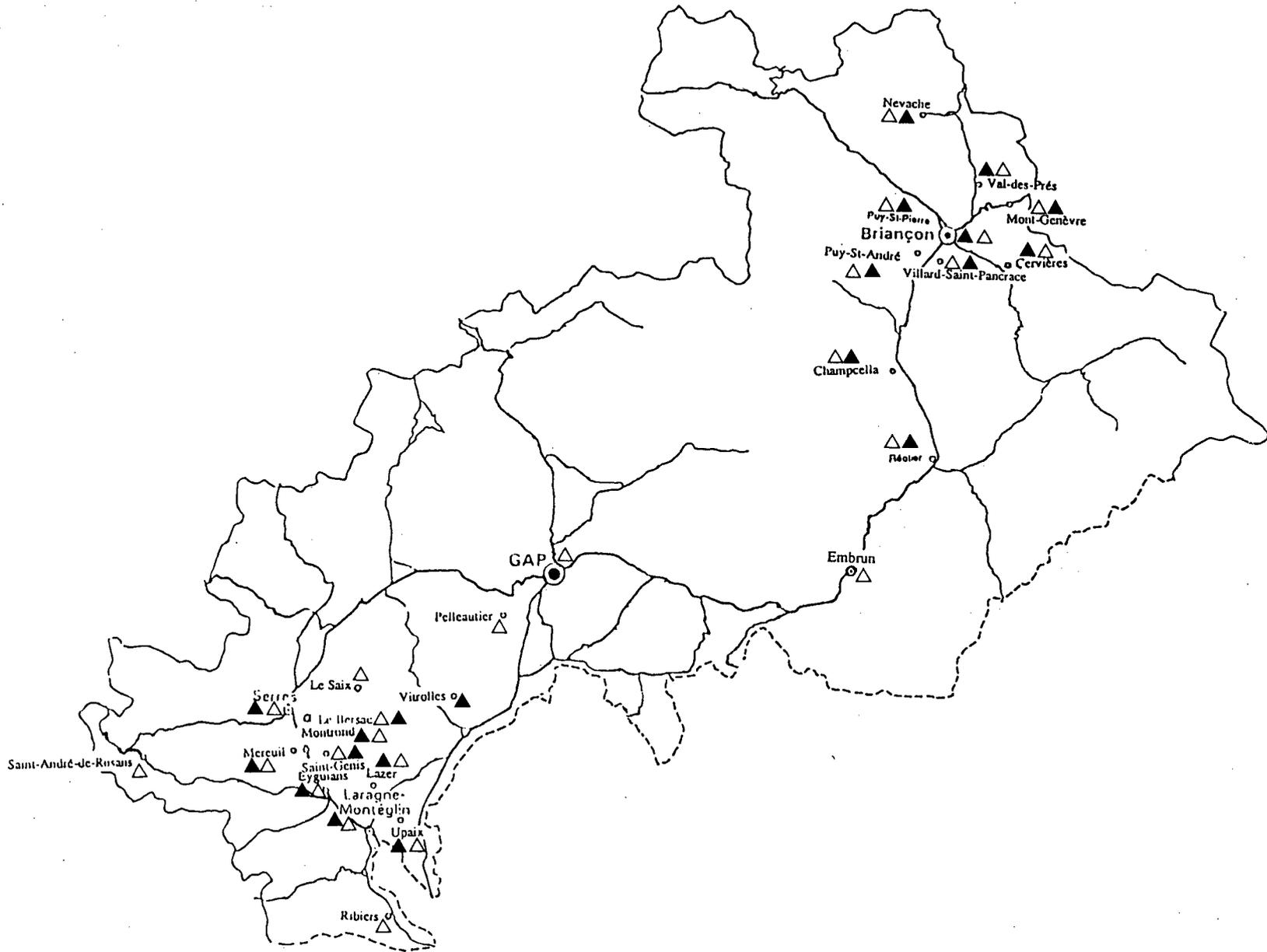


O4 - PEIPIN, Le Frigouras. Industrie lithique : 1, grattoir double sur éclat épais ; 2, petit tranchet ; 3, géométrique à tronçatures inverses et retouches rasantes directes ; 4, trapèze isocèle court ; 5, pièce à deux bords abattus, longue ; 6, pièce épaisse à coches clactoniennes transversales ; 7, 8, 9, éclats épais à coches clactoniennes latérales ; 10, éclat épais à coches clactoniennes bifaces ; 11, pièce esquillée.

HAUTES-ALPES

**AUTORISATIONS DE FOUILLES DELIVREES EN 1989
DANS LE DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES**

COMMUNE		NOM DU SITE	OPERATION		TITULAIRE
1	BERSAC (LE)	VALLEE DU BUECH	P	APAH	GANET Isabelle PASNOT Jean-Jacques
2	BRIANCON	COMMUNE	P	APAH	ROSSI Maurizio
3	CERVIERES	COMMUNE	P	APAH	ROSSI Maurizio
4	CHAMPCELLA	COMMUNE	P	APAH	TRAUTMAN Théo
5	EMBRUN	COUR DE L'ARCHEVECHE	S	AH	VANDENHOVE Jean
		CHANTIER MAPAD	SU	AH	FOUILLOY Isabelle
6	EYGUIANS	VALLEE DU BUECH	P	APAH	GANET Isabelle PASNOT Jean-Jacques
7	GAP	PONT DES ESSAGUIERES	S	AH	LAGRUE Jean-Philippe
8	LARAGNE	VALLEE DU BUECH	P	APAH	GANET Isabelle PASNOT Jean-Jacques
9	LAZER	VALLEE DU BUECH	P	APAH	GANET Isabelle PASNOT Jean-Jacques
10	MEREUIL	VALLEE DU BUECH	P	APAH	GANET Isabelle PASNOT Jean-Jacques
11	MONT-GENEVRE	COMMUNE	P	APAH	ROSSI Maurizio
12	MONTROND	VALLEE DU BUECH	P	APAH	GANET Isabelle PASNOT Jean-Jacques
13	NEVACHE	COMMUNE	P	APAH	ROSSI Maurizio
14	PELLEAUTIER	PRIEURE SAINT-PIERRE	SP	AH	GANET Isabelle
15	PUY-SAINT-ANDRE	COMMUNE	P	APAH	ROSSI Maurizio
16	PUY-SAINT-PIERRE	COMMUNE	P	APAH	ROSSI Maurizio
17	REOTIER	COMMUNE	P	APAH	TRAUTMAN Théo
18	RIBIERS	PRE DE LA LUZERNE	SU	AH	MARTIN Michel
19	SAINTE-ANDRE-DE ROSANS	PRIEURE	FPP	AH	ULYSSE Jean
20	SAINTE-GENIS	VALLEE DU BUECH	P	APAH	GANET Isabelle PASNOT Jean-Jacques
21	SAIX (LE)	SAINTE-VINCENT	S	AH	GANET Isabelle
22	SERRES	VALLEE DU BUECH	P	APAH	GANET Isabelle PASNOT Jean-Jacques
23	UPAIX	VALLEE DU BUECH	P	APAH	GANET Isabelle PASNOT Jean-Jacques
24	VAL-DES-PRES	COMMUNE	P	APAH	ROSSI Maurizio
25	VILLAR-SAINT- PANCRACE	COMMUNE	P	APAH	ROSSI Maurizio
26	VITROLLES	SAINTE-ANTOINE	SPP	AP	MURET Alain



BRIANÇON, Eglise des Cordeliers Nécropole médiévale et moderne

Sauvetage programmé pluriannuel

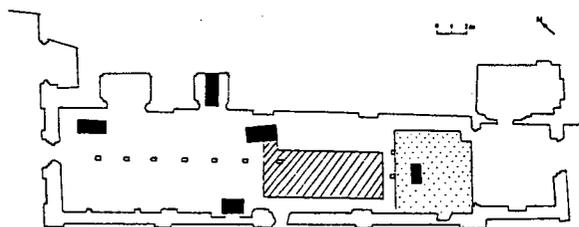
Mme Nicole d'ANNOVILLE, M. Laurent CORDIER, Mlle Isabelle GANET

La localisation des fouilles, dans la seconde travée, était justifiée par la nature du revêtement — constitué pour moitié de dallage, comme dans le chœur, pour moitié de plancher, comme dans la nef. Elle était également justifiée par la présence d'un important ossuaire, dont certaines limites demeuraient inconnues.

La campagne de cette année, si elle n'a pas révélé, en stratigraphie, une différence de sols entre nef et chœur, encore moins un emmarchement, a mis en évidence plusieurs éléments :

- La limite occidentale de l'ossuaire, qui couvre environ 25 m² et renferme plus de 500 individus, réinhumés collectivement.
- Un caveau, dont les murs sud et est ont été détruits par les aménagements du XIXe et du XXe s. Il contient trois inhumations (une d'enfant, en cercueil, deux d'adultes associées à des épingles et des fragments de linuels).
- Sous un remblai constitué d'os épars et de matériel céramique moderne, 35 inhumations en cercueil, superposées sur trois niveaux, ont été mises au jour. Leur chronologie s'étale du XVIe au XVIIIe s. Les sépultures les plus anciennes, postérieures au caveau, reposent sur une couche stérile de cailloux, épaisse de 25 cm.

- Dans le prolongement d'un sondage de 1987, le dégagement du sol, jusqu'au niveau du rocher, a révélé, sous la couche de cailloux, une structure en pierres sèches, posée à même le rocher et épousant le pendage nord-sud de celui-ci. Dans l'état actuel des travaux, fort limités en cette zone, il n'est pas possible de définir la datation et la fonction de cette structure.



■ 1987: □ 1988: ▨ 1989.

fig. 7 05 - BRIANÇON, Eglise des Cordeliers.

Plan de l'édifice avec emplacement des zones fouillées.

Le décaissement de l'ensemble du sous-sol de la nef et l'établissement de tranchées de vérification, à l'extérieur de l'église, lors de la prochaine campagne, devraient permettre d'affiner les divers points de chronologie, de datation et de remaniements successifs de cet édifice (fig. 7).

CHAMPCELLA, REOTIER, Chabottes, Barrachin Voie "antique"

Prospection-inventaire
M. Théo TRAUTMANN

La "voie romaine" qui passe à proximité de Pallon (Champcella, Hautes-Alpes) emprunte à partir de Gap un itinéraire transalpin qui longe la vallée de la Drôme, traverse les Hautes-Alpes et franchit le col de Montgenèvre (*Via Domitia per Alpem Cottiam*). L'itinéraire empruntait le Val de Suse, le *Mons Matronae* (ou *Mons Janus*, ou *Mons Jovis*) / Montgenèvre, se dirigeait par *Brigantio*/Briançon, *Eburodunum*/Embrun, *Caturigomagus*/Chorges vers *Vapincum*/Gap. A Gap, un embranchement continuait vers *Divinum*/Veynes, *Mons Seleucus*/La Bâtie-Montsaléon, le col de Cabre, Luc-en-Diois et Die pour déboucher dans la vallée du Rhône à Valence. L'autre embranchement continuait sur *Alamons*/Monétier-Allemont, *Seguistero*/Sisteron, *Apta Julia*/Apt et *Cabellio*/Cavaillon pour rejoindre *Ugernum*/Beaucaire.

En repérant le défilé de la voie dite "romaine", d'une part sur son tracé entre Réotier et Champcella, d'autre part entre Champcella et La Chapelle-de-Rame (fig. 8), nous nous sommes interrogés sur la raison pour laquelle elle empruntait un relief si accidenté en surplomb de la vallée, alors que la logique aurait voulu qu'elle suive simplement la topographie de la vallée.

La Voie Cottienne, tout en étant une voie consulaire — c'est-à-dire destinée à la circulation des courriers impériaux et des troupes —, n'en empruntait pas moins un vieil itinéraire préexistant. Les vieux chemins offraient plus de facilité pour la circulation à travers la région des pâturages alpestres et évitaient la traversée des rivières, des gros torrents et des forêts inextricables du fond des vallées.

Dans les Alpes, la voie romaine se développait généralement sur le flanc de la vallée exposée au soleil sur l'endroit d'un con-

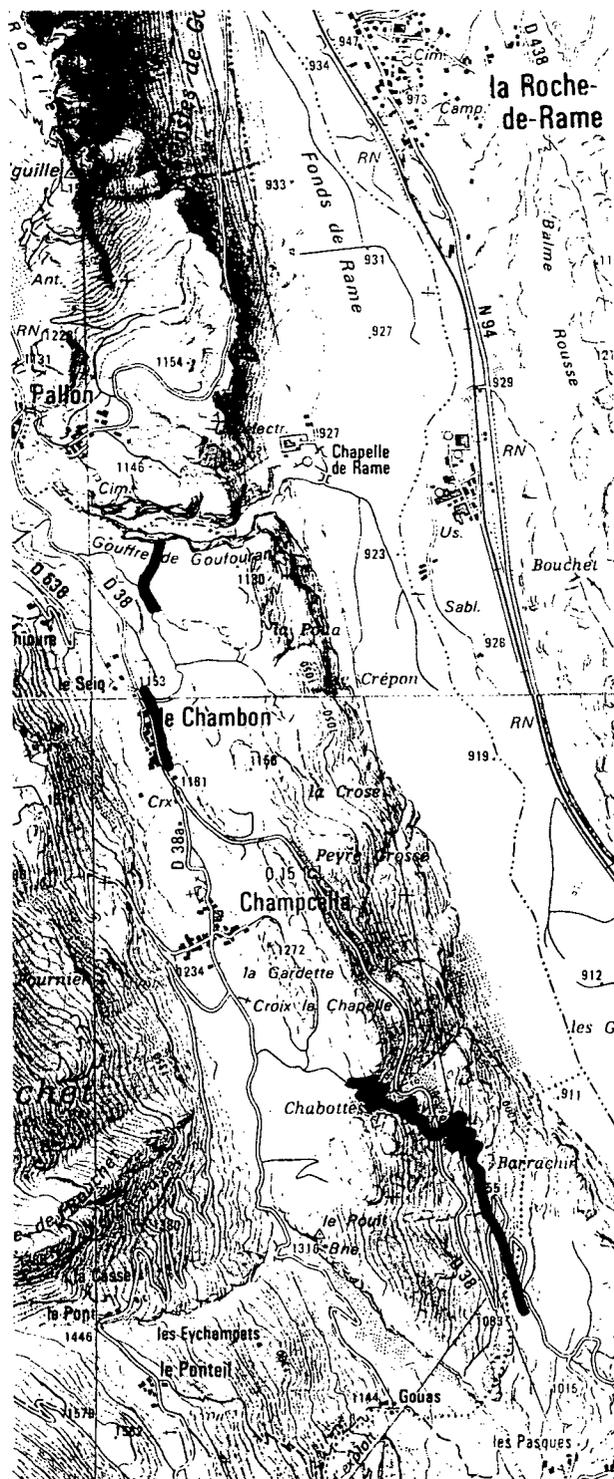


fig. 8 05 - CHAMPCELLA, REOTIER, Chabottes, Barrachin. Voie "antique".

trefort, de préférence à l'*envers*, de manière à se trouver plus tôt débarrassée de la neige. Elle évitait de se rejeter alternativement d'une rive à l'autre de la rivière pour ne pas multiplier les ponts, sujets à être emportés par les crues. Pour ne pas être détruite par les inondations, en suivant le niveau de la rivière, la voie consulaire préférait enjamber les soulèvements transversaux par des combinaisons de rampes montantes et descendantes. Cette attraction des hauteurs se justifiait encore par les avantages tactiques que celles-ci ménageaient aux légions en marche. Un bel exemple de rampe d'accès et d'attraction des hauteurs est le col de Barrachin que nous avons repéré avant Champcella, sur le tronçon Réotier-Champcella.

Dans la vallée de la Durance, la Voie Cottienne se maintenait constamment sur la rive droite de la rivière, sur le versant de l'endroit. La première station après Briançon était *Rama*, au niveau de la Durance. Il s'était développé sur ce point une agglomération dont les habitants eurent à lutter contre les empiètements du torrent. Celui-ci a emporté la ville pièce à pièce. Au Moyen Age la population est passée sur la rive gauche de la Durance et a émigré à Guillestre. En effet, *Rama* est ravagée en 1202, en 1358, en 1440. Des inondations catastrophiques ont encore eu lieu en 1928. Aujourd'hui, il ne reste que les ruines du château des seigneurs de Rame, qui ont fait leur apparition au XIIe s. Le château a été démoli en 1730 par les habitants de Champcella, mais ces derniers ont épargné la chapelle Saint-Laurent, restaurée plus tard, en 1853. Le nom de "Rame" a été appliqué à une autre localité de la rive gauche, La Roche-de-Rame.

Vu le principe retenu du défilé de la voie consulaire à flanc de montagne, on peut évidemment s'étonner de l'entorse à cette logique, c'est-à-dire de la situation de *Rama*. Cette localité a dû revêtir une certaine importance, si on prend en considération l'effort qui a été fait pour ensuite faire grimper la route de Rama à Champcella sur un flanc de montagne pratiquement vertical, passant d'un seul coup de 930 m d'altitude à 1 130 m, ce qui nécessita un énorme travail de mise en lacets de la route et d'importantes constructions de soutènement. Il eût été en effet plus facile de lui faire emprunter un itinéraire moins abrupt par l'Argentière et Pallon pour rejoindre Champcella par le haut, d'autant que Pallon avait une situation de nid d'aigle quasiment imprenable.

Ce secteur devrait faire l'objet d'une mise en valeur (réfection, fléchage ?) par le Parc National des Ecrins.

EMBRUN, Cour de l'Archevêché

Structures médiévales et modernes

Sondage

M. Jean VANDENHOVE,, Mlle Isabelle GANET

Un projet d'aménagement de la cour de l'Archevêché d'Embrun en un parking situé entre la cathédrale, la Tour Brune, et les bâtiments archiépiscopaux, a justifié, durant cinq jours, l'ouverture de plusieurs sondages. Ceux-ci ont mis en évidence, malgré l'épaisse couche de remblais liés à la destruction d'un collège (XXe s.), diverses structures médiévales et modernes :

- Les éléments d'une calade, constituée de galets reposant sur un lit de sable, et dont la datation demeure inconnue.
- Les substructions des bâtiments du Génie, mentionnés dans le Plan d'Alignement de 1812, et datant du XVIIIe s.
- La voûte, partiellement écroulée, et l'entrée occidentale de la cave-citerne de la Tour Brune (XIIIe s.).
- Dans l'axe de la cathédrale, et distante de 30 m de celle-ci, une tombe en coffrage de pierres gréseuses, non liées entre elles par du mortier, et recouverte de lauzes, suivant une typologie courante au Moyen Age (XIIe-XIIIe s.). L'inhumation de cet adulte, reposant en décubitus dorsal, orienté est-ouest, était associée à deux fragments de céramique grise commune, type "pégau".

LAZER, La Plâtrière

Château et habitat médiévaux - Occupation protohistorique

Diagnostic préalable

Mme Nicole d'ANNOVILLE, Mlle Isabelle GANET

La Société Lambert Industries, après avoir procédé à des prélèvements en 1983 et 1984, adressait à la Préfecture des Hautes-Alpes, en mai 1988, une demande d'exploitation du gypse, qui forme le massif de la Plâtrière.

L'implantation des fronts de taille et des pistes devant s'effectuer sur des zones de vestiges ou de potentiels niveaux archéologiques, il était passé une convention entre l'entreprise et la Direction des Antiquités de P.A.C.A., aux termes de laquelle s'est déroulée, de janvier à mars 1989, une étude de diagnostic préalable.

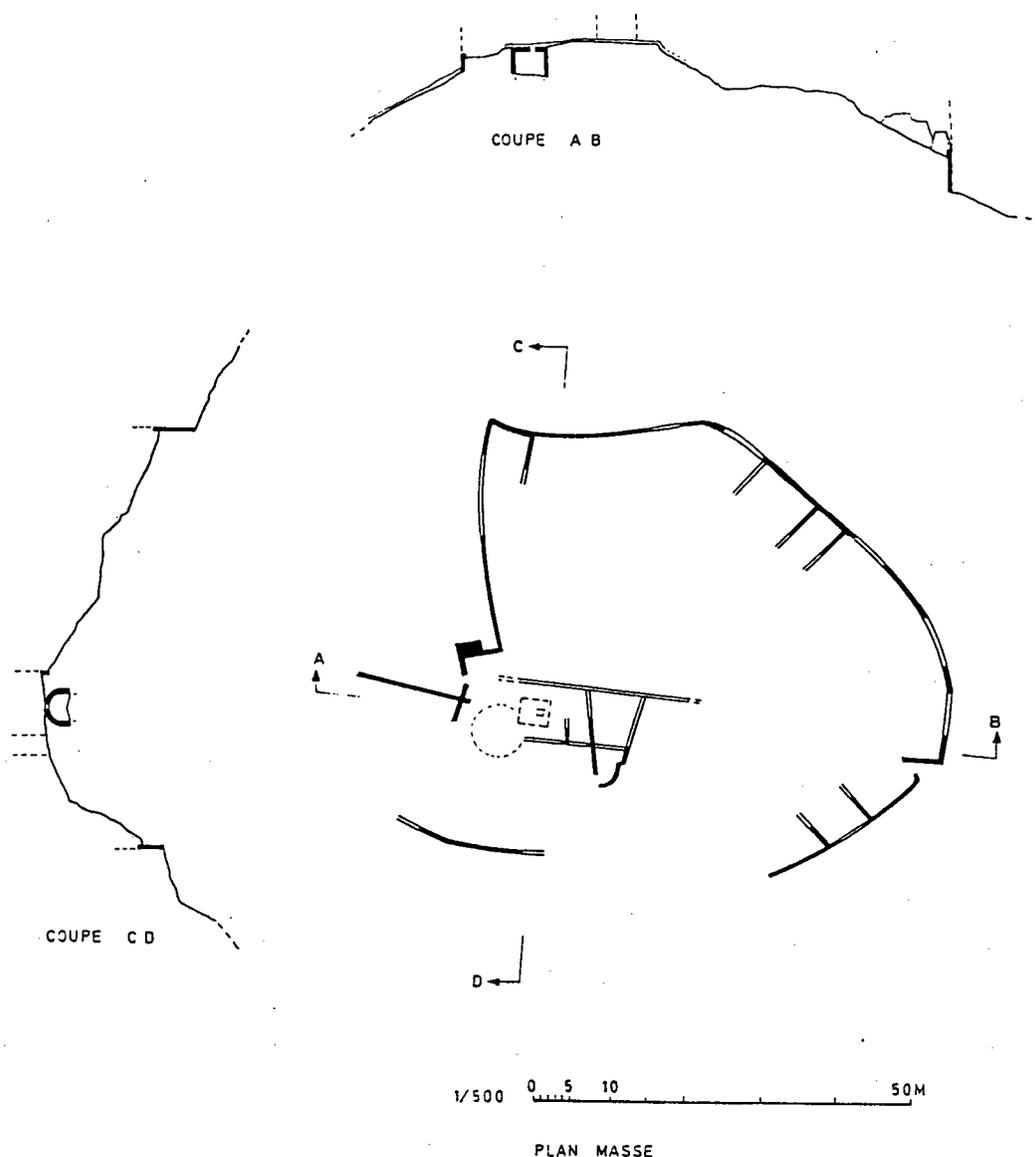


fig. 9 05 - LAZER, La Plâtrière. Relevé du château des Evêques de Gap (Service de l'Inventaire).

D'une part, cette étude a permis de réaliser le relevé topographique (fig. 9) du Château des Evêques de Gap (dont demeurent en élévation les murs d'enceinte), et des vestiges subsistants (salle voûtée du château, restanques, murets, habitat médiéval sur le flanc sud de la colline).

D'autre part, la prospection systématique des 80 ha concernés et l'ouverture de plusieurs tranchées, tant sur les pentes environnantes que sur le sommet de la Plâtrière, ont mis au jour des éléments d'occupation médiévale (citernes, silos), ainsi que des niveaux protohistoriques (très abondant matériel céramique des IIIe-Ier s. av. J.-C.).

La richesse de cet ensemble — château, habitat, nécropole et prieuré de la motte Saint-Georges, située en contrebas, puits d'exploitation —, la durée d'occupation sur près de dix-sept siècles, ainsi que les protocoles d'accord établis entre la Société Lambert et la D.R.A.-P.A.C.A., permettent de supposer que des campagnes de fouilles systématiques seront entreprises dès l'année prochaine.

PELLEAUTIER, Saint-Pierre Nécropole médiévale

Sauvetage programmé
Mlle Isabelle GANET

Les fouilles se sont portées dans la zone située en bordure de ravin et sur laquelle l'érosion, irrégulière selon les endroits, poursuit néanmoins son "œuvre" méthodique.

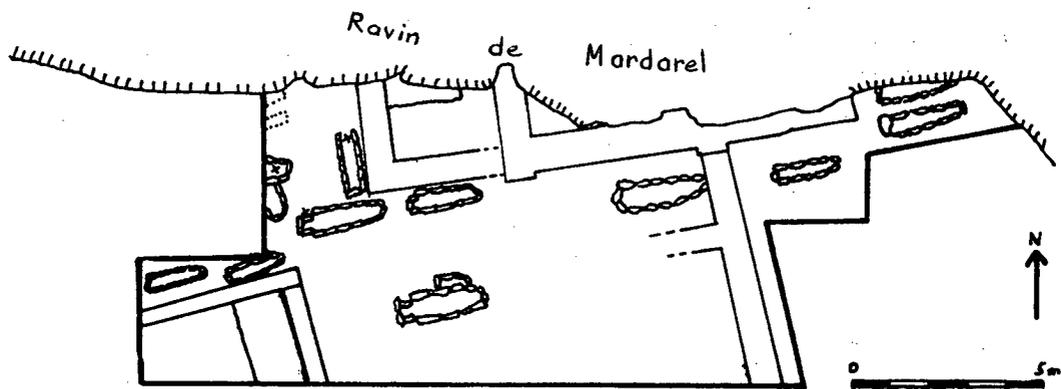
○ Les structures bâties, qui apparaissaient en coupe, ont été entièrement dégagées ; les premières assises, non liées par du mortier, reposent directement sur le paléosol argileux stérile. Une construction grossière, constituée de gros blocs non taillés, a vraisemblablement été prolongée par un mur à l'appareillage beaucoup plus soigné et régulier, d'orientation ouest-est.

Dans un second temps de construction, une structure ouest-est, avec décrochement nord-sud, a été accolée aux premiers éléments. Dans un troisième temps, un emmarchement, orienté, a été plaqué contre le mur nord-sud.

Il n'est pas exclu de penser qu'il s'agit d'un édifice cultuel, ayant connu des reprises, et dont ne subsiste plus actuellement que le mur gouttereau méridional.

○ Dix sépultures ont été fouillées (fig. 10). Mis à part deux exemples, en pleine terre, elles se présentent sous forme de coffrage composé de pierres gréseuses irrégulières, liées au mortier de chaux, avec encoches céphaloïdes (Sp. 7, 8 et 17). Recouvertes de lauzes ou de dalles schisteuses, elles sont orientées ouest-est et contiennent, sous des os en réduction (12 individus), des squelettes d'adultes, placés en décubitus dorsal la tête à l'ouest. Un seul cas de tombe pillée a été constaté. Trois d'entre elles renferment un pégau, en pâte grise non glaçurée, et de petite dimension ; leur typologie permet de les rattacher au groupe de la fin XIIe-XIIIe s.

Postérieur au premier niveau de tombes (Sp. 16) et accolé au deuxième contrefort a été implanté un mur d'orientation nord-sud, dont ne subsiste que la première assise. Son prolongement, dans le champ, et sa fonction (mur d'enclos funéraire ?) restent à définir.



- Tombes en coffrage.
- ▭ Tombes en pleine terre.
- * Emplacement des "pégaus".

fig. 10 05 - PELLEAUTIER, Saint-Pierre. Nécropole médiévale, plan d'ensemble.

L'analyse des différents prélèvements sédimentologiques, anthracologiques, effectuée par M. Jorda, ainsi que la datation au C14 de certains échantillons, apporteront des informations essentielles à la compréhension de ce site menacé de disparition naturelle, et néanmoins majeur au niveau départemental.

RIBIERS, Pré de la luzerne

Four de tuilier

Sauvetage urgent
M. Jean-Michel MARTIN

La découverte lors de travaux agricoles de structures cuites et de nombreux fragments de tuiles a amené J.-M. Martin et son équipe à effectuer une opération de sauvetage durant l'été 1989 à Ribiers.

Le dégagement d'ensemble de la zone a mis en évidence la présence de vestiges d'un four de tuilier comprenant deux alandiers parallèles ainsi que les voûtes supportant le chargement, le laboratoire hors du sol lors de sa construction ayant été totalement arasé. L'abandon du four semble avoir été provoqué par une surcuisson ayant fait fondre la partie basse du chargement. A l'est du four, des soubassements de galets témoignent de l'existence d'un atelier de fabrication des tuiles.

La fouille a essentiellement porté en 1989 sur le dégagement des structures de cuisson comprenant le foyer creusé à même le sol et cuit en même temps que le premier chargement, et la mise en valeur des voûtes de support de chargement bâties en briques ainsi que des résidus de tuiles fondues. La datation de cet ensemble est actuellement difficile à déterminer. En effet ce type de structure reste très stable de l'Antiquité au XVIIIe s. ; il semble néanmoins que l'absence totale de *tegulae* ne nous permette pas de l'attribuer à l'Antiquité.

VITROLLES, Saint-Antoine

Site de plein air - Paléolithique supérieur final (Epipaléolithique ancien)

Sauvetage programmé pluriannuel

M. Jacques JAUBERT, M. Alain MURET

Découverte il y a quelques années à la faveur de travaux agricoles, la station de Saint-Antoine a déjà fait l'objet d'une campagne de fouille en 1988. Un projet de sauvetage programmé pluriannuel sur deux ans a été instruit par la D.P. du C.S.R.A. de mai 1989.

La poursuite de la fouille a été conduite suivant les mêmes méthodes, sans changement important, mais le volume et la surface dégagés cette année ont permis de mieux cerner les conditions d'implantation de cette petite occupation de chasseurs du Tardiglaciaire.

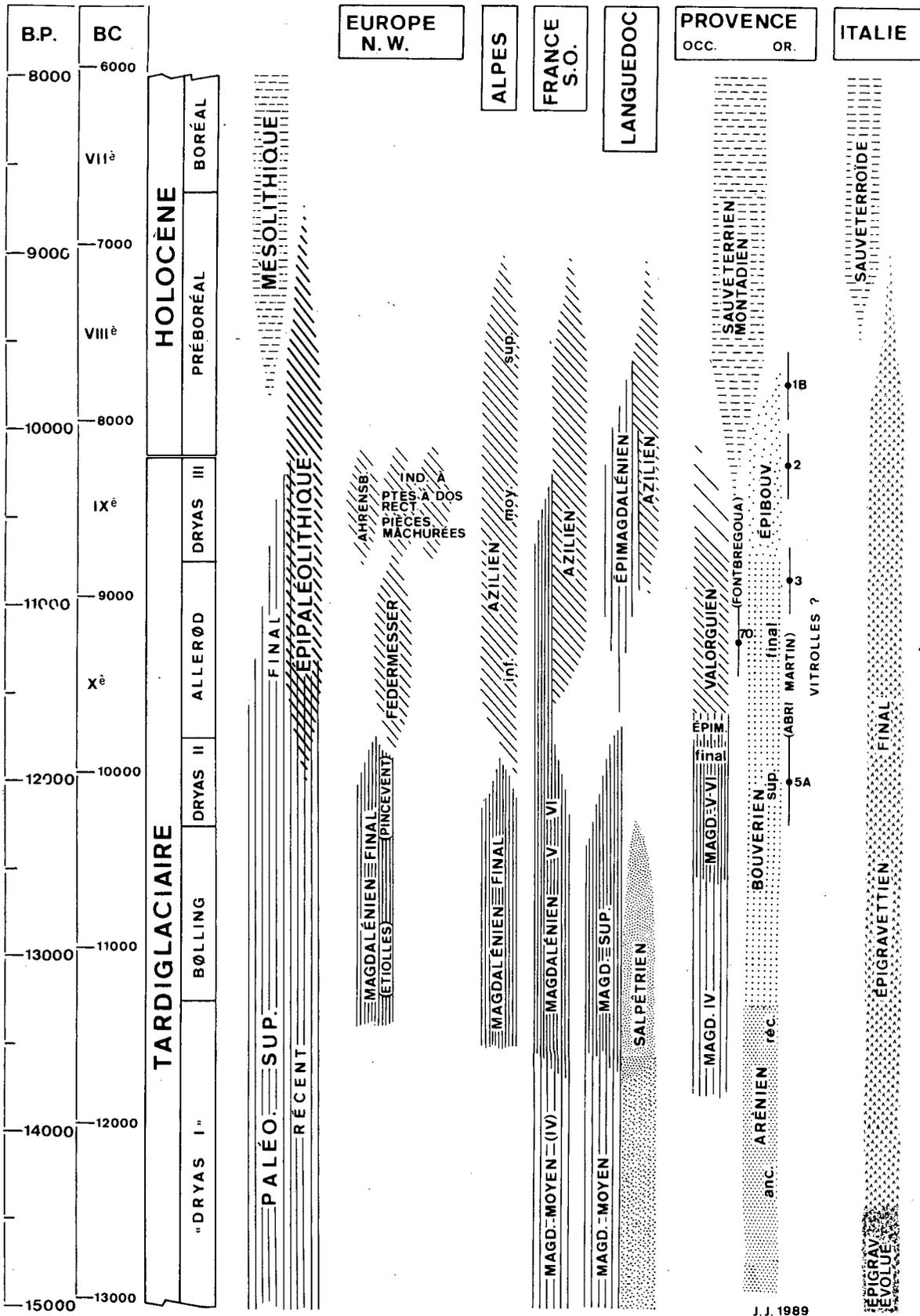
• *Datation* : comme nous l'indiquions dans la précédente notice, l'âge approximatif de cet établissement est relativement facile à pronostiquer compte tenu du caractère assez typique de l'industrie lithique. Une analyse, même sommaire, permet sans hésitation de l'attribuer à la phase terminale de l'ensemble des cultures qui se sont épanouies en Europe entre -35 000 et la Fin des Temps Glaciaires (env. 10 500 B.P.) (fig. 11).

La terminologie parfois fluctuante de cette ultime phase du Paléolithique supérieur permet à la fois d'apprécier son caractère particulièrement tardif (Paléolithique supérieur final) mais aussi l'émergence d'un épiphénomène (Epipaléolithique ancien). La datation de Vitrolles résulte actuellement d'un jeu d'hypothèses concordantes pour lui attribuer un âge centré sur le Xe millénaire av. J.-C. (env. 10 000-12 000 B.P.). Trois possibilités de confirmer cette date sont mises en œuvre : C14 sur restes osseux (R. Laffont, Laboratoire de Géologie du Quaternaire, Luminy, Marseille), tandétron sur charbons de bois et thermoluminescence sur silex brûlés ; les deux dernières méthodes seront engagées si la première s'avère impossible (vestiges osseux très altérés certainement pauvres en collagène).

• *La séquence stratigraphique* se résume à un dépôt de colluvions limono-argileuses issues du démantèlement de la butte de marnes (Callovien). Cette couverture superficielle nivelle des dépressions ou vallons et a ainsi préservé de l'érosion le gisement archéologique. Il est à noter que cette séquence est incomplète puisqu'elle ne livre pas au-dessus de l'occupation du Paléolithique final le paléosol contemporain de l'"optimum climatique" holocène (géomorphologie : M. Jorda). Aucune "pollution" postérieure, néolithique, protohistorique ou autre, n'est venue oblitérer l'habitat tardiglaciaire.

La fouille de 1989 a intéressé une quinzaine de mètres carrés d'un gisement qui, selon nos données actuelles, s'étend vraisemblablement sur une surface de 35 à 40 m² maximum. Le niveau stérile de base a systématiquement été atteint. La partie superficielle du niveau archéologique (couche 1) est évidemment remaniée par l'emprise agricole et les bioperturbations, mais ce niveau peut être considéré comme "en place" à partir d'une profondeur oscillant entre 0,25 et 0,40 m (couche 1a). Les pièces sont horizontales et portent sur leur face inférieure un encroûtement carbonaté qui témoigne d'une circulation d'eau contemporaine ou légèrement postérieure à leur enfouissement, sans déplacement des vestiges.

• *La reconstitution paléo-environnementale* devra essentiellement s'appuyer sur les travaux de référence régionaux (J.-L. de Beaulieu, M. Jorda...) car ce type de gisement se prête généra-



J. J. 1989

fig. 11 05 - VITROLLES, Saint-Antoine. Tableau chrono-culturel (J. Jaubert).

lement assez mal à de telles analyses (palynologie, sédimentologie, micromorphologie...). Les charbons sont systématiquement confiés à S. Thiébault (U.A. 327 du C.N.R.S., Montpellier) pour l'analyse anthracologique ; ceci nous permet de faire la transition entre études environnementales et paléolithographiques.

• *Le plan de répartition* de cette couche 1a qui ne tient compte que des secteurs intacts est encore incomplet (fig. 12). On peut cependant noter une densité décroissante des vestiges autour d'une zone centrale qu'on peut situer vers I16. Vers le nord-ouest où l'appauvrissement des restes est manifeste, la surface actuellement dégagée permet de penser que l'aire d'extension maximale est très proche. Vers le sud, l'érosion pourrait avoir emporté une partie du niveau car le substrat marneux affleure très rapidement. La zone centrale (?) est particulièrement riche en vestiges brûlés (os, silex, charbons) mais également en armatures à dos fragmentées. Les modèles qui ont été décrits dans le Bassin parisien mais également en Rhénanie pour des sites un peu plus vieux, décrivent des habitats avec un espace domestique centré sur le foyer autour duquel s'effectuaient des travaux liés à la chasse comme la réfection ou la préparation des armatures. Si de telles concentrations se retrouvaient également à Vitrolles, des reconstitutions partielles mais crédibles pourraient être envisagées.

• *L'industrie* est essentiellement débitée à partir de roches locales (silex de l'Urgonien comme pour la station néolithique de Frigouras à Peipin, en aval de Sisteron ; cf. J. Buisson-Catil et M. Grenet, *infra*) mais on observe quelques matériaux d'origine plus lointaine, notamment pour la confection des armatures à dos. Une étude technologique avec remontage des produits de débitage est en cours (M. Grenet, D. Binder) et devrait permettre de définir "technologiquement" cette industrie qui pratique encore un bon débitage laminaire bipolaire avec préparation de crêtes (nucleus prismatiques), mais également la production de lamelles épaisses sur éclats et le façonnage de grattoirs unguiformes. Par contre la technique du microburin (production de microlithes) ne semble pas avoir été mise en œuvre.

Les tests tracéologiques se sont révélés positifs et une analyse sera conduite par H. Plisson (U.A. 275 du C.N.R.S., C.N.P. Périgueux). A notre connaissance, il s'agit d'une première tentative pour une série de cet âge dans le sud-est de la France. Les comparaisons avec les cultures contemporaines du Périgord, des Pyrénées (Azilien), du nord de l'Europe (Federmesser, industries à points à dos rectilignes), pourraient étayer les hypothèses déjà émises — tannage des peaux pour les petits grattoirs, pointes de projectiles pour les armatures à dos, découpe de la viande pour les lames brutes, etc.

Une présentation muséographique est prévue dans le cadre du réaménagement des salles du musée départemental (Gap), et programmée pour juin 1990.

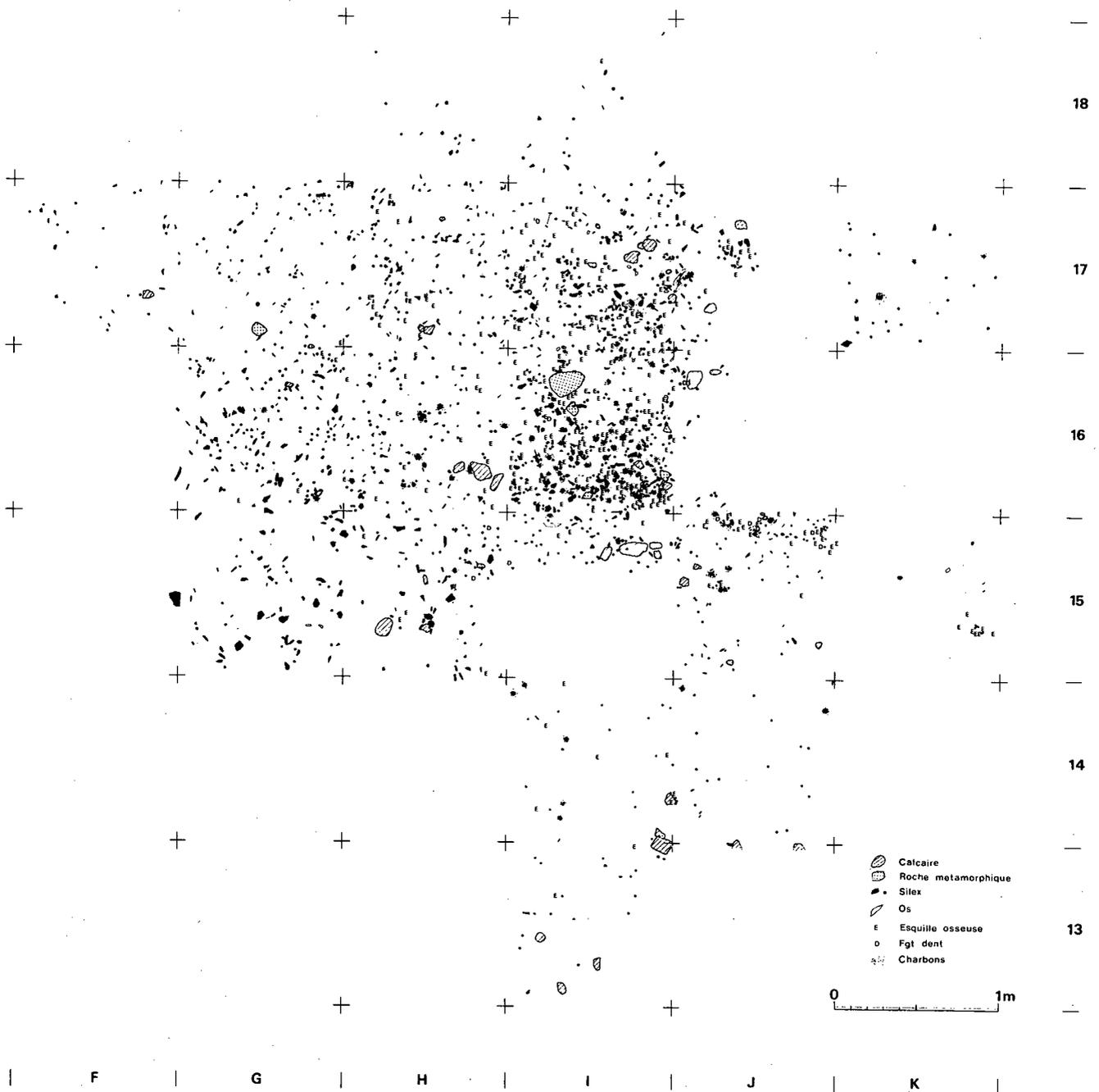


fig. 12 05 - VITROLLES, Saint-Antoine : couche 1a. Plan des vestiges pour les zones fouillées (F17 et H18 n'ont pas été reportés). I15, J15 et K15 sont en cours de fouille. On notera la densité décroissante de vestiges brûlés à partir d'une zone centrale située vers I16.

Arrondissement de BRIANÇON

Prospection-inventaire
M. Maurizio ROSSI

Le projet de prospection et d'inventaire archéologiques de l'arrondissement de Briançon prévoit des investigations sur une période de cinq années (1989-1993) dans les six cantons de l'arrondissement (Aiguilles, Briançon, Guillestre, la Grave, l'Argentière-la-Bessée, le Monétier-les-Bains).

Par cette opération on se propose principalement de constituer une documentation de base sur le peuplement et la paléocécologie humaine holocènes d'une région de montagne peu prospectée, en vue d'identifier des sites à fouiller systématiquement et des sites pour l'inventaire.

L'idée d'une prospection archéologique de cette région est née à la suite des fouilles (1987-1988) dans la grotte de Mille (Névache), dont les résultats concernent directement le thème de l'occupation et du peuplement de la haute montagne tempérée.

Le Briançonnais a fourni jusqu'à 1988 des données archéologiques sporadiques mais significatives et qualitativement importantes, qui suggèrent que la pénurie des connaissances dérive du caractère épisodique des recherches dans la partie septentrionale des Hautes-Alpes; les recherches plus intenses en Gapençais, en Embrunais et en Champsaur ont abouti à des résultats très intéressants. Les données sur le Briançonnais concernent l'Age du Bronze, les époques gauloise et gallo-romaine, le Moyen Age tardif et les époques postérieures. Les sites principaux sont Briançon, le Col de Montgenèvre, Villar d'Arène, la Roche-de-Rame, Dormillouse, Guillestre et Saint-Véran.

La position de nœud du bassin de la Durance entre Briançon et Guillestre, au centre d'un éventail d'itinéraires alpins et transalpins en direction de Piémont, Provence, Bas Dauphiné et Savoie, constituait une condition écologique favorable au peuplement et à l'exploitation des ressources naturelles, même avant l'Age du Bronze. Les contacts entre les Alpes françaises et l'Italie au Bronze final ont déjà été mis en évidence. Le problème de l'identification matérielle des peuples préromains mentionnés par les sources écrites est toujours ouvert. L'importance du Montgenèvre à partir de César devrait correspondre à celle des vestiges routiers. L'évolution du peuplement médiéval et moderne de cette région de frontière (d'abord entre Dauphiné et Savoie, ensuite entre France et royaume de Sardaigne) mérite une investigation archéologique, à rapprocher des connaissances dérivant des documents historiques civils et religieux. Si l'on fait abstraction de quelques cas isolés, l'histoire de l'exploitation des ressources naturelles reste à écrire. Les pétroglyphes de la région sont peu connus. Voici, en deux mots, la problématique du peuplement préhistorique et historique du Briançonnais que l'on se propose d'aborder par cette prospection archéologique.

Les activités sur le terrain ont été précédées par des recherches bibliographiques qui ont envisagé non seulement la littérature archéologique, mais aussi les guides et récits de voyage des XVIIIe et XIXe s. et, pour des zones limitées, les manuscrits des archives historiques. Ces recherches ont abouti à la rédaction de nombreuses fiches "bibliotopographiques" conçues particulièrement pour permettre la confrontation entre la donnée "théorique" dérivant de la bibliographie et la donnée réelle observée sur le terrain. Du moment que ces fiches sont classées dans un ordinateur, les données nouvelles et les corrections peuvent s'ajouter rapidement, sans qu'il soit nécessaire de retaper l'entier contenu des fiches. La documentation exploitée ou encore à exploiter est classée elle-même dans l'ordinateur.

La campagne de 1989 a été entièrement consacrée au canton de Briançon, dont font partie les communes de Briançon, Cervières, Montgenèvre, Névache, Puy-Saint-André, Puy-Saint-Pierre, Val-des-Prés et Villard-Saint-Pancrace. Les activités sur le terrain ont eu lieu à plusieurs reprises entre le 17 juin et le 25 novembre.

D'un point de vue théorique, on a prévu d'effectuer les prospections par la combinaison de trois méthodes, c'est-à-dire l'échantillonnage *random*, le repérage d'éléments géotopographiques susceptibles de favoriser le peuplement et la définition de zones d'"inférence archéologique" à partir des sites déjà connus. Au cours de la première campagne on a dû d'ailleurs adopter une stratégie différente. En raison de la possibilité qu'une route à grande circulation, reliant la France à l'Italie, soit tracée dans la vallée de la Clarée en direction de la Vallée Etroite et Bardonnèche, on a décidé de concentrer d'abord les recherches le long du tracé probable de cette route. La plupart des prospections se sont donc déroulées dans les communes de Névache et Val-des-Prés et seulement épisodiquement dans les autres. On a ainsi renoncé à effectuer des échantillonnages *random* et, en raison du manque presque total de sites archéologiques précédemment signalés dans les territoires en question, on a dû renoncer à définir des zones d'inférence archéologique. On a ainsi concentré les efforts dans l'identification de traits géotopographiques qui ont pu catalyser le peuplement : terrasses, replats et cônes de déjection stabilisés, cavités, passages obligés, disponibilité d'eau, présence de ressources naturelles, bâtiments religieux et enceintes des cimetières.

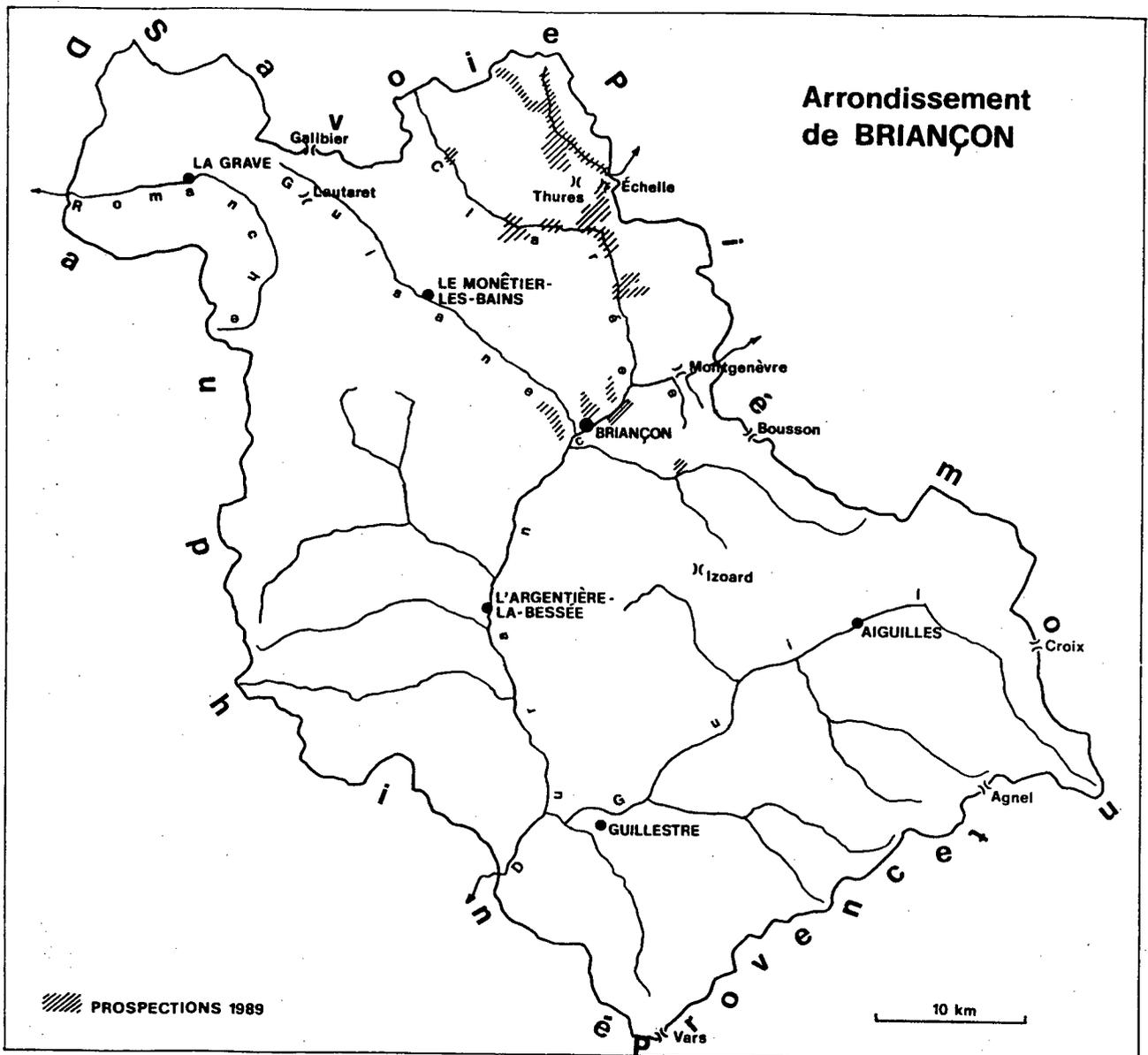


fig. 13 05 - Arrondissement de Briançon. Prospection-inventaire.

La prospection de 1989 (fig. 13) a permis la réalisation de 29 fiches de sites pour l'inventaire, dont 23 pour Nevache, 3 pour Val-des-Prés et 1 pour Briançon, Cervières et Montgenèvre.

- *Vallée Etroite*

Les données recueillies portent sur la vie religieuse et les ressources naturelles. A côté de la fréquentation des pâturages, on signale l'exploitation d'un petit gisement de minerai de fer à l'origine sédimentaire, dont l'épaisseur atteint 1 m au maximum, compris entre les schistes arenacés du Carbonifère qui constituent la base de la stratigraphie géologique locale ; l'exploitation, dont on ignore la date de début, était déjà en train au milieu du XIXe s. (*Catasto Rabbini*). A remarquer aussi l'identification d'un petit gisement de silex gris, le seul connu dans l'entier bassin de la Doire Ripaire.

- *Col de l'Echelle*

Il faut observer d'abord que, bien qu'il soit actuellement peu connu, ce passage transalpin est le moins élevé de toutes les Alpes franco-piémontaises (1 779 m). Les données recueillies portent principalement sur la paléoécologie et les pétroglyphes. Des échantillons pour les analyses sédimentologiques et polliniques ont été prélevés du site *Echelle 1* : les résultats des analyses devraient devenir disponibles après l'hiver. Une roche gravée, comprenant une inscription et une date 1900, devrait permettre une mensuration de la vitesse de détérioration des pétroglyphes en sillon creusés dans les métaconglomérats du Trias inférieur : cette mesure pourra constituer un élément de datation des pétroglyphes dépourvus d'inscriptions retrouvés dans des conditions écologiques comparables à celles du Col de l'Echelle.

- *Vallée de la Clarée*

Les données recueillies concernent les pétroglyphes, le paysage agraire et la fréquentation des cavités. Les gravures symboliques ou figurées et les inscriptions rupestres sont très répandues, avec une prédominante inspiration militaire et, secondement, religieuse et funéraire. Les roches calcaires qui portent les pétroglyphes sont peu résistantes à l'altération, ce qui comporte probablement l'impossibilité d'y retrouver des sujets préhistoriques ; les dates enregistrées sont comprises entre 1609 et 1986, avec la prédominance de la période 1880-1935. L'élément qui marque en premier lieu la vallée est certainement le paysage agraire : les anciens champs et prés, traversés par les vieux chemins qui reliaient les habitats, jouissaient de la faible inclinaison des grands cônes de déjection ; ces terrains bien ensoleillés, soigneusement épierrés et légèrement étagés, constituent un paysage historique que l'on devrait conserver : il va sans dire que l'éventuelle implantation d'une route à grande circulation comporterait la destruction d'un important patrimoine écologico-humain. Du moment que les cavités sont particulièrement propices à la capture et à la conservation des traces des épisodes de vie humaine et animale qui y ont lieu, on a prêté une grande attention aux grottes, cavernes et abris. On a ainsi exploré 13 cavités séparées et un imposant complexe de plusieurs cavités. Sept sites se sont révélés impropres à la fréquentation humaine, tout en gardant leur intérêt spéléogénétique. Les autres présentent au contraire des sédiments horizontaux, parfois très épais. L'un de ces sites, qui mériterait d'être protégé du point de vue naturaliste indépendamment de son éventuel intérêt archéologique, est sujet à une rapide érosion régressive par le petit torrent qui coule à côté. Les parois des cavités explorées ne présentent pas des graffiti ou des peintures, à l'exception d'un seul cas.

Dans la perspective de l'histoire des ressources naturelles, on a posé le problème de l'identification des carrières d'où proviennent les pierres des bâtiments historiques de Briançon et de la vallée de la Clarée. Une première identification, d'ailleurs à vérifier, concerne une carrière dans le territoire de la Vachette (Val-des-Prés).

Le seul site où l'on a effectué de consistantes collections de matériaux archéologiques en surface est situé près de Cervières. Il s'agit de plusieurs pièces de céramique et de verre et d'un silex. La céramique est pour la plupart vernissée, des XVIIIe et XIXe s., mais il faut signaler aussi de la

vernissée des XVIe et XVIIe s., de la faïence des XVe, XVIe et XVIIe s., des tessons assez dépurés dont l'époque reste à déterminer, un tesson romain ou médiéval et un tesson probablement de l'Age du Bronze final. Deux pièces de verre montrent des minuscules boules d'air à l'intérieur de la pâte et des traces de dévitrification. Le silex est probablement un fragment d'une pierre à feu ou à fusil.

Le tableau qui commence à apparaître est évidemment très fragmentaire, mais représente de toute façon un premier ensemble d'éléments, sur lequel on a commencé à réfléchir en vue des prochaines campagnes de prospection.

La campagne 1990 sera consacrée aux cantons du Monétier-les-Bains et de la Grave et à la poursuite des travaux dans le canton de Briançon, où de larges territoires restent à prospecter.

VALLEE DU BUECH

Surveillance et prospections

Mlle Isabelle GANET, M. Jean-Jacques PASNOT

Dans le cadre du projet d'aménagement hydro-électrique de la vallée du Buëch, des surveillances archéologiques ont été effectuées en juillet et août 1989 sur les différents chantiers mis en œuvre par E.D.F. L'avancement des travaux sur de nombreux secteurs nous a permis d'enrichir l'inventaire archéologique réalisé en 1984 sur les communes concernées. Ce dernier avait été obtenu grâce aux campagnes de prospections systématiques, puis complété par des fouilles de sauvetages (programmés et urgents) en 1984-86.

○ Résultats

• Commune de Montrond

En 1984, une nécropole protohistorique était signalée au lieu-dit "Le Raoux" comportant quatre tertres facilement discernables. L'un d'entre eux avait été fouillé auparavant. Une étude plus précise sur le terrain, afin de mieux localiser ces tumulus, a permis de recenser cinq nouveaux tertres à proximité des autres. Leur hauteur varie de 0,50 à 1,50 m environ, leur forme est ronde ou ovale avec présence de cercles de pierres sur la partie sommitale. Pour certains d'entre eux, il semble y avoir une certaine organisation architecturale de la masse. Cette nécropole, située sur une terrasse alluvionnaire, doit être préservée et fouillée puisqu'elle présente plusieurs analogies avec la nécropole de Chabestan, située plus en amont.

• Commune de Saint-Genis

A proximité du camping (situé en bordure de route) et à la limite du Buëch, plusieurs *tegulae* ont été mises au jour lors de travaux.

• Commune du Bersac

Une nouvelle nécropole (Bronze/Fer ?) vient d'être localisée. Elle est composée d'une dizaine de tumulus plus ou moins importants. De forme ronde, leur hauteur varie de 1 m à plus de 2 m. Ils sont constitués de pierres avec des couronnes concentriques externes et internes (sur le sommet).

- *Commune de Ventavon*

Au lieu-dit Saint-Martin, à la cote 648 m, une petite chapelle (rurale) a été entièrement rasée lors du remembrement de cette commune. Les quelques renseignements obtenus auprès du propriétaire du terrain font état d'une construction en pierre de taille avec un corps principal (nef) qui se finissait en demi-cercle vers l'est (abside) ; une petite porte était située dans le mur latéral sud avec deux grandes pierres superposées (seuil ?) dont l'une portait des trous d'ancrage. Au nord-ouest, un autre petit bâtiment en forme de "L" jouxtait cette première construction. De nombreuses sépultures ont été détruites par le bulldozer à la périphérie de l'édifice. La végétation recouvrait cette chapelle dont l'élévation, avant sa destruction, était supérieure à 2 m.

Un pierrier (tumulus ?), au milieu d'un champ, se trouve à peu de distance de cette petite butte.

○ Conclusion

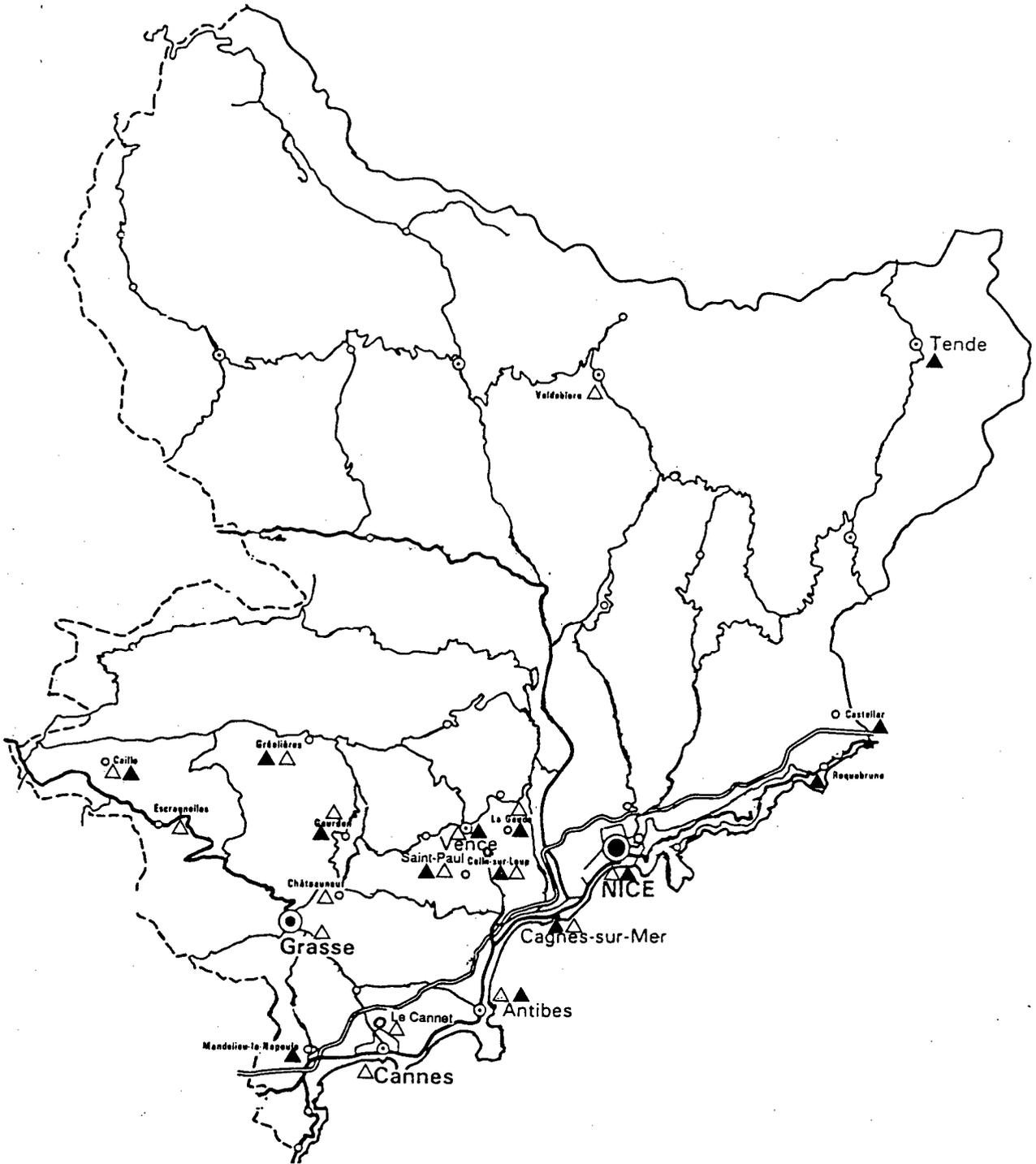
Dès à présent, il faut retenir que la grande majorité des vestiges (pour ne pas dire la totalité) sont localisés sur la rive gauche du Buëch ; que les grandes nécropoles protohistoriques sont situées sur les terrasses alluvionnaires (Chabestan, Guire, Le Raoux pour la vallée du Buëch ; Saint-Roch... pour la vallée de la Durance) et que l'ensemble des vestiges trouvés d'une part confirme l'importance de la vallée du Buëch (comme celle de la Durance), et d'autre part montre que ces deux grandes vallées étaient en contact grâce aux petites vallées transversales.

Les nombreux renseignements obtenus et les découvertes liées aux prospections (cartographie en cours) permettront de mieux appréhender l'occupation du sol sur l'ensemble de la vallée du Buëch.

ALPES-MARITIMES

**AUTORISATIONS DE FOUILLES DELIVREES EN 1989
DANS LE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES**

	COMMUNE	NOM DU SITE	OPERATION		TITULAIRE
1	ANTIBES	COLLEGE FERSEN ZAC BAS LAUVERT ZAC BAS LAUVERT	SU S SP	AH AP AP	VIOLINO Jean-Pierre VIOLINO Jean-Pierre PASNOT Jean-Jacques
2	CAGNES	COMMUNE	P	APAH	WILLIGENS Marie-Pierre
3	CAILLE	COMMUNE	P	APAH	FULCONIS Stéphane
4	CANNES	PALAIS DE LA CROISSETTE	SU	AH	LAGRUE Jean-Philippe
5	CANNET (LE)	EGLISE SAINTE-CATHERINE	SU	AH	SAVORNIN Marie
6	CASTELLAR	ABRI PENDIMOUN	FPP	AP	BINDER Didier
7	CHATEAUNEUF-DE-GRASSE	NOTRE-DAME-DU-BRUSC	S	AH	FIXOT Michel
8	COLLE/LOUP (LA)	COMMUNE	P	APAH	WILLIGENS Marie-Pierre
9	ESCRAGNOLLES	CHAPELLE SAINT-PONS	S	AH	VINDRY Georges
10	GAUDE (LA)	COMMUNE	P	APAH	WILLIGENS Marie-Pierre
11	GOURDON	COMMUNE	P	APAH	FULCONIS Stéphane
12	GRASSE	PAOUTE PAOUTE PLAN DE GRASSE	S SU SU	AH AH AH	LAGRUE Jean-Philippe LAGRUE Jean-Philippe LAGRUE Jean-Philippe
13	GREOLIERES	COMMUNE	P	APAH	FULCONIS Stéphane
14	MANDELIEU	BARRAL	SU	AP	DEFLEUR Alban
15	NICE	AVENUE DES ARENES CIMIEZ, PARC DES ARENES HOSPICE PROVIDENCE LAZARET PALAIS DE BILBAO RUE DE FRANCE	S SU S FPP S	AH AH AH AP AH	VIOLINO Jean-Pierre MOUCHOT Danièle BRIEN Françoise DE LUMLEY Henry UNGAR Catherine
16	ROQUEBRUNE	VALLONNET	SU	AP	PASNOT Jean-Jacques
17	SAINT-PAUL-DE-VENTE	COMMUNE	FP P	AP APAH	ECHASSOUX Annie WILLIGENS Marie-Pierre
18	TENDE	FONTANALBE FONTANALBE VALLEE DES MERVEILLES	R R RP	AP AP AP	PELLEGRINI Henri DUFRENNE Roland DE LUMLEY Henry
19	VALDEBLORE	EGLISE PAROISSIALE	FP	AP	TRUBERT Georges
20	VENTE	COMMUNE	P	APAH	WILLIGENS Marie-Pierre



ANTIBES, Collège Fersen Habitation d'époque romaine

Sauvetage urgent
M. Jean-Pierre VIOLINO

Le collège Fersen se situe dans la ville basse, au centre de la ville moderne, sur un site réputé pour avoir été l'emplacement de l'amphithéâtre du municiple romain d'*Antipolis*. Le chantier (environ 1 000 m²) à l'angle des rues de l'Hôpital et de Fersen, formait un quadrilatère de 50 m sur 20 m (cotes N.G.F. entre 5,20 et 5 m ; coordonnées Lambert III, zone sud, x : 986.400 et y : 153.500).

◆ L'excavation

Une excavation totale du chantier à -1,40 m (cote N.G.F. atteinte 3,60 m) a mis au jour une série de murs de fondation des immeubles détruits, de caves, de citernes liées aux bâtiments, et des murs de clôture. Le long de la rue de l'Hôpital divers murs de clôture et de bâtiments se superposaient et avaient bouleversé le terrain. A l'angle nord-ouest du terrain, une citerne d'époque moderne à deux regards d'accès a été identifiée (longue de 6 m et large de 2,22 m). De nombreux aménagements et réfections ont été observés ; un petit couloir (large de 0,60 m et long de 3,50 m), voûté, débouchait dans la citerne.

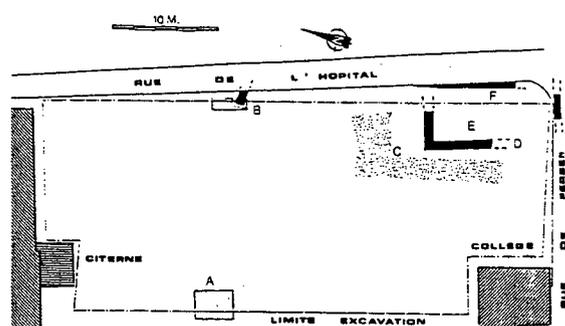
Les terres excavées étaient des remblais remaniés avec du matériel exclusivement d'époque contemporaine mais peu abondant (briques, tuiles, tuyaux de plomb, céramiques vernissées culinaires dites de Vallauris ou de Biot). Sous ces remblais (cote 3,60/3,40 m) apparaissait sur l'ensemble du site une couche de terre argileuse brun-rouge stérile avec inclusion de petits galets.

◆ Les sondages

Dans la partie nord du chantier les différents sondages n'apportent que peu de renseignements sur l'occupation du site (fig. 14). La faible quantité de céramique (campanienne A tardive, sigillée sud-gauloise et claire, commune), l'absence de structure ou d'autre élément anthropique significatif, les séquences stratigraphiques quasi identiques, font songer à des remblais d'égalisation et de stabilisation.

Le paléosol se présente sous la forme de dunes argilo-sableuses (cote variant de 2 m à 1,25 m), à très denses gravillons et à double pente est/ouest et nord/sud.

Une fosse emplie de pierres avec traces de mortier et blocs taillés était bien définie (fonds de céramiques vernissées catalanes et pisanes, XVe s.). Elle précédait une fine couche (0,35 m) à forte concentration de nodules de chaux et d'enduits peints (sigillée



- A - fosse.
- B - mur antique et pierres de seuil.
- C - remblais (amphores, dolia, tuiles, céramique commune).
- D - fondation de murs antiques.
- E - niveau de plaques de marbre.
- F - niveau d'enduits peints.
- G - Grand mur en appareillage régulier.

fig. 14 06 - ANTIBES, Collège Fersen. Plan d'ensemble.

sud-gauloise lisse, décorée et marbrée, sigillée claire A, pyxides, nombreux verres). Enfin, avant d'atteindre le paléosol, une couche de terre argileuse recélait amphores, *dolia* et céramique commune.

Tous ces sondages ont révélé la présence de vestiges antiques très bouleversés. Les niveaux antiques se trouvent directement sous les couches de remblais d'époque moderne.

◆ *Les structures*

Sous le mur de clôture de la rue de l'Hôpital, un premier mur en appareillage régulier, monté droit et bien jointoyé (large de 0,50 m), avait été arasé par les murs supérieurs. Il s'appuyait sur un retour de fondation qui faisait saillie. A son niveau, deux blocs monolithes (pierres de seuil) étaient pris dans les murs de soutènement modernes de la rue (remploi) et leur servaient de base. Ce mur — qui se continuait sous la rue et dont nous n'avions qu'une faible longueur — et les deux blocs sont difficilement interprétables.

Une coupe sous les remblais de la rue de l'Hôpital, à l'angle de la rue de Fersen, a permis d'identifier quelques reliquats de couches stratigraphiques encore en place, couches qui se poursuivaient sous la ruelle (enduits peints en très grand nombre, bouleversés, couleurs bleu, rouge, vert, jaune, plinthe).

Dans la même zone, des murs dont il ne restait que les fondations formaient une pièce qui a livré des informations restreintes (plaques de marbre, moulures, peu de céramique commune). L'aspect du sol ne permet pas de l'identifier comme une pièce d'habitation. Dans toute cette partie du site, les remaniements successifs n'ont pas permis une interprétation et une restitution fiables des aménagements découverts. La destruction de ces niveaux (couche d'incendie) se place au Bas-Empire sans qu'on puisse affiner une datation.

◆ *Chronologie de l'occupation du site*

Aucun élément archéologique n'atteste une occupation du site aux périodes protohistorique et massaliète. Les données céramologiques dénotent une présence quantitativement faible de campanienne A tardive toujours associée à des productions jamais antérieures au changement d'ère.

La période romaine est représentée par des remblais qui contiennent un abondant matériel céramique et de verre, des murs. L'absence de céramique paléochrétienne forme un hiatus chronologique du Bas-Empire au XVe s. (céramique catalane et pisane).

Pour l'époque moderne, ce quartier d'Antibes apparaît comme un faubourg *extra-muros* au XVe s. ; les espaces vides visibles sur les plans des XVIe, XVIIe et XVIIIe s. sont attestés par des remblais de terres végétales avec inclusion de quelques tessons épars.

◆ *Conclusion*

Les sondages puis la surveillance des travaux de construction du nouveau collège de Fersen, n'ont pas répondu à notre attente. L'absence de toute trace d'un amphithéâtre que les historiens locaux et les hypothèses situaient impérativement dans ce quartier, permet de reposer le problème de sa localisation et de l'interprétation des relevés modernes (confusion entre le théâtre et l'amphithéâtre).

La présence de murs antiques, de pierres de seuil monolithes, la richesse relative du matériel (monnaies, enduits peints, fragments de sol, verre, pyxides, amphores...) laissent supposer la présence d'un ou plusieurs bâtiments d'époque romaine.

L'étude de ce quartier *intra-muros* à l'époque moderne a permis également de préciser l'image évolutive de l'histoire du tissu urbain. Les murs antiques que nous avons pu relever semblent s'introduire dans le réseau orthogonal des rues (habitations du IIe-IIe s.).

ANTIBES, Le Bas-Lauvert

Etude d'impact

M. Hugues BONNETAIN, M. Jean-Jacques PASNOT, M. Jean-Pierre VIOLINO *

Une étude d'impact a été effectuée en deux phases, sur la commune d'Antibes, à la suite d'un vaste projet d'urbanisme (Z.A.C.). La première s'est déroulée au mois de mars et la deuxième au mois de septembre 1989.

La Z.A.C. du Bas-Lauvert est située entre Golfe-Juan (commune de Vallauris) et Juan-les-Pins (commune d'Antibes). D'une superficie de 28 ha, elle est limitée au nord par la R.N. 7, au sud par la voie ferrée qui borde la plage, à l'est et à l'ouest par des immeubles ou des maisons individuelles (fig. 15). Le terrain présente une faible pente du nord vers le sud avec la présence d'une petite butte dans la partie nord-est (ruissellement aisé des eaux). La partie basse du site (partie sud) offre une faible déclivité. Cet environnement facilite la stagnation des eaux dans la partie sud (pluies, ruissellement...) et donne naissance à des marécages. Ce phénomène est amplifié depuis la construction du chemin de fer sur un talus, jouant ainsi le rôle de barrage (une seule buse pour l'évacuation des eaux).

○ Résultats

Une première prospection a eu lieu sur l'ensemble du terrain, puis de grandes tranchées

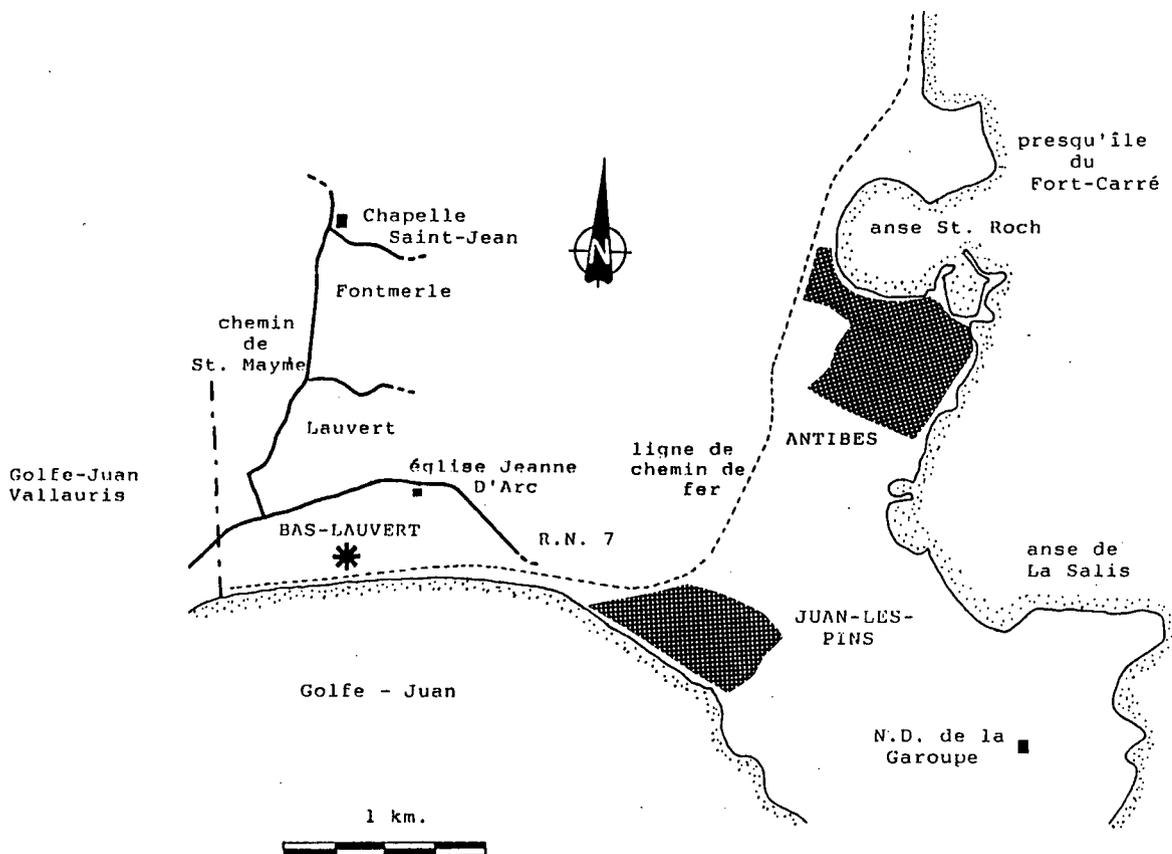


fig. 15 06 - ANTIBES, ZAC du Bas-Lauvert . Plan de situation.

ont été réalisées, à l'aide d'une pelle mécanique. Dans le secteur ouest, les terrassements et les remblaiements entrepris avant notre intervention ne nous ont pas permis de faire des sondages de reconnaissance. Dans le secteur nord, excavé par endroits, une petite construction a été mise au jour. De forme quadrangulaire, elle était construite en appareil irrégulier lié à la chaux. Plusieurs puits (d'époque moderne) ont été recensés dans cette zone. Les vestiges les plus significatifs sont surtout concentrés dans les secteurs est et sud.

- Le secteur est (secteur de la chapelle Jeanne d'Arc) comportait une stratigraphie relativement simple et homogène. Une couche d'humus, de 0,10 à 0,20 m d'épaisseur, recouvrait une couche de terre végétale brune ; cette dernière, importante, contenait par endroits des passages sablonneux. A peu de distance de la chapelle, un fragment de vase néolithique a été recueilli ; muni d'une anse en boudin, il renfermait un dépôt charbonneux incluant des esquilles d'os brûlés. Cette céramique se trouvait isolée dans le niveau géologique encaissant. Par ailleurs, un drain constitué de pierres et de galets (d'axe sud-est/nord-ouest), des éclats de céramiques atypiques, des fragments de *tegulae* et quelques tessons d'époque romaine ont été mis au jour.

- Trois murs construits en moellons liés à la chaux ont été repérés dans le secteur sud. Seules deux ou trois assises étaient intactes. L'ensemble reposait directement sur une couche d'argile. D'axe nord/sud, il existait un décalage d'orientation entre eux. Un quatrième mur se terminait en demi-cercle. Aucune organisation véritable n'a pu être décelée à ce jour, et il serait hasardeux d'avancer une quelconque hypothèse sur cet ensemble — dont le dégagement était partiel.

Les tranchées effectuées dans ce secteur ont délimité un carré de 150 m de côté, dont les séquences stratigraphiques sont toutes équivalentes (voir coupe et plan, fig. 16) :

- 1- dépotoir des dernières décennies (0,30 à 1,15 m d'épaisseur) ;
- 2- limon argileux (0,40 à 0,70 m d'épaisseur) ;
- 3- niveau régulier d'argile avec inclusions de nombreux cardium et traces de posidonies, présence de fragments de tuiles (*tegulae* et *imbrices*), de petits vases et d'amphores, dont deux pratiquement entières (une de tradition punique et une Dressel 20) ;
- 4- niveau de galets ;
- 5- niveau de terre argileuse gris-bleu (0,20 à 0,30 m d'épaisseur) ;
- 6- niveau de tourbe.

L'édification d'une épaisse couche de tourbe (environ 1 m) correspond à des conditions de milieu stables, probablement d'une roselière (eau douce). L'étude palynologique, entreprise par Mme Bui-Thi-Mai, a permis de restituer les modifications du paysage côtier de l'époque.

Le niveau à cardium correspond à des conditions bien différentes de lagunes salées. Il est difficile de préciser si ce changement de milieu est dû à une légère progression du niveau marin, ou s'il est d'origine anthropique comme le suggère la présence d'un remblai au sommet de la tourbe. Ce dernier est composé de cailloux subanguleux de calcaire du Trias, bien calibrés et probablement choisis, jetés intentionnellement sur la tourbe. On ne peut en effet confondre ce remblai avec un cordon littoral de galets, qui est constitué par des galets bien arrondis, de nature pétrographique variée et accompagnés obligatoirement de sables marins.

Cet aménagement de galets mélangés à une terre grise légèrement sableuse paraît anthropique et d'épaisseur assez constante (environ 0,30 m). Cette unité stratigraphique est très localisée dans cette partie du site. Les galets sont mélangés à des pierres dont certaines paraissent avoir été débitées à la masse. Quelques éclats de céramiques à pâte orangée, de rares fragments de *tegulae* sont inclus dans ce niveau.

Une série de pieux en bois est plantée verticalement dans la couche de tourbe, la partie supérieure apparaissant au niveau de la couche de limon argileux. Taillés en pointe, ces pieux ont été calés par par de petits morceaux de bois ; ils sont espacés de 1,30 à 1,60 m et forment un alignement est/ouest à environ 1 m de la limite sud du lit de galets (étude C14 en cours).

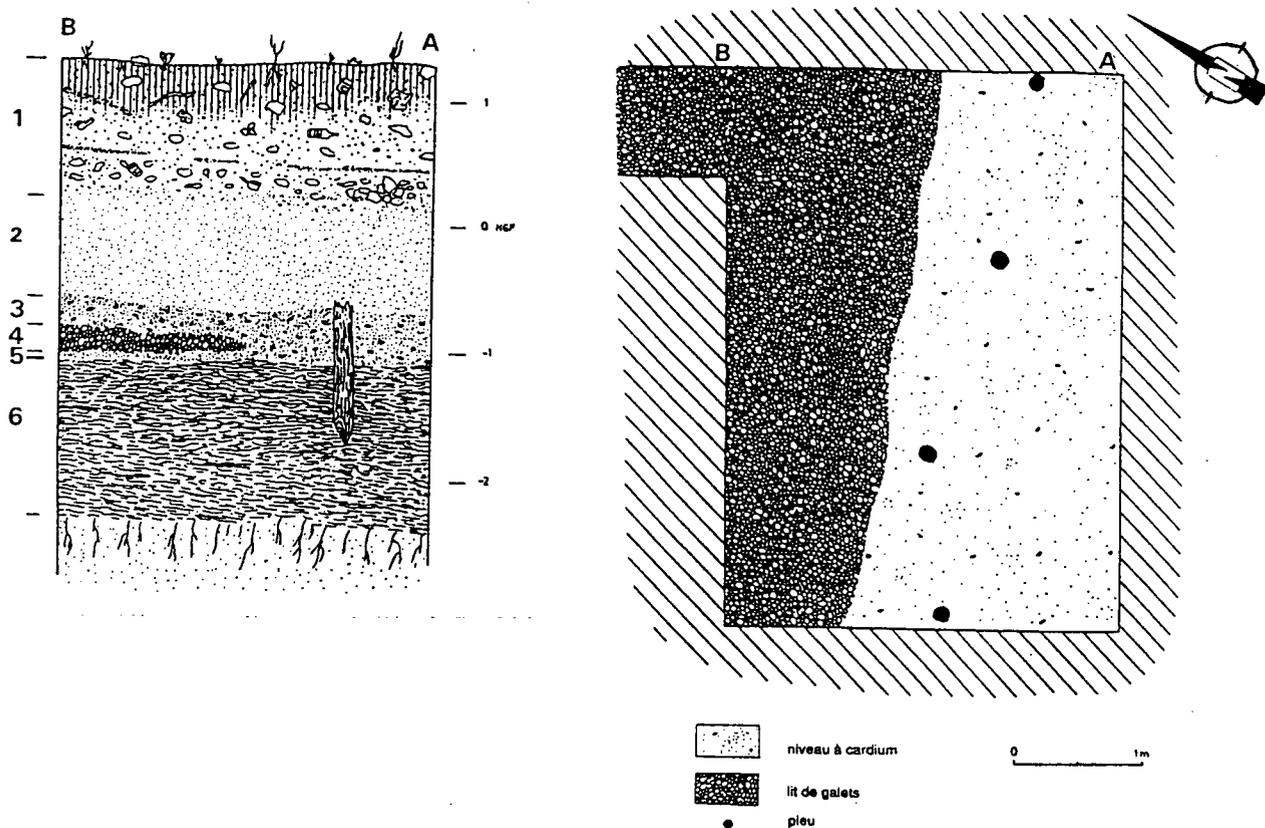


fig. 16 06 - ANTIBES, ZAC du Bas-Lauvert. Coupe et plan du secteur sud (niveau à cardium et pieux).

○ Conclusion

Le quartier du Bas-Lauvert a été depuis fort longtemps une zone de marécages et de lagunes peu propice à l'implantation humaine. Cependant l'aménagement (portuaire ?) — lits de galets et alignement de pieux — pourrait être mis en rapport avec les activités littorales de la région à l'époque antique, connues par ailleurs par les textes (Pline, Strabon, Martial) et l'épigraphie (inscriptions sur amphores à *garum*).

Les artefacts antérieurs au XIXe s. sont donc rares et les gisements très pauvres. Les aménagements destinés à un milieu humide sont nombreux (drains, puits, fossés...) tandis qu'aucune trace d'habitat structuré n'a pu être mise en évidence.

Toute cette zone qui doit dans les prochaines années être entièrement restructurée (élargissement des voies, déviation de la R.N. 7, urbanisation accrue) possède un contexte géographico-historique qui laisse présager un potentiel archéologique non négligeable. La possibilité d'une plage de débarquement en liaison non seulement avec les *oppida* de l'arrière-pays mais aussi avec des établissements côtiers, pourrait venir compléter la description de ce secteur à l'époque antique.

* avec la collaboration de Mme Bui-Thi-Mai et M. Dubar (C.R.A./C.N.R.S. de Valbonne-Sophia Antipolis) pour l'étude des prélèvements.

CAILLE, Baume des Echelles Grotte - Protohistoire, XVIe s.

Prospection

M. Stéphane FULCONIS

Cette grotte, d'accès difficile, s'ouvre à 30 m du sol dans les falaises limitant au nord la plaine de Caille. Elle se trouve au-dessus d'un grand abri très vidangé utilisé au Bronze final. Un mur maçonné à la chaux, épais de 1 m et conservé sur une hauteur externe de 2 m, barre le porche. Une porte de 1 m de large est ménagée dans ce mur, au-dessus de l'à-pic. Quatre encastresments de poutres au moins sont visibles dans la falaise sous le porche. Quelques tessons ont été ramassés en 1989 dans cette grotte large de 11 m et profonde de 12 m. Deux tessons lissés indiquent une occupation pré ou protohistorique. Le reste de la céramique est attribuable au XVIe s. Une rondelle en plomb ainsi que deux morceaux de bois taillés (fig. 17) sont aussi à rapporter à cette occupation.

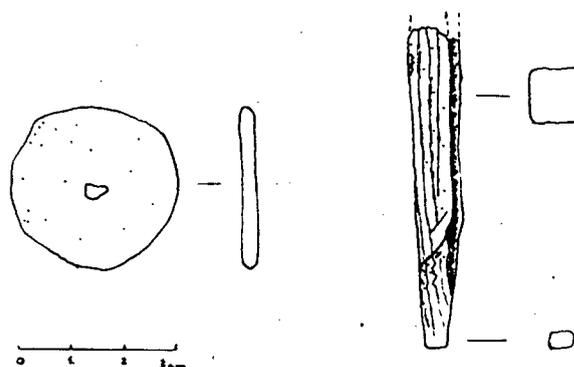


fig. 17 06 - CAILLE, Baume des Echelles. Rondelle en plomb et cheville en bois du XVIe s.

CANNES, La Croisette

Expertise préalable

M. Jean-Philippe LAGRUE

La destruction du Palais des Festivals sur la Croisette, à Cannes, a permis la réalisation d'une expertise préalable dans le but de retrouver les vestiges antiques signalés sur certains documents.

Dans ce qui était alors un chantier de démolition, une dizaine de tranchées ont été ouvertes aux quatre coins de l'ex-Palais, de plusieurs mètres de développement, plongeant jusqu'à - 5 m, pour atteindre le niveau marin établi depuis le Néolithique sur cette frange de la côte méditerranéenne.

L'examen des parois des tranchées et l'inspection des déblais n'auront pas abouti à la découverte de quelque fait archéologique que ce soit, hormis celle d'une douille d'obus datant de la première ou de la deuxième guerre mondiale.

CASTELLAR, Abri Pendimoun

Sépulture du Néolithique ancien

Fouille programmée pluriannuelle
M. Didier BINDER, M. Henri DUDAY

La campagne de 1988 avait permis de localiser deux sépultures dans les horizons correspondant au Néolithique ancien à céramique imprimée de l'abri Pendimoun (Binder 1988).

○ L'une d'entre elles (*Sépulture 1*) avait été partiellement atteinte dans les derniers jours de la campagne de fouilles de 1988 dans les carrés N.16 et M.16. Elle a été dégagée et démontée au cours de la campagne de 1989 par C. Alexandre, D. Binder, H. Duday et P. Soler.

Il s'agit du corps d'une femme adulte dont la stature était comprise entre 160 et 165 cm, déposé sur le côté gauche en position fléchie dans une petite fosse ovoïde sans aucun mobilier funéraire, la face tournée vers l'est. En première analyse on peut considérer que cette fosse a été creusée aux dépens des horizons du Néolithique ancien anté-cardial ; le creusement ne paraît pas avoir atteint la strate épipaléolithique. Un horizon du Néolithique ancien cardial de type médio-tyrrhénien (type Basi-Pienza) coiffe la sépulture (Binder 1988, 1989 et sous presse).

Il est tout à fait évident que la fosse a été colmatée immédiatement après le dépôt du cadavre par du sédiment et une importante recharge de blocs de calcaire qui ont été retrouvés dans certains cas en contact direct avec les os. On peut supposer que ce sont les déblais du creusement de la fosse qui ont été utilisés pour son remblaiement. Le dispositif qui surmontait la sépulture s'est assurément affaissé avec la décomposition des parties molles ; il peut être interprété comme un véritable signal de la tombe.

Le crâne présente dans la région lambdatique une vaste perforation avec des traces de cicatrisation et il convient de s'interroger sur l'éventualité d'une trépanation qui constituerait alors un des cas les plus anciens actuellement connus.

○ L'autre sépulture (*Sépulture 2*) avait été identifiée par suite de la chute d'un petit bloc, dans la coupe de la tranchée ouverte par L. Barral (carrés K-L/18) ; la localisation des éléments visibles du squelette (rachis, tarse) pourrait indiquer une position fléchie. Ces restes humains semblent scellés par un niveau bien structuré (couche 25 de la zone M.19-20 appartenant au Cardial) ; compte tenu du fait que l'Épipaléolithique récent vient biseauter plus bas à l'intérieur de l'abri, on peut supposer que ces restes datent du Néolithique ancien à céramique imprimée, cardial ancien ou anté-cardial. La campagne de 1989 a permis d'avancer la fouille des horizons superposés à cette sépulture qui sera étudiée lors de la campagne de 1990.

En 1955-1956, L. Barral avait déjà découvert une sépulture en position fléchie dans les mêmes horizons et à faible distance des témoins que nous venons de décrire (Barral 1958) ; ces restes appartenant à un homme adulte présentaient une pathologie osseuse que M.-A. de Lumley interpréta avec quelques réserves comme une Maladie de Kahler (Dastugue et Lumley 1976 ; Lumley 1962).

Ces trois sépultures fort peu éloignées les unes des autres appartiennent au Néolithique ancien à céramique imprimée et peut-être aux étapes anciennes (horizon à céramique imprimée anté-cardiale ou horizon cardial ancien). Ces premiers résultats et particulièrement l'identification d'un dispositif de signalisation de la *Sépulture 1*, posent la question de l'existence d'une phase d'utilisation spécifique du site à des fins funéraires et de son extension spatiale dans l'abri.

Références bibliographiques

- BARRAL L. (1958) – Contribution à la connaissance des populations néo-énéolithiques de Basse-Provence : l'homme cardial de Castellar, abri Pendimoun (A.-M.). *Bulletin du Musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco*, 5, 1958, pp. 135-164.
- BINDER D. (1988) – Castellar, Abri Pendimoun. *Notes d'Information et de Liaison*, Direction des Antiquités de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 5, 1988, pp. 47-48.
- BINDER D. (1989) – Aspects de la néolithisation dans les aires padane, provençale et ligure. In : AURENCHE O. et CAUVIN J. (éd.) – Néolithisations. Oxford, 1989, pp. 199-225 (BAR-S 516).
- BINDER D. (sous presse) – Données nouvelles sur le Néolithique à céramique imprimée dans l'aire liguro-provençale. In : Actes du Colloque international « Rubané et Cardial : Néolithique ancien en Europe moyenne », Liège 11-13 novembre 1988.
- DASTUGUE J. et LUMLEY M.-A. (de) (1976) – Les maladies des hommes préhistoriques. In : GUILAINE J. (dir.) – La Préhistoire Française, 2. Les civilisations néolithiques et protohistoriques de la France. Paris, C.N.R.S., 1976, pp. 153-164.
- LUMLEY M.-A. (de) (1962) – Les lésions osseuses de l'homme de Castellar (A.-M.). *Bulletin du Musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco*, 9, 1962, pp. 191-205.

CHATEAUNEUF-DE-GRASSE, Notre-Dame du Brusç Nécropole et édifice religieux

Sondage

M. Paul-Albert FEVRIER, M. Michel FIXOT

En août 1989, nous avons pu faire quelques sondages afin de permettre à M. S. Roucole de dresser un plan précis et complet de l'édifice. Ce travail nous avait été demandé comme préalable à une restauration.

Ce plan et les observations faites nous conduisent à présenter la chronologie suivante :

- 1- Nécropole des Ve-VIe s.
- 2- Construction, au-dessus de ces niveaux, d'un édifice à une nef terminée par une abside orientale ; à celle-ci est accolée une petite abside au nord. A l'ouest, baptistère de plan rectangulaire, avec cuve heptagonale dégagée par M. G. Vindry.
- 3- Construction de l'édifice du premier art roman à trois nefs et crypte. L'espace occupé par le baptistère originel est alors renforcé par des murs à arcades, peut-être destinés à porter une voûte.

Nous proposons donc un schéma d'évolution plus simple et légèrement modifié par rapport à celui qui avait été proposé par le fouilleur.

GOURDON, Aven de la Lauve-le Montet

Occupation protohistorique et gallo-romaine

Prospection
M. Stéphane FULCONIS

En 1989 de nouveaux éléments métalliques ont été ramassés dans cet aven. Il s'agit d'une part d'un bracelet de section rectangulaire datable du Ve au IIIe s. av. J.-C. (fig. 18), d'autre part de trois monnaies : un petit bronze attribuable à Marseille et un lot de deux moyens bronzes romains collés par l'oxydation, dont un au nom d'Hadrien. De plus, nous avons pu constater que les ossements humains se trouvent disposés sur la partie la plus plane de l'éboulis, contre la paroi ouest, mêlés en ce point à des charbons de bois. Ce fait indique une organisation sommaire de cette salle, à 60 m de profondeur. Cette zone a malheureusement été très érodée par le ravinement de la période médiévale.

En 1989, un fragment de perle a également été ramassé à 100 m au nord de l'aven. Il s'agit d'un fragment de perle en pâte de verre bleue (fig. 18), datable de l'Age du Bronze et sans doute de production égyptienne. Nous ne savons pas actuellement si cette parure provient d'un site plus important ou s'il s'agit d'une trouvaille isolée.

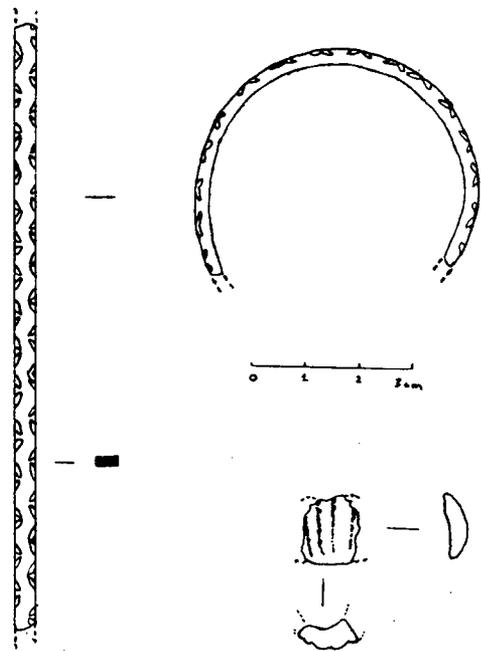


fig. 18] 06 - GOURDON, aven de la Lauve. Bracelet en bronze (Ve-IIIe BC). Le Montet : perle en pâte de verre (Age du Bronze).

GRASSE, La Paoute

Mausolée gallo-romain

Sauvetage urgent
M. Jean-Philippe LAGRUE

Les travaux d'aménagement d'un golf au domaine Saint-Donat, quartier de la Paoute, commune de Grasse, ont entraîné une campagne d'exploration à la pelle mécanique, en février-mars 1989. De nombreuses découvertes alentour justifiaient cette opération : blocs sculptés appartenant à un mausolée gallo-romain (1), contrepoids de presseoir à treuil (type II de Jean-Pierre Brun) associé à la présence de *tegulae* et fragments de commune grise tardive au bord de la RN 89 (2), sesterce d'Alexandre Sévère à l'emplacement du stade.

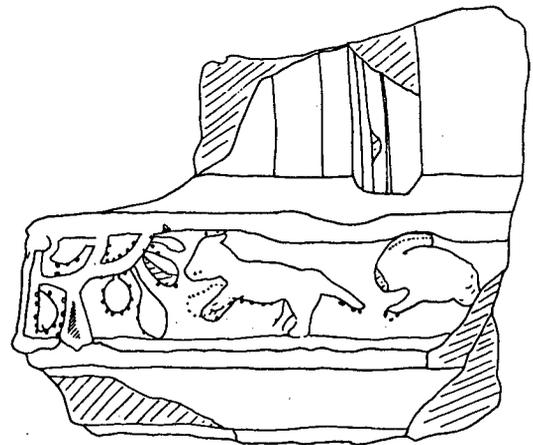
Du domaine, seules trois parcelles (environ 6 ha) ont été retenues dans le cadre de nos repérages car susceptibles de receler des vestiges du mausolée signalé par Fernand Benoit. De nombreuses tranchées de plusieurs dizaines de mètres de long, affectant une profondeur maximale de 1,50 m, ont été réalisées.

L'examen des stratigraphies et l'observation du milieu amènent à rejeter finalement la présence du mausolée dans les secteurs explorés. En effet, ces terres occupant un fond de vallon sont sujettes à un fort colluvionnement de la part des versants ; en outre, le substrat est composé d'argiles versicolores aux propriétés imperméabilisantes. Il en résulte un sol instable, propice aux embourbements (d'où le toponyme "La Paoute", qui signifie boue en provençal), ne se prêtant guère aux constructions de tous genres.

Par ailleurs, trois sites occupant une position relativement élevée au cœur du domaine pourraient avoir servi d'assiette à l'édifice : la butte, d'origine naturelle, qui supporte la chapelle (1856), l'emplacement de la bastide (XVIIe s.), ainsi que les abords de la route nationale qui ont fourni contrepoids de pressoir, tessons de céramique paléochrétienne et fragments de mausolée (peut-être en remploi). Ces trois secteurs ont naturellement échappé à la reconnaissance.

Si l'expertise n'a pas abouti à la découverte du mausolée escompté, mais à celle d'un mur de soutènement rustique (restanque), présumé antique (voir ci-après), elle aura fourni les cadres à l'étude approfondie des blocs signalés dans les années cinquante. Une enquête a été menée auprès des inventeurs et propriétaires des blocs, afin de cerner leur provenance exacte. Tous proviennent de l'appareillage du caniveau qui figure sur le cadastre napoléonien (1809) et n'avaient donc pas été découverts dans leur contexte. Sculptés dans un calcaire gréseux local, on peut distinguer :

- Une imposte supportant un départ d'arcade moulurée (fig. 19). L'imposte (50 x 55 x 102 cm) est ornée sur deux faces d'une frise d'animaux courant (colombe, chien, lièvre, bovidé...) se dirigeant vers un arbre placé à l'angle (poirier, olivier ?). Les figures, d'une facture lourde et sèche, sont traitées au trépan en méplat. La mouluration, rectilinéaire, se compose d'un cavet soutenu par des bandeaux. Les faces de joint comportent deux trous de crampon en π .
- Un angle de couronnement de podium (74 x 73 x 45 cm au lit de pose, 110 x 120 cm au lit d'attente). Le lit d'attente paraît chanfreiné. Il comporte un trou de louve et sur les deux faces de joint deux cavités de crampon en π .
- Un soffite de voûte à décor de rosette et de modillons formant losange (67 x 33 x 30 cm).
- Un bloc à pilastre cannelé (cannelures rudentées) de 76 x 31 x 60 cm. Les faces de joint sont inobservables. Le lit d'attente comporte deux cavités inférieures de pince à crochet ainsi qu'une cavité retaillée. Sur l'autre face de joint, on note un trou de crampon.
- Un fragment de corniche (1,70 x 70 x 40 cm au lit d'attente), évidé et transformé en auge.
- Un demi couvercle de sarcophage à deux acrotères décoré d'une gorge à la base (couverture d'une tombe à incinération ?).



0 10 20 30cm

fig. 19 06 - GRASSE, la Paoute. Imposte de mausolée gallo-romain.

Cette série peut être complétée par deux autres blocs trouvés par Georges Vindry lors de travaux le long de la RN 89 (2), et conservés au musée d'histoire et d'archéologie de Grasse. Il s'agit d'un morceau d'entablement décoré de modillons et d'un bloc retaillé (18 x 22 x 30 cm), orné de feuillages, de même facture que la frise de l'imposte décrite ci-dessus.

Ces fragments réunis ne peuvent déboucher sur un essai de restitution ; d'après la taille de certains blocs il s'agirait d'un édifice de près de 15 m de haut. Sa datation ne peut être pour l'instant clairement établie, malgré les affirmations érudites de Fernand Benoit. Le motif animalier de la frise qui rappelle le décor des lampes à huile tardives, le traitement en méplat sec et l'utilisation du trépan, le faciès non classique du pilastre, ne sont que des indices pouvant faire remonter sa construction aux premiers temps chrétiens.

La présence de cet édifice doit être enfin rapprochée de la découverte au Plan de Grasse d'une inscription funéraire d'un membre de la cité d'Antibes, et de l'invention fortuite et récente d'un autre mausolée sur la route Sainte-Marguerite, au Plan de Grasse également (voir ci-après). Deux autres mausolées sont encore signalés dans les proches environs, à Biot et à Saint-Cézaire. A eux tous ces éléments attestent la mainmise de l'aristocratie romaine sur la campagne grassoise, aux premiers siècles de l'Empire (3).

(1) *Gallia*, XII, 1954, pp. 442-443.

(2) *Gallia*, XXV, 1967, p. 429

(3) Paul-Albert Février, "Villes et campagnes des Gaules sous l'Empire", *Ktema*, 6, 1981, pp. 359-372.

GRASSE, La Paoute

Restanque présumée antique

Sauvetage urgent

M. Jean-Philippe LAGRUE, M. Damien POUPLAIN

Dans la partie la plus orientale de la parcelle 190 du domaine Saint-Donat, à proximité du caniveau de drainage, une restanque présumée antique a été découverte.

Il s'agit d'un mur, visible seulement au niveau de l'arase, enfoui à 0,70 m de profondeur, reconnu sur 42,70 m de long, sans que toutefois son extrémité sud n'ait été atteinte, car située sur une partie non concernée par l'aménagement du golf. Son orientation est quasi parallèle à celle du caniveau, soit nord/sud. Le mur connaît une interruption d'environ 5 m, vraisemblablement accidentelle et due à une destruction.

La technique de construction employée est en elle-même caractéristique d'un ouvrage de soutènement (fig. 20) : mur à un seul parement, composé de gros blocs disposés en façade et en boutisse, tandis que le blocage est constitué de petits blocs. Le tout atteint 0,70 m d'épaisseur. Le caractère isolé de cette construction, sans autre structure complémentaire et son imbrication dans l'évolution du paysage la désignent clairement comme étant une restanque.

De nombreux fragments de *tegula*, de *dolium* et de commune indigène tournée à petit dégraissant blanc entrent dans sa composition ; en remploi ou d'origine, ils fournissent seulement *terminus a quo* : cette restanque est donc au moins antique. Elle ne peut être postérieure à l'époque moderne car elle est en partie recoupée par un drain et recouverte par un limon graveleux qui tous deux contiennent un matériel moderne. La lecture de la stratigraphie (fig. 21) permet de situer la

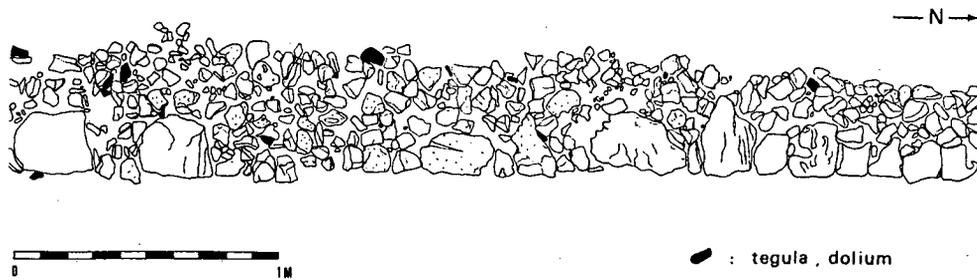


fig. 20 06 - GRASSE, la Paoute. Relevé en plan du parement de la restanque présumée antique.

restanque dans son environnement et de saisir la dynamique érosive des sols qui ont conduit à son aménagement.

La restanque était située au bord d'un petit thalweg occupé par un petit cours d'eau, qui lui était parallèle (cf. le caniveau actuel). La découverte d'un empierrement de 5 m de long, de direction nord-sud, occupant le fond de la dépression, semble pouvoir être interprété comme un îlot permettant le franchissement du torrent à gué. Les propriétés imperméabilisantes du substrat ont alors provoqué peu à peu l'embourbement du torrent et son colmatage. En même temps, ces dépôts alluviaux entraient en contact avec les dépôts colluviaux de direction ouest-est provenant des versants. Ce niveau est marqué dans la stratigraphie par un lit de gravillons, formations de pente caractéristiques. L'aménagement de la restanque répond alors à la double volonté de jouer le rôle de barrage contre l'écoulement, qu'elle canalise de façon artificielle, et de lutter contre l'érosion des sols cultivés. En service, la restanque filtre les eaux, ce qui produit la couche de carbonate de calcium à sa base.

La destruction de cet aménagement, pour une raison indéterminée, et la récupération des blocs de parement, auront finalement conduit à l'accélération de la dynamique érosive des sols. On assiste alors à la mise en place d'un remblai colluvial (couche 4). Par la suite, l'imperméabilité du substrat et l'embourbement du fond de vallon au lieu et place du thalweg auront rendu nécessaires l'aménagement de multiples drains et le creusement, dès avant le début du XIXe s., du caniveau encore en service aujourd'hui.

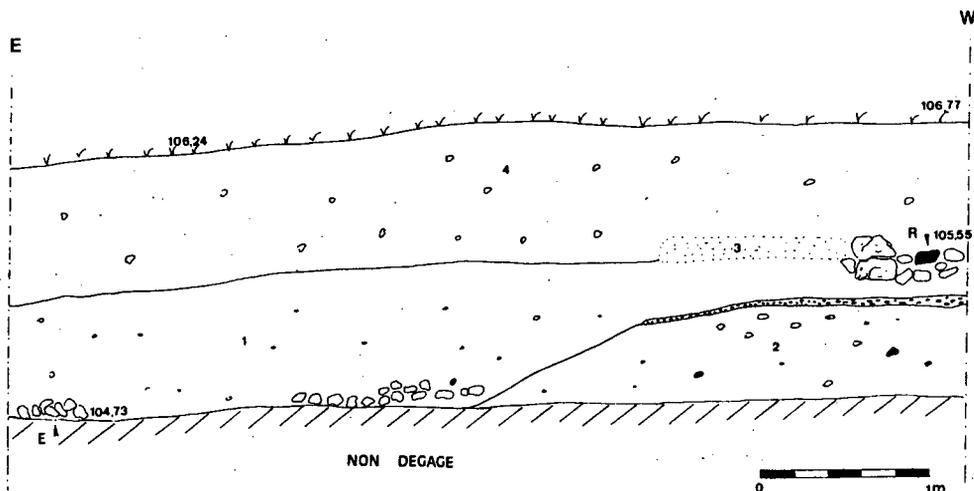


fig. 21 06 - GRASSE, la Paoute. Coupe de la restanque et stratigraphie du contexte.

GRASSE, Plan de Grasse, route de Sainte-Marguerite Mausolée gallo-romain

Sauvetage urgent

M. Jean-Philippe LAGRUE

En mars dernier, des travaux de viabilisation sur toute la longueur de la route de Sainte-Marguerite (300 m) au Plan de Grasse ont mis au jour, dans un tronçon bien précis de la tranchée, six blocs architecturaux provenant d'un grand édifice gallo-romain. Devant l'importance de la découverte, sur l'intervention de M. Georges Vindry auprès de la municipalité, la partie de tranchée (16 x 1 m) était pour un temps épargnée et réservée à une fouille d'urgence.

Le sauvetage urgent a permis d'établir que les blocs ne se trouvaient pas *in situ* mais qu'ils servaient, en remploi, à la couverture ou au remplissage d'un remblai (drain ou chaussée ?). Deux de ces blocs (respectivement 82 x 45 x 30 cm et 105 x 60 x 15 cm) présentent une face principale moulurée. On décompte également deux dalles (79 x 88 x 22 cm et 60 x 52 x 26 cm) ainsi que deux blocs parallélépipédiques en grand appareil (105 x 60 x 50 cm et 144 x 60 x 60 cm).

Cette série doit être complétée par la connaissance d'autres blocs, exhumés précédemment au cours de travaux agricoles dans la parcelle contiguë ; il s'agit du fragment d'un tambour de colonne engagée (?) et d'un morceau de linteau avec modénatures. D'autres blocs encore sont utilisés en remploi dans le puits de la parcelle et dans un petit cabanon à proximité immédiate (parcelle n° 144) : on y distingue trois dalles ainsi qu'un fragment de linteau avec modénatures, identique à celui précité, mais orné d'une *ascia*. On dénombre au total seize blocs qui prouvent l'existence d'un monument de prestige gallo-romain, vraisemblablement un mausolée à en juger par la présence de l'*ascia* sur l'un des blocs.

L'édifice semble pouvoir être localisé dans la parcelle n° 144, où se trouve la cabanon, à partir des indications fournies par les propriétaires. Ceux-ci affirment en effet rencontrer sur une certaine étendue un sol compact faisant obstacle, à 0,60 m de profondeur. Très certainement on peut penser qu'il s'agit là du soubassement du monument. Une prospection électro-magnétique ou un simple examen de couverture aérienne permettrait d'étoffer l'hypothèse.

Cette découverte d'un mausolée au Plan de Grasse peut sans doute être complétée par celle d'une inscription relative à un magistrat de la cité d'Antibes appartenant à la tribu *Volturnia*, signalée au Plan de Grasse également (C.I.L. XII, 179).

D'autres données proviennent de l'observation de la tranchée d'où ont été extraits les blocs. Les faits qui en ressortent sont cependant rendus peu compréhensibles du fait de la faible envergure de l'espace fouillé (une tranchée de 16 x 1 m) et du passage préalable et sans surveillance de la pelle mécanique. Des structures ont cependant pu être observées, sous un épais remblai contenant outre les blocs pré-cités, un important matériel archéologique s'étalant de l'Antiquité à l'époque moderne, ce qui apporte un *terminus* quant à l'aménagement dudit remblai. Les structures consistent en un mur de fondation de direction nord-sud visible sur quatre assises, épais de 0,60 m, reposant sur une semelle, monté en blocs de taille moyenne grossièrement équarris, liés par un épais mortier de chaux, suivant la technique du double parement à remplissage interne. Le blocage comprend aussi des fragments de dolium et *tegula*.

Le cadastre napoléonien (1809) ne figure la présence d'aucun bâtiment sur cet emplacement. On peut alors penser que la construction de ce mur, dont on n'a pu cerner la destination, doit être placée quelque part dans l'Antiquité ou au Moyen Age. Son arasement est contemporain voire consécutif au remblai. A 8 m à l'est et à l'ouest de ce mur, deux substructions complètement arasées, affectant la même direction nord-sud, ont été notées. Leur relation stratigraphique avec le mur de fondation n'a pu être définie.

A l'extrémité est de la tranchée une fosse-charnier a été découverte en partie. Elle recevait de nombreux fragments osseux humains, brisés et sans connexion (fragments de calotte crânienne, mandibule, clavicule, phalanges...) ainsi que des tessons de commune grise médiévale. Ce fait est à rapprocher de la présence à proximité d'un cimetière attesté par la tradition, attenant à la chapelle Sainte-Marguerite mentionnée dès le XVIe s. et détruite au XVIIe s.

Ces quelques éléments disparates réunis suscitent plus de questions qu'ils n'en résolvent. Ils présentent néanmoins cette zone comme un des secteurs clés pour la compréhension de l'occupation antique de la commune de Grasse.

GREOLIERES, Grotte de la Poterie, Grotte du Tunnel Age du Bronze

Prospection
M. Stéphane FULCONIS

La grotte de la Poterie est située à la sortie aval de la clue de la Pertuade, 150 m à l'ouest de la grotte du bord de la route (tasse Bronze final III, G. Vindry 1978). Elle est formée par deux petites salles de 18 et 15 m² communiquant entre elles et ouvrant à l'extérieur par deux entrées distinctes. Une fouille clandestine de 2 m² y a été constatée en 1989, dans la salle ouest. Il semble que cette excavation ait en partie tronqué une fosse contenant de la céramique. De nombreux tessons y ont été ramassés, attribuables au Bronze ancien ou moyen (fig. 22).

La grotte du Tunnel, située immédiatement au-dessus de la grotte du bord de la route, a également livré en 1989 quelques tessons attribuables à l'Age du Bronze. Cette céramique se trouvait dans une petite salle accessible par une verticale de 5 m, sur un sol parsemé de charbons de bois et de fragments de faune dont certains portant des traces de boucherie.

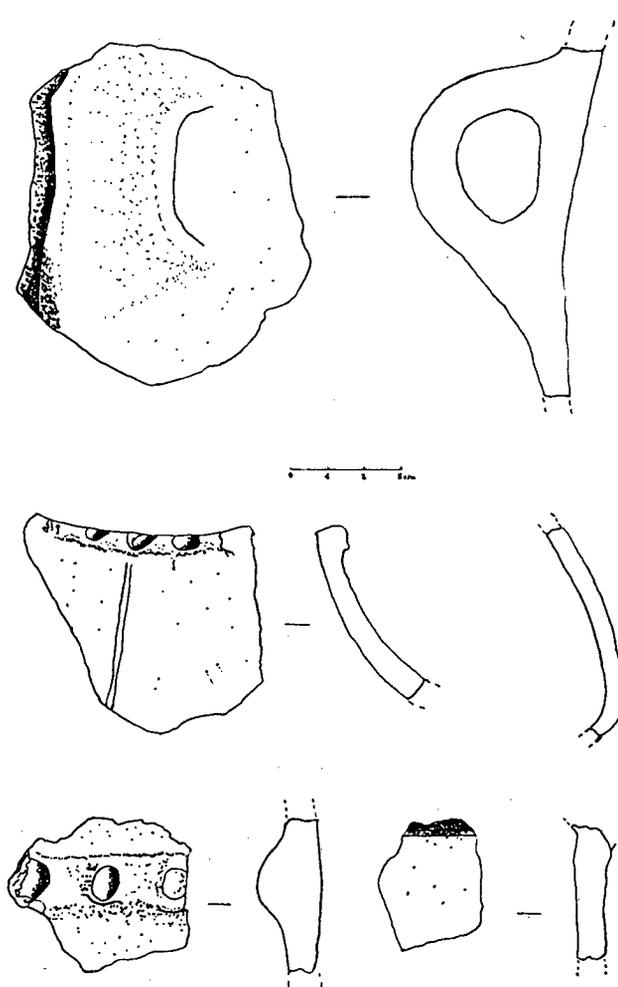


fig. 22 06 - GREOLIERES, grotte de la Poterie. Céramique (Bronze ancien ou moyen).

MANDELIEU, Station de Barral Aurignacien et Paléolithique moyen

Sauvetage

M. Alban DEFLEUR

Le gisement paléolithique de Barral se trouve dans la moyenne vallée de l'Argentière, sur la commune de Mandelieu dans le département des Alpes-Maritimes et à quelques centaines de mètres de sa limite avec le département du Var. L'intervention sur cette station a été réalisée à l'occasion de l'élargissement de l'autoroute A8 entre les lieux-dits La Vacquerie et San Estello.

La station préhistorique occupe, en rive gauche de l'Argentière, un lambeau de terrasse planté en vigne. Ce lambeau, disséqué par l'érosion et les terrassements modernes, domine d'une dizaine de mètres le cours actuel de ce petit fleuve côtier qui se jette à environ 3 km au nord du port de La Napoule. Le gisement fut découvert en 1979 par A. Raux et J. Momet au cours d'une prospection. Une première étude d'une partie du matériel récolté avait permis à G. Onoratini de mettre en lumière le premier site de référence de l'Aurignacien II du sud-est de la France, les sites comparables les plus proches étant ceux de Grimaldi en Italie.

Les prospections et sondages réalisés en 1989 ont permis de récolter un matériel aurignacien qui complète utilement l'abondante série déjà publiée sans, toutefois, apporter d'éléments nouveaux. Ils ont aussi permis la mise en évidence d'une importante série lithique attribuable à un moustérien de type charentien.

Dans le Moustérien les comportements vis-à-vis de la matière première apparaissent particulièrement intéressants. En effet deux matières premières principales ont été utilisées par les artisans de ce gisement :

- la rhyolite, roche locale que l'on rencontre en abondance aux alentours immédiats de la station sous forme de galets de taille variable ;
- le silex qui est quasiment absent de l'environnement local.

Bien que nous n'ayons pas encore pu étudier la totalité du matériel, il apparaît déjà, à l'évidence, que la majorité de l'outillage retouché a été confectionnée sur silex. La rhyolite a fourni les supports de quelques beaux outils (fig. 23), mais surtout la plus grande part du débitage. Tous les nucléus, soit plus de 100 exemplaires (essentiellement de type discoïde), à l'exception d'un seul en silex, sont en rhyolite. Un comportement assez semblable privilégiant la matière première exogène pour la confection de l'outillage retouché et n'utilisant la matière première locale, de qualité médiocre, que comme matériau d'appoint, a déjà été observé dans la Baume de Colle Rousse (Le Muy, Var), gisement également situé en substrat rhyolitique.

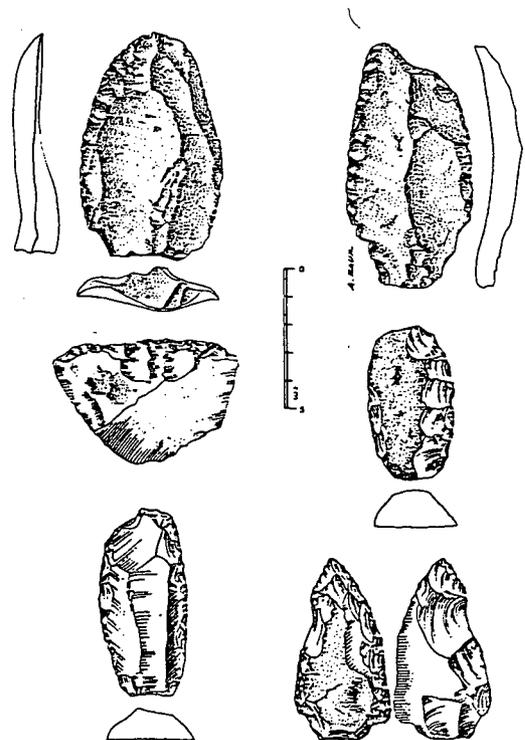


fig. 23 06 - MANDELIEU, Barral. Industrie lithique moustérienne (dessin A. Raux).

Cette découverte enrichit notablement nos connaissances sur l'extension de ce faciès culturel dans une région où sa présence n'avait encore jamais été signalée. La qualité du matériel mis au jour en 1989, et auquel s'ajoute une riche série déjà récoltée (collection A. Raux), fait de cet ensemble une série importante pour l'étude du Moustérien du sud-est de la France.

NICE, Avenue des Arènes

Sondage

M. Jean-Pierre VIOLINO

Dans le cadre d'une intervention ponctuelle dans la zone sensible de Cimiez et de ses abords, nous avons effectué une série de sondages sur un terrain d'une superficie de 3 984 m², situé entre l'avenue des Arènes à l'est et l'avenue Villebois-Mareil à l'ouest. A proximité immédiate, sur l'avenue Léopold II, des tombes antiques avaient été découvertes en 1957.

Onze tranchées de 20 m de long sur 1 m de large ont été entreprises, donnant lieu à des observations et à des relevés stratigraphiques.

La stratigraphie du site était simple et ne présentait aucune particularité spécifique. Une couche d'humus recouvrait uniformément le terrain sur une épaisseur moyenne de 20 cm, se superposant à un deuxième horizon de terre arable. Les observations géologiques permettent de restituer un terrain de failles et de cassures avec des poches d'argile du Trias, des cargneuls et des traces de gypse (substrat calcaire jurassique sous forme d'arêtes).

Quoiqu'aucune trace anthropique ancienne n'ait été décelée et que ce terrain fût probablement vierge à l'époque antique, son étude permet de compléter la carte archéologique de Nice et de cerner les limites de l'urbanisation antique de Cimiez, les blancs en archéologie étant aussi importants que les zones de découvertes.

NICE, Rue de France

Plages marines à installation humaine. Néolithique - Moyen Age

Sauvetage urgent

M. Jean-Jacques PASNOT

La découverte fortuite, au cours de travaux de terrassements, d'une importante séquence sédimentaire contenant quelques céramiques préhistoriques, a fait l'objet d'une fouille de sauvetage en septembre 1989. Situé au 146 rue de France (à l'extrémité ouest de la ville de Nice), le site est parallèle à la Promenade des Anglais, à moins de 200 m du rivage actuel.

L'intervention, rendue difficile compte tenu des contraintes de sécurité (consolidation des fondations d'un immeuble), a mis en évidence trois séquences d'occupations humaines. Celles-ci sont liées aux dépôts des plages (épisodes de la transgression holocène) :

- Première phase : une couche importante, dense en charbons de bois, a été découverte dans la partie supérieure de la stratigraphie. Aucune céramique n'y a été trouvée. Seule la datation au C14 date cette couche de 1160 ± 80 BP.

- Deuxième phase : deux paléosols préhistoriques (Néolithique final / Age du Bronze) ont été discernés. Seuls, quelques petits tessons ont été mis au jour ainsi que deux gros galets brûlés, vestiges vraisemblables d'un foyer.
- Troisième phase : elle correspond à l'apport de colluvions de base du Néolithique supérieur. Cette couche comporte de rares tessons néolithiques et des charbons de bois (étude C14 en cours).

Ce site très partiellement fouillé a mis en évidence l'importance des plages marines parmi les colluvions et une installation humaine à différentes périodes sur ces mêmes plages (de l'époque néolithique au Moyen Age). Cet ensemble, plus particulièrement étudié par M. M. Dubar (géomorphologue au C.R.A. de Valbonne/Sophia Antipolis), permet de replacer ces plages dans un contexte plus vaste : l'étude du Quaternaire des Alpes-Maritimes, et apporte des données supplémentaires sur cette frange du littoral.

ROQUEBRUNE- CAP-MARTIN, Le Vallonnet Grotte - Paléolithique inférieur

Fouille programmée

Mme Annie ECHASSOUX, M. Henry de LUMLEY

Découverte en 1958, cette grotte a fait l'objet de douze campagnes de fouille sous la direction de H. de Lumley (1962-1973). Des fouilles programmées ont été reprises depuis 1986. Une importante série de contributions pluri-disciplinaires est récemment parue (1), faisant le point sur les dernières interprétations, et dont nous reproduisons ci-dessous d'importants extraits.

○ *La stratigraphie*

La cavité est creusée à flanc de colline dans un massif calcaréo-dolomitique jurassique très localisé et ennoyé dans des formations détritiques tertiaires (poudingue de Roquebrune) et quaternaires (éboulis).

Cinq ensembles stratigraphiques ont pu être mis en évidence, totalisant 1,50 m d'épaisseur :

– L'ensemble I, qui correspond à un premier remplissage continental, est constitué par de gros blocs stalagmitiques tombés et un plancher stalagmitique. Il s'est formé sous un climat plus chaud et surtout plus humide que l'actuel et daterait, d'après une analyse par la méthode de l'ESR, de 1,40 à 1,37 MA (Y. Yokoyama, R. Biron et C. Falguières, C.E.A. Gif).

– L'ensemble II est constitué par des sables marins et correspond à un climat qui devait être beaucoup plus chaud et plus sec que l'actuel. Cet ensemble stratigraphique doit correspondre à l'une des mers transgressives les plus chaudes de la deuxième moitié du Pléistocène inférieur, entre 1,37 MA et 980 000 ans, vraisemblablement à la grande phase chaude 25 de la courbe climatique générale dont l'âge est compris entre 0,98 et 1,15 MA.

– L'ensemble III, qui correspond à un deuxième remplissage continental, est constitué par un dépôt de sables argilo-limoneux qui a été subdivisé en trois couches C, B2 et B1. C'est cet ensemble stratigraphique qui a livré une riche faune épivillafranchienne, ainsi qu'une industrie archaïque sur galets. La première partie de cet ensemble correspond à un climat très sec et vraisemblablement plus froid que l'actuel. Le sommet a un climat qui devient progressivement plus tempéré et plus humide. Les données stratigraphiques, biostratigraphiques et paléomagnétiques (épisode de Jaramillo), ainsi que les datations absolues permettent d'attribuer à cet ensemble stratigraphique un âge compris

entre 980 000 et 910 000 ans et de le paralléliser avec la phase de refroidissement climatique 24 de la courbe climatique générale.

– L'ensemble IV est caractérisé par un plancher stalagmitique de fermeture qui s'est déposé sous un climat tempéré chaud et humide, après le dépôt et le ravinement partiel de l'ensemble stratigraphique III. Il a été daté de 900 000 ans par la méthode de l'ESR et sa formation pourrait être parallélisée avec la phase chaude 23 de la courbe climatique générale.

– Enfin, l'ensemble V est constitué par des argiles colluviées qui se sont déposées progressivement au cours de diverses phases humides du Quaternaire.

○ La faune

L'ensemble stratigraphique III a livré une faune de grands mammifères épivillafranchienne, caractéristique de la fin du Pléistocène inférieur. Plus de 25 espèces ont pu être individualisées. Les carnivores qui représentent environ 30 % de la faune ont vraisemblablement habité la caverne. Les herbivores plus nombreux ont été sélectionnés, soit par l'Homme, soit par les grands carnivores. Il est possible de distinguer deux groupes :

– Une association caractéristique du Villafranchien final, caractérisée par des éléments évolués qui pourraient être en partie endémiques : *Macaca sylvanus florentina*, *Panthera gombaszoegensis*, *Acinonyx pardinensis*, *Ursus etruscus*, *Mammuthus meridionalis*, *Dicerorhinus etruscus*, *Equus (s.l.) bressanus*, *Equus (s.l.) stenonis senezensis*, *Sus sp.*, *Cervus (s.l.) vallonnetensis n.sp.*, *Eucladoceros aff. tetraceros*, *Leptobos aff. etruscus*, *Bovidae gen. et sp. indéterminés*.

– Une association à éléments post-villafranchiens : *Canis lupus mosbachensis*, *Vulpes vulpes praeglacialis*, *Panthera leo fossilis*, *Lynx pardina spelaea*, *Hyaena brevirostris*, *Ursus deningeri ssp.*, "*Praemegaceros*" *n.sp.*, Bovidé cf. *Bos primigenius ssp.*, *Hemitragus bonali*, *Ovibovini n.sp.*

Au niveau de l'"Horizon des faunes du Vallonnet", les espèces typiques villafranchiennes et caractéristiques du Néogène ont presque toutes été remplacées par des éléments modernes caractéristiques du Pléistocène moyen. Le changement de faune est à ce niveau presque achevé et les éléments archaïques ne jouent qu'un rôle de second plan (H. de Lumley, H.D. Kahlke, A.M. Moigne et P.E. Miouille).

L'étude des rongeurs (J. Chaline) permet de placer chronologiquement le site du Vallonnet postérieurement aux faunes des Valerots, des Courterolles et de Bourgade, et antérieurement à celles de West-Runton. Cette faune pourrait être contemporaine de l'interglaciaire de Bavel correspondant à l'épisode de Jaramillo (0,90-0,97 MA).

○ La végétation

L'analyse pollinique des cinq ensembles stratigraphiques du remplissage a permis de définir 6 ensembles de végétation distincts attribuables respectivement à 6 phases climatiques différentes (J. Renault-Miskovsky et M. Girard).

Le troisième ensemble de végétation, individualisé dans les 2/3 inférieurs du remplissage archéologique (ou couches C, B2 et la base de B1 de l'ensemble stratigraphique III) est une vaste steppe, les arbres étant décimés par l'abaissement de la température et surtout la sécheresse d'une période fraîche (de type glaciaire) qui a duré près de 50 000 ans au Pléistocène inférieur entre 970 000 et 935 000 ans environ (phase 24 ?). Néanmoins des arbres qui craignent le froid comme le Pin maritime, les Oléacées et les Chênes méditerranéens sont toujours présents.

○ L'industrie lithique

L'industrie lithique est peu élaborée et comprend 70 pièces. La plupart ont été découvertes, en place, dans les niveaux stratigraphiques C, B2 et B1, associées aux ossements. L'outillage a été taillé dans des galets originaires du poudingue miocène de Roquebrune. Deux pièces en silex pour-

raient provenir de galets en silex du Sénonien qui affleure à 700 m au nord de la grotte. C'est le calcaire qui a été le plus souvent utilisé pour la fabrication des outils, plus rarement le grès et exceptionnellement le quartzite ou le silex ont été employés.

L'industrie comprend essentiellement des galets taillés, des éclats et seulement deux pièces à retouches continues sur éclat. Parmi les galets taillés, les outils de percussion (galets à enlèvement isolé convexe) sont les plus nombreux. Les galets à enlèvement isolé concave (chopper primaire) sont assez bien représentés mais de mauvaise facture. Les galets aménagés (choppers, chopping-tools mal caractérisés) sont en pourcentage non négligeable mais non standardisés et de qualité médiocre pour la plupart. Une forte proportion des éclats est en fait constituée par des éclats de percuteur. Les éclats de taille de galets aménagés sont également bien représentés. Enfin, les éclats de nucléus sont relativement rares. Un nucléus à enlèvements multidirectionnels orthogonaux et un nucléus à enlèvements unifaces bipolaires ont été découverts au cours des fouilles. Deux éclats seulement ont été retouchés en racloir.

Cet ensemble qui est donc bien daté figure parmi les plus anciens d'Europe méridionale. A partir de cette période la présence de l'Homme est de plus en plus attestée à travers toute l'Europe, et aux environs de 700 000 ans les sites deviennent plus nombreux.

(1) *L'Anthropologie*, 92, 2, 1988, pp. 387-628.

TENDE, Val de Fontanalbe

Gravures rupestres - Age du Bronze ancien

Relevés et interprétation
M. Roland DUFRENNE

Poursuivant une interprétation des gravures rupestres du Mont Bégo à la lumière des mythologies et des religions indo-européennes (1), nous avons consacré nos dernières recherches à deux types de gravures (dénommés types A et B) ayant pour base le motif corniforme et qui permettent de donner aux bovins du Mont Bégo une dimension mythologique.

◆ Type A

Dans le premier type de motif, les graveurs ont placé entre les cornes de l'animal différents attributs : un ou plusieurs points (fig. 24 ; 1 à 4), une ou plusieurs petites gravures corniformes (fig. 24 ; 5 à 7), une ou plusieurs figures rectangulaires bouchardées parfois environnées d'une surface pointillée (fig. 24 ; 8 et 9), ce dernier motif étant connu, d'après d'autres gravures, pour représenter une sorte de plan cadastral d'enclos cultivé avec habitation. Enfin, certains motifs utilisent plusieurs de ces attributs (fig. 25 ; 15).

L'art schématique protohistorique cherche essentiellement à suggérer une idée par quelques traits rudimentaires, souvent au détriment du réalisme le plus élémentaire. Cette constatation ainsi que certaines références psychanalytiques à propos des symboles féminins m'ont amené à la conviction qu'à travers ce type de gravure, on a tenu à exprimer l'acte de procréation du bovin. Les cornes évasées ou refermées en espace clos évoquent de façon naturelle la forme d'un vase ou d'un réceptacle vus en coupe ; elles deviennent alors le symbole de l'organe procréateur de la vache dans lequel figurent le plus souvent l'embryon (sous la forme du point) ou le veau.

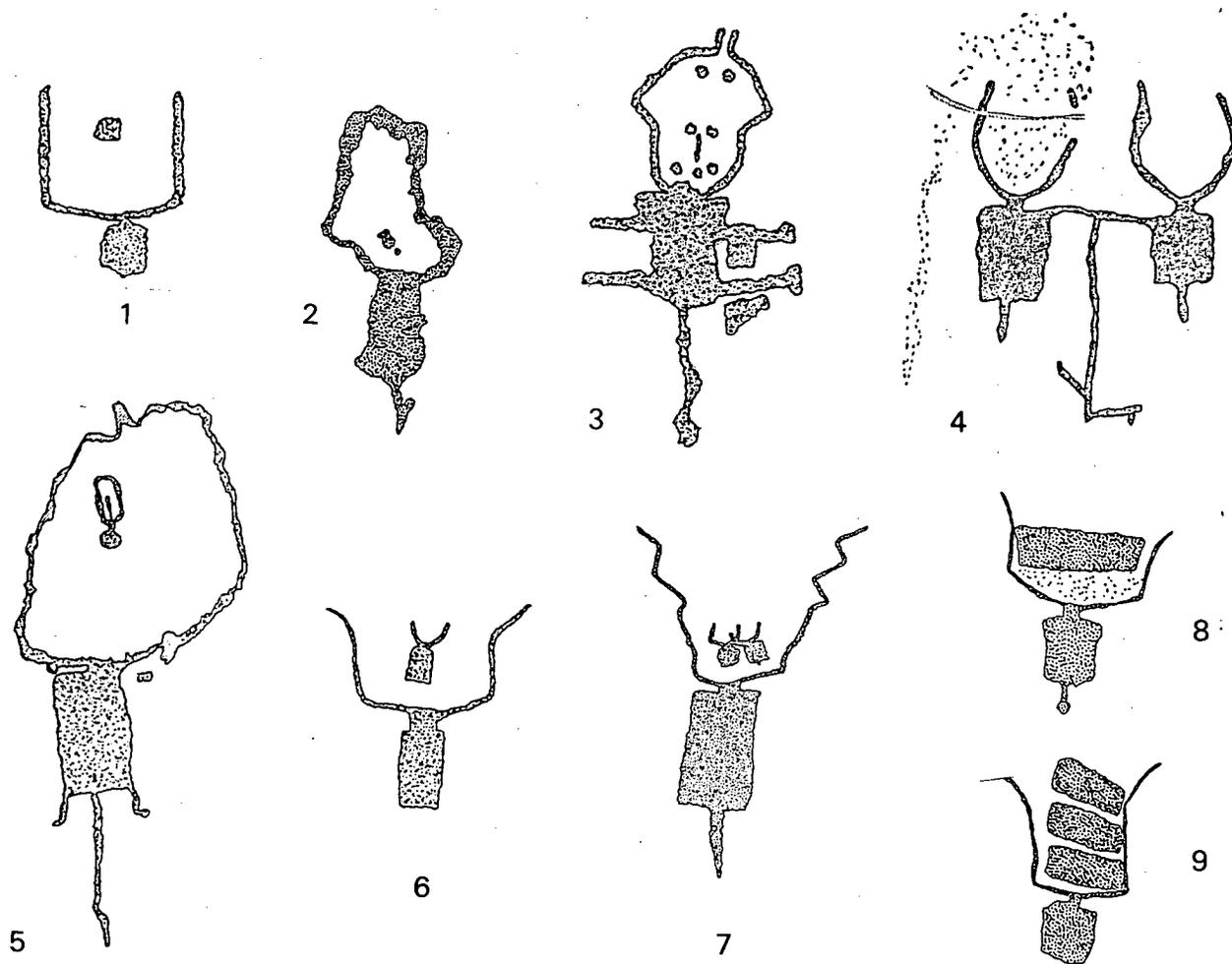


fig. 24 06 - TENDE, Fontanalbe. Gravures de type A.

Pourtant, la nature de certains attributs placés entre les cornes de bovins gravés ne permet pas de limiter notre interprétation aux seules fonctions physiologiques ordinaires que constituent la gestation et la naissance du veau. Il devient donc nécessaire d'élargir la notion de procréation en celle d'acte créateur d'un bovin mythique qui procure graines (dans les temps anciens, on pratiquait un labourage pour recouvrir les semailles), cultures, bêtes et foyers, ce qui a pour résultat d'élever au niveau d'un concept mythologique ce qui n'aurait pu être qu'un geste propitiatoire. Le deuxième type de gravures permet de conforter cette hypothèse.

◆ Type B

On constate, en rapprochant certaines gravures spécifiques du Val de Fontanalbe, que l'on peut mettre en évidence une série montrant les différentes phases d'un processus de transformation du motif bovin.

La gravure de base montre le motif corniforme tel qu'il est représenté ordinairement, avec corps et cornes, mais environné d'un "enclos cultivé" (fig. 25 ; 10). Puis, dans les phases suivantes, l'animal est représenté incomplet (sans cornes, sans tête, avec des membres manquants : fig. 25 ; 11 à 13), pour se fondre dans le motif symbolisant l'espace cultivé en se confondant avec l'habitation du "plan cadastral" (fig. 25 ; 14). Très vraisemblablement, cette métamorphose illustre le sacrifice du bovin dans un rite de fertilité agricole. On peut également noter que la gravure de la fig. 25, 15 offre

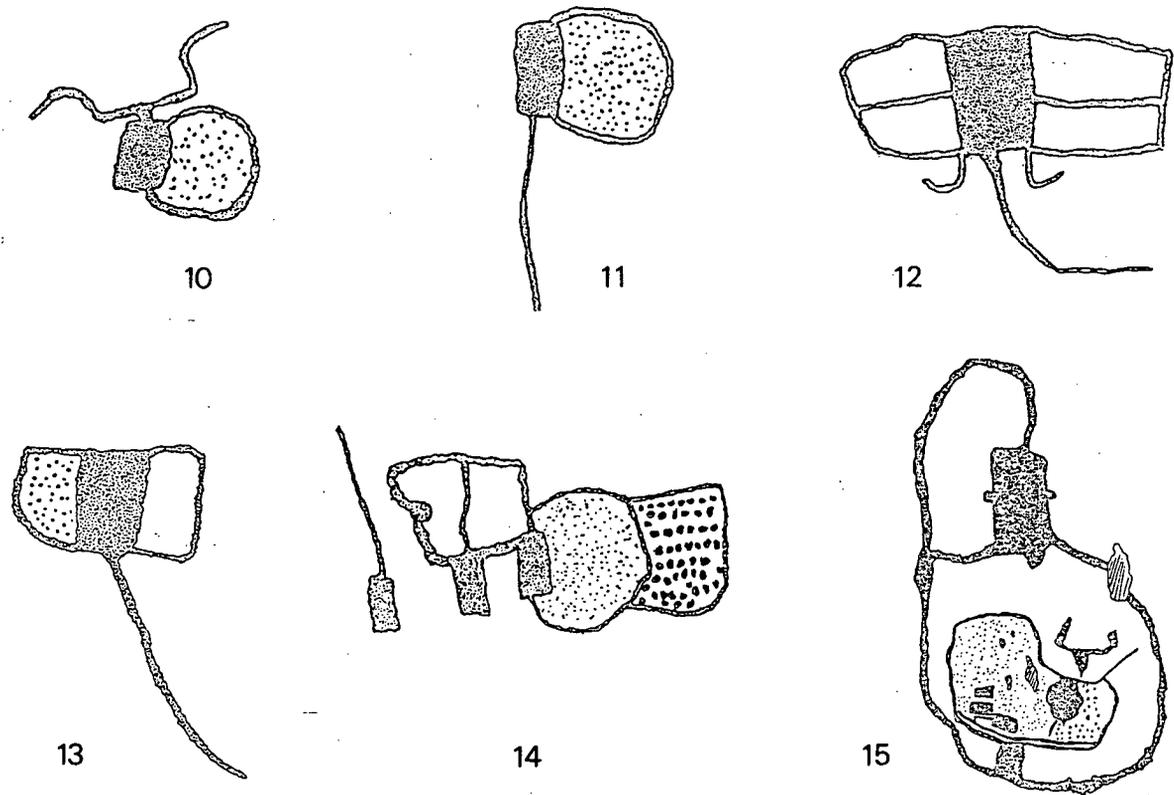


fig. 25 06 - TENDE, Fontanalbe. Gravures de type B.

une synthèse des types A et B ainsi que des éléments particuliers impossibles à développer dans le cadre de ce compte-rendu.

◆ *Le mythe du bovin créateur d'abondance*

Les motifs "créateurs" du type A ainsi que l'enchaînement synoptique des gravures du type B paraissent bien évoquer, sous deux aspects différents, le très ancien mythe indo-européen du bovin primordial dont le sacrifice procure aux humains les moyens de leur subsistance.

Le plus ancien témoignage de ce mythe est donné par l'Inde védique à travers un poème de l'Atharva-Veda présentant Virâj (pouvoir souverain et créateur) sous les traits de la vache Kâmaduh, « celle qui produit ce que l'on désire », sacrifiée par les différentes sortes d'êtres, mais qui ressuscite et produit pour ceux-ci ce qu'ils souhaitent, notamment, pour les humains, labours, semailles et ressources d'existence (AV. 8.10.24).

Les textes brâhmaniques font intervenir l'équivalent masculin de Virâj, Prajâpati, à la fois créateur et sacrifice personnifiés. Après avoir émis les créatures, Prajâpati se détache en morceaux ou perd ses membres (Satapatha Brâhmana 1.6.3.35 ; 6.1.2.12 ; etc.). Par ailleurs, la tradition post-védique propose de nombreuses légendes inspirées du mythe d'origine. Dans la version la plus connue, la Terre, devenue stérile, est poursuivie sous la forme d'une vache par le roi Prithu qui la menace de ses flèches et la force à produire les plantes et les grains nécessaires à la nourriture de l'humanité (Visnu Purâna 48-50). Il faut remarquer, à ce propos, qu'une gravure des ciappes de Fontanalbe représente un archer pointant sa flèche en direction d'un bovin.

Dans l'Iran ancien, la réforme de Zoroastre substitue à la vache primordiale un bœuf, « créé unique », Evakdât, qui sera la première victime d'Ahriman. Des membres d'Evakdât sont sor-

ties les plantes, et de son sperme les divers animaux (Bundahishu 18.8 ; 20.1 et suiv.).

En Grèce, il est peut-être possible de relever les traces résiduelles du mythe indo-iranien dans le très ancien rite athénien des Bouphonia (fêtes du sacrifice du bœuf) d'après lequel, sur fond de risque de stérilité de la terre et de culpabilité collective, on sacrifiait un bœuf de labour dont on consommait la chair ; puis, après avoir rempli de foin la peau de l'animal, on l'attelait à un araire comme pour le remettre au travail (cf. Théophraste cité par Porphyre dans "*De abstinentia*").

Il n'est pas nécessaire de souligner les éléments de comparaison pouvant être mis en évidence entre les gravures et les mythes du bovin d'abondance. Ces mythes plongent certainement leurs racines dans les temps néolithiques pendant lesquels l'homme a maîtrisé l'agriculture et l'élevage, c'est-à-dire la sécurité de son approvisionnement. Ce changement radical dans la vie quotidienne a sûrement été ressenti comme un don divin : une sorte de nouvelle création dont le bovin mythique, associé à la Terre-Mère, est devenu le symbole privilégié.

◆ Conclusion

Dans ses ouvrages "*Servius ou la Fortune*" et "*Naissance d'Archanges*", Georges Dumézil a comparé les différents mythes indo-iraniens que nous venons d'évoquer et en a rapproché certaines données de l'histoire des origines de Rome (notamment la légende de la Merveilleuse Vache d'Empire), ainsi que des éléments des légendes celtiques d'Irlande. Mais Georges Dumézil a démontré par de nombreux autres exemples que, dans le vaste domaine indo-européen, de grandes distances dans l'espace et dans le temps ne doivent pas interdire le rapprochement et la comparaison des mythes, des symboles, des cultes ou des rites. Ainsi, l'ouverture du large champ d'investigation que propose l'étude des religions et mythologies comparées, nous permet-elle de rapprocher nos deux types de gravures avec les anciens et importants mythes indo-européens relatifs à la Vache créatrice ou Vache d'Abondance dont le symbole, réduit à l'extrême, s'est peut-être prolongé dans la "*Corne d'Abondance*".

(1) *Bollettino del Centro Camuno di Studi Preistorici*, 22, 1985, p. 110.

TENDE, Val de Fontanalbe

Gravures rupestres - Age du Bronze ancien

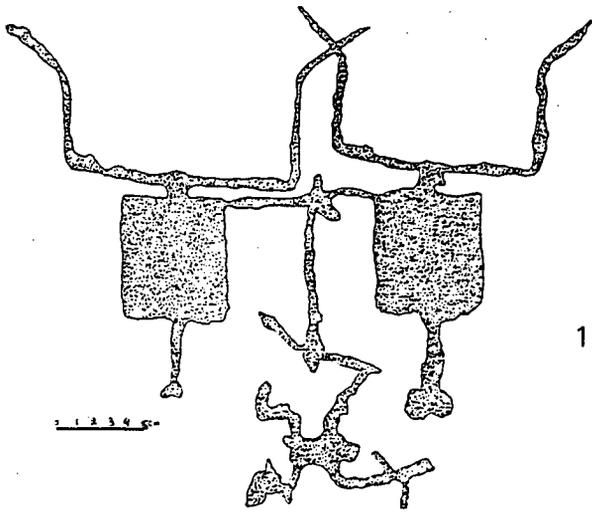
Relevés et étude
M. Henri PELLEGRINI

○ Zone des relevés

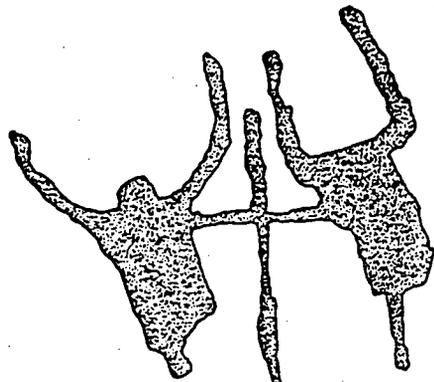
Au cours de la campagne de relevés (juillet-novembre 1989), nous avons procédé au relevé et à l'étude des gravures rupestres du site de Fontanalbe. Les relevés au nombre d'une douzaine ont été effectués sur les zones XVII, XVIII, XIX et plus spécialement le long de la draille conduisant aux lacs Sainte Marie, draille que Bicknell nomme "Le grand couloir".

○ Types des relevés

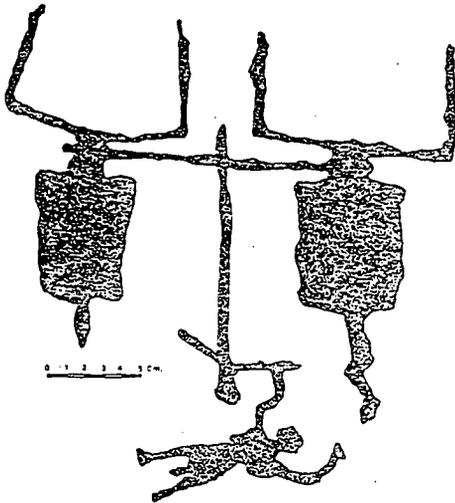
Notre intérêt se porta en priorité, lors de cette campagne, sur les gravures particulières représentant un couple de bovins enjugués et tirant un araire. Bien souvent l'homme est présent dans ces scènes de labourage. Il est représenté sous la forme de petits personnages ; la plupart sont sexués (« sois nu quand tu laboures... » Hésiode, *Les Travaux et les Jours*, livre II). Une main posée sur



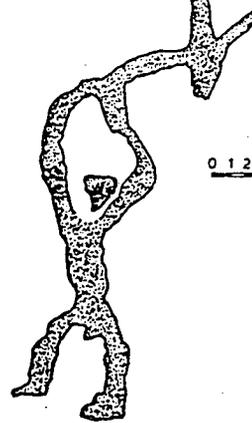
1



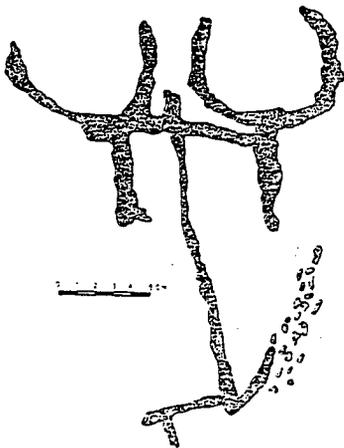
2



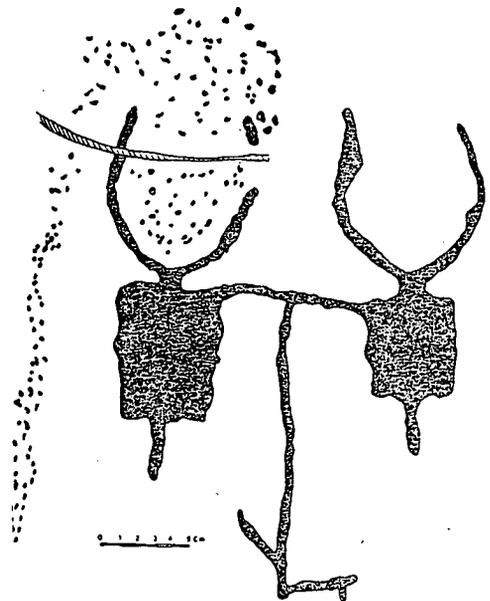
3



0 1 2 3 4 5 cm.



4



5

fig. 26 06 - TENDE, Fontanalbe (1-3, 5) et Vallée des Merveilles (4). Gravures de bovins enjugués et tirant un araire.

le mancheron de l'araire, l'autre bras levé, parfois muni d'un aiguillon, donnent un certain dynamisme à la scène (fig. 26). D'autres anthropomorphes sont quelquefois gravés, devant ou sur les côtés de l'attelage, semblant indiquer un guidage des bovins.

○ *But des relevés*

Il s'agit de définir de la manière la plus précise possible et de façon irréfutable quels étaient le ou les types d'aires représentés au Bégo. Il faut donc essayer de déterminer si, sur le site, un modèle de bâti unique, pouvant être rattaché à un type connu, est représenté, ou bien si plusieurs types peuvent être reconnus. Dans le premier cas les variations de détail peuvent être imputées soit à une évolution du modèle sur une longue période, soit aux compétences artistiques inégales des graveurs. Une étude ultérieure des variantes observées permettrait, nous le pensons, de cerner une chronologie relative, celle-ci pouvant nous conduire ensuite à une datation absolue par comparaison avec les aires (réels ou votifs) bien datés et retrouvés sur d'autres sites en France, Italie, Danemark, etc.

Cette étude devrait nous permettre de démontrer l'origine géographique des aires représentés, et partant de là celle de leurs auteurs.

○ *Types d'aires représentés*

Les relevés effectués lors de cette campagne ont été comparés à quelques scènes de labours antiques figurant sur des vases grecs (cratères ou coupes). Sur celles-ci on peut remarquer que le type d'aire dental classique, implique une position bien particulière du laboureur (fig. 27, 1). Cette attitude caractéristique de l'utilisation de ce type d'aire, sep pratiquement horizontal, ne se retrouve jamais au Bégo où le sep/soc forme avec le timon un angle compris entre 40 et 60°. D'autres aires du type dental, bien concrets ceux-là, ont été mis au jour dans les tourbières du Danemark. On peut constater que les ressemblances de ceux-ci avec les types représentés sur les vases grecs sont frappantes (fig. 27, 2).

En revanche le bronze d'Arezzo (fig. 27, 3) se montre très proche des représentations des Merveilles. Il montre un bâti de type dental, timon rigide (d'une seule pièce) rectiligne, à mancheron vertical muni d'une petite poignée horizontale. Cela fait apparaître qu'un type d'aire bien particulier a été utilisé dans une région où le terrain

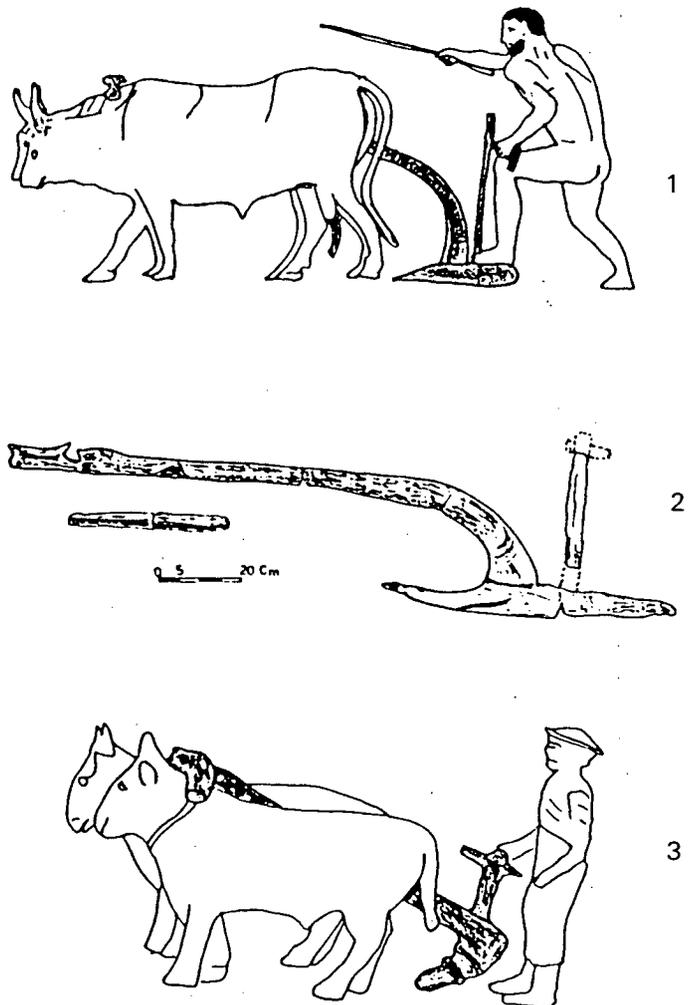


fig. 27

06 - TENDE, Fontanalbe. Références iconographiques d'aires. 1 : cratère attique à figures rouges (Harvard 6034, d'après Jean-Louis Durand). 2 : aire de Vebbestrup (de type dental monoxyle, d'après P.V. Glob, 1951). 3 : bronze, "aratore di Arezzo", d'après photographie de la Soprintendenza Archeologica.

n'était sans doute pas adapté à l'araire dental classique. Peut-être même ce type d'araire ne servait-il pas au labourage, mais simplement à recouvrir les graines lors des semailles.

Les différents modes d'agencement des divers types et leur liaison possible (fig. 28) nous amènent à penser que les araires figurés aux Merveilles, et contrairement aux idées communément admises (Bicknell 1913 ; Haudricourt, Delamarre 1955), ne sont pas tous de type manche sep mais également comme nous l'avons montré de type dental "hybride". Ce type adapté à des conditions de travail bien particulières — recouvrement de la semence ou labours en terrain lourd (pénétration plus faible du soc dans le sol) — pouvait donc être monoxyle.

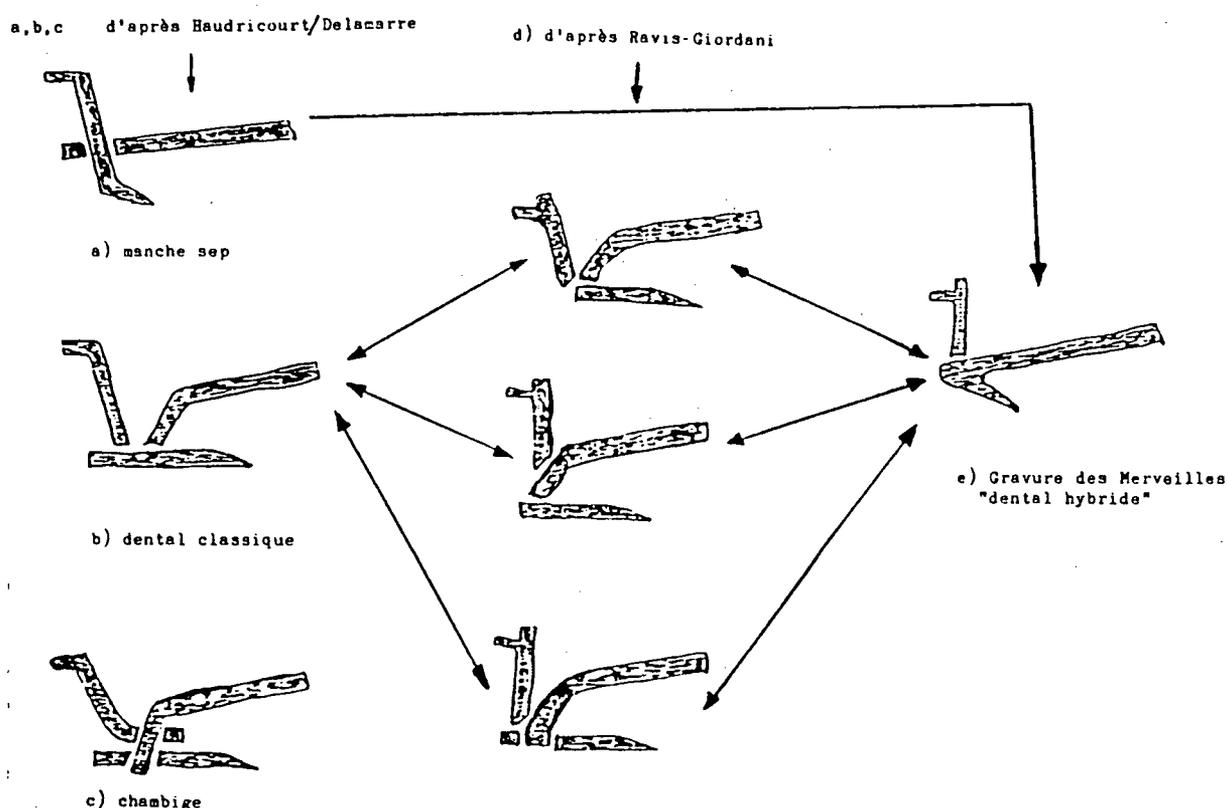


fig. 28 06 - TENDE, Fontanalbe. Bâts d'araires en Europe. Ce tableau, hypothèse de travail, illustre en l'état actuel de nos recherches les liaisons possibles et non une filiation stricte des différents types de bâts d'araires recensés en Europe.

○ Conclusions

A la suite de cette brève analyse il est bien sûr prématuré de vouloir tirer des conclusions qui se voudraient définitives. Mais il est toutefois possible de dégager deux éléments qui nous paraissent difficilement contestables :

- Il existe donc, figurés sur les roches des Merveilles, des araires de type dental avec une particularité toutefois : celle de posséder un timon rectiligne et rigide.
- L'angle timon-sep/soc est compris entre 40 et 60°.

Ces deux faits indiquent que le type d'araire représenté diffère sensiblement de l'araire dental classique. Était-il antérieur, contemporain ou postérieur à celui-ci ? Cet axe de recherche devra être exploré, et sera sûrement fécond.

Le deuxième point (angle timon/sep) pourrait indiquer que le sol où était utilisé cet araire n'était pas un terrain alluvial, mais au contraire caillouteux (colline, planche de culture...).

L'existence attestée en Italie du nord, plaine padouane, Etrurie, d'aires objets de type dental d'une typologie très proche de ceux gravés aux Merveilles, nous permet de penser que l'origine probable des graveurs se situait dans cette région. Nous avons nous-même établi un tableau (Essai de typologie comparative), qui n'a pas sa place dans cette courte note d'information, et qui illustre parfaitement cette origine.

Autre fait à prendre en compte : la Corse possède des bâtis d'aires (contemporains) qui se rapprochent de celui des Merveilles (Ravis-Giordani 1974).

Références bibliographiques

BICKNELL C. 1913. Guide des gravures rupestres préhistoriques dans les Alpes-Maritimes. Traduction française de l'édition originale anglaise (1913). Institut International d'Etudes Ligures (1972).

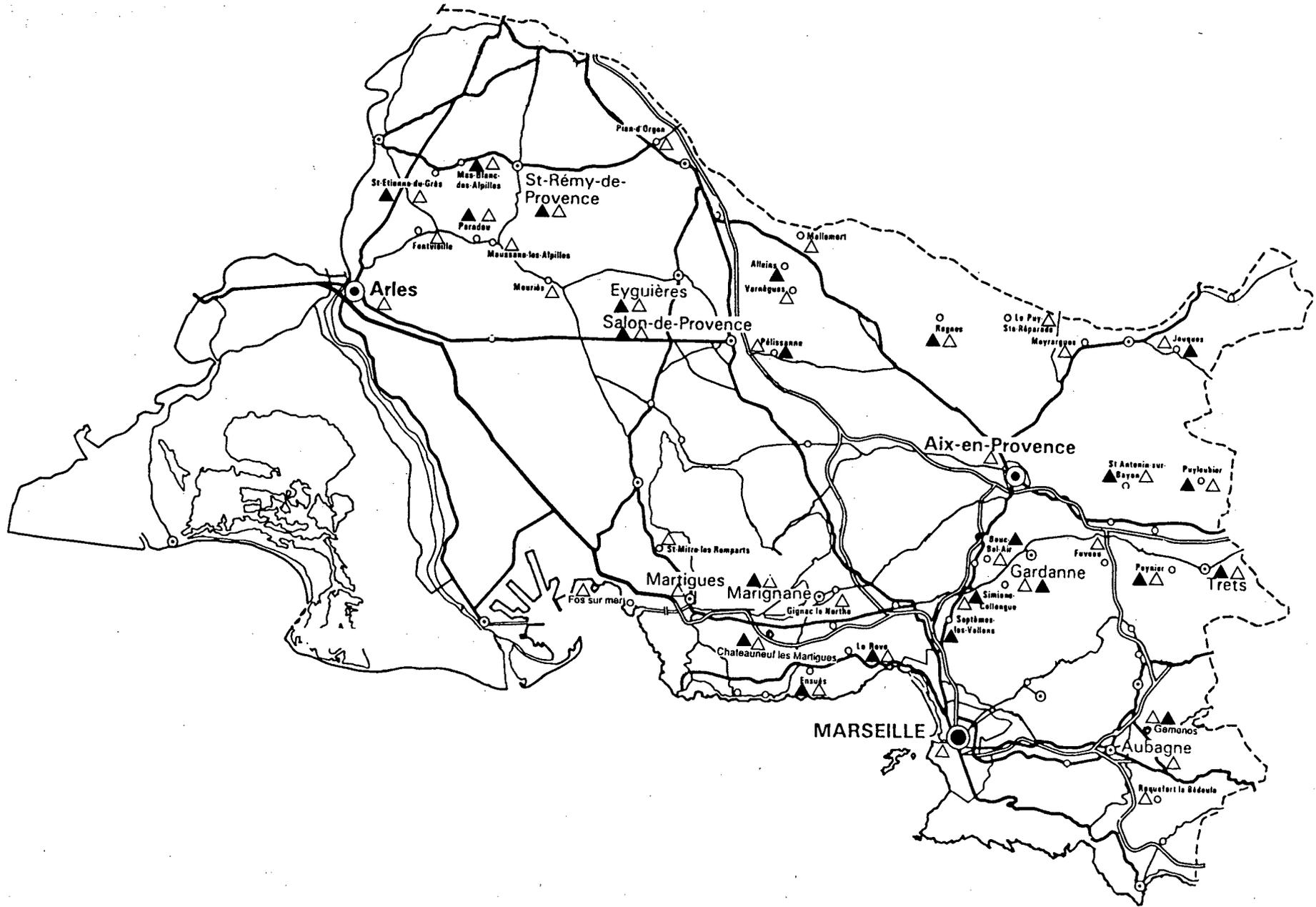
HAUDRICOURT A.G., BRUNHES-DELAMARRE M.J. 1955. L'homme et la charrue à travers le monde. Gallimard, 1955.

RAVIS-GIORDANI G. 1974. *Etudes Corses*, 3, 1974, pp. 43-82.

BOUCHES-DU-RHONE

**AUTORISATIONS DE FOUILLES DELIVREES EN 1989
DANS LE DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE**

COMMUNE		NOM DU SITE	OPERATION		TITULAIRE		
1	AIX	ALLEE DES MURIERS	SU	AH	GRENET Michel		
		AVENUE PHILIPPE SOLARI	SU	AH	DE LUCA Brigitte		
		BOULEVARD CHARRIER	S	AH	RICHARTE Catherine		
		COURS DE LA TRINITE	S	AH	NIN Nuria		
		COURS GAMBETTA	SU	AH	NIN Nuria		
		ENTREMONT	FPP	AH	CONGERS Gaétan		
		HOTEL D'ESPAGNET	SU	AH	COUDERT Mathilde		
		HOTEL DES THERMES	SU	AH	NIN Nuria		
		LAUVES D'ENTREMONT	S	AH	NIN Nuria		
		RUE DES CHARTREUX	SU	AH	BERARD Géraldine		
		RUE DES CHARTREUX	SU	AH	DE LUCA Brigitte		
		RUE DES CHARTREUX	SU	AH	NIN Nuria		
		RUE GASTON DE SAPORTA	SU	AH	NIN Nuria		
		RUE RAVAISSON	S	AH	RICHARTE Catherine		
		TOUR	SU	AH	CHEMIN René		
		2	ALLEINS	COSTE	S	AP	PILLARD Jean
				3	ARLES	CHEMIN DE BARRIOL 7	SU
CIRQUE	FPP	AH	SINTES Claude				
EGLISE FRERES PRECHEURS	SU	AH	ROUQUETTE Jean-Maurice				
ILE DES SABLES	SU	AH	SINTES Claude				
IRPA/MUSEE	SP	AH	SINTES Claude				
JARDIN D'HIVER	FPP	AH	ARCELIN Patrice				
LOTISSEMENT JONQUILLES	SU	AH	SINTES Claude				
4	AUBAGNE	BAUDINARD NORD	SU			AH	OGGIANO-BITAR Hélène
		PLACE DE L'EGLISE	S			AH	GAZENBEEK Michiel
5	BOUC-BEL-AIR	BAOU ROUX	FPP			AP	BOISSINOT Philippe
		COMMUNE	P			APAH	LEVEAU Philippe
6	CHATEAUNEUF	PERROQUETS	SU			AH	BOISSINOT Philippe
		COMMUNE	P			APAH	LEVEAU Philippe
7	ENSUES	COMMUNE	P			APAH	LEVEAU Philippe
8	EYGUIERES	BARRES	SP			AP	BARGE-MAHIEU Hélène
		CHAPELLE DES PENITENTS	SU			AH	PELLETIER Jean-Pierre
9	FONTVIEILLE	AQUEDUC	FPP			AH	LEVEAU Philippe
		BARBEGAL	S	AH	LEVEAU Philippe		
10	FOS-SUR-MER	MAZET	SU	AH	TREMENT Frédéric		
11	FUVEAU	PUGET	S	AH	BROECKER Régine		
12	GARDANNE	COMMUNE	P	APAH	LEVEAU Philippe		
13	GEMENOS	COMMUNE	P	APAH	BERTHOUT Dominique		
14	GIGNAC-LA-NERTHE	POUSARAQUE	S	AH	GATEAU Fabienne		
		POUSARAQUE	SU	AH	GATEAU Fabienne		
15	JOUQUES	ADAOUSTE	FPP	AP	ONORATINI Gérard		
		RUE GRANDE	SU	AH	MEYER Yves		
		VILLAGE	SU	AH	MEYER Yves		
16	MALLEMORT	MOULIN DE VERNEGUES	P	AH	MARCHESI Henri		
		MOULIN DE VERNEGUES	SU	AH	MARCHESI Henri		
17	MARIGNANE	COMMUNE	P	APAH	LEVEAU Philippe		



18	MARSEILLE	AVENUE VAUDOYER	SU	AH	GANTES Lucien-François
		BAOU DE SAINT-MARCEL	SU	AH	MOLINER Manuel
		PARKING SAINTE-BARBE	SU	AH	RAYSSIGUIER Guy
		PISTOLES	SP	AH	COGNARD Francis
		PUGET 3	SU	AH	MOLINER Manuel
19	MARTIGUES	ILE/EGLISE MADELEINE	SP	AH	GANTES Lucien-François
		ILE/EGLISE MADELEINE	SU	AH	MOLINER Manuel
		PRES SAINT PIERRE 1	SU	AH	CHAUSSERIE-LAPREE Jean
		PRES SAINT PIERRE 2	SU	AH	CHAUSSERIE-LAPREE Jean
		SAINT PIERRE	SU	AH	CHAUSSERIE-LAPREE Jean
20	MAS-BLANC	COMMUNE	P	APAH	LEVEAU Philippe
21	MAUSSANNE	AQUEDUC	FPP	AH	LEVEAU Philippe
		GRANDE TERRE	SU	AH	GAZENBEEK Michiel
22	MEYRAGUES	HAMEAU DU VALLAT	S	AH	MARROU Pascal
		TUBIERE	SU	AH	MARROU Pascal
		VAUCLAIRE	P	AH	PAONE Françoise
		VAUCLAIRE	S	AH	MARTIN-RIPOLL Pilar
23	MOURIES	AQUEDUC	FPP	AH	LEVEAU Philippe
		CAISSES DE SAINT-JEAN	FP	AH	MARCADAL Yves
24	PARADOU	AQUEDUC	FPP	AH	LEVEAU Philippe
		COMMUNE	P	APAH	LEVEAU Philippe
		TOURS DE CASTILLON	FPP	AH	TREZINY Henri
25	PELISSANNE	COMMUNE	P	APAH	MARTIN Serge
26	PEYNIER	COMMUNE	P	APAH	BERARD Géraldine
27	PLAN D'ORGON	BOUSCARON	SU	AH	SAVORNIN Marie-Thérèse
28	PUY-STE-REPARADE	EGLISE VIEILLE	SU	AH	MEYER Yves
		ESPERIT	S	AH	GAUTIER Joël
29	PUYLOUBIER	COMMUNE	P	APAH	MOCCI Florence
		SAINT-PANCRACE	SU	AH	CROS Nathalie
30	ROGNES	COMMUNE	P	APAH	MARROU Pascal
31	ROQUEFORT-BEDOULE	JULHANS	SU	AH	CHEMIN René
32	ROVE (LE)	COMMUNE	P	APAH	BERTHOUT Dominique
33	SAINTE-ANTONIN	COMMUNE	P	APAH	LEVEAU Philippe
		COMMUNE	P	APAH	MOCCI Florence
34	SAINTE-ETIENNE	COMMUNE	P	APAH	CROS Nathalie
35	SAINTE-MITRE	CLAPIERES	S	AH	LEVEAU Philippe
		CLAPIERES	SU	AH	TREMENT Frédéric
		PLAN FOSSAN	SU	AH	TREMENT Frédéric
		SAINTE-MACAIRES	S	AH	TREMENT Frédéric
36	SAINTE-REMY	COMMUNE	P	APAH	LEVEAU Philippe
		GLANUM	FPP	AH	ROTH-CONGES Anne
37	SALON	COMMUNE	P	APAH	LEVEAU Philippe
38	SEPTEMES	FABREGOULES	SU	AP	BOISSINOT Philippe
39	SIMIANE	COMMUNE	P	APAH	LEVEAU Philippe
40	TRETS	CHASSAOUDE	S	AP	MAGNIN Frédéric
		COMMUNE	P	APAH	BERARD Géraldine
		PIERRE GROSSE	SU	AH	MOCCI Florence
41	VERNEGUES	CHATEAU BAS	S	AH	GAZENBEEK Michiel

AIX-EN-PROVENCE, Entremont Oppidum

Fouille programmée pluriannuelle

M. Patrice ARCELIN, M. Gaëtan CONGES, Mme Martine WILLAUME

La campagne de fouille de 1989 devait être la dernière d'un projet de recherches de six années engagé en 1984 et 1985 par deux autorisations annuelles et prolongé ensuite par deux autorisations biannuelles. Une septième et dernière année sera nécessaire pour mener à son terme un programme au départ ambitieux, légèrement ralenti par la complexité et l'épaisseur des couches d'occupation dans l'habitat 2, par les difficultés nées des perturbations et destructions modernes dans l'habitat 1, où les vestiges sont très arasés (fig. 29).

◆ Ville haute (habitat 1)

Les recherches ont porté en 1989 sur cinq secteurs, avec un succès inégal :

- Dans le secteur 34, le sondage ouvert en 1988 a été prolongé vers l'ouest sur la restanque inférieure, avec le même résultat : aucune trace d'occupation antique, rocher mis à nu par l'érosion lorsque, à l'époque moderne, a été installé un système de restanques pour agrandir les terrains cultivables du plateau. Le but était de localiser la voie d'accès à la ville haute, dont on suppose que le tracé, inconnu jusqu'ici, devait être semblable à celui de la voie à ornières qui donne accès à la ville basse — c'est-à-dire une rampe parallèle au rempart et bifurquant vers l'intérieur lorsque le mur s'interrompt. Il faudra sans doute reprendre la recherche plus bas, en contrebas de la voie à ornières, où l'érosion semble avoir été moins destructrice.
- Dans l'îlot 33 ont été fouillées les cases 6 et 7, dont les décapages antérieurs avaient montré la mauvaise conservation. Seuls quelques lambeaux de couches antiques avaient été préservés dans un réseau de tranchées datant de l'occupation militaire récente, venue aggraver les destructions dues aux travaux agricoles plus anciens. Rien n'est venu expliquer le léger décalage, par rapport à l'axe médian de l'îlot, qui caractérise le mur séparant les cases 6 et 7.
- Le secteur de la rue 30 adjacent à l'îlot 29 a pu être exploré dans sa plus grande partie ; le prolongement de l'empierrement dégagé en 1987 devant la case 29-7 a été retrouvé, plus au nord, plus lâche, moins net. Une partie de la couche de destruction étalée sur la rue avait été conservée dans un caniveau qui courait le long du mur oriental des cases 29-5 et 6, position qui l'avait mise à l'abri des socs de charrue, et qui a permis de restituer la forme bombée de la chaussée (à l'instar de la "voie sacrée" devant le portique), dont la partie sommitale, arrachée par les labours, était partout détruite dans ce secteur. Partout où les couches archéologiques sont suffisamment préservées pour restituer les niveaux correspondant des rues et des cases, on constate que le sol des cases (par ex., 29-3 à 7) était toujours plus bas que celui des rues, ce qui obligeait à installer des seuils bâtis, en bois ou en pierres, à un ou deux degrés. Cet aménagement de la rue 30 — chaussée bombée et caniveau latéral — est, peut-on dire, l'inverse de ce qui avait été observé dans la rue 19 (1) où des trottoirs de terre dominaient un espace central déprimé.
- En haut du site, au-delà d'une zone très détruite à partir de l'îlot 35, un talus de gravats était réputé, par la tradition locale, recouvrir les ruines d'un cabanon réemployant lui-même les vestiges d'une tour médiévale. Une tour est effectivement mentionnée par les textes en 1233 à Entremont. La fouille a permis de retrouver un cabanon installé dans un bâtiment carré de 8 m de côté, aux murs épais, à l'intérieur duquel un escalier tournant donne au plan une allure absidiale trompeuse. La porte du cabanon, sur le côté sud, a manifestement été percée à travers les maçonneries de l'édifice antérieur, qui ne montrent aucune autre entrée au rez-de-chaussée ; c'est là en effet un des arguments pour voir dans cette construction une tour de guet (dont l'entrée était à l'étage), car la fouille n'a pas permis



fig. 29 13 - AIX-EN-PROVENCE, Entremont . Plan d'ensemble.

pour l'instant de dater le bâtiment construit sur le rocher ; la maçonnerie (mortier maigre ou terre liant les pierres), différente pour la structure principale et pour l'escalier (mortier rose), plaide pour l'existence de deux états avant l'installation du cabanon et de ses annexes (petite remise au nord-ouest, écurie au sud-est). Une borne limite a été installée en 1668 contre l'angle sud-est de la tour, peut-être pour marquer la frontière de la seigneurie de Puyricard, alors propriété des archevêques d'Aix.

- Dans l'angle sud-est du secteur décapé (39) de la partie sud de la ville haute, deux murs très rapprochés, au tracé sinueux, présentent une orientation oblique par rapport à la disposition habituelle des îlots, ce qui ne laisse pas de surprendre : traces d'un état ancien ?, ou adaptation particulière de l'habitat au relief (proximité du bord du plateau) ou à un bâtiment différent des autres ?

◆ *Ville basse (habitat 1)*

La poursuite des recherches dans le quartier de l'îlot n° 8 en 1989 constitue l'avant-dernière étape de notre programme entrepris dans ce secteur de l'habitat 2. Son achèvement complet en 1990 devrait permettre de publier en 1992, l'intégralité de l'îlot perçu dans la dynamique urbaine de son environnement immédiat.

Les investigations ont concerné les pièces n° 10, 11 et 14 dans la moitié nord de l'îlot (où les recherches sont désormais achevées) et les n° 3, 12 et 13 dans la partie méridionale. Nous avons sondé assez largement la rue n° 9 et son carrefour avec la rue n° 4 en 1988 : cette année, c'est le secteur mitoyen oriental de l'îlot qui a fait l'objet d'un vaste dégagement de surface dans la perspective de délimiter le groupement d'habitations le plus proche et la rue qui les sépare.

Dans l'îlot n° 8, la fouille stratigraphique des pièces indiquées précédemment apporte des indications essentielles sur l'établissement de ce dernier et sur son évolution dans le demi-siècle concerné (seconde moitié du II^e s. av. J.-C.) :

- Confirmées par la succession des sols aménagés dans les rues n° 4 et 9, les stratigraphies des pièces (celles du moins qui n'ont pas été déblayées et nettoyées) montrent une complexité inattendue des séquences (par exemple, neuf sols principaux ont pu être fouillés dans la pièce n° 10) ;
- Leur analyse en synchronisme avec les implantations architecturales permettent de rejeter définitivement l'hypothèse ancienne d'une occupation des lieux, limitée à un quart de siècle (vers 150-123 av. J.-C.) ;
- De plus, il est apparu que la durée de vie prolongée de ce quartier peut se découper en trois phases, trois étapes de sa constitution. Plus que l'analyse du mobilier, ce sont les reconstructions et les remaniements des aménagements internes qui les déterminent.

- Phase *Entremont 2a* : mise en place de l'îlot selon un plan parallélépipédique irrégulier dont la façade nord est alignée sur l'axe de la fortification 2. Equivalent en superficie à deux îlots de l'habitat 1 (en référence à l'îlot n° 15), il est divisé en 17 pièces qui, pour la plupart, communiquent par paire. Les sols d'habitation (bien conservés) suggèrent une utilisation essentiellement familiale des locaux (nous entendons par là : vie domestique et petit artisanat sans grands aménagements perceptibles). Pourtant les premières installations de pressurage (maie, contrepoids) sont déjà attestées dans le quartier (éléments en réemploi dans les murs ultérieurs). Nous proposons une fourchette chronologique (provisoire) de 150/140 aux alentours de 130 av. J.-C.

- Phase *Entremont 2b* : reconstruction d'une partie des pièces, principalement dans la moitié nord. Un nouveau découpage de l'espace détermine des salles plus vastes (jusqu'à 33 m² au lieu des 15 à 18 antérieurs) mais forcément moins nombreuses (3 au lieu de 5). Deux pièces sont définitivement arasées et leur emplacement est incorporé à une place créée à l'est de l'îlot, à l'emplacement d'une rue de la phase 2a (cet espace ouvert, n° 40, se fait également aux dépens de l'îlot voisin). Les autres rues adjacentes sont soigneusement préparées et empierrées (avec des déflecteurs devant les seuils, voire un perron). La présence d'un véritable premier étage établi sur la majorité (si ce n'est la totalité) des salles fouillées en rez-de-chaussée est confirmée cette année encore par de nouvelles observations durant la phase 2c. Des indices laisseraient supposer leur mise en place dès

l'étape antérieure. L'existence de salles d'étage où les activités domestiques sont primordiales (foyers, petit stockage, objets utilitaires ou de parure) semble aller de pair avec une utilisation désormais très artisanale des espaces inférieurs (aménagements de pressurage, gros stockage). Une intervention militaire marque le passage à la phase suivante. Nous devons nous situer dans les années 130/120.

- Phase *Entremont 2c* : les bâtiments sont restaurés, sans modifications fondamentales du plan général. Seules, quelques parois internes disparaissent. Les activités artisanales reprennent avec, par exemple, de nouveaux aménagements de structures de pressurage. Les rues, également refaites, sont plus modestes, simplement recouvertes d'une couche de terre sableuse et de graviers de rivières. Nous sommes dans le dernier quart du second siècle.

Par leur étendue, la complexité des stratigraphies conservées et la qualité des vestiges rencontrés, les recherches de 1989 permettent une appréhension plus affinée du cursus urbain de cet îlot n° 8 au sein de la "nouvelle agglomération" qui connaît bien des vicissitudes durant la seconde moitié du IIe s. av. J.-C.

(1) *Notes d'Information et de Liaison*, 5, 1988, p. 62

ALLEINS, propriété de La Coste Habitat de l'Age du Bronze

Sauvetage urgent
M. Jean-Pierre PILLARD

Une prospection de surface effectuée en 1986 sur l'une des anciennes terrasses de culture du versant nord du plateau de Vernègues, au-dessus de la Basse-Durance, avait donné de nombreux fragments de céramique à dégraissant, dont plusieurs datant du Bronze final.

Des travaux agricoles étant prévus à cet emplacement, une série de décapages de surface ont été réalisés, pour vérifier l'hypothèse de structures encore en place sous les anciens labours.

Un secteur intact a en effet pu être localisé : grosse pierre plate entourée de nombreux fragments de vases, d'os et de cendres. Deux phases d'occupation sont perceptibles ; le sol originel est souligné par une fine couche d'argile claire recouvrant la terre du substrat. Le matériel recueilli est plutôt caractéristique du Bronze ancien, peut-être un peu antérieur.

Parmi le matériel, on note en particulier quelques silex (lames, grattoirs, un perçoir), un fragment de pilon en pierre polie, quelques décors (dont un de tradition campaniforme) et préhensions. A noter aussi quelques disques d'argile, dont un, mince, percé d'un trou au centre, et dont une face est partagée en quatre quarts par une rainure en croix (fig. 30).

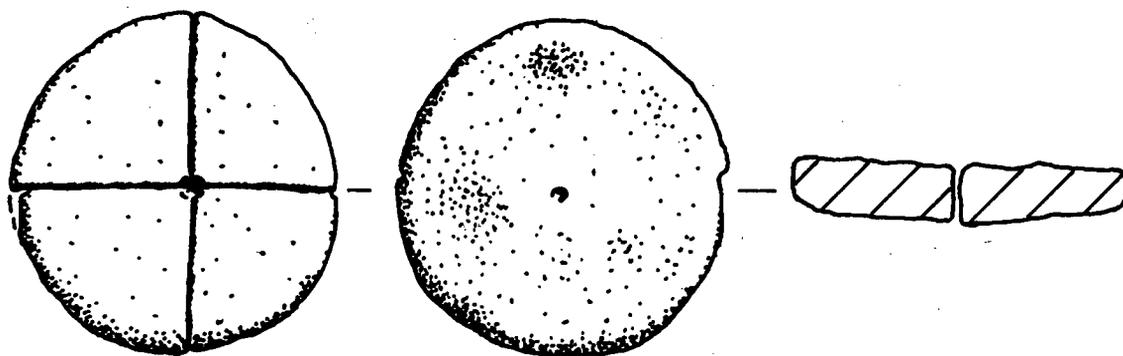


fig. 30 13 - ALLEINS, propriété de La Coste. Disque d'argile (éch. : 1).

ARLES, Jardin d'Hiver

Emporium massaliote et habitat celto-ligure

Fouille programmée pluriannuelle
M. Patrice ARCELIN

La campagne de 1989 marque le terme de la programmation de recherche amorcée en 1983 dans ce quartier sud d'Arles protohistorique. La publication des résultats est commencée avec plusieurs collaborateurs ; elle sera achevée fin 1991 ou au tout début de 1992. Elle s'insèrera dans une approche plus large de l'agglomération antique et de son évolution, du VI^e s. av. J.-C. à l'implantation de la colonie romaine.

Les fouilles 1989 ont concerné :

- l'achèvement des sondages n° 3 et 6 dans les rues n° 1 et 2 ;
- la fouille de plusieurs pièces de l'extrémité sud-est de l'îlot n° 1 ;
- la réalisation de plusieurs sondages limités répondant à des interrogations architecturales précises, dans le cadre des plans d'urbanisme successifs de ce quartier (îlots n° 1 et 2).

Les sondages pratiqués dans les rues adjacentes, les 400 m², analysés dans l'îlot n° 1 permettent d'avoir désormais une vision de l'étendue de ce dernier et de son agencement spatial au sein du quartier, selon les phases de son évolution.

La dynamique urbaine se définit en cinq phases principales, bien établies ; chacune d'elles peut s'affiner, selon les secteurs bâtis, en étapes intermédiaires. La multiplicité des approches de cette dernière campagne a fait considérablement progresser notre connaissance des aménagements architecturaux spécifiques de chaque phase. Nous les résumerons ainsi :

- *phase 1* – Aménagement en terrasses vers 500 av. J.-C. du flanc sud rocheux de l'éminence calcaire du site (apparemment très dénudé) : arasement du substrat, remblais de terres rapportées, sols de terre battue... Il s'agirait de l'extension du comptoir grec (*emporion*) implanté une génération auparavant en un autre point du site. Aucune trace perceptible d'un quelconque urbanisme.
- *phase 2* – Durant le second quart ou vers le milieu du Ve s., des constructions sur solin de pierres sèches et superstructures en briques de terre crue sont agencées en îlots orthonormés séparés par des voies de circulation. L'îlot n° 1 mesure 23,4 m de large pour une longueur nord-sud minimale reconnue de 40,6 m. La trame implantée durant cette phase subsistera jusqu'à l'abandon du quartier. La rue n° 1 est large d'au moins 8 m (première moitié du IV^e s.). Les pièces sont disposées autour d'une

vaste cour centrale de 72 m², avec accès direct sur une rue. La composition de la vaisselle céramique domestique dénote une forte coloration hellénique.

- *phase 3* – Vers le milieu du IV^e s., une composante indigène devient plus évidente. Dans les limites de l'îlot n° 1, le découpage spatial initial est restructuré (grandes pièces séparées par des cours ou dépendances). La rue n° 1 se rétrécit à 5 m de large.

- *phase 4* – Au début du III^e s., le découpage interne de l'îlot s'amplifie rapidement. Des habitations à plusieurs pièces (deux à trois) sont désormais certaines, avec des espaces plus spécialisés (artisanat, dépendances).

- *phase 5* – Dans le dernier quart du III^e s. et au début du II^e s., l'activité architecturale est intense (remaniements internes, réfections de sols...) et dénote une organisation socio-économique plus complexe qu'au cours des siècles précédents. La contrainte de la trame préexistante est un peu moins strictement respectée et l'organisation des espaces diffère fortement de celle de la phase antérieure : pièces communicantes multiples, cours intérieures plus petites mais plus nombreuses, dépendances fréquentes et diversifiées.

L'abandon de l'habitat, dans ce quartier, est toujours établi au tout début du II^e s. av. J.-C. Seule la voie n° 2 reste ultérieurement en activité et sera entretenue (nouveaux radiers). L'îlot n° 1 devient (au II^e s.) un terrain vague éventuellement utilisé pour extraire des matériaux de remblaiement ou comme lieu de décharge des rebus provenant d'autres secteurs de la ville antique.

ARLES, Presqu'île du Cirque

Habitat protohistorique (Ve-IVe s.) - Structures du Haut Empire

Nécropole (de l'époque flavienne au VI^e s.) - Habitat tardif (Ve-VI^e s.)

Sauvetage programmé

M. Claude SINTES

Les fouilles de la Presqu'île du Cirque (fouilles de l'I.R.P.A.) ont été amenées par la construction du musée de l'Arles antique. Ce bâtiment, installé — sur 420 pieux forés — à proximité immédiate du virage du cirque romain, aurait en effet détruit la nécropole et les vestiges que l'on savait se trouver là à la suite des fouilles de 1970.

Le terrain exploré a été découpé en quatre portions de 1 000 m², chacune, étudiées les unes après les autres, afin de libérer progressivement le chantier pour les aménageurs.

La fouille se terminant en décembre 1989, il est bien difficile de tirer toutes les informations amenées par ce vaste chantier. On peut, cependant, résumer les grandes lignes de l'occupation du site (fig. 31).

- La découverte la plus ancienne et certainement la plus marquante de la campagne a été celle d'un *habitat protohistorique* (A) daté de la fin du Ve s. ou du début du IV^e s. av. J.-C. Il semble que cette structure soit solitaire et corresponde à un ensemble isolé : une ferme, par exemple.

- Au Haut-Empire, vraisemblablement dans la deuxième moitié du I^{er} s. ap. J.-C., *des bâtiments* sont construits sur la zone (E, C). Ces bâtiments ont eu une durée de vie assez courte car la stratigraphie montre qu'ils devaient être détruits vers la fin du I^{er} s. Il est actuellement bien difficile de dire si ces bâtiments disparaissent à cause de la construction du cirque (B) parce qu'ils gênaient, par exemple, ou bien s'il s'agit de constructions provisoires nécessitées par l'édification de l'hippodrome (cabanes de chantier, édifices utilitaires dont la destination nous échappe encore...), ces éléments ayant été démontés après usage.

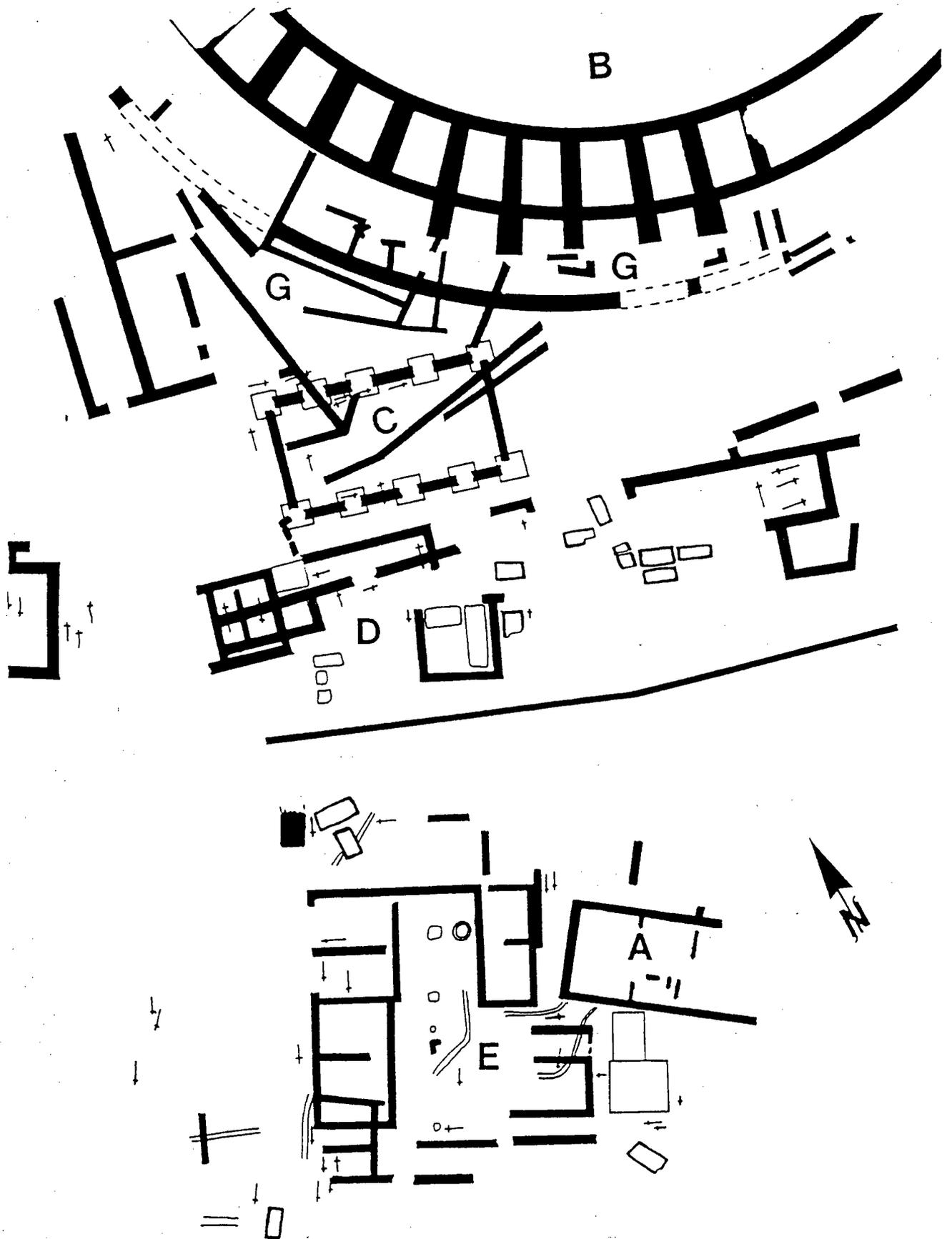


fig. 31 13 - ARLES, Presqu'île du Cirque (I.R.P.A.). Plan général des fouilles.

- Vers le début du second siècle, *une nécropole* (D) se développe tout autour du cirque ; c'est elle qui avait été repérée au cours des fouilles de 1970. Cette nécropole évolue par zones privilégiées (zones d'incinération, de sarcophages, d'inhumations en amphores, etc.) jusqu'au IV^e s., recouvrant largement les vestiges du I^{er} s. que nous évoquions précédemment.
- Il n'est pas actuellement possible de dire si des tombes plus tardives existaient : de nombreuses inhumations en pleine terre ou en cercueils de bois ne sont pas datées et pourraient représenter cette période. Toujours est-il qu'à la fin du IV^e s. précisément, *un habitat* se greffe autour du virage, dans les alvéoles et dans des appentis s'appuyant en verrues autour du mur de façade (G), mais aussi à l'intérieur de certains monuments funéraire réutilisés (mausolées ou enclos, par exemple).
- Vers le V^e et le VI^e s., l'habitat n'apparaît plus qu'autour et dans le cirque.

Les découvertes mobilières ont été fort nombreuses, notamment pour la céramique, les objets de bronze et l'épigraphie... Une exposition en mai 1990 devrait permettre de présenter au public les pièces les plus intéressantes provenant de cette fouille.

AUBAGNE, Place de l'église Nécropole, rempart (?) - XI^e-XIII^e s.

Prospection et sauvetage programmé
M. Michiel GAZENBEEK

Le projet de construction d'un parking souterrain à Aubagne, place de l'église, au centre du village médiéval, a nécessité une intervention archéologique préalable aux travaux. Les premiers sondages, réalisés dans le cadre du diagnostic archéologique, ont montré que des couches archéologiques datant du Moyen Age étaient conservées sous le parvis, notamment des tombes et les fondations du château d'Aubagne. Ce premier résultat prometteur explique qu'une fouille de sauvetage programmé soit organisée. Comme cela était prévu, une nécropole et les restes du château médiéval ont été explorés.

◆ *Le château*

Du château, que les pièces d'archives nous décrivent comme un édifice muni de deux tours, d'un rempart et de nombreux bâtiments annexes, nous n'avons retrouvé que la courtine cerquant la basse-cour. Elle délimite un terrain de forme semi-circulaire venant s'appuyer sur l'escarpement qui domine l'Huveaune. Le château lui-même a été complètement arasé pendant la Révolution et en 1902. Mais d'importants vestiges ont également disparu lors des éboulements successifs de la falaise.

La conservation du rempart, à certains endroits sur près de 2 m de hauteur, est essentiellement due à un important dénivellement entre le château et la place médiévale. Anciennement, la basse-cour était le point culminant du village, et le mur d'enceinte s'appliquait contre la pente d'une butte. De ce fait, c'est le seul mur du château qui ait été préservé lors de l'aménagement de la place en 1903-1904.

La trace de la courtine a été dégagée sur à peu près 40 m de longueur. Son prolongement vers l'ouest a été complètement épierré et la céramique trouvée dans la tranchée de récupération date cette destruction du XIX^e s. La partie subsistante, large de 1,65 m environ, est composée d'assises régulières avec des moellons soigneusement taillés dans du calcaire froid. Seule la face regardant

la place primitive est parementée. De l'autre côté, le blocage repose directement sur le sol naturel qui remonte fortement.

Cette courtine est attestée par un acte dès le début du XIII^e s. (Cartulaire de Saint-Victor, n° 930).

◆ La nécropole

A l'extérieur du rempart, 31 tombes sur plusieurs niveaux superposés et datant du Moyen Age, ont été recensées. D'après la stratigraphie, les plus récentes sont à peine antérieures à la construction du château. L'établissement d'une chronologie relative ne pose aucun problème, tandis qu'une datation absolue est plus difficile. Le matériel datable recueilli dans les tombes se résume à quelques tessons de céramique grise antérieure à la fin du XIII^e s., une monnaie et quelques menus objets en bronze.

Le plan et la structure du cimetière restent inconnus, étant donnée la faiblesse de la surface fouillée. Mais il est clair que la nécropole s'étend vers l'ouest, le sud et l'est, et doit couvrir toute l'étendue située entre l'église et le rempart du château, qui forme la limite septentrionale de la zone funéraire. Cet espace, sans doute trop exigu, a été utilisé très intensivement. La densité des inhumations et la superposition des tombes, parfois sur trois ou quatre niveaux (n° 2-3/22-27-34/33 ; 7-11-18), et souvent sur deux niveaux (n° 4-13 ; 35-36 ; 29-31 ; 19-24 ; 10-20), le prouvent.

Les tombes se divisent en deux groupes selon leur orientation. Pour une moitié, le crâne est tourné vers le nord (seize cas), pour l'autre, le crâne se trouve à l'ouest (quatorze cas). Cette division ne correspond nullement à la typologie des sépultures, ni à une quelconque chronologie. Les axes est-ouest reprennent à peu près l'orientation de l'église, mais ils sont parfois aussi imposés par la proximité du talus contre lequel s'appuie le rempart (n° 5 notamment).

Deux structures de tombes ressortent de l'inventaire : d'une part, les tombes en pleine terre, d'autre part les coffres de pierre.

- *Les tombes en pleine terre* : dix-huit inhumations font partie de ce groupe (n° 2, 4, 7, 8, 13, 18, 19, 20-23, 27-31, 35). Trois d'entre elles (n° 19, 21, 23) sont assorties d'une stèle superficielle faite d'une simple dalle de calcaire couchée. Les tombes 21 et 29 ont la particularité d'avoir la bordure de surface de la fosse délimitée par des cailloux ou des ossements humains. Dans trois cas (n° 22, 23, 29), le corps à peine enseveli est recouvert d'un amas de pierres, peut-être pour éviter que le cadavre ne soit déterré par des animaux carnassiers.

- *Les coffres de pierres* : ce groupe connaît deux types d'aménagement. Soit les parois aménagées sont pourvues d'un couvercle (n° 1, 3, 10, 36), soit elles en sont dépourvues (n° 5, 11, 14, 24, 26, 32). Dans tous les cas, le fond n'a jamais reçu aucune attention. Les coffres fermés sont de forme rectangulaire, et un seul possède un plan anthropomorphe, avec une alvéole céphaloïde destinée à maintenir le crâne vertical (n° 3). Les coffres ouverts ont plutôt une forme ovale. Ces inhumations se caractérisent également par leur très faible profondeur d'enterrement. Les dalles ou tuiles de couverture se trouvaient au ras du sol à l'époque médiévale. Pour la tombe n° 10, où des *tegulae* formaient la couverture, une dalle calcaire plate a été utilisée pour marquer l'emplacement du crâne. La sépulture n° 6, destinée à un bébé, était en bâtière. Les n° 33 et 34 sont d'un type mixte avec un aménagement partiel de la fosse en coffre. Il est possible que le coffrage ait été, pour ces deux exemples, complété par des planches de bois.

Les corps sont placés à même le sol, allongés sur le dos, la face tournée vers le ciel, à deux exceptions près : les individus de la tombe 5 (un jeune adolescent) et de la tombe 6 (un bébé) sont placés sur le côté droit, avec leurs avant-bras étendus devant eux. La position des mains des squelettes témoigne de traditions funéraires précises. Presque toutes les inhumations ont les mains croisées sur le bassin (n° 1, 2, 4, 7, 10, 11, 14, 26, 35) ou la poitrine (n° 19, 20, 22, 29, 33), ou encore les bras croisés sur le ventre (n° 8, 28). De nouveau, une tombe fait exception : l'enfant de la sépulture n° 3 a les bras allongés le long du corps. Les tombes 18, 28 et 31 ont des positions intermédiaires avec un

bras replié sur la poitrine, l'épaule ou le ventre, et une main sur le bassin. L'inhumation 21 se caractérise par les deux bras repliés sur les épaules. Les bras croisés ou les mains jointes en signe d'humilité traduisent la volonté d'être prêt à se relever pour le jugement dernier. Nous remarquons l'anonymat absolu de toutes les tombes, ne permettant pas de distinguer le statut social ou la fortune de l'enterré.

Plusieurs tombes ont été recoupées au cours d'inhumations ultérieures. Les os ainsi dégagés ont été intégrés dans la nouvelle tombe (n° 10 ; le n° 29 utilise ainsi deux fémurs en décor), ou épandus en surface. Parfois, ces ossements étaient encore solidaires ; les cartilages et tendons n'avaient pas entièrement disparu, ce qui explique pourquoi, lors de la fouille, nous avons retrouvé des coudes et genoux entiers à l'extérieur des tombes. La zone funéraire servait aussi, à la fin de sa période d'utilisation, de décharge. Des vidanges de foyers (cendres, os calcinés, etc.), et même la tête d'un équidé, ont été reconnues.

Deux amas de pierres liés à aucune sépulture ont également été fouillés. Il est possible qu'on se servait de ces tas de cailloux pour aménager les tombes. Les aménagements de surface incomplets de certaines tombes (par exemple la sépulture n° 34) indiquent sans doute une récupération des blocs devant servir à de nouvelles inhumations.

◆ Conclusion

Les plus anciens textes citant Aubagne remontent au début du XI^e s., et le premier à utiliser le terme de "castrum" dans le sens d'une fortification, date de 1060. La fouille nous montre que, avant cette période, rien n'existait au sommet de la butte autour de laquelle la ville s'est développée. Les quelques tessons informes de céramiques romaines et protohistoriques retrouvées indiquent seulement une occupation permanente des environs, par exemple sur les rives de la rivière.

C'est durant les XI^e, XII^e et XIII^e s. que se sont mises en place les structures dégagées. Le château d'Aubagne fondé au XI^e s. s'est donc installé sur un site facile à défendre et stratégique. Le castrum domine la plaine médiane de l'Huveaune et contrôle un passage sur cette rivière. Le château marque l'organisation du terroir par le seigneur, et dans le cas d'Aubagne ce sont les vicomtes de Marseille qui signalent ainsi leur domination sur la région. L'enceinte dégagée n'est pas forcément contemporaine de la première fortification. On peut imaginer la construction initiale d'un donjon entouré ultérieurement par un rempart.

Différents documents présents dans les archives semblent confirmer l'hypothèse de deux campagnes de construction. Une description de 1212 du château parle d'un *turris* et d'une *sala*. Sans doute, cette *sala* désigne l'édifice primitif, un donjon doublé ultérieurement — mais avant le début du XIII^e s. — par une nouvelle tour et par une courtine en pierre d'appareil. Un cimetière, muni sans doute d'une chapelle (peut-être l'actuelle église Saint-Sauveur), a probablement accompagné la première installation seigneuriale.

BOUC-BEL-AIR, Baou-Roux **Oppidum - Age du Bronze et Age du Fer**

Fouille programmée
M. Philippe BOISSINOT

Comme chaque année, la campagne de fouille peut être divisée en deux périodes, l'une estivale et concernant le secteur nord-est, l'autre plus discontinuë et plus longue, relative à l'exploration des abords du vallon du Portalet au centre de l'agglomération.

○ Pour la première opération et en ce qui concerne l'aménagement des limites du plateau, une rectification importante peut être faite : la courtine initialement datée du début du IV^e s. av. J.-C. doit être rajeunie et associée à la grande phase d'urbanisation du site au II^e s. La première datation qui ne reposait que sur l'examen du mobilier trouvé dans 1 m², contre le parement externe, est maintenant remise en question après la découverte de céramiques campaniennes et catalanes extraites du même secteur, mais sur une longueur de 5 m. Il semble donc qu'au IV^e s. les habitants se soient contentés de remonter le parement du mur de terrassement de la fin de l'Age du Bronze afin de mettre à niveau le terrain. Pour cette même époque, il se confirme que tout le secteur exploré en bordure du plateau a été aménagé à l'aide de structures légères de type grenier aérien ou gril. Reste à vérifier si l'ilot 1 peut être ramené à cette période.

Une autre nouveauté chronologique doit être signalée ; elle concerne l'occupation du secteur au VI^e s. av. J.-C. Une fosse, riche en céramique et en paléosemences, a été creusée dans les niveaux d'épierrement plus anciens.

Les couches de la fin de l'Age du Bronze ont été explorées sous les habitations 25 et 26, livrant un alignement de trois trous de poteaux et les restes probables d'un plancher carbonisé en place. Toutes les découvertes semblent confirmer l'existence d'habitations de type "poteaux porteurs" alignées suivant les strates du rocher pour la période du Bronze final IIIb.

○ Quant au secteur centre-ouest près du Portalet, les fouilles n'ont concerné cette année que les derniers niveaux d'occupation du II^e s., dans une habitation (n° 28) et deux portions de rues. Comme nous l'avions déjà remarqué, les secondes sont beaucoup plus riches en mobilier que la première. La plus grande des deux rues a livré les restes d'un four en dôme construit avec des fragments d'amphores italiques, ce qui porte à trois le nombre de structures de combustion dans ce secteur.

BOUC-BEL-AIR, Les Perroquets

Habitat gallo-romain et occupation préhistorique

Sauvetage urgent

M. Philippe BOISSINOT, Mlle Valérie MARCO

L'aménagement d'une zone industrielle dans une série de parcelles ayant livré par prospection des traces d'occupation gallo-romaine, nous a conduit à intervenir sur une surface de plusieurs hectares en amont d'un petit bassin, au pied des collines de la chaîne de l'Etoile. L'examen de plus de cinquante tranchées creusées à la pelle mécanique nous a permis, d'une part de repérer deux secteurs principaux d'habitations ainsi que toute une série de structures isolées, et d'autre part d'établir une carte géologique des formations récentes de ce petit bassin.

Les formations les plus anciennes se sont mises en place après la fin des temps glaciaires : il s'agit de sables limoneux jaunes accumulés sur plusieurs mètres dans les différents talwegs. Le sommet de cet ensemble est légèrement plus brun et fait place vers l'aval à un sol noir contenant des vestiges préhistoriques. Le mobilier est quasi inexistant. Trois structures ont été mises en évidence : deux sont composées de restes de combustion et la troisième est un petit muret curviligne, construit avec des galets sur une longueur de plus de 16 m. Ce dernier est tronqué par l'érosion. L'étroitesse du décapage ne permet pas de disposer d'un plan complet des vestiges. La datation sera fournie par les analyses isotopiques.

Cet ensemble noir est ensuite érodé et les vides ainsi créés sont colmatés par un sédiment de type palustre. Si l'on excepte quelques maigres indices protohistoriques, l'occupation suivante doit être ramenée aux Ier s. av.-Ier s. ap. J.-C. Plusieurs murs dont le plan nous échappe ainsi que des structures de combustion sont ainsi construits. Mais l'aménagement qui retiendra notre attention ici est un puits ayant la forme d'un tronc de cône, dont le diamètre varie entre 1,90 et 0,47 m, sur une profondeur de 2,20 m. L'accès est aménagé à l'aide de gros blocs et l'appareil est peu soigné. Cette structure contenait quelques fragments d'amphores. Des cruches et d'autres amphores étaient cassées sur place devant le puits.

Un autre habitat doit être localisé plus au sud, au pied de la colline. Le faible enfouissement des vestiges a malheureusement mal préservé cet ensemble construit en pierres sèches : les éléments de toiture et le mobilier ont été nettement mélangés par les travaux agricoles. Cette habitation a été probablement détruite dans le courant du IIe s. ap. J.-C. Plusieurs fosses et fossés peuvent être liés à son implantation.

D'autres structures isolées ont pu être fouillées : elles présentent souvent des traces de combustion. Un bassin a été creusé à l'époque gallo-romaine, au débouché d'un vallon.

De nombreux vestiges ont été anciennement signalés dans ce petit bassin, notamment au nord, à la Malle, où une portion de la voie reliant Aix et Marseille aurait été trouvée. La poursuite des travaux, avec la dernière tranche de la zone industrielle, permettra de savoir si l'on a affaire à un petit hameau.

EYGUIERES, Les Barres

Habitat de plein air - Chalcolithique

Sauvetage programmé

Mme Hélène BARGE-MAHIEU

En 1989 les fouilles de sauvetage programmé se sont poursuivies sur l'habitat chalcolithique des Barres à Eyguières, situé au pied de la montagne du Deffends dans un champ d'abricotiers destiné à la replantation.

Une surface de 800 m², a été fouillée sur laquelle étaient dispersées une soixantaine de fosses et une aire d'activité. La cabane n° 2 a été partiellement fouillée ainsi que la deuxième aire d'activité. Les élévations de la troisième cabane ont été dégagées.

En résumé, les résultats de la campagne 1988 ont été confirmés. Les structures d'habitat sont conservées sous 30 à 50 cm de terre cultivée, selon les secteurs, ce qui laisse penser que de nombreuses stations de plein air labourées depuis plusieurs dizaines d'années, comme c'est le cas aux Barres, sont beaucoup mieux conservées qu'on ne le pensait jusqu'à présent.

Cette deuxième campagne a mis au jour :

- Une troisième cabane en pierres sèches et peut-être une quatrième dans le secteur nord-ouest. Les unités d'habitation en élévation sont concentrées dans la partie ouest du terrain.
- Une aire de combustion (structure 10) située entre les cabanes 1 et 2.
- Deux aires d'activité (structures 29 et 48) dont les fonctions paraissent différentes, constituées par une grande tache grise dans laquelle se sont individualisées au cours du décapage plusieurs fosses, une structure de combustion et une fosse contenant un vase-silo.
- Des trous de poteaux dont certains sont aménagés, situés dans la zone de concentration des fosses et près des aires d'activité.

- Des fosses et des cuvettes, de taille, de forme et de profondeur variables, assez pauvres dans l'ensemble. Il a été dénombré plus d'une centaine de fosses sur le terrain exploré.
- Deux sépultures et des ossements inorganisés au milieu de l'habitat.

Le matériel archéologique se rattache au Chalcolithique provençal. Les vestiges les plus abondants sont la céramique et la faune. L'industrie lithique est pauvre et banale. Par contre l'industrie de l'os est toujours abondante.

La campagne de fouilles de 1989 a confirmé, grâce à un décapage extensif, l'importance du site des Barres pour la connaissance de l'habitat de plein air chalcolithique. Il s'agit d'un véritable village organisé avec ses unités d'habitation, ses aires de travail et de rejet, ses sépultures.

FONTVIEILLE, Vallon des Arcs Aqueduc

Fouille programmée
M. Philippe LEVEAU

La première campagne de fouilles sur les aqueducs d'Arles s'est déroulée sur le site du vallon des Arcs que franchissait un double système d'arches. Dans la topographie, l'ouvrage utilisait une ondulation nord/sud, perpendiculaire au replat qui s'étend entre le pied des Crottes d'Aubert et le pli dressé de la Penne. Les arches orientales conduisaient aux moulins hydrauliques de Barbegal l'eau captée au vallon d'Entreconque et à la fontaine d'Arcoule. Le second système (arches occidentales) acheminait vers Arles les eaux du versant septentrional des Alpilles (aqueduc nord ou d'Eygalière). Lorsqu'il butte contre le chaînon de la Penne, le canal d'Arles effectue un brusque coude vers l'ouest et gagne l'extrémité occidentale de la Penne pour franchir le vallon des Baux. Il s'agissait de préciser la chronologie des aqueducs en même temps que de réaliser une meilleure présentation d'un site à vocation touristique.

□ La fouille a donc d'abord débuté sur la culée aval, du côté le plus fréquemment parcouru. Les dégagements effectués permettent d'observer les deux canalisations ; ainsi se trouve écartée une hypothèse peu vraisemblable proposée par Albert Grenier : un bassin de convergence ou de régulation des deux ouvrages aurait été implanté à l'arrivée de la culée aval des ponts. La conduite vers Arles apparaît remarquable par sa taille et la qualité de sa construction (parement en grand appareil) ; les dernières arches, en grand appareil, ont été exploitées par des carriers et, à leur place, au XVII^e s. sans doute, des paysans ont adossé des cabanes le long du mur de soutènement du canal de Barbegal. Celui-ci est construit d'une toute autre manière : dans la partie terminale de l'ouvrage, le constructeur a opté pour un mur plein en petit appareil. Une cinquantaine de mètres en amont, l'articulation entre les deux ponts est étudiée à partir d'un sondage perpendiculaire à leur axe. Celui-ci montre l'importance de réfections tardives dont l'intérêt est de nous assurer qu'à la fin de l'Antiquité, l'aqueduc était encore en fonction.

□ La fouille a porté d'autre part sur la culée amont où devait se trouver la clé de la compréhension du système hydraulique. Les hypothèses proposées par F. Benoit, L.A. Constans et A. Grenier posaient des problèmes (voir tableau en annexe, p. 129). J'ai vérifié une hypothèse présentée à l'occasion d'un séminaire organisé avec J.-M. Rouquette à Arles au mois de janvier 1988 : un premier aqueduc aurait amené à Arles par un seul pont des eaux collectées simultanément dans deux branches principales, l'une partant d'Eygalière contournant les Alpilles par l'ouest, l'autre venant de l'est et longeant leur piémont sud. Le point de convergence de ce réseau hydraulique se serait trouvé

logiquement à l'amont du vallon des Arcs. Lorsqu'à la fin de l'Antiquité, la décision fut prise de construire une meunerie, on aurait affecté au nouvel ouvrage une branche du réseau. Les eaux devant rester distinctes, l'aqueduc sud aurait été débranché et un nouveau pont construit pour en acheminer le flux sur les moulins.

La fouille vient de vérifier cette hypothèse en mettant en évidence le bassin de convergence des deux branches de l'ouvrage primitif et la dérivation intervenue lors de la construction des moulins. Les résultats sont allés au-delà des espoirs nourris. En effet les structures dégagées montrent qu'à la réunion des deux canaux se trouvait un monument important construit de manière particulièrement soignée. Nous avons en effet trouvé au-dessus des effondrements du bassin trois blocs de molasse, éléments de corniches, qui présentent des moulurations ; celles-ci permettent de proposer une datation de l'aqueduc qui serait augustéen.

Une étude du milieu est en cours afin de résoudre deux questions : à l'époque où les ponts ont été construits, la topographie du vallon était-elle la même qu'aujourd'hui ? le marais des Baux existait-il dans l'Antiquité ?

Enfin, les fouilles ont été l'occasion d'opérations de sensibilisation dont les plus importantes ont été conduites du côté du milieu scolaire : des Plans d'Action Educative (PAE) sont réalisés sur le thème de l'eau, des aqueducs et de leur environnement par deux établissements scolaires d'Arles, les lycées Montmajour et Pasquet.

GIGNAC-LA-NERTHE, La Pousaraque

Etablissement rural - Antiquité tardive

Sondage

Mlle Fabienne GATEAU

Pendant l'été 1989, un sondage a autorisé la mise au jour de structures appartenant à un établissement rural de type *villa*, et, pour plus d'exactitude, à l'huilerie dépendant de cette *villa*. Auparavant, prospections au sol et électrique avaient permis une évaluation du terrain et l'assurance d'un site d'une superficie d'environ 2,2 ha, occupé du Ier s. ap. J.-C. jusqu'au Ve s. au moins.

Le degré d'enfouissement des vestiges est très faible ; ces derniers se situent à peu près à 0,50 m du sol actuel. Au nord, deux murs A et B pratiquement à angle droit délimitent à l'ouest une cour. Partant de l'extrémité sud-est du sondage et coupant le mur A, une canalisation traverse la cour ; elle servait peut-être à nettoyer les diverses structures composant l'huilerie. Au sud, au-delà du mur A, se trouve la cuve à huile, seul élément de l'huilerie à ce jour dégagé.

○ La cuve à huile est de forme rectangulaire et mesure 3,37 x 1,75 m, et 2,80 x 1,30 m à l'intérieur. La hauteur maximale conservée est de 0,80 m. Sa contenance minimale est estimée à 2 912 litres. Les parois sont maçonnées et un béton d'étanchéité parcourt l'intérieur formant un bourrelet aux quatre angles et à la liaison paroi-fond. A l'angle nord-ouest, un escalier surplombe un orifice circulaire creusé dans le fond. La fonction de cet orifice est inconnue ; il ne s'agit sans doute pas du puisard de la cuve qui en général est au centre et peu profond. Au milieu du IVe s. ap. J.-C., les proportions de la cuve sont réduites par l'adjonction d'un muret laissant un espace presque carré (1,55 m x 1,30 m) d'une contenance d'au moins 1 612 litres. L'espace devenu inutile derrière le muret est remblayé avec une terre argileuse jaune. La cuve est ensuite comblée volontairement aux VIe-VIIe s.

• Le contexte nord de la cuve paraît être une zone de vidange, avec trois petites fosses. Le mobilier de ces fosses est divers et abondant : coquilles, ossements, fragments de verre, scories de fer, cérami-

ques fines, amphores. Excepté le côté nord, le contexte de la cuve n'est pas connu. Toutefois une hypothèse de restitution du pressoir immédiatement à l'est de celle-ci serait à retenir. De plus, si l'on suppose que pressoir, aire de stockage, etc., sont à situer au sud-est et à l'est, la canalisation est tout à fait dans l'axe pour l'évacuation des eaux usées.

- Le mur A, au sud, parallèle à la cuve et distant d'elle d'environ 1,25 m, possède un appareil irrégulier. Seuls les parements composés de très gros blocs sont soignés. Certains des éléments qui le composent sont des remplois, notamment une meule à huile (*mola olearia*). Le mur B est moins large (0,50 m). De direction nord-ouest/sud-est, il est dégagé sur 6,25 m. Son appareil composé de blocs équarris est régulier. Aucun des deux murs n'est lié au mortier.

- La canalisation dont le tracé est assez sinueux est dégagée sur 10,50 m de long ; son fond est constitué de *tegulae* et les bords de matériaux divers : galets, pierres plus ou moins équarries, *dolia*, *tegulae*. Il semble que par endroit la canalisation ait reçu une couverture de tuiles. Tout à fait au sud, en limite de sondage, elle est couverte de trois gros blocs. L'un d'eux, quadrangulaire, est un remploi (0,60 x 0,39 x 0,17 m). Il est probable qu'il ait été retaillé (taille oblique sur une face). Deux de ses côtés sont sculptés (représentation phallique ?) ; le troisième possède une encoche.

○ L'ensemble dégagé est contemporain. Le mobilier céramique présente un faciès de la fin du IV^e s. et début du V^e s. ap. J.-C., faciès confirmé par les monnaies qui appartiennent pour la plupart au IV^e s. La sigillée claire D apparaît peu, avec seulement deux formes et un décor appartenant à la première génération. Parmi les céramiques fines, seules les sigillées claires B et luisantes présentent un fort pourcentage avec au moins vingt-six formes différentes comptées d'après les bords. Le matériel amphorique est largement dominé par les productions africaines et donne un contexte plus tardif que celui fourni par les céramiques fines : VI^e-VII^e s. Ce faciès correspond à un évènement précis dans l'évolution de l'huilerie de Gignac : le comblement de la cuve effectué à cette période ainsi que le prouve le mobilier — amphores et céramique grise. En particulier, une forme à bec tubulaire en céramique grise est à signaler : la disposition du bec adapté très haut sur la panse et collé au bord est connue sur des exemplaires tardifs de DSP à Marseille (seconde moitié du VI^e ou début du VII^e s.) et possède aussi des parallèles en céramique grise pour les mêmes dates.

○ La date d'implantation de la *villa* ainsi que celle de l'huilerie sont des inconnues, mais des éléments anciens existent qui, même s'ils sont peu nombreux, prouvent une présence réelle aux I^{er} s. av. J.-C./I^{er} s. ap. J.-C. : calice d'arétine, Sud Gauloise, céramique "grise de Vaison", paroi fine. Malgré le peu de repères chronologiques, un état est connu, daté précisément par une monnaie de Constance II Auguste du milieu du IV^e s. (350 /360) : c'est celui de la réduction de la cuve à huile. Cette date correspondrait à une période de régression de la production oléicole dans le Midi de la Gaule (1). A Gignac, la cuve de décantation d'huile qui, déjà, avait été réduite n'est comblée définitivement qu'au VII^e s.. Si l'on ne peut en déduire que l'établissement oléicole a fonctionné sans interruption jusqu'au VII^e s., on peut du moins supposer qu'une production, même très faible, a subsisté depuis la seconde moitié du IV^e s. jusqu'à une période tardive dépassant certainement le V^e s., ce qui était inconnu dans le Var puisque l'abandon le plus tardif est celui de La Garde au début du V^e s. (1). Le sondage de La Pousaraque apporterait donc un élément nouveau pour l'existence d'une production d'huile après le V^e s. dans la région de Marseille.

(1) BRUN (J.-P.), L'Oléiculture antique en Provence. Les huileries du Département du Var. Supplément 15 à la *Rev. Archéol. de Narb.*, éd. du CNRS, 1986, 307 p. (sp. p. 276).

LANÇON, Oppidum de Constantine

Etude de l'enceinte

M. Gilles AUBAGNAC

Durant l'année 1989, des débroussaillages ont permis une étude de l'enceinte de l'oppidum de Constantine dans la chaîne de La Fare. Ce travail a permis d'apporter un certain nombre de précisions sur un ouvrage mal connu.

- La "construction sud" est une porte édifiée en petit appareil lié au mortier. Elle est constituée de deux murs parallèles longs de 8 m environ et laissant un passage d'une largeur de 3,42 m. A cette porte mène une voie venant du sud dont l'existence est attestée par deux murs de soutènement et une ornière taillée dans le rocher. Cette porte qui semble dater du changement d'ère a probablement été construite à l'emplacement d'une porte plus ancienne : elle s'ouvre sur la seule voie charretière possible ; la courtine qui la jouxte à l'ouest paraît plus ancienne : sa construction rappelle celle de la courtine nord.

- La section nord de l'enceinte, longue de 250 m, est conservée sur une élévation de 3 à 5 m. Trois phases de construction peuvent être distinguées :

- Vers le IV^e ou le III^e s. av. J.-C., aurait été édifié un premier rempart constitué d'un mur simple en appareil irrégulier ; il était défendu par des tours quadrangulaires (L. : 3 m ; prof. : 2,50 m) dont deux subsistent ; une troisième est englobée dans une tour ronde.

- Puis, peut-être vers le II^e s. av. J.-C., ou plus tard, cette fortification a été renforcée par la juxtaposition d'un second mur parallèle au premier (moellons plus petits et lauzes). Les tours arrondies sont à mettre en relation avec cette seconde phase, comme le confirment l'étude des relations entre tours et courtines et la présence d'une tour quadrangulaire incluse dans une tour ronde.

- Enfin des réfection avec emploi de mortier, plus particulièrement un fragment de mur dans l'angle nord-est, paraissent contemporaines de la construction de la porte sud.

Des considérations spécifiquement militaires expliquent la présence de tours au nord. Cette face est la seule où un assaut pouvait être mené sur un front très large (plus de 250 m). C'est aussi le seul endroit, où, compte-tenu du relief, l'infanterie assaillante pouvait être appuyée par de l'artillerie. Les tours permettaient aux défenseurs de croiser les tirs. Mais, pour résister à l'artillerie, il fallait renforcer les angles : des tours arrondies furent bâties en même temps que le rempart était doublé.

L'ensemble de la fortification répond donc à des considérations militaires. Presque partout, le rempart est construit sur la "crête militaire". Ces considérations constituent un des éléments qui expliquent l'ampleur de la surface enclose.

MALLEMORT, ZAC du Moulin de Vernègues

Prospection

M. René CHEMIN, M. Henri MARCHESI

Un projet de "complexe touristique et golf-club international" devra être réalisé dans les mois à venir sur la commune de Mallemort. Il occupera 180 ha sur la ZAC du Moulin de Vernègues, à proximité de la RN 7. Une étude archéologique a été effectuée avant le commencement des travaux. Des prospections systématiques au sol ont permis de recenser sur l'emprise de la ZAC et ses

abords 16 sites archéologiques et une voie à ornière d'origine probablement antique qui a été suivie sur près de 5 km. Les sites se répartissent de la façon suivante :

- Néolithique : 9
- Bronze final : 1
- Gallo-romain : 7

Le total est supérieur à 16 car un site a connu deux occupations.

Neuf stations néolithiques de diverses superficies ont été inventoriées sur l'emprise de la ZAC et ses abords. Aucune n'a livré d'indices du Néolithique ancien ; en revanche le Néolithique moyen et le Chalcolithique sont bien représentés.

Les résultats de l'étude sont particulièrement positifs pour la connaissance de l'occupation néolithique. Le Néolithique moyen, déjà identifié sur la station de la Ribassière par J. Courtin, est aussi présent sur trois autres stations. Le Bronze final était jusqu'à présent inconnu dans cette région. La Ribassière apparaît comme le site le plus important et correspond probablement à la zone d'installation préférentielle.

Les prospections effectuées sur l'ensemble du bassin de Cazan montrent que l'occupation néolithique est concentrée dans la partie nord du bassin au Néolithique moyen et au Néolithique final/Chalcolithique. Cette situation pourrait s'expliquer par l'adaptation des néolithiques aux conditions naturelles. Tous les sites de plaine sont implantés sur un substrat formé d'un cailloutis de colluvionnement de pente alors que la cuvette de Cazan est occupée par des alluvions et des terrains hydromorphes qui correspondent probablement à une zone périodiquement humide au Néolithique.

Sept sites gallo-romains ont été recensés dont trois sont situés dans l'emprise de la ZAC et ont fait l'objet de sondages.

MALLEMORT, Camp Blanc **Ferme gallo-romaine**

Sondage

M. René CHEMIN, M. Henri MARCHESI

La découverte la plus importante effectuée à l'occasion de prospections sur la ZAC de Mallemort, a été la mise au jour d'une ferme augustéenne sur le plateau de Camp Blanc. Le substrat rocheux affleure par endroits et n'est jamais très profond. Un peu plus de 1 000 m², ont été décapés mécaniquement, permettant le dégagement du plan partiel d'un établissement d'au moins 480 m², (fig. 32).

Il ne subsiste des murs que les fondations. Elles sont conservées dans le meilleur des cas sur deux assises, mais souvent les derniers témoignages des élévations sont les empreintes laissées dans le substrat par les tranchées de fondation. Ces "murs fantômes" se présentent sous la forme de dépressions linéaires de 0,50 m de large en moyenne qui apparaissent de façon légèrement plus brune lors du décapage mécanique. Les fondations ont selon les endroits de 0,30 à 0,55 m de large. Elle sont construites avec des moellons bruts formant un double parement avec blocage interne de pierres plus petites, le tout lié à la terre.

Il est fort probable que les élévations aient été construites en terre crue. Des petits fragments d'enduit peint rouge ou blanc ont été mis au jour parmi la couche d'épandage dans la moitié nord de l'établissement et une plaque d'enduit de près de 5 m², a été dégagée au nord du mur 12, face peinte vers le sol. Elle porte un motif stylisé de chevrons blancs sur fond rouge et est en cours de restauration.

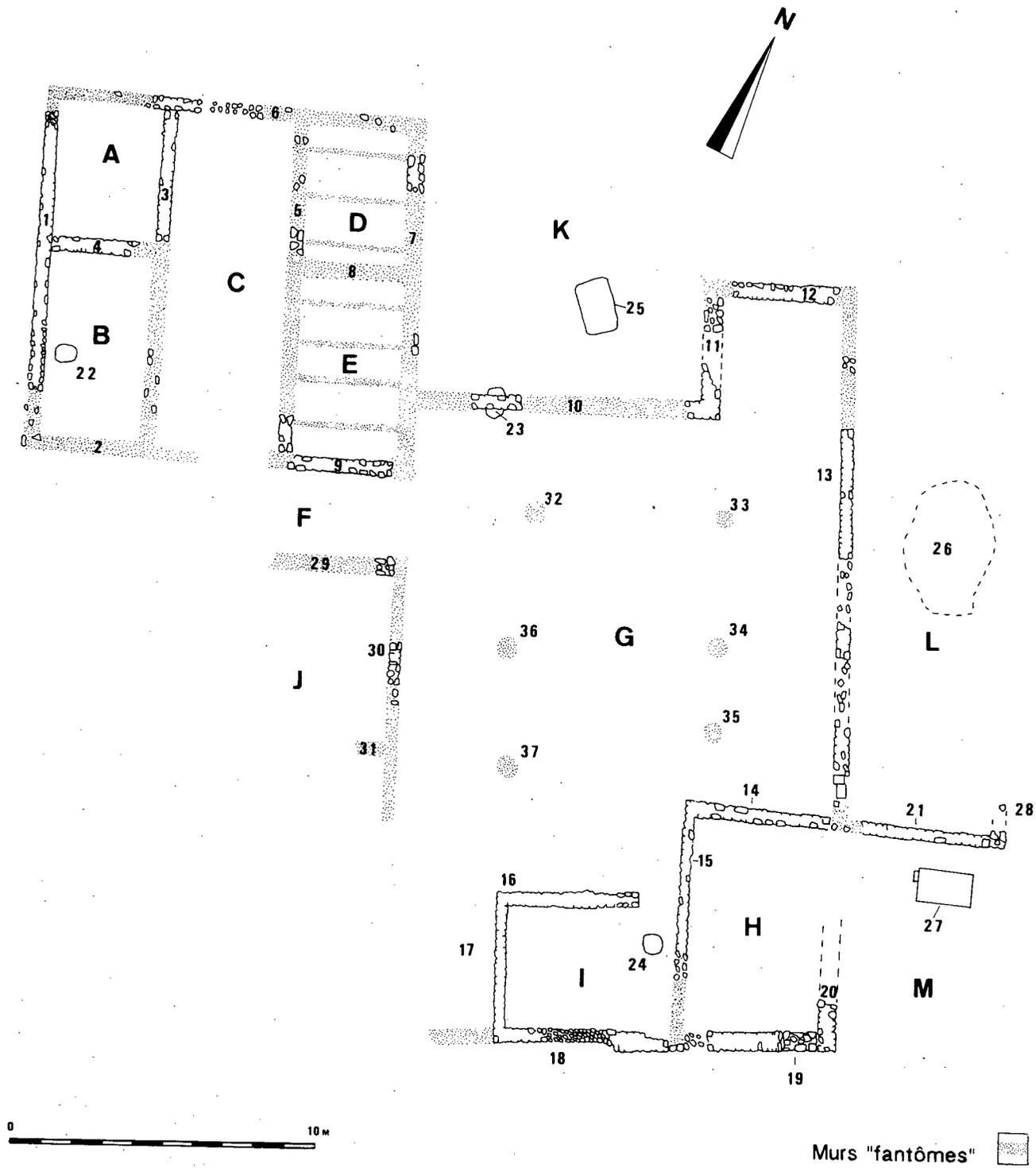


fig. 32 13 - MALLEMORT, ZAC du Moulin de Vernègues, Camp Blanc. Plan d'ensemble.

Les espaces *A, B, C, D* et *E* correspondent à un bâtiment de plan presque carré (11,70 x 12,70 m) divisé symétriquement en cinq pièces. Il se compose d'une pièce centrale *C* qui pourrait être une cour et de quatre pièces latérales symétriques deux à deux.

Les espaces *D* et *E* présentent respectivement trois et quatre empreintes "fantômes" transversales parallèles aux murs 6, 8 et 9. Elles sont à peine visibles à la fouille. Elles ont le même aspect que les "murs fantômes", mais n'ont que 3 à 5 cm de profondeur pour une largeur moyenne de 0,20 m. L'espacement entre ces traces varie de 1 m à 1,70 m. Ces empreintes pourraient correspondre à des murettes supportant un plancher qui de ce fait serait isolé du sol par un vide sanitaire.

Au sud de l'ensemble précédent, un "mur fantôme" 29 a été repéré sur 4 m de long. Il est parallèle au mur 9 dont il est distant de 2,60 m. Malheureusement, il disparaît ensuite vers l'ouest. Il semble délimiter un espace trop étroit pour être une pièce mais qui pourrait correspondre à un couloir d'accès à l'espace *G*.

A partir du mur 29 et perpendiculairement, un "mur fantôme" 30 se développe vers le sud dans le prolongement du mur 7. Il est visible sur 8 m de long, puis disparaît. Il sépare les espaces *G* et *J*. A l'ouest des murs 29 à 31, nous n'avons pu observer aucune structure. Les vestiges ont été probablement détruits par les labours à cet endroit où le substrat affleure.

L'espace *G* est fermé par des murs qui délimitent un espace d'environ 216 m². Le mur 10 passe sur un foyer en cuvette 23 qui est donc antérieur au mur. Le remplissage de ce foyer est charbonneux et contient de nombreux tessons de céramique modelée indigène des Alpilles.

Au centre de l'espace *G* se trouvent six traces circulaires formant grosso modo un rectangle (n° 32 à 37). Elles présentent après décapage mécanique le même aspect que les "murs fantômes". Elles ont un diamètre variant de 0,60 à 0,70 m et délimitent un espace central d'environ 54 m². La distance entre les axes est très irrégulière. Il semble que ces "fantômes" correspondent à des fondations de piliers dont nous ne pouvons pas définir quelle était l'élévation, bien que la présence de quelques charbons suggère une structure en bois. L'espace *G* serait dans ce cas un lieu clos partiellement couvert par des auvents s'appuyant sur les murs périphériques et les six piliers qui entoureraient un espace découvert. Le nombre des auvents est difficile à déterminer. Nous sommes tentés d'en voir deux, sur les côtés est et ouest.

Deux pièces (*H* et *I*) sont situées au sud de l'espace *G*. Le mur 16 se termine à l'est par un piédroit, ménageant un passage large de 1,30 m entre la pièce *I* et l'espace *G*. Le mur 18, fermant au sud les espaces *I* et *H*, a subi plusieurs reprises.

L'espace *M* est en partie occupé par une fosse 27 rectangulaire (1,70 x 1,10 m) de 0,35 m de profondeur (fig. 32). Elle est creusée dans la terre jusqu'au substrat rocheux qui semble avoir été aplani. Les parois sont rubéfiées. Une ouverture en U est située à mi-hauteur dans la paroi ouest ; elle a 30 cm de large et environ 20 cm de profondeur. Le remplissage est composé d'un mélange de terre et de cendre, la cendre dominant au fond. Cette fosse est difficile à interpréter, d'autant plus qu'elle est arasée. C'est probablement une structure de combustion. On peut envisager l'hypothèse d'un four, l'ouverture en U serait un accès ou une vidange.

Le mobilier céramique et métallique est peu abondant (amphore Dressel 2-4, céramique à paroi fine et décor sablé, céramique à décor d'écaillés à la barbotine, céramique modelée des ateliers des Alpilles, une monnaie gauloise de Cavaillon du Ier s. av. J.-C., un *quadrans* d'Auguste frappé sous Tibère à Lyon entre 14 et 21 ap. J.-C., etc.).

Les premières observations situent l'occupation du site à l'époque augustéenne, probablement entre les dernières années du Ier s. av. J.-C. et les premières décennies du Ier s. de n. è.

Le décapage mécanique a permis la mise au jour d'un habitat dont nous possédons une grande partie du plan. Les bâtiments ont connu vraisemblablement deux états successifs minimum. Un premier état où le foyer 23 et l'ouverture 19 fonctionnent, et un second état tel que l'a révélé la fouille. On peut alors émettre l'hypothèse d'un premier établissement constitué des bâtiments *A-B-C-D-E* et *H-I* marqué par une "ambiance matérielle" indigène (poteries modelées dans le foyer 23 et contre le mur 18). Puis, la romanisation progressant, une fausse cour à portique est construite, peut-être pour aménager deux hangars sous auvent, réunissant les deux bâtiments préexistants et donnant à l'habitation l'allure d'une *villa* sur le modèle romain. Nous serions donc en présence d'une ferme construite sans grande rigueur, qui exploite le plateau du Camp Blanc, puis qui tente, par des transformations architecturales, d'affirmer sa romanisation.

MARSEILLE, Baou de Saint-Marcel

Dépôt d'objets métalliques - deuxième moitié du VI^e s. av. J.-C.

Sauvetage urgent

M. Guy RAYSSIGUIER

Des fouilles clandestines effectuées en janvier 1989 au pied du rempart est, malgré la surveillance de la police des parcs de la Ville de Marseille, ont motivé une opération de sauvetage dans ce secteur au cours du mois qui a suivi.

Malgré des conditions de fouilles rendues difficiles par les perturbations, nous avons pu faire quelques observations sur les conditions de gisement de l'ensemble du mobilier archéologique. Celui-ci était dispersé dans toute l'épaisseur du sédiment : terre brune gravillonneuse, dont la base repose sur un sol sablonneux jaune pâle. Cet horizon était remanié depuis l'Antiquité comme le montre l'étude du matériel céramique.

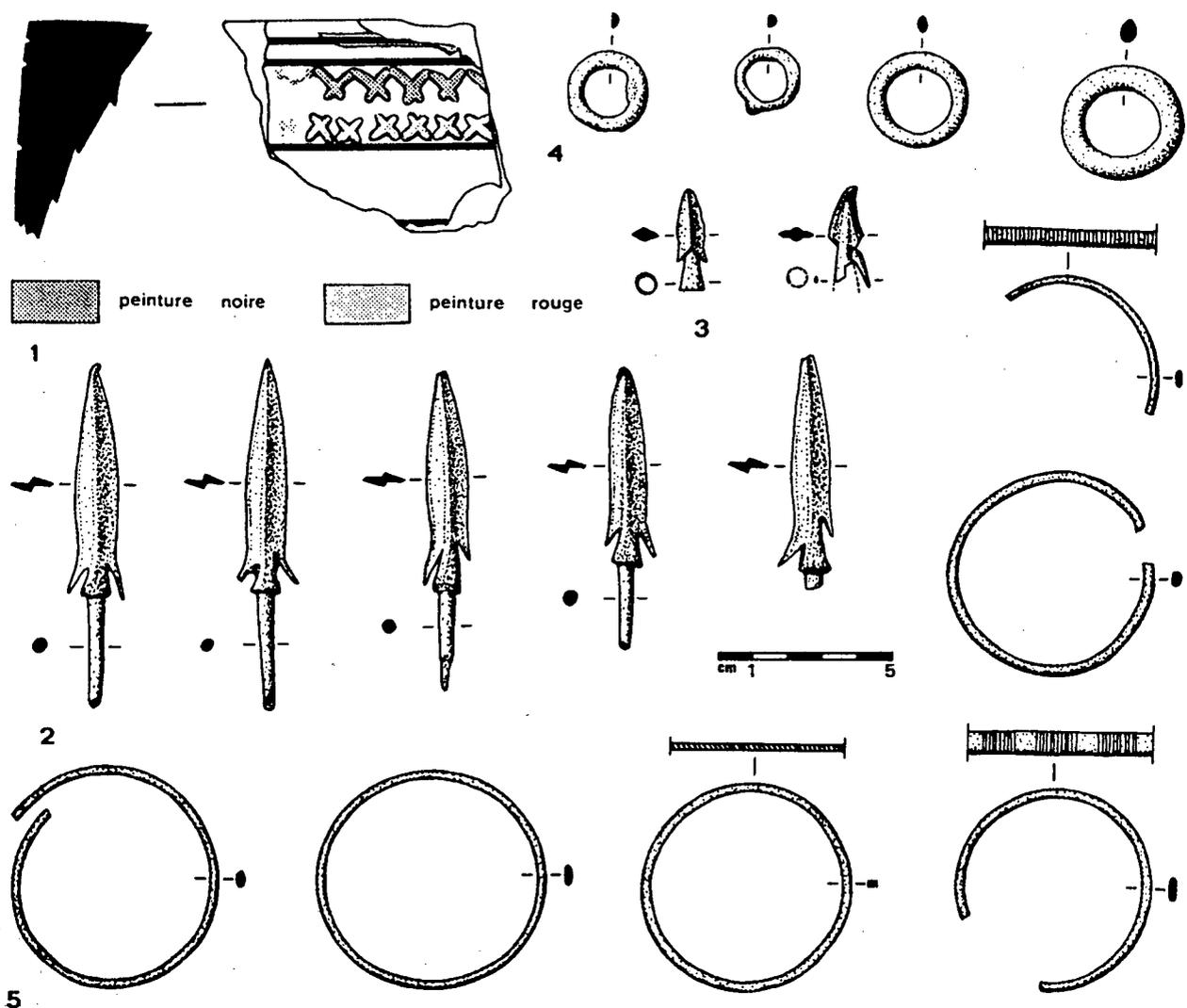


fig. 33 13 - MARSEILLE, Baou de Saint-Marcel. Matériel. 1 : fragment de calcaire ; 2 : pointes de javelots ; 3 : pointes de flèches ; 4 : anneaux ; 5 : bracelets.

Nous avons recueilli et étudié 123 objets métalliques, principalement en bronze, 155 fragments de céramique, une obole en argent datée du II^e s. av. J.-C., et un fragment de calcaire orné de croix de Saint-André peintes qui pourrait appartenir à une stèle ou au scapulaire dorsal d'une statue de guerrier (fig. 33, 1).

Le matériel céramique très fragmentaire (aucun recollage n'a pu être effectué) appartient aux diverses époques représentées sur le site (du VI^e au II^e s. av. J.-C.) et n'apporte aucun élément de datation certain. Toutefois l'étude statistique des fragments montre que les céramiques des époques classique et hellénistique sont largement minoritaire (4 % du total des fragments).

Le matériel métallique en bronze concerne des armes et des éléments de parure. Ces objets complets ou fragmentaires se répartissent ainsi :

- pointes de javelots du type d'Olympie, 12 exemplaires (fig. 33, 2) ;
- pointes de flèches de divers types, 4 ex. (fig. 33, 3) ;
- divers éléments de fibules ;
- 1 rivet ;
- anneaux de dimensions variables, 15 ex. (fig. 33, 4) ;
- 2 chaînettes ;
- un ensemble de bracelets (fig. 33, 5) composé de 74 exemplaires identifiables et 351 fragments dont la longueur est inférieure à 5 cm. La plupart de ces bracelets appartiennent aux types 1, 2 et 3 de la classification de C. Tendille. L'ensemble de ce mobilier est daté de la deuxième moitié du VI^e s. av. J.-C. Les objets en fer, fragmentaires et très oxydés, ne permettent pas une étude.

Cet ensemble composé de nombreux petits objets fragmentaires ou déformés ne paraît pas provenir d'une cachette de marchand contenant des produits manufacturés, mais plutôt d'un dépôt d'objets de rebut rassemblés et destinés à un fondeur. En effet le poids de métal assez faible (480 g), l'absence de résidus de fonte, de lingots et de moules dans le dépôt ainsi que dans les diverses zones fouillées à ce jour, ne permettent pas d'avancer l'hypothèse d'une activité métallurgique sur le site.

Signalons que la totalité de ces objets, destinés à être exposés au musée d'Histoire de Marseille, a été confiée au laboratoire de restauration et de recherches de Draguignan en vue de leur remise en état. D'autre part, leur étude vient d'être publiée (1).

(1) *Doc. Archéol. Mérid.*, 12, 1989, pp. 245-251

MARSEILLE, Avenue Vaudoyer **Occupation de l'Antiquité gréco-romaine à l'époque moderne**

Sondage

M. Lucien-François GANTES *

Dans le cadre d'une opération de diagnostic archéologique, un sondage ponctuel a été réalisé en voirie à 100 m au sud de la nouvelle cathédrale de la Major durant l'automne 1989 avec le concours de la D.G.S.T. (service E.G.T.) de la Ville de Marseille.

La fouille permet de montrer la continuité de l'utilisation de l'espace dans cette zone sise en bordure de mer, de l'Antiquité gréco-romaine jusqu'aux temps modernes. Dans l'état actuel des travaux, qui ne sont pas encore achevés, quelques témoignages attestent la présence humaine sur le site ou aux abords dès la naissance de la cité grecque (VI^e s. av. J.-C.) ; l'achèvement de la fouille

stratigraphique permettra de préciser la nature et l'ampleur de cette présence (habitat domestique, vestige de rempart primitif ?).

Pour l'époque romaine ont été mises au jour des structures sur toute la surface. Elles consistent en deux murs maçonnés orientés nord-sud (S 19 et M 17 en grande partie récupérés) et est-ouest (M 10 et M 6 d'une hauteur de 1,20 m), ainsi qu'un pavement dallé (156). Ce dernier était séparé du mur M 10 par deux fosses contenant des fonds d'amphores (224 et 172) installées durant le Haut-Empire (Ier-IIIe s. ap. J.-C.), traduisant un aménagement domestique. La fonction exacte de ces structures n'est pour l'instant pas définie compte tenu de l'exiguïté de la fouille (maisons, rempart ?).

A la fin de l'Antiquité, entre le Ve et le VIIe s. de n. è., des remblais, des fosses et un sol d'argile supportant un foyer lenticulaire sont la preuve d'une activité au moment où l'on construit le baptistère paléochrétien, fouillé au XIXe s. lors de la construction de la nouvelle cathédrale de la Major. Ultérieurement, une partie des niveaux d'occupation des phases antérieures est détruite par une tranchée est/ouest dans laquelle viennent s'installer deux murs (M 14 et M 15) liés à la terre. Par la suite, un mur (M 5) s'installe sur le comblement de la tranchée.

Ces documents archéologiques apportent la preuve de l'extension de la ville antique le long du bord de mer entre le promontoire de l'actuel Fort Saint-Jean et l'ancienne anse de l'Ourse, remblayée lors de la création des nouveaux bassins de la Joliette au XIXe s.

Au Moyen Age, durant le XIVe s., la construction de l'enceinte le long de l'à pic orienté nord-sud dominant la mer, vient matérialiser la limite occidentale de l'habitat urbain dans ce secteur. La tranchée d'installation du rempart entaille faiblement les niveaux antiques jusqu'au rocher constitué à cet endroit de grès tendre. La face dégagée sur 3,90 m de hauteur par les fouilles correspond au parement interne bâti en assises régulières maçonnées, d'une largeur de 1,50 m. Les matériaux utilisés pour sa construction sont d'origines diverses : grès et poudingue, blocs de calcaire blanc et rose, probablement en réemploi. Deux archères accessibles de plain-pied avec le sol environnant renforcent la valeur défensive de l'ouvrage, visible sur les documents représentant la ville à l'époque moderne (scènes de la peste de 1720, tableau de Michel Serre ; vue cavalière de Marseille, d'Ercole Nigra, 1591). Une calade de galets indique le niveau de circulation à l'époque médiévale. Il est important de signaler que le parement externe sur le front de mer n'a pu être dégagé, le rempart étant situé juste en limite de fouille.

Le couronnement du rempart (entre l'actuelle avenue Vaudoier et la nouvelle cathédrale) est démantelé au XIXe s. pour permettre le passage de la voie conduisant aux nouveaux bassins de la Joliette. A ce moment, cet ouvrage monumental disparaît du paysage urbain. Sa hauteur maximale (8,50 m) fut retrouvée lors de la construction de la nouvelle cathédrale ; son tracé figure encore sur les plans matérialisant la configuration des nouveaux ports à créer.

* avec l'aide de M. Manuel Moliner, archéologue de la ville de Marseille, et de MM. Stéphane Bien, Marc Bouiron, Jean-Jacques Dufraigne, Denis Michel, contractuels.

MARSEILLE, Quartier du Panier, R.H.I. des Pistoles Habitat hellénistique, romain et médiéval

Sauvetage programmé

M. Lucien-François GANTES, M. Manuel MOLINER

La fouille des îlots 61 et 62 démolis dans le cadre d'une opération de résorption de l'habitat insalubre, a permis aux archéologues municipaux assistés d'une équipe d'archéologues contractuels et de bénévoles de mettre au jour des vestiges antiques et médiévaux. Cette opération fait suite à la campagne de reconnaissances effectuée durant l'hiver 1987-1988.

La fouille archéologique qui s'est déroulée d'avril à octobre 1989 a été réalisée grâce à un financement conjoint de la Ville de Marseille (Direction de l'Habitat, Division Promotion et Amélioration de l'Habitat) et de l'Etat (Ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire), qui a délivré l'autorisation de sauvetage programmé.

Les découvertes réalisées cet été ont permis d'appréhender sur plus de 800 m² un fragment important du tissu urbain de la Cité de Marseille aux époques hellénistique, romaine et médiévale, sur les pentes septentrionales de la Butte des Moulins, au cœur du quartier du Panier.

- A l'intérieur d'un espace urbain défini par deux portions de rues dallées, en limite de chantier, ont été retrouvées des fosses contenant des amphores massaliètes complètes (du IV^e s. av. J.-C.) qui étaient disposées sur le col à l'intérieur de cavités intentionnellement creusées. Par ailleurs, des témoins d'une activité artisanale (scories de bronze, fours en terre) remontant aux IV^e-III^e s. av. n. è. ont pu être fouillés.
- A partir du I^{er} s. av. n. è., le paysage est bouleversé par l'installation d'un îlot d'habitation dont plusieurs pièces ont pu être dégagées. Dans l'une de ces pièces bâties à la romaine, le sol était constitué par un béton décoré de tesselles et d'éclats de marbre formant un motif géométrique régulier. Ce pavement mosaïqué a été déposé par l'équipe de l'Atelier de Restauration de Mosaïques de Saint-Romain-en-Gal, avec la participation du Musée d'Histoire de la Ville de Marseille.
- De multiples transformations sont perceptibles dans l'architecture, attestant la vitalité de ce quartier à l'époque romaine. Cet îlot connaît une activité très intense jusqu'à la fin de l'Antiquité, puis il disparaît peu à peu comme le prouvent les récupérations de murs.
- A l'époque médiévale, durant les XII^e et XIII^e s., une installation de nature indéterminée s'installe sur l'îlot antique dans la partie nord du site ; elle est attestée par des murs arasés. Plus tard, dans le courant du XIV^e s., une maison bâtie en terre et en pierres est construite. A l'intérieur de cet espace bâti, des aménagements domestiques ou artisanaux ont pu être appréhendés : banquette-foyer en pierre, fosses-cendriers et outils en fer. D'autre part l'étude des textes historiques confirme la vie du quartier qui se traduit par l'extension de l'habitat urbain durant le XIV^e s.
- A l'époque moderne, à partir du XVI^e s., des îlots d'habitation se mettent en place le long du tracé de rues dont certaines gardent encore le souvenir des voies antiques et médiévales.

MARTIGUES, Quartier de l'Ile

Village protohistorique

Sauvetage programmé
M. Jean CHAUSSERIE-LAPREE

Les fouilles de sauvetage conduites dans le quartier de l'Ile à Martigues ont concerné, en 1989, deux chantiers distincts :

- Tout d'abord, dans le cadre de l'opération de R.M.I. du quartier, un espace de 200 m² dans l'îlot N au pied de la façade romane révélée depuis 1981 et donnant sur la rue Galinière.
- Le site de l'Eglise de la Madeleine, où, à la suite de travaux engagés par les Monuments Historiques, une fouille a été conduite aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment.

○ La première opération est la poursuite de la fouille entamée sur le même espace en 1988. Les recherches ont concerné une portion du second village protohistorique qui occupe cette partie nord-est du quartier de l'Ile. L'ensemble du secteur a pu être exploré presque exhaustivement, depuis l'installation de l'habitat dans cette zone au début du IIe s. av. J.-C. jusqu'à son abandon dans le dernier quart du même siècle.

Une organisation linéaire, d'orientation est-ouest pareille à celle observée un peu plus au sud au cours des fouilles de 1986 et 1987, a pu être mise en évidence pour trois îlots d'habitation et deux voies de circulation. Pour la première fois sur cet habitat protohistorique, l'investigation archéologique a pu aborder de manière extensive les niveaux immédiatement antérieurs à l'installation de ce village au IIe s. av. J.-C. Noyés aujourd'hui sous près de 1 m d'eau, ils sont essentiellement constitués de dépotoirs domestiques recouvrant sables et galets correspondant à la plage antique.

Ces dépôts ont livré, en particulier, une très grande quantité d'éléments organiques (fruits, graines, bois, végétaux...) gorgés d'eau et mêlés aux déchets alimentaires habituels (céramiques, os et coquillages). Parmi eux, on doit principalement noter des ceps de vigne et deux grands troncs de chêne qui feront prochainement l'objet d'une étude dendro-chronologique.

○ La seconde opération concerne des tranchées effectuées dans le cadre de travaux de drainage et d'assainissement de l'Eglise de la Madeleine. Ils comprenaient principalement deux longues tranchées d'axe est-ouest de part et d'autre de la façade nord de l'Eglise ainsi que quatre drains intérieurs perpendiculaires. Par leur emplacement, ces excavations devaient nous renseigner utilement sur un des secteurs les plus mal connus mais aussi les plus décisifs de l'implantation protohistorique de l'Ile de Martigues.

Malgré des conditions d'intervention rendues difficiles par les circonstances de la recherche (étroitesse de la tranchée, présence de la nappe phréatique), cette fouille a apporté des résultats extrêmement importants pour la connaissance du premier village gaulois. La chronologie de l'occupation primitive a pu être une nouvelle fois validée avec, en particulier, la présence des trois destructions qui marquent son histoire au début des Ve, IVe et IIIe s. av. J.-C.

Mais c'est surtout l'apport du point de vue topographique et urbain que l'on doit retenir. Grâce à ces tranchées, les limites sud et est du village ont été précisément définies par la découverte en plusieurs points du rempart qui circonscrit l'extension de l'habitat préromain au mitan de l'église actuelle. Au sud-est, une porte du type à recouvrement a été partiellement mise au jour sans qu'on puisse déterminer exactement ni son mode ni sa durée de fonctionnement. Rapidement, en tout cas dès la fin du Ve s., elle est obstruée par une construction qui paraît supprimer sa fonction d'ouverture extérieure du village, la seule découverte à ce jour sur le site.

Par ailleurs, l'orientation et l'emplacement de la fortification dans ce secteur confirment tout à fait les hypothèses émises précédemment sur l'axe et le tracé de l'îlot d'habitation implantés

immédiatement au nord. Ils impliquent un village extrêmement resserré de moins de 4 000 m², à la forme générale triangulaire et dont l'hypoténuse occupe la partie orientale. Au sud-ouest, l'amorce d'une tour d'angle de forme ovoïde paraît venir s'appuyer sur la courtine, presque entièrement épierrée dans cette zone par des travaux de terrassement modernes. Les maisons s'appuient directement contre la muraille et semblent s'ouvrir sur une voie périphérique comme dans la partie nord-ouest de l'habitat. Elles sont constituées d'une pièce unique et comportent le même type d'aménagement que ceux déjà rencontrés et beaucoup mieux explorés lors des fouilles précédentes.

Outre ces découvertes relatives à l'occupation la plus ancienne de l'île, la fouille de ces tranchées a donné lieu à la découverte d'un important charnier consécutif à la réduction de tombes. Les réductions sont contemporaines et postérieures à la construction, à la fin du XVII^e s., de l'actuelle Eglise de la Madeleine. Seuls deux caveaux, dont l'un daté de 1653 et renfermant les restes d'un curé, appartiennent à un édifice plus ancien dont nous n'avons pu préciser le plan.

MARTIGUES, Quartier de l'île

Village protohistorique

Préservation et présentation de vestiges
Aménagement d'une vitrine archéologique
M. Jean CHAUSSERIE-LAPREE

□ Après l'achèvement des fouilles, puis la reconstruction d'immeubles neufs dans la partie centrale de l'île, la Ville de Martigues a entrepris de présenter au public une partie des vestiges mis au jour en 1985.

Présentés derrière une vitrine largement ouverte sur une voie piétonne, ils couvrent un espace de 80 m². Nous avons souhaité restituer au public l'image de l'urbanisme le plus ancien de la ville et les principes généraux de l'architecture et des aménagements domestiques des maisons du premier village protohistorique (début Ve-début II^e s. av. J.-C.).

On se trouve, en effet, au cœur du seul dispositif complexe de circulation mis au jour sur cet habitat : une placette, carrefour de trois voies de circulation et autour de laquelle sont disposées de petites maisons d'habitation à pièce unique.

La présentation adoptée recourt à deux principes distincts :

- Une simple *restauration* des constructions mises au jour dans la partie sud de part et d'autre de la rue 2. Elle permet, en particulier, de mettre en évidence les remontages successifs des murs les uns sur les autres au fur et à mesure de l'évolution du site.
- Une *reconstitution* complète des espaces habités découverts dans la partie nord du local, afin d'évoquer de la manière la plus démonstrative le cadre de vie d'un village préromain.

□ Essentiellement conçue pour être vue de l'extérieur, la présentation offre au regard la coupe intégrale de deux maisons. Sont ainsi clairement visibles les modes de construction des murs (briques de terre crue liées à l'argile surmontant une base en pierres), du toit terrasse (charpente de bois recouverte de lits de roseaux eux-mêmes surmontés d'une forte épaisseur de terre), ainsi que des exemples-types d'aménagements de l'espace intérieur. Celui-ci fait l'objet d'un soin tout particulier dans la confection des sols de terre battue et des enduits muraux exécutés au badigeon d'argile.

Etagères et niches murales, mezzanines et supports de récipients viennent compléter les dispositifs domestiques de locaux qui n'excèdent pas 10 m² et se trouvent remplis d'une grande

quantité d'objets d'usage, de forme et de matière variés. Tous sont ici des répliques des originaux trouvés en fouille dans la couche d'incendie qui ravage le site au début du IV^e s. av. J.-C. On trouve d'abord de nombreux silos et récipients en torchis utilisés pour la conservation des denrées. De la même manière est constitué un four complexe fait de quatre éléments distincts qui sert probablement de structure de cuisson pour toutes les utilisations courantes.

Ce matériel souvent façonné sur place dans la maison elle-même est complété par un abondant mobilier en céramique modelée (*dolia*, urnes, jattes et coupes) ou tournée (amphores et vaisselle fine marseillaises).

Les sols de circulation antiques (rues et place) avec tous leurs aménagements domestiques, en particulier des plaques-foyers, sont également refaits au moyen de matériaux appropriés (pierres, galets, gravillons, tessons de poteries).

Dans tous les domaines où les indices archéologiques recueillis dans les fouilles sont insuffisants pour une reconstitution fiable, il a été fait appel à des modèles ethnographiques méditerranéens ou orientaux actuels, en particulier pour les portes et les parties hautes des maisons.

La présentation, qui devrait bénéficier d'un éclairage adapté, sera accompagnée de panneaux pédagogiques généraux et de documents imprimés (dépliants, publication) qui fourniront l'information la plus complète sur cette opération.

MARTIGUES, Cimetière de Saint-Pierre-les-Martigues

Village protohistorique

Sauvetage urgent

M. Jean CHAUSSERIE-LAPREE

Les travaux d'excavation d'un caveau dans la cimetière de Saint-Pierre-les-Martigues ont mis en évidence d'importants vestiges archéologiques sur ce site. Ils ont donné lieu à une intervention de sauvetage urgent qui devrait être suivie les prochaines années de plusieurs campagnes de fouilles de sauvetage programmé, si l'aménagement du cimetière se poursuit. En effet, on trouve sur ce flanc nord de colline de Saint-Pierre des constructions relatives à l'occupation protohistorique du site, identiques à celles repérées sur le sommet de l'oppidum et fouillées de 1971 à 1988 par Charles Lagrand.

La fouille actuellement entreprise a pour but de libérer l'espace concédé à la construction de deux caveaux et concerne une seule habitation de 20 m². Le décapage superficiel effectué alentour sur une surface totale de 60 m² permet d'entrevoir une organisation urbaine linéaire d'axe est-ouest où l'on voit un îlot simple d'habitation encadré par deux étroites voies de circulation.

L'état de conservation des vestiges est exceptionnel : la coupe du terrain fait apparaître une sédimentation antique de près de 3 m d'épaisseur, échelonnée du début du VI^e s. av. J.-C. jusqu'au milieu du I^{er} s. ap. J.-C. Elle est constituée presque exclusivement de niveaux d'occupation caractérisés par des sols d'argile ou de terre battue, des dépôts cendreux et des couches de briques fondues. Si l'on excepte la dernière phase d'habitat du site (période Auguste-Tibère), aucune destruction ne paraît marquer l'histoire de la maison explorée. Les murs qui la composent sont très bien bâtis et généralement reconstruits sur les mêmes alignements tout au long de l'occupation du site. L'un d'entre eux pourtant fait apparaître un changement notable d'implantation, probablement au cours du V^e s. av. J.-C., et rompt en cela une tradition établie sur ce site.

Très abondant et varié, le mobilier recueilli permettra non seulement d'établir une chronologie fine de ce site très longuement occupé, mais confirmera encore le rôle éminent de cet oppidum dans la pénétration du mobilier grec au sein de la société protohistorique, principalement lors des VI^e et Ve s. av. J.-C.

Enfin cette découverte fortuite pourra faire mieux apprécier l'étendue (au moins 1 ha) et l'urbanisme de ce village que l'on croyait jusqu'à maintenant circonscrit à une zone sommitale fort réduite. A cet égard, on ne peut que regretter les destructions systématiques effectuées sur ce site au fur et à mesure des travaux d'excavation du nouveau cimetière de Saint-Pierre depuis 1960.

MAUSSANE, la Grande Terre

Habitat gallo-romain - Epoque augustéenne et IV^e s.

Prospection

M. Michel GAZENBEEK

Un habitat gallo-romain a été découvert lors de la prospection des 18 ha d'une future zone d'activité économique, située en bordure de la voie aurélienne, au sud du village de Maussane.

□ Une tranchée creusée à l'aide d'un tracto-pelle a mis au jour plusieurs murs appartenant à cette structure. Ces murs maçonnés, larges de 45 cm, sont construits avec des moellons de facture médiocre et des joints baveux. Plusieurs murs en pierres sèches ont également été reconnus. Les parements sont revêtus d'enduits peints (panneaux vert-olive ou bleu, encadrés de bandes jaune-ocre ou rouge, blanc et vert). Au niveau de l'arasement des murs, de grosses plaques d'enduit peint rouge sont mêlées aux remblais. A environ 1 m sous la surface actuelle, l'effondrement d'un toit, défini par de nombreux fragments de tuiles plates, a été dégagé. Le bâtiment antique se caractérise par la pauvreté du matériel recueilli. Le recouvrement des vestiges par une importante couche d'argile limoneuse pourrait indiquer que les maçonneries avaient été surmontées de murs d'adobe, le tout couvert d'enduit peint. Le sol semble avoir été simplement en terre battue. Les dimensions de la construction (16 m de largeur seulement) font également penser qu'il s'agit bien d'une ferme modeste construite avec des matériaux rustiques. La céramique, dont les amphores africaines sont dominantes, indique une occupation au IV^e s.

Une quinzaine de monnaies romaines ont été ramassées sur le site par des riverains. Le gros du lot, onze monnaies, date du IV^e s., surtout de la période entre 310/320 et 360/370. On reconnaît quelques pièces de Constantin. Le restant est datable du I^{er} s. av. n. è. ou de l'époque d'Auguste : deux demi as de Nîmes et un petit bronze à taureau de Marseille — une monnaie encore en circulation dans la période augustéenne. Deux monnaies, trop abîmées pour être identifiées avec certitude, pourraient dater elles aussi de cette époque. Nous avons donc deux temps forts et une occupation discontinue du site. Quelques fragments de céramique peuvent être attachés à cette première installation de l'époque d'Auguste.

Les données archéologiques concordent pour une remise en état de la voie aurélienne, déjà ancienne, à l'époque d'Auguste : les bornes milliaires de cette route datent sans exception de l'an 3 av. n. è. Les ouvrages d'art de l'aqueduc sud des Alpilles à la Burlande (Paradou), de taille gallo-grecque, et le pont l'enjambant peuvent être attribués à la même période ou être antérieurs. La première installation à la Grande Terre ne semble guère plus ancienne. Il est certain que bon nombre d'habitats gallo-romains se sont implantés autour de cette voie, mais nous n'en connaissons à présent que deux ou trois dans la vallée des Baux.

□ En collaboration avec Mireille Provansal et Maurice Jorda de l'Institut de Géographie de l'Université de Provence, plusieurs observations concernant l'anthropisation de l'environnement ont été faites. D'importantes phases torrentielles, remontant d'après la céramique au Néolithique et à l'Age du Bronze, montrent la dégradation du milieu sur les versants des Alpilles. L'époque romaine est caractérisée par une pause dans la sédimentation ; c'est un milieu drainé. Le Haut Moyen Age voit le retour des crises torrentielles et colluviales. L'ensemble du paysage est déstabilisé sous des influences climatiques ou anthropiques.

PARADOU, Tours de Castillon

Habitat médiéval et fortification antique

Fouille programmée
M. Henri TREZINY

La campagne de juillet 1989 a porté sur un nouvel élargissement de la zone de fouille (portée de 200 à plus de 300 m²) et à l'approfondissement des sondages de 1988 (fig. 34).

○ Le castrum médiéval

L'extension de la surface fouillée permet aujourd'hui une vision plus claire de l'habitat du XIV^e s. La rue C, orientée nord-sud, a été dégagée sur toute sa longueur jusqu'à son intersection avec une autre rue est-ouest, L ; la rue L, que l'on appellera désormais "Grand-Rue", constitue l'axe de circulation principal du castrum, la rue C étant un axe secondaire. Huit "pièces" (habitations, cours ou silos) ont été fouillées ou simplement repérées à ce jour. La dernière campagne a apporté peu d'informations nouvelles sur la chronologie de l'habitat (XIV^e s.) et sur les phases les plus anciennes (XIII^e s.).

○ L'oppidum antique

La fortification en grand appareil (R2) est conservée sur deux assises sur une longueur de 7 m (secteurs C, A, E), sur une assise de fondation seulement plus au nord et plus au sud (secteurs C et K), soit 12 m au total ; les blocs ont été entièrement récupérés à l'extrémité nord et vraisemblablement à l'extrémité sud du rempart.

Le mur protohistorique (R1), légèrement sinueux, est relativement mieux conservé : il se prolonge certainement au sud sous la Grand-Rue médiévale et au nord dans la pièce F. On a repéré en remploi dans R1, sous un mur médiéval, un bloc très allongé, sans doute une stèle anépigraphie analogue à celles de Saint-Blaise.

La pièce d'habitation accolée au rempart dans le secteur A est recouverte par un épais niveau d'effondrement de briques crues, très partiellement fouillé en 1989. Les sondages menés en profondeur sous la rue médiévale C, à l'extérieur du rempart antique, ont montré qu'il n'y avait pas de structures protohistoriques en place, mais seulement des éléments éboulés. L'extension actuelle de la fouille du rempart rend de moins en moins probable l'existence d'une porte d'accès à l'oppidum dans ce secteur.

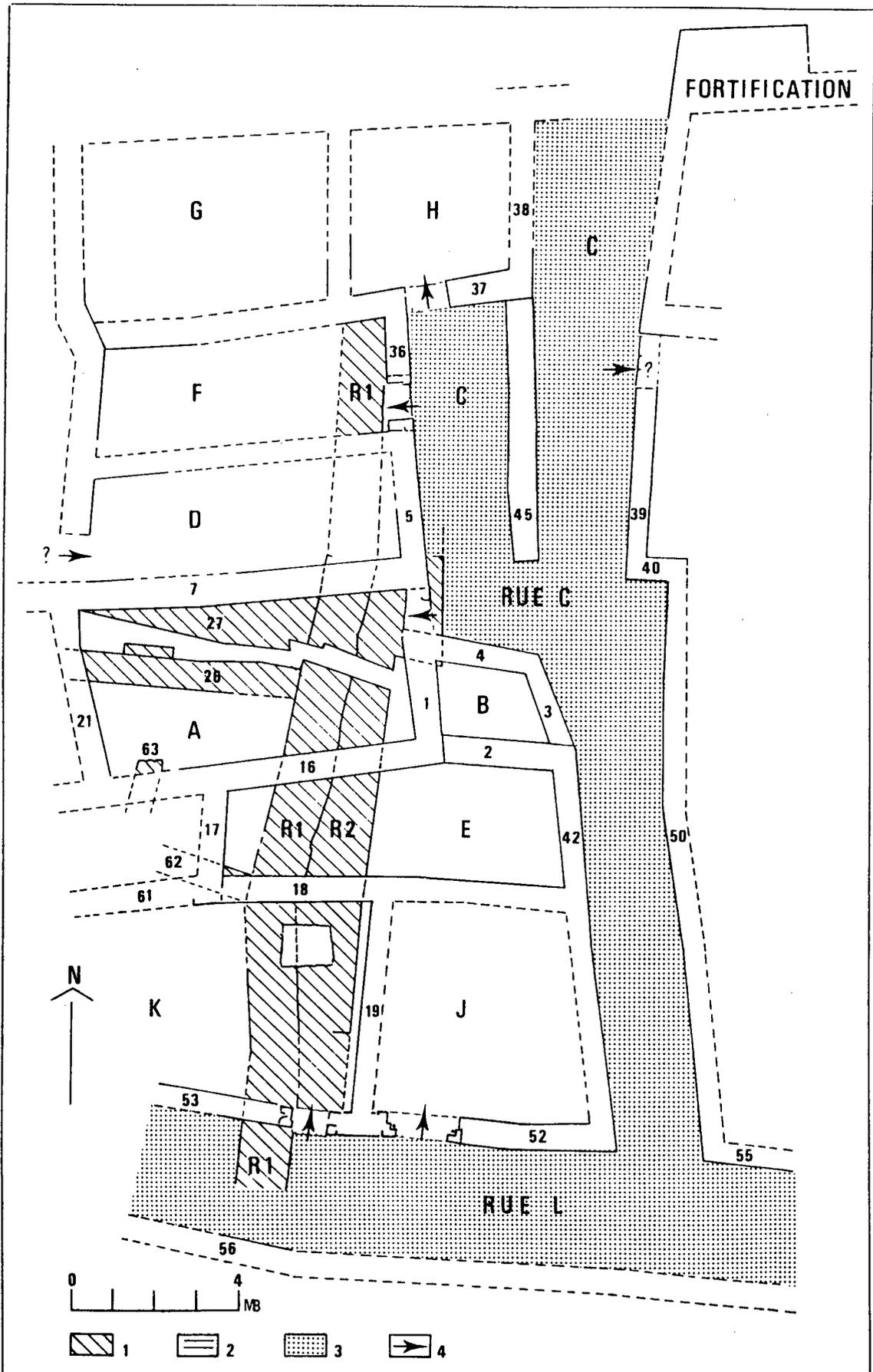


fig. 34 13 - PARADOU, Tours de Castillon. Plan d'ensemble. 1 : structures antiques ; 2 : structures médiévales ; 3 : viabilité ; 4 : accès.

PARADOU (camping de La Burlande et lotissement des Alpilles) Aqueduc

Sauvetages urgents et relevés
M. Philippe LEVEAU

L'année 1989 a vu l'achèvement des fouilles sur les deux chantiers voisins de La Burlande et du lotissement des Alpilles. Une première opération, confiée à M. Gazebeek, avait conduit à la découverte d'une section très bien conservée de l'aqueduc sud des Alpilles comportant quatre regards.

○ A Pâques 1988, sur le terrain de La Burlande où devait être construit un camping, une reconnaissance dirigée par M. Gazebeek avait amené des découvertes spectaculaires (un bassin en grand appareil de convergence et de décantation des deux branches de l'aqueduc, une canalisation constituée de monolithes taillés en U, un pont en grand appareil). Des fouilles se succédèrent à partir du mois de mai 1988. D'abord confiées à Robert Royet, qui compléta l'exploration de l'ensemble de la parcelle, elles furent placées sous la responsabilité de Ph. Leveau à partir du mois de novembre 1988. La tâche confiée à R. Royet consista à étudier les structures archéologiques qui se trouvaient à l'est de l'aqueduc. La principale était la voie, identifiable à la voie Aurélienne, qui empruntait le pont. Large d'environ 8 m, cette voie constituait une limite entre deux zones sensiblement différentes. A l'ouest de celle-ci, on ne retrouva qu'un fossé sans relation directe avec les vestiges antiques. A l'est de la voie, les vestiges étaient relativement abondants. Le long de l'aqueduc en bordure de la voie, un mur long d'une quarantaine de mètres délimitait un enclos dont l'intérieur semble aménagé. Une conduite d'évacuation d'eau traversait le mur en provenance du nord. Parallèlement, J. Vaudour, professeur de géomorphologie à l'Université d'Aix-Marseille II, est intervenu pour une étude de l'environnement. Au mois de janvier 1989, l'ensemble de la parcelle a été remise au propriétaire.

○ Dans le lotissement des Alpilles, l'aménagement de la voirie entraîna la destruction de sections de la canalisation. Des relevés de celle-ci ont été effectués par J.-L. Paillet et par G. Bertucchi et Ph. Leveau. A quelques centaines de mètres enfin, en juin 1989, l'aménagement d'une maison amena la découverte d'un nouveau regard dont le relevé fut effectué par L. de Boisseson. La plupart des relevés et la mise au net de l'ensemble de ceux-ci ont été réalisées par J.-L. Paillet (IRAA). Enfin, à la demande de la mairie du Paradou, une exposition archéologique présenta les résultats de l'ensemble de l'opération.

PUYLOUBIER, Saint-Pancrace Villa gallo-romaine - Ve s. ap. J.-C.

Sauvetage urgent
M. Pascal MARROU

En décembre 1988, à l'occasion d'importants travaux agricoles dans un champ situé au sud de la chapelle Saint-Pancrace à Puyloubier, de profonds labours ont entraîné la mise au jour d'un gisement archéologique. Une fouille de sauvetage fut donc organisée et eut lieu en janvier 1989. Compte tenu de l'importance de la surface labourée (à peu près 1 ha) et du fait que l'épandage de

matériel se poursuivait même au-delà, il ne nous était pas possible d'avoir une vision totale de l'organisation de l'habitat antique. Nous avons donc pris le parti d'implanter plusieurs sondages en divers points du champ, de manière à obtenir une stratigraphie qui nous permette de proposer une chronologie et de restituer sommairement l'utilisation de l'espace dans la partie concernée par les travaux.

Bien que d'une surface restreinte, les sondages nous ont permis de distinguer trois zones principales :

- une zone de construction (*pars urbana* ?) dans laquelle nous avons fouillé une partie de l'hypocauste ;
- une zone de dépotoir : une fosse creusée dans le substrat nous a livré un important matériel céramique, des os et du verre ;
- une zone ayant livré en surface une grande quantité de blocs non taillés, des tuiles et fragments de dolium, mais dont la fouille ne nous a pas permis de définir la vocation. Nous y avons mis au jour un mur très arasé sur toute la longueur du sondage. Très éloigné des autres zones, il pourrait faire penser au mur d'enclos de la *villa*.

L'observation de la stratigraphie ne nous a pas permis de distinguer plusieurs états d'occupation ; une seule couche se trouve en effet entre la terre remaniée et le substrat. Nous devons sans doute la relative bonne conservation de l'hypocauste et de la fosse au fait que tous deux aient été installés dans le substrat.

Le matériel céramique provenant du dépotoir et du ramassage de surface nous autorise à situer l'occupation du site au Ve s. ap. J.-C. (formes Rigoir 9, 18, 29 ; Hayes 87b), ce que semble confirmer par ailleurs le type de contrepoids de pressoir situé près de la chapelle.

ROQUEFORT-LA-BEDOULE, Chapelle Saint-André de Julhans Presbytère XIIIe s.

Sondage

M. Dominique BERTHOUT

Cette année, pour ne parler que d'archéologie, nous avons ouvert au mois de septembre dernier un sondage à l'angle nord-ouest de l'édifice. Plusieurs informations nouvelles en ont résulté.

- La fondation de la chapelle a pu être étudiée (fig. 35). C'est une fondation en empattement : le mur principal est doublé à l'extérieur (et peut-être aussi à l'intérieur ?) d'un autre, dont certaines pierres pénètrent en boutisse sous le premier jusqu'à parfois 20 cm de profondeur. Un tel système assure une stabilité parfaite de l'édifice, d'autant qu'il est directement posé sur le substrat rocheux.

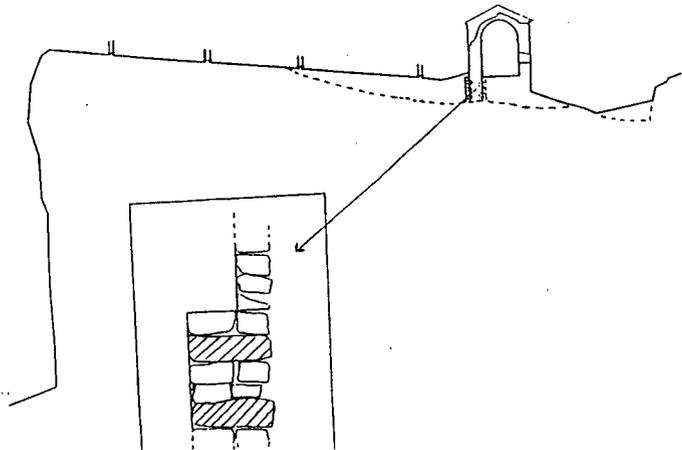


fig. 35 13 - ROQUEFORT-LA-BEDOULE, Saint-André de Julhans.
Fondation de la chapelle.

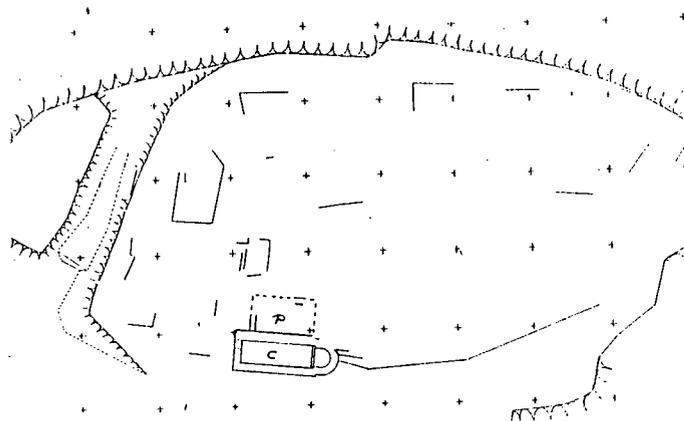


fig. 36 13 - ROQUEFORT-LA-BEDOULE, Saint-André de Julhans.
Plan général avec presbytère accolé à la chapelle.

cuesta que d'un plateau. Il s'avère donc que cette *cuesta* fut au XIII^e s. fermée par le rempart et la chapelle, mais sa surface ne fut pas modifiée. Il y eut dès lors un creux le long du mur nord de la chapelle, et le presbytère a été construit dedans. Pendant le reste du Moyen Age, ces deux bâtiments firent office de "restanque", retenant la terre s'écoulant naturellement du haut de la *cuesta* (couche 3). Au XV^e s., la chapelle est abandonnée, et le parement de son mur nord se dégrade. Ses pierres comblent alors le creux sus-mentionné (couche 2 bis). Au XVII^e s., lors de la reconstruction partielle de l'édifice, on finit d'aplanir les lieux en apportant un remblai (couche 2), recouvert d'une mince strate de terre mélangée de déchets de construction (couche 1). Au XVIII^e s., définitivement abandonnée, la chapelle voit une nouvelle fois son mur nord se dégrader et former le talus actuel (couche 0).

– La nature de la toiture primitive, antérieure à celle du XVII^e s. (sondage 1987 sur le toit), a pu être identifiée : des *tegulae* gisaient dans la couche 2 bis. Elles proviennent, comme les pierres de taille, du premier effondrement partiel de la chapelle.

SAINT-MITRE-LES-REMPARTS, Les Clapières

Dépotoir de la fin de l'Antiquité

Sondage

M. Frédéric TREMENT, Mme Françoise BRIEN-POITEVIN

Le site des Clapières est situé à l'est de la commune de Saint-Mitre-les-Remparts, à quelques kilomètres de Saint-Blaise. Il a fait l'objet en janvier 1988 d'une prospection systématique, qui a révélé une occupation continue depuis la fin du VII^e s. av. n. è. jusqu'au VI^e s. de n. è., livrant un mobilier archéologique riche et varié.

Deux sondages espacés de 5 m et mesurant respectivement 0,60 x 1,50 m et 1 x 0,75 m, réalisés en février 1989, ont permis d'explorer un dépotoir de la fin de l'Antiquité. Ils ont livré un important mobilier conchyliologique dans un contexte stratigraphique globalement daté des Ve et VI^e s. de n. è. Les premiers résultats de l'étude confiée à Fr. Brien-Poitevin attestent l'étroite parenté de ce dépotoir avec le faciès conchyliologique de Saint-Blaise.

– Un texte de 1645 nous apprenait la présence d'un presbytère accolé à la chapelle. Son mur ouest a été retrouvé. Avec le mur arasé parallèle à la chapelle déjà connu et le chaînage repéré sur la chapelle à côté de son angle nord-est, nous avons maintenant le contour du presbytère (fig. 36).

– La grande profondeur (1,70 m), inattendue, du sondage jusqu'au substrat nous montre que le rocher est en pente assez régulière jusqu'à l'extrémité sud du fossé, où il remonte alors brusquement. Ce type de relief, que nous cachait jusqu'alors les remblais modernes, est plus celui d'une

□ Mobilier et chronologie

Le mobilier est essentiellement constitué de céramiques et de coquillages marins. La céramique commune grise tardive est abondante, mais on trouve également de la sigillée tardive estampée, de la céramique commune à pâte rouge micacée, de la céramique culinaire africaine, de la sigillée claire A, de la sigillée luisante et de l'amphore africaine tardive.

La faune conchyliologique est constituée à 78,7 % de *Pectens*, pour 9,5 % d'*Ostrea*, 5,9 % de *Mytillis* et encore autant d'espèces diverses (coques, palourdes, mîtres). Le nombre de coquillages retrouvés à ce jour aux Clapières est très limité : 284 exemplaires au moins pour 11 espèces, mais cette quantité doit être rapportée à la faible superficie des sondages et au nombre de tessons.

□ Faune conchyliologique et environnement

Les associations de coquilles soudées permettent de déterminer précisément le biotope des divers coquillages consommés. Celui-ci est caractérisé par des eaux peu profondes d'étang à fond vaseux (*Mytillidae*, *Pectinidae*, *Ostreidae*). Beaucoup plus rares sont les espèces recueillies sur les rochers du littoral. Le ramassage a pu se faire à pied ou en plongée en apnée légère et sans outil particulier. Il est impossible de déterminer s'il s'agit uniquement de l'étang de Berre ou si d'autres étangs ont été prospectés systématiquement. Le golfe de Fos a pu servir également de réserve de nourriture marine.

Fr. Brien-Poitevin n'écarte pas l'hypothèse selon laquelle la zone de ramassage des coquillages serait située dans les eaux peu profondes de l'étang de Lavalduc, où *Ostrea lamellosa* est attestée dans les cordons littoraux fossiles. On sait qu'*Ostrea* tolère l'eau saumâtre. La question débouche nécessairement sur l'importance des étangs non seulement dans l'économie locale mais aussi régionale.

Un problème particulier se pose : celui de l'inversion du rapport *Mytillus/Ostrea* entre l'Age du Fer et l'Antiquité tardive. Faut-il y déceler une conséquence de l'évolution des goûts liée à la romanisation ? Faut-il l'expliquer par un changement dans la structure de la production, l'Age du Fer ayant connu une mytilliculture et une ostréiculture, alors qu'à la fin de l'Antiquité les espèces prédominantes ne sont pas cultivables ? Ou bien doit-on y voir l'effet d'une modification de l'environnement naturel ? Ce sont là autant de questions qui soulignent l'interférence des données naturelles et des facteurs historiques dans un secteur particulièrement favorable à une approche pluridisciplinaire.

□ Société et environnement

On ne saurait trop insister sur la spécificité du milieu étudié — la région des étangs de Saint-Blaise — tant sur le plan physique qu'historique et humain. Ici plus qu'ailleurs, la compréhension des problèmes soulevés passe nécessairement par un élargissement du champ d'observation et le choix d'une approche pluridisciplinaire. Les questions posées à Saint-Blaise ne trouveront des éléments de réponse qu'à travers une prise en compte globale des données de l'environnement et une connaissance plus systématique de l'évolution du paysage. C'est à ce compte seulement que l'on pourra aborder le problème de l'insertion des sociétés humaines dans leur cadre de vie.

Quelle que soit la zone (ou les zones) de ramassage, il est intéressant de noter que certains coquillages présents dans le même biotope n'ont fait l'objet d'aucun ramassage. L'absence systématique des coques, des palourdes et des praires s'explique difficilement, ces espèces étant présentes en grande quantité dans les cordons littoraux des étangs. Les coutumes alimentaires n'en interdisaient aucunement le ramassage puisque les habitants de Saint-Blaise, par exemple, ont consommé un choix plus varié d'espèces. Les habitants des Clapières avaient-ils accès aux autres espèces ou bien celles-ci étaient-elles réservées à d'autres personnes ? Il est possible que seules les coquilles encombrantes et se fragmentant peu aient été stockées dans ce dépotoir et que le reste des coquillages soit ailleurs.

Le ramassage en vue d'un but alimentaire est évident : 98,59 % des coquillages étaient consommés. Sur cet ensemble, trois espèces représentent aux Clapières 96,12 % et une seule espèce, le *Pecten*, plus de 75 %, devant *Ostrea lamellosa* (Brocchi) ou huîtres (15,49 %) et *Mytillus galloprovincialis* (Lamarck) ou moules (4,57 %). Suivent huit espèces anedoctiques avec un exemplaire : la palourde (*Tapes decussata* L.), la praire (*Venus gallina* L.), la dosine (*Dosinia lupina* L.) ou l'amande de mer (*Glycymeris bimaculata*) ; avec deux exemplaires, la gibbule (*Gibulla divaricata* L.), la coque (*Cerastoderma edule* L.), le cerithe ou le bernard l'ermite qui a colonisé la coquille (*Cerithium vulgatum* Brug.).

Les coquillages ont été ramassés avec une taille relativement petite pour l'espèce : dans le cas de *Proteopecten glaber* (L.), les dimensions moyennes sont de 5,5 cm pour la hauteur et 4,5 cm pour la largeur. Cette taille, tant pour le *Pecten* que pour l'huître, suggère un ramassage intensif. La quantité de chair espérée était donc assez faible. Une comparaison avec les ossements animaux et les restes de poissons permettrait de discerner la part plus ou moins importante des coquillages marins dans l'alimentation des habitants des Clapières.

Par ailleurs, le site a livré des coquillages présentant une particularité originale dans la région méridionale : il est le seul à avoir donné des *Pectens* coupés en deux par un instrument tranchant dans le sens de la hauteur : 120 valves ont été ouvertes selon cette technique sur les 284 mises au jour, soit 42,25 %. Il s'agit là d'une innovation technique. Ces traces d'ouverture indiquent que les coquillages ont été consommés crus.

□ Conclusion : géosystèmes, écosystèmes et systèmes sociaux

Les études paléoécologiques soulèvent des interrogations auxquelles seul l'historien est susceptible d'apporter des éléments de réponse. Le problème des tensions observées à partir des fouilles de l'île de Martigues au II^e s. av. n. è. entre populations et ressources, est tout à fait significatif : l'intensification des prélèvements alimentaires sur le milieu (essor de la consommation des coquillages, développement de la chasse, de la culture de l'orge, extension des défrichements) coïncide étrangement avec la restructuration des agglomérations de Saint-Blaise et de l'île, l'édification du rempart hellénistique de Saint-Blaise, la chute des importations de céramique campanienne et l'abandon de ce site. Les résultats de l'étude conchyliologique des sondages des Clapières pourraient souligner l'existence d'un déséquilibre semblable à la fin de l'Antiquité : les habitants ont utilisé au maximum les ressources alimentaires provenant de la mer et/ou des étangs, allant jusqu'à récolter des coquillages de taille trop petite sans leur laisser le temps d'arriver à une plus grande maturité. La diffusion d'un habitat dispersé très dense dans la région des étangs aux Ve et VI^e s. prendrait dans cette perspective une double signification : d'une part, elle témoignerait du maintien d'une population importante jusqu'à une époque tardive dans ce secteur, ce que confirmeraient la réoccupation et la restructuration de l'agglomération de Saint-Blaise à la fin du IV^e s. ; d'autre part, elle attesterait la recherche d'une diversification des ressources et d'une intensification de l'exploitation du milieu, ce que pourrait traduire l'attraction particulière de l'habitat pour le milieu palustre.

L'étude conchyliologique des niveaux tardifs de ce site soulève un deuxième problème : celui de l'existence éventuelle de différenciations sociologiques au niveau de la consommation des coquillages, ce dont témoignerait le très net contraste observé entre la pauvreté des espèces rencontrées sur les petits habitats isolés du secteur des étangs et la grande diversité des coquillages consommés par les habitants de Saint-Blaise. Le même contraste se retrouve dans la dimension moyenne des coquilles qui, dans le cas des Clapières, est nettement inférieure à celle des espèces recensées à Saint-Blaise.

SAINT-REMY-DE-PROVENCE, *Glanum*
Puits à dromos et maison, IIe-Ier s. av. J.-C.

Fouille programmée pluri-annuelle

Mlle Nicole LAMBERT *, Mme Marie-France LEQUEMENT **

Mme Anne ROTH CONGES **

La campagne de 1989 avait deux buts (fig. 37) : achever le dégagement du puits à dromos gallo-grec LX (IIe s. av. J.-C.), et exécuter autour quelques sondages complémentaires destinés à mieux comprendre l'insertion du puits dans le centre monumental gallo-grec, ainsi que les modalités d'implantation dans ses ruines de la Maison aux Deux Alcôves (Ier s. av. J.-C.).

□ *La fin du dégagement du puits à dromos LX*

La campagne de 1989 a enlevé les derniers sédiments qui encombraient la partie inférieure du dromos et du puits (sondages LX, A et B), au pied d'un mur tardif barrant le couloir, qui après avoir été dessiné et photographié a été démonté. Huit nouvelles marches ont été ainsi dégagées, dont trois s'avancent dans le puits. Celui-ci est entaillé dans le rocher sur une profondeur de 1,50 m ; au-dessus, tout le cuvelage est fait de moellons, par suite d'une restauration, alors que le reste du monument est en grand appareil. Le puits est conservé sur 8 m de haut : il en comptait 10 à l'origine, parapet exclu. Deux sondages (LX, G et LX, H) à l'est du monument ont contribué à définir sa limite de ce côté, où il a été entièrement démantelé. On a désormais le plan complet de l'édifice, et toute son élévation.

□ *Les sondages dans la Maison aux Deux Alcôves*

Le sondage XVIII.i a concerné les deux-tiers nord de la pièce nord-est de la maison. La stratigraphie montre, sous le niveau de chantier du forum augustéen, la couche de gravats argileux issue de la démolition de la maison. Dessous, le sol 8 est celui du dernier état de l'édifice, entre 46 et 27 av. J.-C. Il est précédé du sol 9, appartenant à une phase antérieure à 49 : l'aile ouest de la maison comportait alors trois pièces carrées, celle du milieu, plus petite et aux murs enduits à la chaux, étant précédée d'un auvent ; la pièce nord est un *oikos*, sans doute aussi une cuisine, avec son foyer central sommairement décoré. L'étude des structures permet de déceler un état encore antérieur, non fouillé. Ces trois états peuvent être mis en relation avec ceux reconnus dès 1983 à l'ouest de la maison.

Le sondage XVII A,a, au sud-ouest du temple hellénistique toscan, a montré la présence en ce point d'un escalier en équerre (aujourd'hui disparu), symétrique de celui qui, à l'angle sud-est du temple, le reliait au puits à dromos. Mais ici, pas d'édifice souterrain : il s'agissait simplement d'accéder au niveau de circulation, que la pente naturelle du vallon situait près de 1 m plus bas qu'à l'est. A la fin de *Glanum* Ic (90 av. J.-C.), lors de la destruction du temple, cet escalier arasé fut recouvert d'un pavement de dalles, dolium et pierres plates. La tranchée de spoliation de la façade du temple a livré deux blocs architectoniques.

Enfin le sondage XVIII.j, dans l'angle nord-ouest de l'antichambre peinte de la pièce aux alcôves, voulait vérifier la présence d'une façade à ce niveau, avant l'extension de la maison : façade disparue dont la tranchée de spoliation a été retrouvée pour le premier état, mais pas pour le second — il faudra vérifier toutefois que le sondage n'est pas situé sur une porte charretière, en le prolongeant vers le nord.

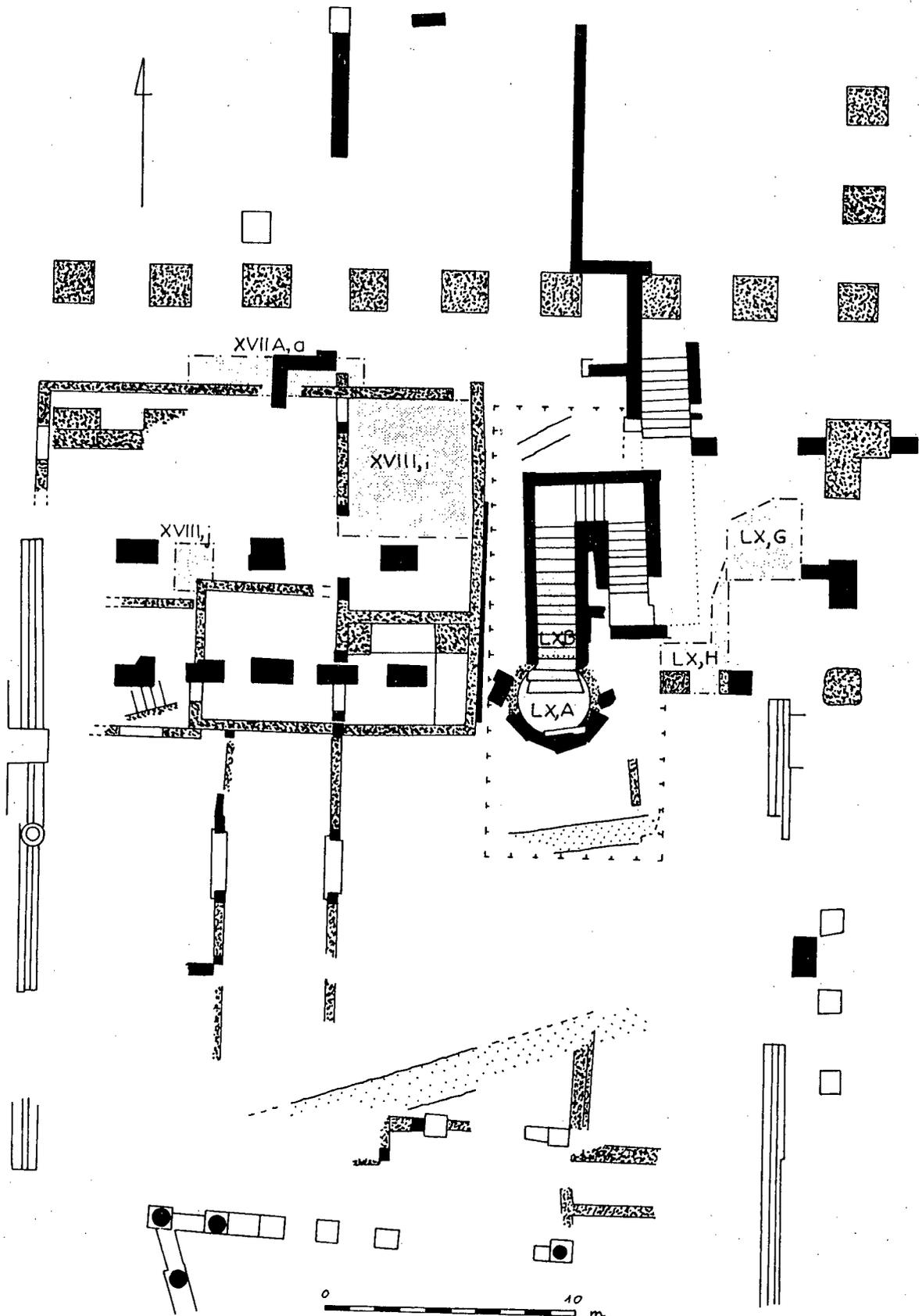


fig. 37 13 - SAINT-REMY-DE-PROVENCE, Glanum. Plan du centre monumental et localisation des sondages de 1989.

□ *Les traces du forum*

Comme chaque année, la fouille des niveaux tardo-hellénistiques a rencontré des intrusions plus récentes, témoignant de l'implantation augustéenne puis julio-claudienne du forum romain. Celles de 1989 se limitent à peu de choses, au demeurant attendues, mais qui jalonnent les deux basiliques et en précisent le plan : brèche dans le mur ouest du sondage XVIII.i, correspondant au passage du mur de fond disparu du premier forum, et perturbations dues à l'implantation de pilastres internes dans la basilique julio-claudienne ; hérisson de fondation d'une colonne de façade de la basilique augustéenne (sondage LX, H).

□ *Le comblement inférieur du puits LX*

La fin du dégagement du puits et de l'extrémité inférieure du dromos (sondages LX, A-B) a confirmé que le monument avait été entièrement curé à la fin de l'Antiquité, d'autant plus aisément que le rocher n'est qu'à 50 cm au-dessous de la dernière marche ; l'opération a dû se faire chaque fois que nécessaire, après la destruction de 90 notamment, et rien de la superstructure originelle du monument n'a été retrouvé. Rien non plus qui nous éclaire sur la destination de l'édifice, religieuse à coup sûr au moins à ses débuts ; la divinité et ses attributs nous restent inconnus.

Le dépotoir déversé à la fin de l'Antiquité nous a en revanche réservé d'heureuses surprises. Au lot extrêmement fourni de petit matériel (céramiques, monnaies, bois, graines, noyaux, faune, perles, objets métalliques...) est venue s'ajouter une collection lapidaire remarquable, issue du forum romain, principalement de son état augustéen. Surtout, on a repêché plus d'une centaine de fragments de marbre épigraphiés, qui ont permis de reconstituer cinq dédicaces impériales pratiquement complètes, les rares lacunes se restituant aisément. Elles s'adressent aux frères impériaux Marc Aurèle et Lucius Verus, en 165 ap. J.-C. (deux dédicaces jumelles) ; à Septime Sévère, dans le courant de l'été 194 ; à son épouse Julia Domna, entre 193 et 199 ; et à leur fils Caracalla, en 198. Toutes font état des titulatures officielles ; les trois inscriptions sévériennes sont signées des *Glanenses*, ethnique inattendu pour *Glanici* (déjà attesté) ou *Glanicenses*. Ces dédicaces impliquent une certaine autonomie de la ville, encore au début du IIIe s. ap. J.-C. ; il est intéressant de les mettre en relation avec les travaux opérés par la communauté sur ses monuments publics entre 161 et 167, et avec ses déboires financiers ultérieurs.

SALON, Bel Air Grande Carraire

Expertise préalable

M. Jean-Philippe LAGRUE, M. Serge MARTIN

A Salon, au lieu-dit Bel Air, une expertise préalable a été menée en octobre-novembre 1988, en amont de l'implantation d'un centre pénitentiaire de 11 ha. Cette opération se voyait justifiée par le passage à proximité du site de la voie Aurélienne et par la trouvaille au siècle dernier d'un bronze figuré, dans un secteur proche.

Effectuée pour cette occasion, une couverture aérienne, n'a permis de déceler aucune anomalie. La présence d'une grasse prairie interdisait aussi tout effort de prospection. Sondages et tranchées à la pelle mécanique se sont donc imposés comme les seuls moyens d'appréhender le potentiel archéologique effectif du site. Etalés sur vingt jours, onze sondages et quarante tranchées (entre 20 et 340 m, pour la plus grande) ont été réalisés. Les tranchées affectaient une direction géné-

rale nord-est/sud-ouest et une largeur standard de 0,60 m. En fait, la majeure partie des tranchées s'est avérée stérile ; leurs parois ont révélé une stratigraphie d'une lassante monotonie : limon de colmatage, sol décarbonaté, nappe caillouteuse. Certaines tranchées ont parfois rencontré des amoncellements de galets, ou clapiers de 4 à 8 m de long, reposant à même le sol de Crau, recouverts et pénétrés de limons.

Un décapage (4 x 4 m) dans la partie la plus au sud du site, à 20 m de la route départementale 69, qui reprend le tracé de la *via Aurelia*, a mis en évidence une concentration de galets régulière et plane, anthropique. Il s'agit là d'une portion extrême de la Grande Carraire, voie de transhumance traditionnelle pour les troupeaux. Les galets, de granulométrie moyenne, s'appuient sans lit de pose sur le substrat naturel. Une moindre densité de galets reconnue dans la partie nord du sondage montre que nous nous trouvons aux limites extrêmes de la Grande Carraire, estimée par L. Monguilan à 70 m de large. Aucune margelle de pierre ou négatif de borne n'a été décelé. En revanche, la découverte d'une fosse circulaire contenant des restes ligneux (racines d'un arbre, chêne vert ou cyprès) évoque une haie au bord de la chaussée. Par ailleurs, le tronc d'un de ces arbres a été découvert dans un autre sondage situé dans le même axe. Aucun fossile directeur ne permet d'apporter une datation quant à la réalisation de la draille, ni à l'implantation de la haie.

La Grande Carraire figure en effet sur la carte de Cassini (1750), mais pour certains comme Louis Monguilan la voie est antique, en raison de sa similitude de parcours et de tracé avec la voie Aurélienne, et par l'emploi d'une métrique proprement romaine. On doit cependant observer que l'aménagement et l'utilisation de la Grande Carraire supposent un développement important de l'élevage ovin, qui n'est pas établi à défaut de documents pour les temps antiques. La vulgarisation et la généralisation de cette pratique sont plutôt attestées dans la seconde moitié du XVe s. Si la date de réalisation de la Grande Carraire pose problème, sa disparition est quant à elle mieux cernée. Celle-ci intervient au cours du XIXe s., résultat des tentatives d'accaparement des propriétaires terriens, exacerbées par les "bienfaits" de l'irrigation depuis le XVIe s., et par le déclin progressif de cette pratique ancestrale au profit de l'utilisation du chemin de fer. Accaparée, cette large bande de terre fut colmatée par l'action conjuguée des canaux de Craonne et des Alpilles.

SEPTEMES-LES-VALLONS, Fabrégoules

Habitat néolithique

Sauvetage urgent

M. Philippe BOISSINOT, M. Jacques-Elie BROCHIER, M. Frédéric MAGNIN

L'exploration intensive des calcaires marneux bathoniens par la société des Ciments Lafarge a mis au jour plusieurs kilomètres de coupes dans le remplissage holocène d'un petit vallon de la partie septentrionale de la chaîne de l'Etoile. L'examen de la partie amont de cet ensemble avait déjà mis en évidence un gisement du Bronze ancien ainsi qu'un petit habitat rural de l'Antiquité tardive (les Bastidonnnes). C'est l'élargissement d'une route de carrière qui a provoqué notre intervention à proximité du lieu-dit Fabrégoules, sur une coupe livrant des céramiques et silex néolithiques. Toutes les conditions étaient réunies pour une étude paléo-écologique du remplissage de ce vallon dont la puissance est de l'ordre de 9 m au maximum.

Sous une nappe d'époque récente, trois niveaux d'occupation néolithiques ont pu être distingués : la fragmentation du mobilier céramique et la rareté de l'industrie lithique nous privent d'une datation précise dans la fourchette Néolithique moyen-Néolithique récent (dans l'attente des résultats du C14).

- Le premier niveau n'est matérialisé que par une accumulation d'éléments grossiers associée à une concentration de charbons de bois.
- Le second a par contre livré quelques structures d'habitat : une fosse circulaire (de 1,50 m de diamètre pour une profondeur de 0,40 m) remplie de cendre, charbons de bois et pierres rubéfiées, ainsi qu'une vaste accumulation de pierres chauffées sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur et dont la délimitation n'a pu être établie.
- Le niveau le plus ancien est encore plus pauvre en mobilier et a livré les indices probables d'une mise en culture de la partie centrale du vallon, autrefois marécageuse (traces de passage d'un araire ?).

Tout cet ensemble repose sur une formation plus sableuse, finement litée et ponctuée de lits crayeux et charbonneux ; deux d'entre eux ont livré des restes d'écorces et de résineux. Ce remplissage, probablement en partie d'origine éolienne, s'est sédimenté après la fin des temps glaciaires dans le fond de la cuvette.

A l'époque gallo-romaine, ou peu avant, plusieurs chenaux viennent inciser les formations néolithiques. Un drain est probablement construit le long du piémont, mais les éléments de datation sont inexistantes. Il faut sans doute lier tous ces aménagements à l'occupation contemporaine bien établie dans le domaine de Fabrégoules, plus en aval.

VERNEGUES, Château-Bas Bassin antique, Ier s. av. n. è.-Ier s. de n. è.

Prospection
M. Michiel GAZENBEEK

Le temple romain et la chapelle romane de Saint-Césaire, qui lui est accolée, ont retenu l'attention des chercheurs et curieux depuis le XVIIIe s. Cet ensemble monumental, classé Monument Historique, fait partie d'un gisement gallo-romain et médiéval très étendu. Le projet de construction d'une cave à vin à environ 200 m au nord-ouest du temple, a nécessité des sondages archéologiques préalables aux travaux.

□ Dans la zone explorée, un bassin antique a été découvert. Il se situe sur le parcours d'un ruisseau dont les sources se trouvent au pied du temple romain. L'ouvrage se présente comme un sol formé de dalles en calcaire coquillier et étroitement assemblées sans liant. Ces dalles, qui peuvent atteindre jusqu'à 170 cm de longueur, ont une épaisseur de 8 à 10 cm en moyenne. Les murs cernant le dallage sont construits avec des moellons irréguliers et sans mortier.

La céramique recueillie date presque exclusivement du Ier s. av. n. è. et du Ier s. ap. n. è. Les poteries attribuables à l'époque augustéenne sont assez nombreuses. La plus grande partie du matériel est cependant datable du Ier s., avec des formes qui débordent parfois sur le IIe s. Cette chronologie montre l'essor du site durant la deuxième moitié du Ier s. av. n. è., et l'occupation majeure pendant le Ier s. Celle-ci est confirmée par quelques éléments de sculpture découverts au XIXe s. aux environs du temple ; le style de ces objets les rattache également à cette période. Les chapiteaux du temple ont été datés dans une étude récente entre 30 et 20 av. n. è. (1).

Le bassin même fait partie d'une série d'aménagements destinés à retenir les eaux de la source. Plusieurs ouvrages de différentes époques sont conservés. La fontaine est d'origine karstique et sa captation, au moyen d'une galerie construite en grand appareil, est de l'époque antique. La taille gallo-grecque des blocs employés indique une datation haute, Ier s. av. n. è. En aval de la prise d'eau,

plusieurs grands bassins se succèdent, ainsi qu'un lavoir (du XIXe s. ?) et un plan d'eau d'agrément centré sur la façade occidentale du château. A l'époque romaine, les aménagements hydrauliques semblent avoir été vastes. Des travaux, effectués dans le parc entre le château et la fontaine après la dernière guerre, avaient déjà mis en évidence des thermes avec dallages de marbre et piscines.

□ Les vestiges antiques dans la plaine au pied du temple ont déjà été signalés par le Comte de Villeneuve en 1824. Il faudra cependant attendre les fouilles de J. Formigé dans les années 1920 pour en savoir plus. Celui-ci a entrepris, en même temps que le dégagement de l'enceinte sacrée du temple, plusieurs sondages dans les terrains avoisinants. A 150 m à l'ouest de l'édifice cultuel, il a rencontré des restes très étendus dont les structures et murs sont simples et frustes. Deux sondages effectués à l'est du parc du château ont révélé des murs aux enduits peints, des tesselles de mosaïques et des céramiques. L'étendue du site est confirmée par des photographies aériennes prises dans les années 1960, sur lesquelles on a décelé des structures rectangulaires immédiatement au nord du château. Nos propres prospections définissent une zone archéologique s'étalant sur au moins 9 ha.

(1) A. Roth Congès. L'acanthé dans le décor architectonique protoaugustéen, *Rev. Archéol. Narb.*, 1983.

Prospections archéologiques et histoire du paysage autour de l'Etang de Berre

M. Philippe LEVEAU

◆ *Les cartes archéologiques*

L'année 1989 a vu s'achever une première étape du programme de prospections des communes des rives de l'Etang. F. Gateau a pu en effet terminer les cartes archéologiques des trois communes de Marignane, Châteauneuf-les-Martigues, Le Rove. F. Trément a effectué des prospections complémentaires sur les communes de Saint-Mitre, Istres et Fos. Vers l'ouest, en complément, F. Mocci et V. Marco ont réalisé les cartes de la commune de Gardanne, et sur le vaste territoire de celle d'Aix-en-Provence, la carte archéologique des quartiers de Luynes et des Milles. Les cartes ont été déposées et un résumé en est donné. Je n'insiste donc pas sur leur apport. Mais je tiens à rappeler qu'ils assurent une présence sur le terrain dans un paysage en pleine transformation.

La prise en charge d'un programme de fouilles sur l'aqueduc sud des Alpilles m'avait amené à étendre les opérations de prospection-inventaire de l'Etang de Berre aux Alpilles. Cette extension était souhaitée par les géomorphologues avec qui nous travaillions en équipe : le développement du chaînon de La Fare apparaissait insuffisant pour des observations valables et ils souhaitaient inclure dans le domaine de nos recherches un massif, dont les dépôts de piémont étaient assez importants. Au sud des Alpilles, de Mouriès à Barbegal, la bordure nord de la zone déprimée (synclinal) de la "Vallée des Baux" est longée par ce que nous savons maintenant avoir été la branche sud de l'aqueduc d'Arles sur lequel j'ai la responsabilité d'un programme de fouilles. Durant l'année 1989, n'a été achevée que la prospection de la commune de Salon (rapport de S. Martin) ; en 1990 seulement seront terminées les cartes de Fontvieille et du Paradou. Ce sont donc au total les cartes de cinq communes qui sont déposées, tandis que des compléments sont apportés aux cartes de quatre autres. Les cartes de trois autres doivent suivre durant le premier semestre de l'année 1990.

Le programme de recherche interdisciplinaire sur « l'Archéologie et l'Histoire du Paysage de l'Etang de Berre aux Alpilles » a fait l'objet d'une présentation aux Xèmes Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes consacré au thème "Archéologie et Espace", (19-20-21 octobre 1989) ; elle sera publiée par le C.R.A. Ces inventaires archéologiques ont servi de base à un travail d'équipe et à une recherche pluridisciplinaire. Un premier exemple a été présenté à l'occasion du colloque Delta et société, sous le titre « Construction deltaïque et Histoire des systèmes agricoles, le cas d'un petit delta : l'Arc, Etang de Berre. »

◆ *L'étude de l'environnement*

Les cartes archéologiques faisant l'objet de rapports complémentaires, j'insiste sur les recherches poursuivies par nos collègues environnementalistes en relation avec ce programme. Quatre secteurs ou sources d'information ont particulièrement retenu leur attention.

Les carottes prélevées dans l'étang de Berre en 1986 par la DRASM (la première est complètement analysée, la seconde en cours d'étude) ont fait l'objet de plusieurs réunions d'analyse et de synthèse entre les chercheurs concernés. MM. Del Giovine, Jorda, Magnin Pomel, Roux ont effectué et remis les analyses sédimentologiques, malacologiques et minéralogiques. L'analyse de la carotte E3 DRASM vient de faire l'objet de trois travaux : deux de géomorphologie par M. Jorda (Interprétation morphosédimentaire de la carotte E3 DRASM ; essai de corrélation avec l'évolution holocène du bassin du Vallat Neuf) et M. Provansal (Corrélations avec la morphogénèse holocène des littoraux de l'Etang de Berre). Une publication de H. Laval et de J. Medus sur la palynologie est achevée. La deuxième carotte est en cours d'analyse. Elle est située à l'entrée de l'étang de Vaine, en face de la ville de Berre, afin de compléter vers l'aval le travail effectué à terre sur le bassin-versant du Vallat de Monsieur.

Ce bassin versant du Vallat de Monsieur (Commune de Velaux) fait l'objet d'une recherche collective. Un sondage à la tarière effectué dans le Delta du Vallat devrait permettre d'apprécier les modalités et la chronologie de la progression deltaïque et la variation holocène du niveau de l'étang. Quinze échantillons prélevés sont en cours d'analyse sédimentologique et malacologique au laboratoire de Géographie physique de l'IGAM. Par sa petite taille et sa richesse en données archéologiques et sédimentologiques, il fournit un "modèle" remarquable dans le cadre de la problématique de l'équipe. La coupe de référence, près de la Ferme de la Verdière, dont l'analyse a démarré en 1987, a permis d'obtenir cinq datations radiochronologiques. Sa publication est en cours par M. Jorda, F. Magnin et M. Provansal. L'hypothèse initiale d'une nappe détritique principale néolithique et protohistorique s'est trouvée confirmée et précisée. Mais deux tentatives d'atteindre la base de cette nappe par sondage à la tarière se sont révélées décevantes. Les recherches portent, en relation avec les géographes ruralistes de l'équipe (A. de Reparaz et R. Courtot), sur l'évolution morphogénétique et la sédimentation historiques et, plus précisément, sur les relations entre les versants et la plaine aval.

Quelques secteurs littoraux sont propices à l'analyse géomorphologique et/ou sédimentologique. Parmi eux, le littoral au nord-est de l'étang a fait l'objet d'une prospection systématique. Le littoral rocheux de La Fare en bordure du delta de la Touloubre méritait une attention particulière : des traces des variations altimétriques récentes du plan d'eau de l'étang y sont lisibles. Le problème posé est celui de l'existence d'un haut niveau relatif néolithique et de battements protohistoriques et historiques. Des lames minces ont été réalisées dans les formations travertineuses littorales et une datation C14 a été obtenue sur une plage fossile. Leur analyse est en cours (M. Provansal). Dans un secteur voisin, la construction historique du delta de l'Arc et ses relations avec l'histoire de l'habitat et de l'occupation du sol, l'histoire du tracé de la rivière, la variabilité de son champ d'inondation et le recul actuel des côtes du delta ont fait l'objet d'études conjointes qui ont abouti à la communication commune signalée plus haut de Ph. Leveau et M. Provansal au Congrès d'Arles sur les deltas méditerranéens (15-17 juin 89).

La vallée de l'Arc entre Velaux et Ventabren (à proximité des sites de Roquepertuse et Moulin du Pont) retient toujours l'attention de l'équipe. Il ne s'agit plus que du prolongement de recherches initiées dans ce secteur depuis 1986. Le but est, maintenant, de préciser la position chronologique et les modalités de dépôts d'une importante nappe sédimentaire, dans laquelle ont été creusés les fours romains de Velaux. Une série d'échantillons est en cours d'analyse sédimentologique. Une datation absolue au Radiocarbone a été obtenue sur le cône torrentiel situé au pied du sanctuaire de Roquepertuse.

CHAINE DE LA NERTHE (Châteauneuf-les-Martigues, Marignane, Le Rove)

Prospections

Mlle Fabienne GATEAU

En 1989, trois communes de la chaîne de la Nerthe ont été prospectées : Châteauneuf-les-Martigues (29 sites), Marignane (12 sites), Le Rove (14 sites). Les périodes chronologiques sont inégalement représentées : une quinzaine de sites néolithiques ; une dizaine, protohistoriques ; cinq, pour la fin de l'Antiquité. Avec 25 sites, la période gallo-romaine est la mieux attestée.

A Marignane, seule une station chasséenne de plein air a été décelée sous l'oppidum de Notre-Dame-de-Pitié. A Châteauneuf (le Grand Abri), toutes les phases du Néolithique sont présentes. Au Rove, la plupart des sites appartiennent à la culture cardiale du Néolithique ancien. L'occupation protohistorique est surtout attestée pour le premier Age du Fer : l'amphore étrusque est très abondante en prospection. Dans le quartier de Beaumènière (Châteauneuf), elle est associée à de l'amphore massaliète ou à de la céramique indigène, ce qui prouve l'existence d'un important site de cette époque (non localisé). Au Rove, un site de hauteur déjà connu présente un faciès du premier Age du Fer (VIe-IVe s. av. J.-C.) associant un abondant matériel indigène à des importations étrusques.

Au Rove, l'époque romaine n'est connue qu'à travers des vestiges épigraphiques. A Marignane, trois établissements romains existent : une *villa* (déjà connue) et deux habitats modestes. A Châteauneuf, où le Haut Empire apparaît comme un temps fort, quatre d'entre eux peuvent être des établissements de type *villa*. Contrairement à ce qui a été observé à Gignac, la fin de l'Antiquité est quasiment absente à Marignane, peu représentée à Châteauneuf (deux établissements ruraux de type *villa* durent jusqu'à la fin de l'Antiquité) et au Rove (deux nécropoles, connues par des sondages anciens, sont datées toutes deux des Ve-VIIe s.).

Les vestiges du Haut Moyen Age sont inexistants. Cependant, à Châteauneuf, un site montre comment peut s'effectuer la transition de la fin de l'Antiquité au Moyen Age. Sous le sol d'une chapelle romane (Sainte-Cécile), ont été reconnues des inhumations sans doute médiévales. En dessous et autour de l'édifice religieux, des structures appartenant à une *villa* ont été dégagées.

GARDANNE, LUYNES, LES MILLES

Prospections

Mlle Valérie MARCO, Mlle Florence MOCCI

- Sur la commune de Gardanne, une prospection au sol a amené la découverte de neuf sites. Sept petits habitats dispersés, implantés en plaine, pied de pente ou sur de petits plateaux,

deux *villae* gallo-romaines qui avaient été précédées par des habitats protohistoriques. Ces découvertes permettent de dresser le bilan provisoire suivant : cinq sites protohistoriques (un habitat groupé de hauteur et quatre petits habitats de plaine) ; pour l'époque romaine : un habitat groupé, trois *villae*, neuf petits habitats et une nécropole ; pour le Haut Moyen Age, cinq habitats, quelques sépultures et une nécropole.

- Au Quartier de Luynes, trois sites étaient connus. Cinq sites nouveaux ont été identifiés : un habitat protohistorique de pied de pente ; une *villa* romaine et trois petits habitats d'époque romaine ; une plaque de chancel des Ve et VIe s. en rapport avec un toponyme (Saint-Martin) a permis de proposer une localisation pour une église mentionnée sur le cartulaire de Saint-Victor.

- Au quartier des Milles, quatre sites étaient connus. Leur datation a été précisée ; sept sites nouveaux, une épitaphe et un bas-relief d'église ont été trouvés. La chronologie de l'occupation de l'oppidum de Meynes a été précisée. Les petits habitats ont été découverts en plaine ou en pied de pente ; leur occupation paraît avoir duré de la Protohistoire au Haut Moyen Age. Un habitat de grotte date du Haut Moyen Age. Enfin, à Saint-Pons et Saint-Hilaire, deux *villae* ont été révélées par la photo aérienne. Depuis la publication faite par L. Monguilan et J. Soyer (1) aucune *villa* n'avait été découverte par ce procédé. La sécheresse de l'année nous a incité à faire appel à M. Ernandès, aéro-photographe travaillant au CETE des Milles ; ainsi avons-nous pu découvrir quatre *villae* ; l'une d'elles, celle de Saint-Jean, avait été partiellement identifiée par L. Monguilan.

(1) *Rev. Archéol. Narb.*, 1968.

SAINT-MITRE, ISTRES, PORT-DE-BOUC, FOS

Prospections complémentaires
M. Frédéric TREMENT

En 1989, des compléments ont été apportés aux prospections effectuées l'année précédente. La commune d'Istres a été reconnue avec un maillage très lâche. Sur la commune de Port-de-Bouc, la dépression de Plan Fossan (bordure méridionale de l'étang du Pourra) a fait l'objet d'une prospection systématique, de même que le plateau du Mazet sur celle de Fos-sur-mer. Des prospections aléatoires ont été conduites dans les communes de Saint-Mitre et Port-de-Bouc. Des ramassages ont été effectués sur des sites déjà prospectés. Un site a pu faire l'objet de sondages de vérification.

Les prospections ont permis, avec l'enquête orale, de recenser six nouveaux sites : cinq habitats antiques et une nécropole. Les habitats sont les suivants : Mas de l'Hôpital et Campeu en bordure méridionale de l'étang du Pourra sur la commune de Port-de-Bouc, Les Emplaniers et Varage (ce site surplombe l'étang de Berre d'une quinzaine de mètres) sur la commune de Saint-Mitre, enfin Saint-Verran, à mi-chemin entre les étangs de Citis et de Rassuen sur la commune d'Istres. La nécropole, Sivier, au nord de l'étang de l'Olivier (à la cote 50 m), vient s'ajouter à celle découverte en 1974 par les Amis du Vieil Istres, immédiatement au sud-est de l'église Saint-Sulpice.

Des sondages ont été effectués au Mazet et aux Clapières. Quelques découvertes isolées ont été faites aux lieux-dits les Mourettes au sud d'Istres, Roseron, non loin de la *villa* de Péricard, au sud de Saint-Mitre, Mas-Pelet à Martigues, ainsi qu'au pied du site de Saint-Michel à Istres.

L'ensemble confirme le modèle d'occupation élaboré à partir de la campagne de prospection précédente. On peut résumer ainsi :

– mise en place d'un petit habitat dispersé qui, apparu au premier Age du Fer, dure encore au VIe s. ;

- précocité du développement de l'habitat gallo-romain, dès l'époque augustéenne ;
- rareté des *villae* et importance de l'habitat dispersé secondaire au haut Empire ;
- continuité de cet habitat dispersé et de l'occupation du sol en général à la fin de l'Antiquité (Ve et VIe s.).

SALON-DE-PROVENCE

Prospections

M. Serge MARTIN

La commune de Salon-de-Provence couvre une superficie de 7 030 ha. Elle a fait l'objet d'une prospection diachronique (de la Préhistoire à l'époque moderne) durant l'année 1989. Les principaux sites qui avaient retenu l'attention étaient d'une part le lieu dit Saint-Jean à l'entrée sud de la ville, un site considéré comme la station de *Pisavi* mentionnée par la Table de Peutinger sur la voie aurélienne, et d'autre part l'oppidum de Sainte-Croix dans la chaîne des Côtes.

Au total, une quarantaine de sites ont été identifiés. Un certain nombre se distinguent par leur intérêt. La prospection de la plaine de Saint-Jean a livré un habitat de l'Age du Fer situé à une centaine de mètres au sud du site gallo-romain sur une butte. Dans la chaîne des Côtes, un second habitat de hauteur des premier et deuxième Ages du Fer a été identifié. Sur le versant du massif, à l'entrée du vallon de Tallagard dans le vallon de Toupine, ont été trouvés des sites protohistorique et romain. Au nord de Salon, un site néolithique a fait l'objet d'observations de même qu'un site protohistorique et quatre sites romains. La ville de Salon elle-même est un bourg castral implanté sur une butte ; le pied en était occupé par un site dont l'occupation dure de l'Age du Fer aux premiers siècles de notre ère.

L'étude a porté sur l'espace dont l'occupation présente une remarquable continuité. Le peuplement apparaît réparti dans le massif des Côtes et le long d'une bande nord-sud. L'absence de peuplement à l'ouest aux époques anciennes s'explique par le milieu cravenque. La terre de Crau, aride, balayée par le mistral, est seulement traversée par la voie romaine et par une draille. Une étude d'impact au lieu dit Bel-Air a permis d'étudier un terroir agricole s'étendant à l'ouest et au nord de la ville. Il s'agit d'anciennes "coussous" (pâturages à moutons) cultivés en prairies grâce au canal de Craonne, dont l'effet sur le milieu se fait sentir dès le XVIe s. Les canaux d'irrigation ont déposé un sol gris limoneux épais d'une cinquantaine de centimètres, provenant des eaux de la Durance.

HAUTE VALLEE DE L'ARC

Prospections systématiques et zonales sur les communes de Trets et de Peynier
Mlle Géraldine BERARD

Le programme d'aménagement hydraulique de la haute vallée de l'Arc réalisé par la Société du Canal de Provence consiste à rénover et étendre le réseau existant en implantant trois principaux tronçons de canalisations enterrées. L'installation de ces différents réseaux nécessite la réalisation de plus de 18 km de tranchées réparties sur les communes de Trets et de Peynier. Ces travaux concernent, d'une part la plaine alluviale sur la rive gauche de l'Arc, d'autre part le premier

étage de collines et de vallons qui forme la bordure méridionale de la vallée.

La mise en œuvre de ce projet représentait une menace potentielle de destruction de sites archéologiques : les découvertes anciennes mentionnées dans la bibliographie et celles, plus récentes, effectuées à partir de 1960 lors des précédents travaux de la S.C.P., ont effectivement révélé l'existence de nombreux gisements d'époques néolithique et gallo-romaine dans le bassin et ses abords. Un accord de prévention étant intervenu entre la Direction des Antiquités et la S.C.P., j'ai été chargée de réaliser une étude d'impact archéologique par prospection pédestre avant le début des travaux. Cette mission, consistant en un repérage au sol des sites connus ou inédits éventuellement menacés, s'est déroulée du 18 septembre au 18 novembre 1989.

Pour les trois tronçons, les tracés des tranchées de canalisation ont été, dans la mesure du possible, prospectés systématiquement, de même que les parcelles cadastrales adjacentes à ces différents tracés. La plupart des gisements recensés n'étaient pas situés sur l'emprise des travaux mais quelques-uns, dont les limites étaient incertaines, pouvaient théoriquement être touchés. Faute de temps et de moyens, nous n'avons pu effectuer de sondages préliminaires mais ces zones à risques ont fait, ou feront l'objet d'une surveillance étroite au moment des terrassements.

Les résultats

Les prospections ont permis de découvrir seize sites inédits auxquels il faut ajouter un assez grand nombre de découvertes isolées. Elles ont également permis de restituer des gisements connus dont la localisation était incertaine et d'interpréter des structures repérées en 1987 par photographie aérienne (1). L'essentiel des découvertes concerne les périodes préhistorique et gallo-romaine, les époques protohistorique et médiévale n'étant représentées que par quelques trouvailles isolées peu significatives. La reconnaissance aérienne de ces gisements s'est révélée, à première vue, négative.

◆ La Préhistoire

Dans la haute vallée de l'Arc, la majorité des sites connus sont des stations de plein air du Néolithique moyen. Elles ont été principalement découvertes dans la plaine alluviale avec une concentration très nette autour de Trets (stations de Sainte-Catherine, l'Arnaves...) (2). Les prospections ont permis de recenser cinq nouveaux sites, également attribués au Néolithique moyen. Ces gisements ont livré du mobilier lithique caractéristique du Chasséen de type Trets (3) — éclats de taille, fragments de lames et lamelles dont une en obsidienne, et dans une moindre proportion grattoirs, burins, perçoirs, flèches transversales et tranchantes —, mais aucun tesson caractéristique. Ils sont tous situés au nord et à l'ouest de Peynier sur les versants et les sommets des petites collines qui dominant la plaine. Les tranchées réalisées à proximité de ces sites n'ont jusqu'à maintenant révélé aucune trace d'habitat en place.

◆ La période gallo-romaine

A l'époque romaine, le haute vallée de l'Arc affirme sa double vocation de voie de passage et de région agricole. La *Via Aurelia* la traversait sur toute sa longueur, et un grand nombre d'exploitations rurales étaient implantées au milieu de terres découpées selon un parcellaire régulier.

Les prospections permettent d'enrichir sensiblement nos connaissances sur l'occupation antique de cette région puisque onze nouveaux sites ont été reconnus.

- Neuf correspondent à des emplacements probables de bâtiments. Ces sites ont livré des matériaux de construction (*tegulae*, *imbrices*, fragments de béton de tuileau, moellons) associés à de la céramique, généralement peu abondante. Seuls deux d'entre eux ont fourni des éléments de décoration avec des fragments de revêtement de marbre. Il n'a pas été toujours possible, en raison de la couverture végétale et de l'implantation du bâti, de cerner la répartition réelle des vestiges à la surface du

sol et donc d'évaluer la superficie des bâtiments. La reconnaissance aérienne s'étant révélée négative, le plan et l'extension de ces structures demeurent bien souvent inconnus. Vu l'importance des ramassages clandestins, la nature des bâtiments, villae avec *pars urbana* ou simple établissement rural, ne saurait être établie sur les seuls critères de qualité et de quantité des matériaux recueillis. Il semble néanmoins qu'ils soient généralement de petites ou moyennes dimensions. La rareté du matériel ne permet de donner aucune datation précise sur la durée de leur occupation, mais il nous renvoie aux Ier et IIe s. de n. è., un site seulement ayant livré de la céramique augustéenne.

- Deux sites indiquent la proximité immédiate de bâtiments. Des vestiges de construction (tuiles, fragments de béton de tuileau, moellons en réemploi) et des fragments de *dolia* sont apparus dans les murs de restanque.

En cinq endroits ont également eu lieu des découvertes isolées de *tegulae* associées ou non à de la céramique. Elles indiquent peut-être la proximité de bâtiments ou de sépultures.

◆ *Autres périodes*

Les trouvailles concernant la Protohistoire et l'époque médiévale consistent en quelques tessons éparpillés dans les champs, mais une nécropole, d'époque indéterminée, a été signalée dans le quartier Saint-Victor à Peynier.

Conclusions

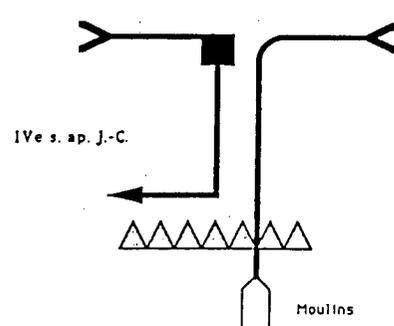
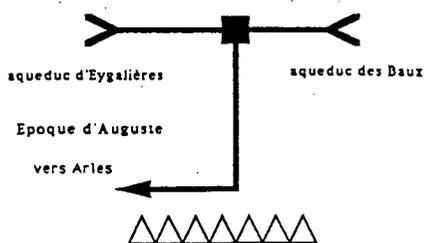
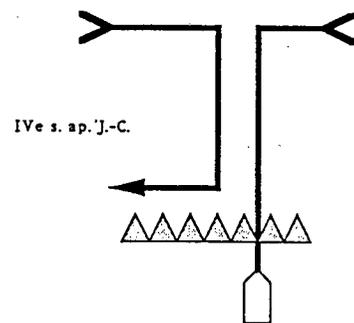
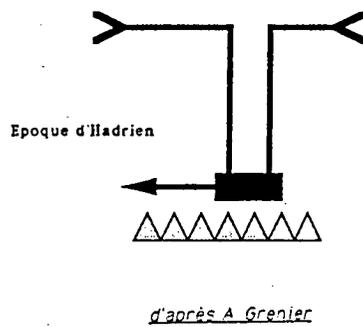
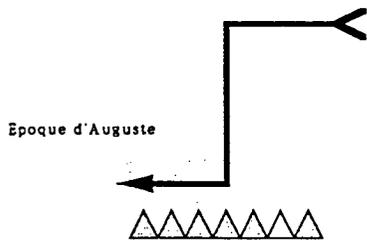
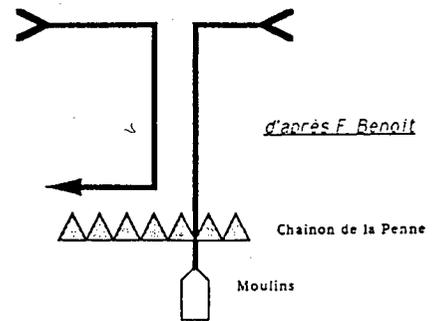
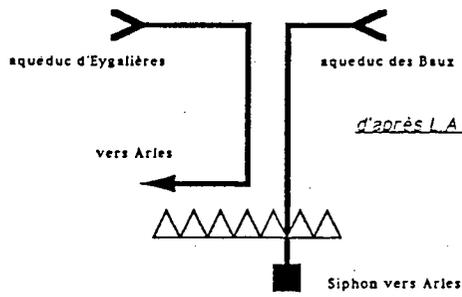
Ces sites ne sont généralement pas menacés par les travaux de la S.C.P., mais ils n'en sont pas moins condamnés à disparaître à plus ou moins long terme. Lors des prospections, j'ai pu constater que les gisements jusqu'alors inconnus ne l'étaient pas forcément des clandestins, et ceci explique d'ailleurs assez bien l'absence de trouvailles monétaires. Les nouvelles techniques agricoles (labours de plus en plus profonds ou défoncement des terres), associées au phénomène de l'érosion pour les sites de pente, ont sans doute une action beaucoup plus grave et il serait nécessaire d'exploiter rapidement les données de ces découvertes.

(1) Site de la Grande Bastide (commune de Peynier). Prospection Monguilan, 2/7/1987.

(2) Voir à ce sujet : D'ANNA (A.) et MILLS (N.T.W.), L'occupation néolithique du bassin de Trets. *Bull. Archéol. de Provence*, 8, 1981.

(3) COURTIN (J.), Le Néolithique de la Provence. Paris, Klincksiek, 1974 (*Mém. de la Soc. Préhist. Franç.*, 11).

Annexe

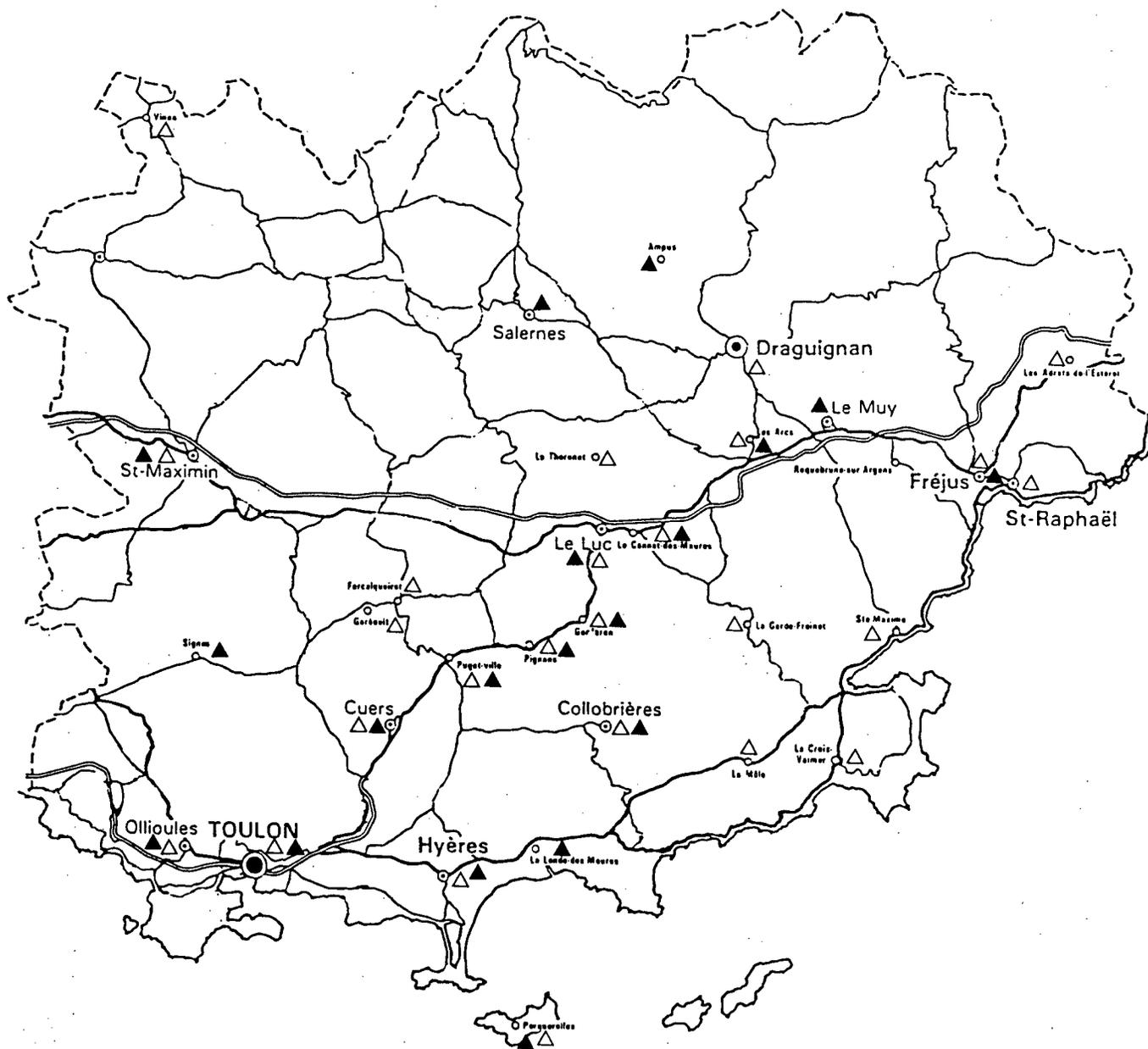


VAR

**AUTORISATIONS DE FOUILLES DELIVREES EN 1989
DANS LE DEPARTEMENT DU VAR**

COMMUNE		NOM DU SITE	OPERATION		TITULAIRE
1	ADRETS (LES)	JAUMIN	S	AH	GEBARA Chérine
2	AMPUS	COLLE	SU	AP	BARGE-MAHIEU Hélène
3	ARCS (LES)	CABREDOR	S	AH	DUGAS Franck
		COMMUNE	P	APAH	BERATO Jacques
4	CANNET (LE)	COMMUNE	P	APAH	PASQUALINI Michel
5	COLLOBRIERES	CHARTREUSE DE LA VERNE	S	AH	MORDEFROID Jean-Louis
		COMMUNE	P	APAH	MICHEL Jean-Marie
6	CROIX-VALMER (LA)	PARDIGON	FPP	AH	LECACHEUR Pascal
		RICARDE	SU	AH	LECACHEUR Pascal
7	CUERS	COMMUNE	P	APAH	PASQUALINI Michel
8	DRAGUIGNAN	SAINT-HERMENTAIRE	SU	AH	BOYER Raymond
9	FORCALQUEIRET	CASTELLAS	SP	AH	ACOVITSIOTI Ada
10	FREJUS	ALLEES AURELIENNES	SU	AH	BERAUD Isabelle
		BOSON	S	AH	MICHEL Jean-Marie
		CATHEDRALE	S	AH	FEVRIER Paul-Albert
		CHATEAU AURELIEN	S	AH	MICHEL Jean-Marie
		COLLET DU REYRAN	S	AH	MICHEL Jean-Marie
		COMMUNE	P	APAH	GEBARA Chérine
		ESQUINE	S	AH	MICHEL Jean-Marie
		GARGALON NORD	S	AH	MICHEL Jean-Marie
		GORG-VENT	S	AH	MICHEL Jean-Marie
		GRISOLLE 2	S	AH	MICHEL Jean-Marie
		HORTS	S	AH	BERAUD Isabelle
		JAUMIN	S	AH	MICHEL Jean-Marie
		LANTERNE D'AUGUSTE	S	AH	GEBARA Chérine
		MALPASSET	S	AH	MICHEL Jean-Marie
		MAS DE SAINT-LAMBERT	SU	AH	BERAUD Isabelle
		PEAGE AUTOROUTE	S	AH	MICHEL Jean-Marie
		SAINTE-CROIX	SU	AH	GEBARA Chérine
		SENEQUIER	S	AH	MICHEL Jean-Marie
		VIEILLE BERGERIE	SU	AH	PREVOST Marcel
11	GARDE-FREINET (LA)	FORT	FP	AH	SENAC Philippe
12	GAREOULT	VILLAGE	S	AH	ACOVITSIOTI Ada
13	GONFARON	COMMUNE	P	APAH	PASQUALINI Michel
14	HYERES	CH. DU PUITTS ST-PIERRE	SU	AH	JOUBERT Jean-Baptiste
		COSTEBELLE/ARCADIE	SU	AH	BORREANI Marc
		EGLISE SAINT-PIERRE	SP	AH	PASQUALINI Michel
		EGLISE SAINT-PIERRE	SU	AH	PASQUALINI Michel
		LEVANT	P	APAH	BATS Michel
		OLBIA	FP	AH	BATS Michel
		OLBIA	SU	AH	BATS Michel
		PORQUEROLLES	P	APAH	BATS Michel
		PORQUEROLLES/COURTADE	SU	AH	BERATO Jacques
		PORQUEROLLES/GALERE	FPP	AH	BRUN Jean-Pierre
		PORQUEROLLES/MEDES	SU	AH	LECACHEUR Pascal
		PORT-CROS	P	APAH	BATS Michel
15	LONDE (LA)	GAUTTOBRY	SU	AP	BARGE-MAHIEU Hélène

16	LUC (LE)	COMMUNE MURAIES 1	P SU	APAH AP	PASQUALINI Michel BARGE-MAHIEU Hélène
17	MASSIF DES MAURES		P	APAH	MICHEL Jean-Marie
18	MOLE (LA)	SAINTE-MADELEINE	S	AH	RIBOT Henri
19	MUY (LE)	COLLE ROUSSE	FP	AP	DEFLEUR Alban
19	OLLIOULES	COURTINE	FP	AH	RIBOT Henri
20	OUEST VAROIS		P	APAH	RIBOT Henri
21	PIGNANS	COMMUNE	P	APAH	PASQUALINI Michel
22	PUGET-VILLE	COMMUNE	P	APAH	PASQUALINI Michel
23	SAINT-MAXIMIN	COMMUNE	P	APAH	CARRAZE François
24	SAINT-RAPHAEL	BD DE LA LIBERATION	SU	AH	BRUN Jean-Pierre
24	SAINTE-MAXIME	AIRE BRADIER	S	AH	WALLON Denis
25	SALERNES	FONT DE LUBAC	S	AH	BONNETAIN Hugues
25	SIGNES	FONTBREGOUA	FP	AP	COURTIN Jean
27	THORONET (LE)	VIEUX MOUNOI	FP	AP	HAMEAU Philippe
28	TOULON	ABBAYE	SP	AH	FIXOT Michel
29	VINON-SUR-VERDON	COMMUNE PEBRE	P S	APAH AH	BORREANI Marc PASQUALINI Michel



ARCS-SUR-ARGENS (Les) et parties limitrophes des communes de Vidauban, Taradeau, Le Muy. Massif des Maures

Prospection-inventaire

M. Jacques BERATO, M. Franck DUGAS

M. Claude BABILLAUD, M. Gilbert GALLIANO

En 1989 nous avons principalement axé la prospection à pied sur la partie du massif cristallin des Maures, qui entre dans le cadre géographique de notre programme, la pénétration de cette zone ayant été facilitée cette année par l'aménagement de pistes forestières.

Deux *oppida* étaient déjà connus : Castel-Diol, dont la chronologie (première partie du Ve s. av. n. è.) avait été précisée lors d'un sondage en 1986 ; et le Castellard, simplement signalé par A. Guébard en 1905, et confirmé comme tel par notre prospection, mais non encore datable.

Ont été découverts :

- Cinq nouveaux *sites de hauteur*
 - Quatre gisements, (Les Terriers, L'Aire de Reganelle, L'Apie de Raybaud, Le Peynier) n'ont livré que de la céramique modelée protohistorique, sans structure architecturale visible.
 - La Cabredor, site de sommet, a fait l'objet d'un relevé (oppidum de 1 600 m² de superficie) et d'un sondage qui précise la chronologie : fin IIe s. – première moitié du Ier s. av. n. è. (cf. *infra*).
- Un *gisement de pente* : Forêt de Colobrere, datable du Bronze final II.
- Quatre nouveaux *sites de plateau*
 - Trois gisements où aucun aménagement architectural n'est décelable. Les Bauquières et Chaurans au Muy, les Porres à Vidauban, ont livré *tegulae*, sigillée sud-gauloise, meules, qui évoquent une fréquentation durant les premiers siècles de notre ère.
 - Au Mayme sont attestées une occupation à la fin du Ier s. de n. è. et la présence d'un établissement agricole équipé en huilerie lors de l'Antiquité tardive.

Trois premières constatations peuvent être tirées de ces prospections dans les Maures :

- L'hypothèse d'une piste, permettant, à partir de la dépression permienne et à travers les Maures, de gagner le golfe de Saint-Tropez, peut être une des explications à la localisation de certains sites qui jalonnent : Forêt de Colobrere, Cabredor, Le Peynier, Castel-Diol.
- Les sommets habités durant la Protohistoire sont tous désertés à la fin du Ier s. av. n. è.
- Une occupation est attestée dès le Ier s. de n. è., sur de petits plateaux, en relation avec une activité agricole, en particulier la culture de l'olivier lors de l'Antiquité tardive.

Nous pouvons déjà dans ce secteur appréhender une certaine dynamique du peuplement, marquée par une intense présence humaine durant la Protohistoire.

Dans la dépression permienne, au lieu-dit Le Bouillidou, ont été recueillis en surface de nombreux fragments de silex taillés et des haches polies, évoquant une fréquentation, jusqu'alors méconnue, au Néolithique. Une étude géomorphologique avec forage à la tarière sur les structures de tuf sous-jacentes, n'a pas mis en évidence de sol d'occupation.

ARCS-SUR-ARGENS (Les), La Cabredor

Oppidum fin IIe s.-première moitié Ier s. av. n. è.

Sondage

M. Claude BABILLAUD, M. Jacques BERATO, M. Franck DUGAS

L'oppidum de La Cabredor est situé à l'extrémité nord du massif cristallin de la forêt de Colobriere, au sud de l'Argens. Dominant une boucle de ce fleuve côtier, il culmine à 218 m et bénéficie d'un vaste panorama. Le choix du site pourrait ainsi s'expliquer par la possibilité de contrôle d'une piste, qui partant de la dépression permienne traverse l'Argens par un gué situé au pied de l'oppidum, puis empruntant la ligne de crête vers le golfe de Saint-Tropez permet d'atteindre à travers les Maures la mer Méditerranée. Il existe par ailleurs, 50 m en contrebas de l'oppidum, une source pérenne pouvant assurer l'approvisionnement en eau de l'habitat.

Le débroussaillage a permis une meilleure prospection au sol et un relevé des structures (fig. 38).

◆ L'enceinte

Le sommet arrondi de la colline n'offrant pas de défense naturelle, un rempart la ceint entièrement, délimitant un espace dont l'étendue est estimée à 1 600 m². Sa forme est oblongue et irrégulière. Son grand axe nord-sud mesure 65 m et sa largeur maximale 30 m. L'enceinte est édifiée sur un terrain à forte dénivellation, sauf au nord, où elle est précédée d'un avant-fossé entaillant la ligne de crête.

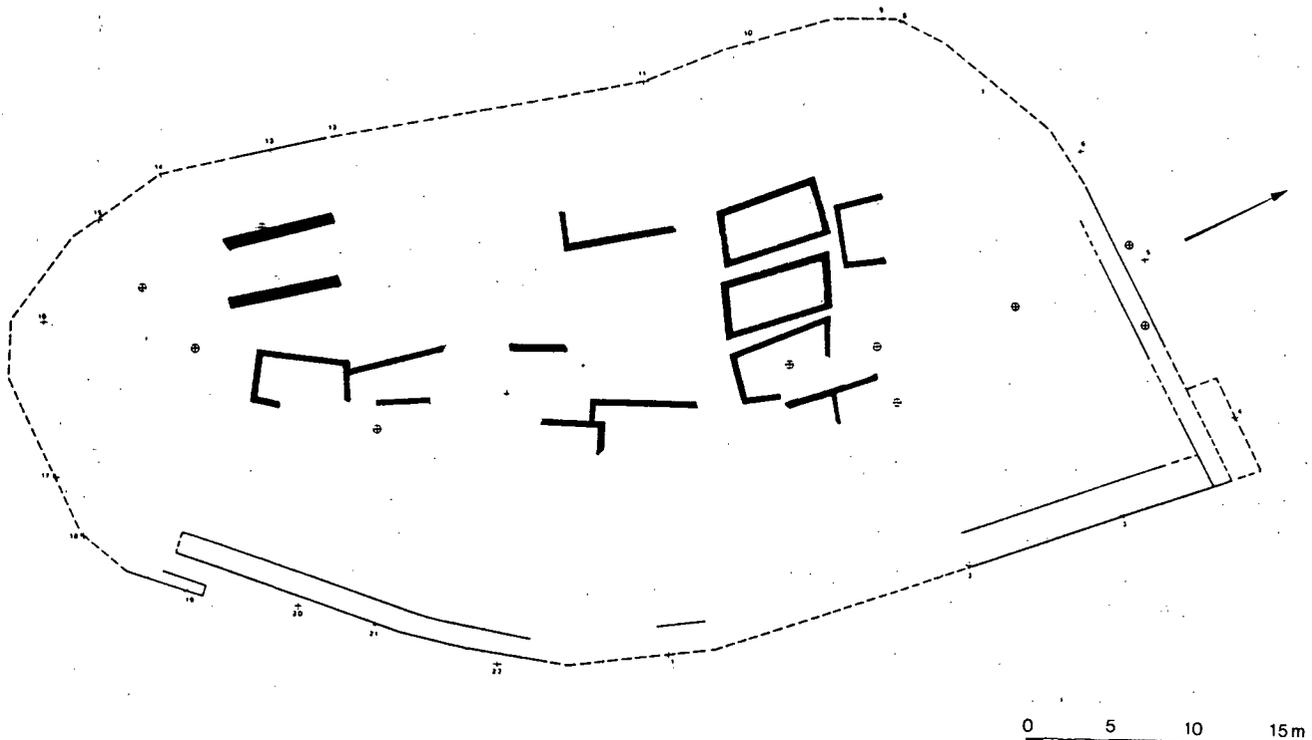


fig. 38 83 - LES ARCS, Oppidum de la Cabredor. Relevé schématique des structures.

Cette fortification se compose d'une courtine en mur simple, dont l'épaisseur totale avoisine 1,20 m. La base du mur est posée directement sur le substrat, sans tranchée de fondation. La pente du sol est simplement horizontalisée pour le lit de pose de chaque pierre. L'élévation conservée de cet ouvrage n'atteint jamais plus de 0,50 m. Il n'y a ni assise, ni plan de réglage. Les parements intérieur et extérieur sont en appareil irrégulier, en moellons de schiste prélevés sur place et bruts d'extraction.

Dans le rempart sud on retrouve quelques gros blocs de tuf étrangers au site, prélevés en contrebas dans le cours de l'Argens. Le blocage intermédiaire est constitué de pierrailles et d'un liant argileux jaunâtre provenant du délitement des schistes. A l'ouest, les structures en place suggèrent pour la courtine une élévation minimale d'environ 4 m. Des cônes d'éboulis plus importants pourraient évoquer un renforcement de la courtine (par des bastions ?) dans son angle nord-est et au sud.

L'unique accès reconnu à l'oppidum se situe au sud de la courtine est. Il s'agit d'une porte de type "à recouvrement", c'est-à-dire formée par le cheminement parallèle sur 2,20 m des deux courtines. Le passage, large de 1,10/1,20 m, ne devait pas permettre le roulage. Le système de fermeture n'a pas été retrouvé. Cette porte n'est protégée par aucun saillant de la courtine, mais pour y accéder l'arrivant devait présenter son flanc droit ; cet aménagement est habituel dans l'architecture défensive..

Aucune construction ne s'appuie à l'intérieur contre le rempart. Un espace libre continu longe son parement interne ; c'est cette lice qui autorisait la circulation nord-sud entre le rempart et les îlots d'habitation qui ne permettent qu'une circulation est-ouest.

◆ Organisation de l'espace à l'intérieur de l'enceinte et forme de l'habitat

Il s'agit d'un habitat groupé présentant une distribution régulière des structures. Le groupement des édifices se fait en îlots organisés selon les contraintes du terrain et les axes des limites de l'oppidum.

Les quatre cellules de la zone B se superposent en gradins selon la pente est-ouest, avec un dénivelé de plus de 2 m, le grand axe nord-sud des structures individuelles s'alignant sur celui de l'oppidum. Ces pièces s'organisent sur une rue de sens est-ouest perpendiculaire à la lice. Aucune pièce rappelons-le n'est adossée au parement interne du rempart. Chaque cellule couverte est indépendante, sans locaux annexes, et doit correspondre à une unité domestique. Toutefois le caractère lacunaire de nos observations sur l'aménagement interne rend cette identification hypothétique.

La forme des habitations est assez uniforme ; les plans sont trapézoïdaux, les surfaces couvertes s'échelonnent entre 8 et 14 m². Chaque unité d'habitation est séparée de ses voisines par un intervalle variant de 30 à 60 cm ; il n'y a aucun mur mitoyen à deux cellules. La distribution de ces espaces libres est telle qu'ils ne pouvaient pas servir pour la circulation ; il pourrait s'agir de rigoles d'écoulement pour les eaux pluviales. Aucune pièce n'a une surface suffisamment importante ou une organisation interne pouvant évoquer un édifice public ou communautaire.

Bien que le plan de l'oppidum ne soit pas complet et ne permette pas encore une compréhension globale de l'organisation de l'habitat, on note de grandes surfaces libres qui pourraient correspondre à des cours domestiques.

Malgré la courte durée d'occupation du site, on relève une réfection de sol dans une pièce, mais aucune reconstruction.

◆ Les techniques architecturales de l'habitat

Les structures verticales sont des murs porteurs, qui permettent de répartir uniformément les contraintes de l'habitation. On ne distingue plus que les soubassements en pierres liées à l'argile crue de couleur jaune. Leur largeur est partout à peu près identique (40 cm en moyenne).

Leurs deux parements sont constitués de moellons de schiste, non équarris et extraits sur place. Ils sont parfois plantés de chant, l'un contre l'autre, laissant une place pour un blocage intermédiaire. Les murs ne sont pas liés entre eux aux angles. Aucun exemple de chaînage n'a été observé ; aucun trou de poteau n'est attesté.

Le matériau des élévations devait être la terre crue, vraisemblablement brique crue moulée (adobe). Ceci expliquerait que les effondrements des murs soient presque constitués en totalité par de l'argile, les pierres restant rares.

En ce qui concerne les structures horizontales, on ne peut dire si les sols sont en terre battue sur place, ou en terre rapportée et damée, car la dégradation du substrat donne une argile de même qualité que celle retrouvée au pied du site. Il semble qu'il y ait eu parfois une préparation du sol avec remblai de pierrailles. Les toits n'ont laissé aucune trace.

Les portes devaient être aménagées avec des seuils de pierres, qui se continuent avec la base en pierre des murs ; elles s'ouvraient sur l'extérieur dans les rues ou les cours par un petit côté des pièces.

◆ Les aménagements des espaces domestiques

Du fait du ravinement des sols, l'aménagement interne des pièces est mal conservé. Il est donc difficile d'appréhender l'espace domestique.

La maison doit-elle être limitée à une cellule unique ? Ou bien l'unité domestique regroupe-t-elle des pièces contiguës mais non communicantes, avec diversification de leurs fonctions (habitation, resserre, local artisanal) ? Aucun découpage de pièce n'a été relevé.

Une structure en pierres liées à l'argile et disposées sur une seule assise, est systématiquement retrouvée. De plan carré, cette "banquette" d'angle court le long d'un petit côté de la cellule. Basse, de petites dimensions (0,90 x 0,90 m), elle fait penser à un soubassement d'un dispositif isolateur pour un mode de stockage, pour une resserre à provisions servant aux besoins alimentaires familiaux.

D'interprétation difficile, un radier de pierres rubéfiées et éclatées, de 25 cm de diamètre, légèrement surélevé par rapport au sol, près d'une porte, pourrait évoquer une structure de cuisson, qui symbolise le mieux l'espace domestique, le "foyer" dans son sens ethnologique.

On pourrait enfin assigner la destination de support de récipients à deux pierres plates, disposées à la surface du sol, le long d'un mur d'une pièce. En effet, l'emplacement latéral ne peut s'expliquer par une fonction architecturale, par exemple support de poteau.

Aucun indice d'aménagement domestique extérieur n'a été découvert, mais des objets céramiques retrouvés brisés au pied du mur externe d'une cellule témoignent d'une activité domestique s'effectuant à l'extérieur de la maison.

◆ Chronologie

Le contexte céramologique est illustré par de la céramique importée campanienne A (forme Lamboglia 27B et 31), des amphores Dressel 1A, et de la céramique modelée qui ne peut remonter au-delà du milieu du Ier s. av. n. è., en l'absence des formes caractéristiques qui apparaissent alors dans la région sur l'oppidum du Fort et dans la ferme de l'Ormeau à Taradeau. Ceci permet de préciser la période d'occupation : fin du IIe s. - première moitié du Ier s. av. n. è.

BRUE-AURIAC, Chapelle de Saint-Estève
Nécropole moderne, chapelle romane
Inhumations médiévales, incinérations gallo-romaines

Sauvetage urgent

Mme Claudette CARRAZE, M. François CARRAZE

Le division en lots viabilisés de l'ancien domaine viticole de Saint-Estève nous a permis de redécouvrir une ancienne chapelle (fig. 39) transformée tour à tour en abattoir, laverie de bouteilles et poste E.D.F. Le désir du nouveau propriétaire de remettre le bâtiment en son état d'origine nous a permis en 1988 de le débarrasser des adjonctions récentes, de reconnaître la construction médiévale primitive et de dégager le sol jusqu'à la roche immédiatement sous-jacente.

L'église de Saint-Estève-de-Foux est mentionnée dès le XIe s. dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor (1). Mais le bâtiment que nous avons étudié semble être un second état de l'église citée : la voûte en berceau brisé, l'absence de contrefort, le jour en archère à double ébrasement et l'arc brisé d'entrée à larges claveaux plaident pour un édifice du XIIIe s. Nous n'avons toutefois découvert aucune trace de l'église du XIe s. qui devait se trouver en un autre lieu, mais cependant à proximité comme le suggère la présence d'une nécropole antérieure à la construction étudiée ici.

Dans le bâtiment actuel, il ne reste de la bâtisse originelle que les murs nord, est et sud, le mur ouest correspondant à une reconstruction de la fin du XVIe ou du début du XVIIe s. De la construction médiévale à l'ouest ne subsistent que quelques traces enfouies qui suggèrent la présence d'un clocher en avancée vers l'ouest et appuyé en angle aigu sur un point bas du socle rocheux.

La curieuse implantation de l'église de Saint-Estève est probablement motivée par la déclivité du sol rocheux, mais elle n'est pas sans rappeler celle de la chapelle castrale de Brue dont la

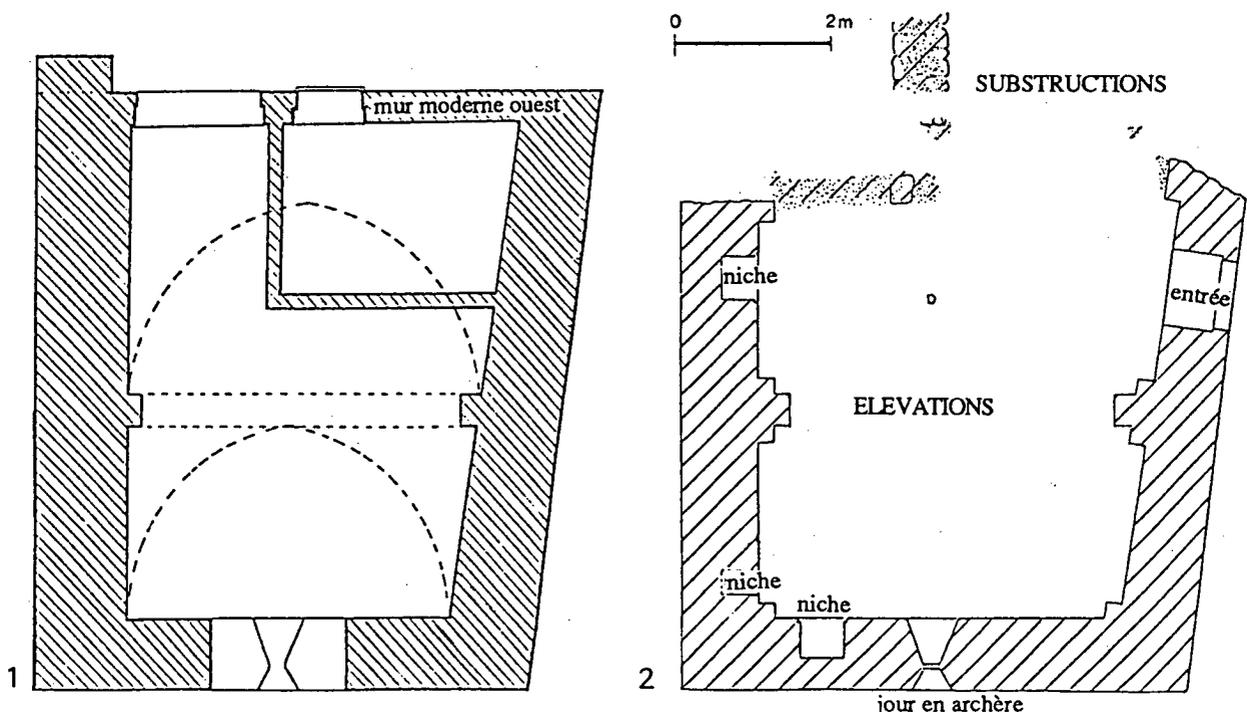


fig. 39 83 - BRUE-AURIAC, Chapelle Saint-Estève. 1 : état des lieux ; 2 : construction médiévale conservée.

CAVALAIRE, Port

Mouillage antique, Itinéraire d'Antonin

Sauvetage urgent (D.R.A.S.M.)
M. Jean-Pierre BRUN

Lors des travaux d'aménagement et d'extension du port de Cavalaire, la Direction des Antiquités de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été avertie de la présence de céramiques antiques et de bois, dans la zone des travaux conduits par la Direction Départementale de l'Équipement du Var. Après accord de la mairie de Cavalaire et de la SEMICAM maîtres d'œuvre, une série de sondages archéologiques fut décidée par la Direction des Recherches Archéologiques Sous-Marines, territorialement compétente puisque les vestiges provenaient du domaine public maritime.

○ Les premiers objets découverts (céramiques chalcolithiques, campaniennes B, sigillées africaines, amphores massaliotes, italiques et africaines) laissaient supposer que les pelles mécaniques avaient atteint des vestiges appartenant à un mouillage ou un port fréquenté depuis l'Antiquité la plus reculée. La découverte concomitante de bois d'une épave renforçait l'intérêt de ces trouvailles qui pouvaient être mises en relation avec la localisation de *Heraclea Caccabaria*.

Un seul texte nous renseigne sur les mouillages de la Côte des Maures : l'Itinéraire Maritime d'Antonin. Cette liste de noms de lieux et de distances a été compilée sous Caracalla au début du III^e s. mais la partie qui va de Rome à Arles daterait, elle, de la fin du I^{er} s. de n. è. (Lugand, 1926). Le port de *Heraclea Caccabaria* existerait donc dans la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

Était-ce Cavalaire ? Les mesures de distance données par l'Itinéraire Maritime présentent malheureusement un certain nombre d'incohérences, qu'aggrave la difficulté de rapporter les données antiques sur nos cartes modernes :

- « a Foro Julii, Sino Sambracitano, Plagia, M.P.M. XXV ;
- a Sino Sambracitano, Heraclea Caccabaria, Portus, M.P.M. XVI ;
- a Heraclea Caccabaria, Alconis, M.P.M. XII ;
- a Alconis, Pomponianis, Portus, M.P.M. XXX ;
- a Pomponianis, Telone Martio Portus, M.P.M. XVIII »

Les deux seules certitudes que nous ayons concernent l'identification de *Forum Julii* : Fréjus et de *Telo Martius* : Toulon. Des découvertes récentes permettent de penser que *Pomponiana* était situé à l'emplacement du village de Porquerolles ; la distance indiquée conviendrait bien à cette localisation. Le *Sinus Sambracitanus* a laissé son nom aux Issambres dans le golfe de Saint-Tropez mais nul point dans le golfe n'est à plus de quinze milles de Fréjus. Une erreur de copiste peut expliquer la différence. La *plagia* du *Sinus Sambracitanus* pourrait se situer à Saint-Tropez. Si tel est le cas, *Heraclea Caccabaria* serait à placer seize milles (24 km) plus loin, soit dans la baie de Cavalaire. Douze milles à l'ouest, la plage d'*Alconis* serait Le Lavandou.

Le nom même d'*Heraclea Caccabaria* est d'origine grecque et l'on s'attend donc à y trouver des indices de fréquentation à la période hellénistique au moins. Les découvertes récentes dans le port de Cavalaire allaient bien dans le sens de cette identification. Il convenait alors de s'assurer de leur nature : objets isolés, épaves, vestiges d'aménagements portuaires ?

○ Huit premiers sondages ont été effectués du 12 au 17 juin, et des sondages complémentaires dans la zone en arrière des quais en construction ont eu lieu au mois d'août. Ils ont permis de localiser deux épaves de bateaux sub-contemporains et d'observer des niveaux de fonds marins datables de l'Antiquité vers la cote -1,50 à -2 m NGF. La céramique, retrouvée mélangée, couvre une période

assez large depuis le Chalcolithique jusqu'à la fin de l'Antiquité. A titre d'exemple on peut donner la stratigraphie du sondage 6 : couche 1, sable jaune ; couche 2, sable gris ; couche 3, à -3 m NGF, galets (quartz et schiste) et sable contenant des niveaux de végétaux et de petits graviers ; couche 4, galets.

La couche de matériel antique est bien localisée au contact des couches 2 et 3. Il semble qu'il s'agisse d'objets rejetés de bateaux ou depuis le rivage et accumulés par l'action de la mer dans un certain nombre de poches.

○ Il ne fait pas de doute que l'on se trouve dans une zone de mouillage antique à l'abri du mistral. Cette zone, fréquentée depuis le Chalcolithique, connaît une activité accrue à partir du Ve s. av. J.-C., probablement en liaison avec l'oppidum du Montjean qui a livré un nombre important d'amphores étrusques et massaliotes. Les découvertes faites à ce jour ne permettent pas d'aller plus loin et d'induire qu'un véritable port existait dès cette époque. Il est cependant probable que cette activité d'échange qui a duré jusqu'à l'Antiquité tardive, a dû générer au Haut-Empire romain des installations portuaires qu'implique la mention d'un *portus* dans l'Itinéraire d'Antonin. Puisque ces sondages ont montré que la zone actuelle du port de Cavalaire était en eau dans l'Antiquité, il faut en déduire que d'éventuelles installations et habitations seraient situées plus à l'intérieur des terres, vers l'Hôtel des Bains et l'immeuble des Régates.

Equipe de fouille : Marc Borréani, Françoise Laurier, Pascal Lecacheur.

CROIX-VALMER (La), Pardigon 2 et La Ricarde (Pardigon 5) Villa maritime gallo-romaine et tombes

Fouille programmée pluriannuelle et sauvetage urgent
M. Pascal LECACHEUR

○ *Pardigon 2*

La fouille de cette année fait partie du programme pluriannuel qui doit permettre de préciser les états anciens et de mettre au jour un éventuel secteur portuaire. Un décaissement important a été effectué par une entreprise de travaux publics. Grâce à une équipe composée en majorité de fouilleurs étrangers, l'ensemble du secteur sud de la *villa* ainsi qu'une partie nord-est de celle-ci ont été dégagés. En tout huit pièces ont été fouillées (pièces 6, 31, 47, 48, 49, 50, 51, 52).

Les nouveaux renseignements stratigraphiques et chronologiques ne remettent pas en cause les principaux états d'évolution déjà proposés, mais le plan général d'implantation de la *villa* aux IV^e et V^e s. de n. è. (état 7/8) commence à être beaucoup plus compréhensible. En effet, la fouille d'un bassin d'agrément (pièce 48) de dimensions importantes (11 m par 3 m), en relation avec l'abside des pièces 3 et 49 de l'état 8, implique un aménagement plus raffiné qu'il nous paraissait.

La fouille a été marquée également par la mise au jour d'une vaste cour (56 m sur 40 m) à l'emplacement présumé de la zone portuaire. Cette cour marque l'emprise de la *villa* dans le secteur sud pendant la deuxième moitié du I^{er} s. de n. è. (état 4). Nous avons pu également déceler des activités artisanales : forge (pièce 6) et four de potier (remblai composé de destruction de four) durant l'état 2.

Les fouilles de cette année n'apportent des modifications que sur certains états :

- Etat 2 : autour des années 15/10 av. J.C.

Cette période marque la construction de la première *villa*, dont les sols étaient en terre battue et les murs bâtis à l'argile. Les pièces 22, 44, 45 et 47 correspondent à une cour extérieure limitée par un fossé de drainage. C'est à cette époque également que l'on remarque une activité artisanale : forge (pièce 6, mur, 64, 66 et 145) et four de potier (éléments de destruction de four).

- Etat 4 : deuxième moitié du Ier s.

On remanie rapidement la villa en construisant des pièces en contrebas et une grande cour (pièce 52).

- Etat 7/8 : IVe, début Ve s.

On aménage une cuisine (pièce 2) abritée par un préau, à laquelle est adjoint un caniveau (pièce 3). On construit également un ensemble de pièces avec péristyle et bassin (pièce 3, 48, 49). Ces divers aménagements nécessitent la construction d'un four de tuilier (pièce 33).

Les résultats de cette campagne ont donc portés essentiellement sur les états 7 et 8 et la mise au jour de la cour 52 au sud. La présence d'une zone portuaire semble maintenant compromise bien qu'il faille attendre de faire une série de sondages pour le confirmer.

○ *La Ricarde (Pardigon 5), découverte de deux tombes en bâtière*

Parallèlement à la campagne de fouille de la *villa* de Pardigon 2, a été réalisée une fouille de sauvetage au lieu-dit La Ricarde. En effet, lors de décaissements profonds pour la construction d'un bâtiment à usage commercial, il a été repéré une structure de *tegulae* correspondant à une tombe en bâtière.

La fouille a permis de mettre au jour deux tombes creusées dans le substrat. Elles n'ont livré aucun matériel datable, et les ossements avaient complètement disparu probablement du fait de l'acidité de la terre. Il apparaît cependant qu'elles appartiennent à un cimetière qui pourrait être en relation avec la *villa* de Pardigon 2 ou les *villae* environnantes.

Equipe de fouille : Brun J.-P., Campbell R., Chesney, Choen L., Congès G., Cordeau, Deltour V., De Varennes P., Dewert J.-P., Dooley N., Fournier P., Hajdu N., Ledoux A.-M., Marmier F., Meanes J., Moussu G., Preston F., Severs L., Thuno E., Zimmer S.

FORCALQUEIRET, Le Castellas

Château médiéval - fin du Moyen Age à l'époque moderne

Sauvetage programmé
Mme 'Ada ACOVITSIOTI-HAMEAU

Le déblaiement de la cour et de l'aile nord du château s'est poursuivi parallèlement au chantier de restauration. Deux petites pièces ont été intégralement nettoyées. Elles sont en soubassement de la tour qui flanque l'entrée nord. La combinaison de renseignements archivistiques et de données archéologiques affirment l'utilisation de ces pièces à des fins domestiques ("Carnerie"), une fonction militaire s'y ajoutant à l'occasion (grande archère surplombant le fossé).

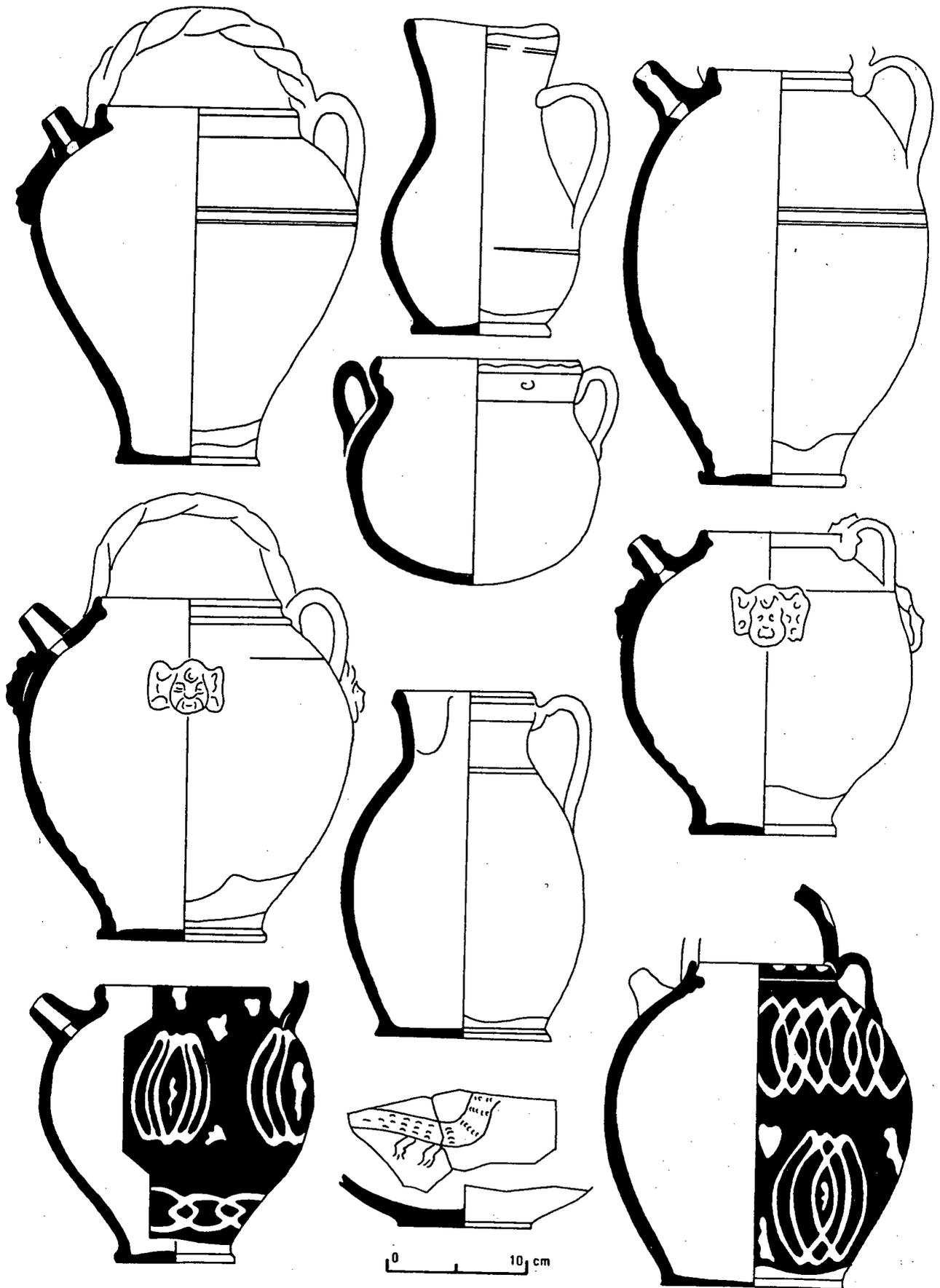


fig. 41 83 - FORCALQUEIRET, Castellás. Céramiques de la deuxième moitié du XVII^e s. issues des fouilles de la citerne.

Malgré des interventions antérieures, clandestines et répétées, on a pu reconnaître un niveau d'abandon en place datable du milieu du XVII^e s. (mobilier céramique, double tournoi de Gaston, frère de Louis XIII). Ce niveau est scellé par deux niveaux de destruction partiellement ou complètement remaniés. Le dernier aménagement de ces salles serait survenu, d'après les archives, dans les premières décennies du XV^e s. De cette même époque daterait le collecteur des eaux usées et de ruissellement mis au jour dans la partie occidentale de l'ensemble. Ce collecteur relie d'un côté le caniveau provenant du bassin extérieur à la citerne castrale, et de l'autre un conduit vertical desservant quatre latrines. Il se déverse dans le fossé. Cet ensemble a restitué quelques objets en bois (crosse de fusil, râtelier).

La partie ouest de la cour et de l'entrée n'ont été que partiellement déblayées. La conservation de l'aile occidentale de la cour est très mauvaise et nécessite un étaielement. Plusieurs embrasures sont déjà visibles ainsi que le soubassement d'un escalier. Le matériel, rare et fragmentaire, est tout à fait analogue à celui que nous avons sorti de la citerne castrale et étudié récemment (1) (fig. 41). Il s'agit évidemment d'un mobilier datant de l'abandon du château et du déperchement du village pris dans ses remparts.

L'achèvement des travaux est prévu pour 1990. Le déblaiement d'autres secteurs, s'il s'opère, n'interviendra qu'après une mise hors d'eau du monument.

(1) ACOVITSIOTI-HAMEAU 'A., LESCH R., VIGARIE H., La citerne castrale (Château de Forcalqueiret). *Cahier de l'ASER*, 6, 1989, pp. 21-40. ACOVITSIOTI-HAMEAU 'A., *Notes d'Information et de Liaison*, 5, 1988, p. 124.

FREJUS, Nef Notre-Dame de la Cathédrale

Eglise primitive

Sondage

M. Paul-Albert FEVRIER, M. Michel FIXOT

Au printemps de 1989, des travaux ont été entrepris par l'Architecte en chef des Monuments Historiques, M. Yarmola, pour la pose de câbles électriques dans la cathédrale. Nous en avons profité pour réaliser des sondages dans les deux premières travées de la nef Notre-Dame, le long du mur méridional.

Il est apparu que celui-ci était, au XIII^e s., entièrement recouvert d'un enduit blanc avec de faux joints semblables à ceux qui ont été mis au jour en 1988 sur la paroi septentrionale de la troisième travée. Le sol de la nef était alors recouvert d'un béton de tuileau. Par ailleurs, ont été reconnues, jusqu'au milieu de la deuxième travée, les fondations du mur qui limitait les stalles du XV^e s. et l'existence d'un jubé se confirme.

Sous ce sol, sont apparus les restes très lacunaires d'un béton de tuileau plus ancien qui paraît être celui de l'église primitive. Il s'appuie en tout cas sur le mur méridional qui est fondé (comme cela a été bien vu en 1988 à partir de la zone du baptistère) sur un mur antique, sans doute d'époque augustéenne. Subsiste un problème : l'église primitive s'arrêtait-elle au niveau de cette deuxième travée médiévale, ou faut-il lui rattacher, comme un chœur légèrement surélevé, l'espace mosaïqué de la troisième travée, vu en 1988 ? Des fondations ont pu être observées entre ces deux espaces ; mais la partie dégagée était trop réduite pour permettre de trancher. Quoi qu'il en soit, il est vraisemblable qu'à l'extrémité orientale de l'actuelle deuxième travée était un décor d'arcades (ou une arcade) dont la retombée méridionale a pu être observée.

Sous ces niveaux, quelques fosses médiévales ont fait retrouver des murs antiques qui suivent les directions reconnues sous la place Formigé, et des comblements avec des matériaux brûlés, comparables à ceux déjà notés dans la troisième travée en 1988 (1).

(1) FEVRIER P.-A., FIXOT M., RIVET L., *Notes d'Information et de Liaison*, 5, 1988, pp. 125-126.

FREJUS, Mas de Saint-Lambert

Dépotoir, atelier de potier (?)

Sauvetage urgent

Mlle Isabelle BERAUD, Mlle Chérine GEBARA

De mars à juin 1989, le service archéologique municipal de Fréjus a effectué une campagne de sondages à la pelle mécanique suivis d'une fouille, sur un terrain proche de la nécropole Saint-Lambert, située à l'est de la ville antique et mise au jour quelques années auparavant (1). Cette opération a été suscitée par un projet de construction d'un ensemble immobilier et d'une piscine.

L'ensemble du terrain, d'une superficie de 1,3 ha, a été sondé par un ensemble de tranchées situées sur l'implantation des bâtiments et des réseaux. Ces sondages n'ont pas révélé de vestiges archéologiques importants : sous une couche de terre arable apparaît le lit d'argile fossilifère qui entoure la ville antique au nord et à l'est. Ce terrain possède une forte déclivité nord/sud, et en bas de pente sont apparus des épandages de céramique commune et d'amphores ainsi que quelques tuiles plates. Des pierriers (vestiges de terrasses antiques ?) ont été observés, orientés suivant un axe central est/ouest. Il s'agit sans doute des niveaux d'occupation antique.

Par contre, dans la partie est du terrain, a été mis au jour un dépotoir de céramique commune tournée provenant probablement d'un atelier de potier proche. Ce dépotoir, situé dans la pente et d'une surface d'environ 16 m², semble être composé de fournées successives rejetées pour des raisons d'imperfection technique : nous avons retrouvé des ratés de cuisson (surcuits, céramique déformée...). Les tessons étaient mêlés à une terre noire et cendreuse, parfois sableuse, contenant des nodules de terre rubéfiée, des charbons de bois, et quelques pierres brûlées. Ce matériel plus ou moins fragmentaire diffère selon les couches et semble bien correspondre aux diverses fournées. Ce dépotoir était comblé essentiellement d'amphores (de type Gauloise 4, 5, 8), de bols, de grandes coupes à anses collées, ainsi que de cruches de différents modules dont certaines à deux anses.

Une deuxième fosse, plus ancienne, est apparue sous ce dépotoir scellée par une couche d'argile jaune : elle contenait des amphores (de type Gauloise 4 et 5) pratiquement entières. La présence des amphores ainsi que le matériel identique à celui mis au jour dans la nécropole, permettent de dater cette fosse du Ier-IIe s. ap. J.-C. Une étude exhaustive et comparative du matériel permettra de proposer des datations plus précises.

(1) BERAUD I. et GEBARA C., *Notes d'Information et de liaison*, 4, 1987, pp. 121-123.

GARDE-FREINET (La) Castrum

Fouille programmée
M. Philippe SENAC

Les fouilles archéologiques menées cette année sur le site du castrum de La Garde (commune de La Garde-Freinet, lieu-dit Fort-Freinet ; coordonnées Lambert Ax : 934,66 ; Ay : 121,60) avaient pour objectif d'achever le dégagement de deux habitations du village médiéval (cabanes XVIII et XXIV) en vue de la publication définitive des travaux.

○ Inscrite dans la roche, *la cabane XVIII* se présentait sous la forme d'une habitation vaguement rectangulaire (5,80 x 3,60 m) dont les parois s'évasaient largement au nord. On y distinguait deux ouvertures : l'une, à l'ouest, permettait de communiquer avec la cabane XVII ; l'autre, au nord, dominait un bref escalier donnant accès à une petite venelle. Le sol de cette habitation était caractérisé par une légère inclinaison en direction du nord et par la présence d'une longue rigole creusée dans le rocher afin d'évacuer les eaux de pluie.

○ Plus réduite, *la cabane XXIV* témoignait d'une évolution notable : dès le début du XIIIe s., à la suite d'un éboulement du rocher, cette pièce fut abandonnée et un mur destiné à contenir l'éboulis fut érigé afin de protéger le sentier de circulation qui longeait le fossé. Ce phénomène, déjà observé lors de la fouille de la cabane III, montre que la pente et le ruissellement des eaux entraînent l'effondrement de plusieurs habitations situées au-dessus du fossé, en particulier celles qui avaient été bâties plus sommairement pour ne perdre à l'origine qu'un minimum d'espace.

Peu abondant au regard des années précédentes, le matériel était composé de fragments de pégau ou de petites cruches à pâte grise (fig. 42) présentant un décor fait de deux stries horizontales et parallèles, d'un petit lot de pierres ponceuses et de quelques objets métalliques de la première moitié du XIIIe s. (boucles et chapes) actuellement en cours de restauration.

Loin de bouleverser les résultats des années précédentes, la fouille a permis de conforter la datation des lieux : le castrum de La Garde, cité pour la première fois vers 1200 dans un document émanant de l'évêché de Fréjus, correspond vraisemblablement à une fondation de la fin du XIIe s. Son plan laisse à penser qu'il fut édifié en un même temps et par un même groupe d'hommes. La communauté rurale, qui ne dépassait pas trente-cinq feux au milieu du XIIIe s., délaissa progressivement ce site perché pour venir s'installer en contrebas de la colline, donnant ainsi naissance dans le courant du XIVe s. au bourg actuel (quartier Saint-Joseph).

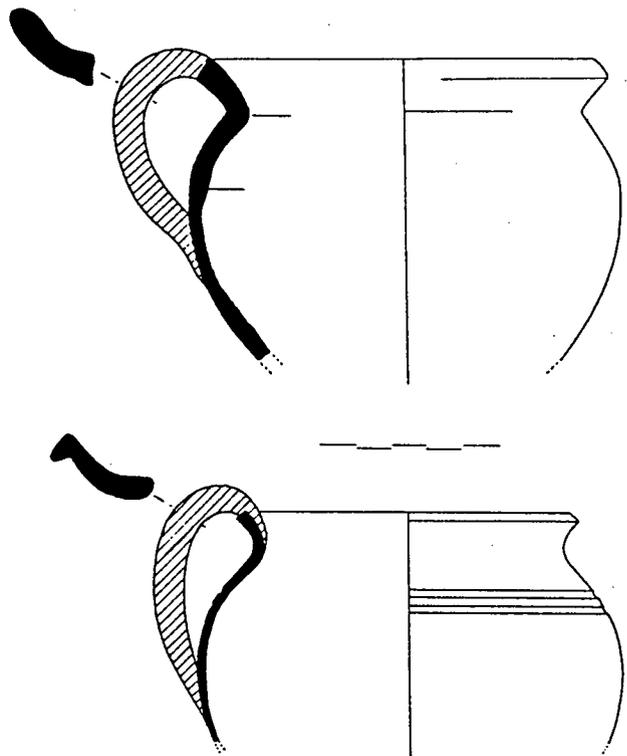


fig. 42 83 - LA GARDE-FREINET, Castrum. Petites cruches à pâte grise (première moitié du XIIIe s.).

GAREOULT, Garéoult-Louis Cauvin

Nécropole antique et médiévale

Sauvetage urgent

Mme 'Ada ACOVITSIOTI-HAMEAU

L'intervention de 1989 avait pour but de recueillir les renseignements complétant les données de la campagne de 1988 et de libérer le terrain des familles Alba-Campenio (1). Une série de sondages préliminaires a révélé une assez grande densité de vestiges vers le sud-ouest (église paroissiale) et le nord-est, et montré leur absence vers le nord-ouest et le sud-est. La répartition des vestiges indique que nécropole antique et nécropole médiévale se superposent sur toute l'étendue du site.

Les vestiges architecturaux appartiennent à des enclos funéraires gallo-romains ; un grand enclos partiellement fouillé en 1988 a été complètement mis au jour ainsi qu'un petit enclos qui lui est accolé à l'ouest. Un bâtiment de l'extrême fin du Moyen Age précédait la maison actuelle (mur bâti au mortier de chaux parallèle à la maison Campenio et à moins d'un mètre des derniers coffrages médiévaux).

Le site a livré 89 sépultures au total. Sur les 22 nouvelles, 6 sont gallo-romaines dont deux dépôts d'incinération (fig. 43).

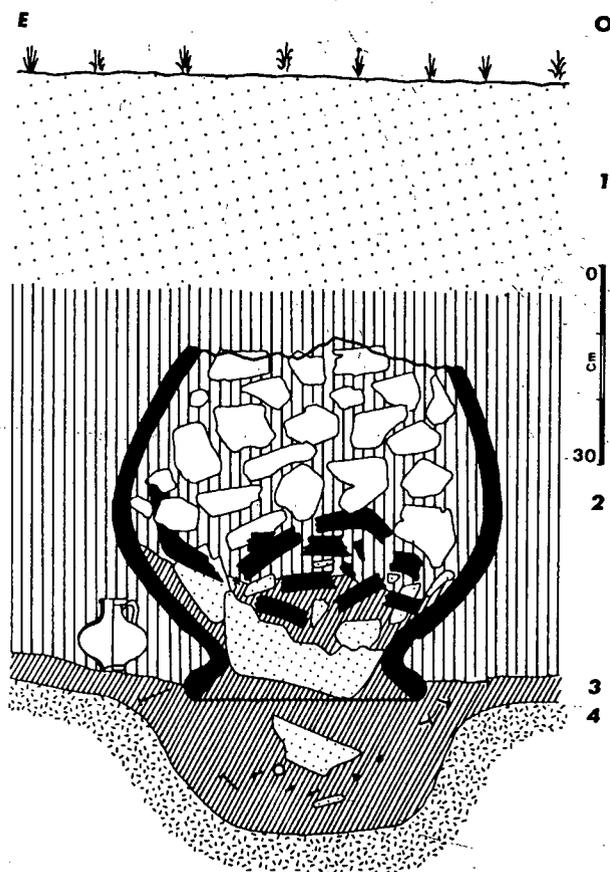


fig. 43 83 - GAREOULT, Garéoult, Louis-Cauvin.
Coupe est-ouest de l'incinération 11 de la nécropole.

L'un d'eux a été trouvé en place. L'urne cinéraire est une amphore de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. fichée au fond d'une fosse peu profonde. De la vaisselle céramique fine (sigillée sud-gauloise) et commune, un flacon en verre et une lampe à huile signée FOR-TIS l'accompagnent. Les deux coffrages en *tegulae* mis au jour contiennent un mobilier moins riche mais sensiblement analogue. On compte aussi deux inhumations en pleine terre, la tête du défunt posée sur un *imbrex*.

Les sépultures du Moyen Age présentent une morphologie banale pour l'époque : fosses couvertes de dalles calcaires ou coffrages dans ce même matériau. Dans le secteur sud-ouest, l'orientation s'écarte de l'axe est-ouest qui constitue ailleurs la direction dominante. On pourra peut-être y définir un indice chronologique. Un "pégau" monoansé en provenance du secteur sud-ouest corrobore la datation des tombes sous dalles calcaires aux XII^e-XIII^e s.

L'achèvement des travaux sur le site de Garéoult-Louis Cauvin ne referme pas une page d'histoire locale. Sitôt quelques certitudes acquises, nous nous interrogeons sur l'emplacement et l'organisation de l'habitat

rural tant gallo-romain que médiéval. Les terrains limitrophes sont à surveiller. L'étude de l'agglomération post-médiévale nous renseignera certainement sur l'abandon des anciens lieux d'inhumation au profit du cimetière attenant à l'église paroissiale.

(1) ACOVITSIOTI-HAMEAU 'A, *Notes d'Information et de liaison*, 5, 1988, pp. 130-131.

HYERES, Costebelle-Arcadie

Habitat rural et son cimetière

Sauvetage urgent
M. Marc BORREANI

La révision du Plan d'Occupation des Sols de la commune d'Hyères a été l'occasion d'entreprendre en début d'année le repérage précis d'un certain nombre de sites nouvellement signalés. Sur la colline de Costebelle qui porte un oppidum occupé aux IV^e et III^e s. av. n. è., MM. Paul Estrellas et Roger Ortiz-Vidal nous avaient indiqué la présence de céramiques et de monnaies dans un champ à l'ouest du vélodrome. Lors de la première visite en janvier 1989, il apparut qu'il était un peu tard pour envisager un classement des parcelles en zone non constructible : la viabilité d'un lotissement était déjà en cours et trois tombes romaines avaient été partiellement détruites par une tranchée.

Les contacts immédiatement pris avec le promoteur, Monsieur Verdino, aboutirent rapidement à une entente. La société de M. Verdino et la Ville d'Hyères acceptèrent de prendre en charge les frais occasionnés par les recherches afin que celles-ci puissent se dérouler dans les meilleures conditions de rapidité et de rigueur scientifique. Grâce à cette aide, la Direction des Antiquités et le Centre Archéologique du Var purent effectuer les recherches nécessaires au cours des mois de janvier et février. Elles aboutirent à la mise au jour d'un petit cimetière d'époque romaine et d'une ferme occupée depuis le début du I^{er} s. av. J.-C. jusqu'à la fin du V^e s. ap. J.-C. au moins.

□ L'Habitat

- Trois fosses sont rattachées à la première occupation du site (*état 1*) : leur comblement est constitué de gravats qui correspondent au nivellement de constructions initiales non localisées. Parmi ces gravats, on trouve des éléments de torchis avec traces de clayonnage, issus de superstructures d'habitat, de nombreuses pierres ainsi que quelques scories de fer.

Datation de l'état 1 : le matériel céramique de ces fosses suggère une occupation dans la première moitié du I^{er} s. av. J.-C.

- Sur le comblement de ces fosses s'implante un bâtiment aux murs de pierres bâtis à l'argile dont le plan est incomplet (*état 2*) : quatre pièces s'ordonnant autour d'une cour en ont été dégagées. A cet état se rattachent peut-être deux cuves d'une première installation oléicole dont un contrepois de pressoir a été réutilisé dans une réfection de l'habitat.

Datation de l'état 2 : nous proposons pour les aménagements de l'état 2, une datation à partir du dernier quart du I^{er} s. av. J.-C.

- Au-dessus des vestiges de la première ferme, se trouvaient les restes très ténus des murs bâtis à la chaux d'une *villa* (*état 3*). Le plan de ces vestiges est trop incomplet pour en présenter une interpré-

tation assurée. Seule la *pars rustica* comprenant deux cuves et un cellier à *dolia* était conservée. Il s'agit là d'une seconde installation oléicole dont on a retrouvé un *orbis de trapetum* et une pierre de pressoir dans les couches de destruction.

Datation de l'état 3 : aucun élément ne permet de dater précisément la construction de la *villa* qui intervient au Haut-Empire. Les installations agricoles sont abandonnées vers la fin du IV^e s.

- Une fréquentation tardive (*état 4*) est matérialisée par deux fosses de destruction et le comblement d'un puits. L'impression qui se dégage est que cette zone est abandonnée mais que probablement d'autres bâtiments (dans la *pars urbana* ?) continuent d'être occupés, l'ancienne huilerie devenant une carrière et un dépotoir.

Datation de l'état 4 : les céramiques que livre cet état appartiennent aux Ve et VI^e s.

- Au XIII^e s. (*état 5*), les cuves de l'état 2 sont vidées et partiellement détruites puis recombées de gravats. Ces bouleversements sont probablement attribuables à une mise en culture qui, s'accompagnant d'une récupération de matériaux, a dû très largement contribuer à la destruction de la *villa* du Haut-Empire.

□ Le cimetière

Le cimetière est implanté au nord de l'habitat. La première tombe qui y fut aménagée est une incinération dans un mausolée (arasé au niveau des fondations) de 3 m de côté. L'urne funéraire a disparu et nous n'avons retrouvé que quelques traces de cendres et d'os brûlés. Les offrandes par contre, bien que perturbées, étaient encore présentes : elles étaient constituées de neuf basalmaires en verre dont un marqué CN. A. ING. V.A.V.M., de trois cruches en céramique commune très fragmentées, d'un pot et d'une amphore gauloise cassée sous le col. Ce mausolée doit être probablement daté du début du II^e s. ap. J.-C.

Entre ce mausolée et l'habitat, le cimetière se développe du III^e aux Ve-VI^e s. ap. J.-C. Vingt-cinq sépultures souvent mal conservées en ont été fouillées. Les observations sur la topographie et l'évolution du cimetière sont de ce fait réduites à quelques hypothèses : le développement s'effectuerait de part et d'autre d'un espace libre correspondant peut-être à un chemin d'accès à la *villa*. A une série de tombes orientées nord-sud semblent succéder des tombes orientées est-ouest, le cimetière se développant de l'ouest vers l'est.

– Au premier cimetière (d'orientation nord-sud) seraient à rattacher deux tombes en bâtière et une fosse recouverte de tuiles à plat.

– Trois tombes en amphores africaines leur auraient succédé, marquant le passage d'une orientation de nord-sud à est-ouest.

– Un troisième ensemble (au IV^e s. ?) comprendrait au moins dix tombes sous tuiles en bâtière orientées est-ouest et accompagnées de rares offrandes (excepté une tombe contenant trois vases en céramique ainsi qu'un verre à pied, dans laquelle le défunt avait été inhumé avec des boucles d'oreilles en or). A la même période appartiendrait une tombe bâtie recouverte de tuiles scellées à la chaux, contenant les restes d'une femme enceinte portant des éléments de parure.

– Enfin, la dernière inhumation, en coffrage de dalles calcaires, serait sensiblement plus tardive (VI^e s. ?).

HYERES, Olbia Comptoir massaliote

Fouille programmée
M. Michel BATS

En 1989, l'exploration archéologique du site d'Olbia a porté sur deux secteurs :

❶ La poursuite de *la fouille de l'îlot VI et de ses rues adjacentes sud et ouest*. Dans la maison de plan carré établie vers 40 av. J.-C. à l'extrémité sud de l'îlot, on a procédé à l'enlèvement des fondations de la tour (pigeonnier ?) construite à l'angle sud-ouest après l'abandon de la maison. Cette opération a permis de dégager les états successifs de la cour de la maison et de préciser l'évolution du plan de celle-ci. Dans son état originel, l'entrée de la maison se faisait par une porte située dans le mur sud à travers un seuil de pierre monolithe. Des foyers occupaient une bande d'une quarantaine de centimètres à l'est de la cour contre le mur de la pièce d'angle sud-est. Ce seuil est ensuite surélevé pour suivre l'exhaussement du niveau de la rue. Un mur-bahut d'environ 70 cm de haut sépare la cour du portique interne sur lequel ouvrent les différentes pièces d'habitation. Dans un deuxième état, la porte sud est bouchée et un escalier installé dans l'angle sud-ouest de la cour pour accéder à un étage dont la construction implique de gros travaux de modification de la maison tout entière. Au dernier état, la ruine de l'escalier confirme l'impression d'une occupation informelle du rez-de-chaussée, peut-être à la suite des dégâts causés par l'incendie de l'entrepôt mitoyen situé au nord.

La fouille de ce dernier a, en effet, corroboré que son abandon, vers le milieu du Ier s., était le résultat d'une destruction par le feu. En 1988 (1) on avait noté que les adobes des murs effondrés qui recouvraient l'ensemble de l'espace avaient partiellement cuit dans un incendie. Cette année, après enlèvement des tuiles et des amphores brisées situées au-dessous, sont apparus les vestiges d'un plancher de bois carbonisé recouvrant de larges secteurs de cette vaste pièce de 16,40 x 11 m. Ce plancher représentait d'ailleurs un aménagement postérieur à la destruction d'une cloison qui, à l'origine, divisait la pièce en deux parties inégales avec sol bétonné au nord et sol de terre battue au sud. Une colonnade axiale lui donnait l'aspect d'un vaste entrepôt où les amphores vinaires devaient constituer une part essentielle des marchandises stockées : on y a recueilli, en tout cas, environ 200 amphores de type Dressel 2/4 de Tarraconnaise et de Narbonnaise, et de type Gauloise 7 à bandeau, principalement. Sous le plancher, posé directement sur le sol, a été retrouvé un *aureus* d'Auguste qui y avait vraisemblablement roulé à l'insu de son propriétaire ! Un magnifique seuil monolithe ouvrait côté est : les crapaudines de fer de la porte à double battant subsistaient encore au fond de leur encastrement tandis que les pentures et la serrure gisaient sur la pierre.

Sur les côtés ouest et sud de l'îlot a été achevée la fouille des rues depuis les niveaux proto-augustéens jusqu'au paléosol surmontant le limon stérile. Les niveaux de rue sont constitués de recharges de limon, pierres, fragments d'adobes et de céramique, et entretenus par des apports de sable marin. Dans la rue est-ouest, de faible pente, l'écoulement des eaux se faisait par des rigoles généralement axiales ; dans la rue nord-sud, de pente plus accentuée en direction de la mer, un caniveau de pierres de chant recouvert de dalles permettait l'évacuation des eaux pluviales en évitant d'emporter des sols fragiles.

❷ La construction par la ville d'une base nautique au bord de la plage de l'Almanarre a entraîné la découverte et *la fouille d'urgence de la tour d'angle sud-est de la fortification d'Olbia* et le départ du rempart sud. Cette découverte confirme le plan carré attendu et la réalité d'une courtine le long du rivage dont le recul, dans sa partie occidentale, avait emporté tout un secteur de la ville. La tour dans son état le plus ancien apparaît bâtie en blocs de grès bruts, en léger débordement (2 et 3 m environ) par rapport aux deux courtines est et sud. Arasée jusqu'à sa première assise, elle est surmontée par

un aménagement qui reprend partiellement le tracé originel avec une légère modification d'orientation. Cette reconstruction — où l'on voit notamment des blocs taillés en remploi liés au mortier — et la faible épaisseur des murs (1,50 et 1,30 m) font penser qu'elle se substituait à un état intermédiaire disparu correspondant au type de rempart appareillé visible au nord et à l'ouest et datable dans la première moitié du II^e s. av. J.-C.

Le maire d'Hyères, ayant évalué l'importance de cette découverte, a accepté de modifier l'implantation de la base nautique et d'assurer avec les Monuments Historiques la mise en valeur de ces vestiges séparés du reste de la cité d'Olbia par la route du bord de mer.

En 1990 l'exploration de l'îlot VI sera interrompue afin de permettre la publication du secteur fouillé à partir des reconstructions de 40 av. J.-C. jusqu'à l'abandon final au début du VII^e s.

(1) BATS M., *Notes d'Information et de Liaison*, 5, 1988, pp. 132-133.

HYERES, Colline du château - église Saint-Pierre Cimetière XVII^e s., église XIV^e s., cabanes XIII^e s.

Sauvetage urgent, sauvetage programmé

Mme Françoise BRIEN, M. Jean-Philippe LAGRUE, Mme Françoise LAURIER
M. Michel PASQUALINI, Mme Muriel VECCHIONE

La Ville d'Hyères projette de créer un jardin regroupant des essences botaniques spécifiquement méditerranéennes, dans le cadre d'un vaste aménagement des abords de la Colline du Château. A l'occasion de l'organisation de ce jardin, la Ville a émis le désir de mettre en valeur les ruines de l'ancienne église Saint-Pierre dont certains pans de murs sont encore visibles, ainsi que quelques fonds de cabanes taillés dans le rocher. Le financement des fouilles a été mis en place par la Ville qui s'engageait à prendre aussi à sa charge les déblaiements nécessitant l'emploi d'engins mécaniques. Encadré par un agent du Ministère de la Culture, le chantier a bénéficié du concours de quatre archéologues et de deux terrassiers salariés. Les dégagements ont été réalisés avec l'aide d'une dizaine de bénévoles et le concours ponctuel de participants à un Chantier de Jeunes. Cette association a, par ailleurs, débroussaillé les alentours du site et consolidé les sommets des murs de soutènement voisins.

Les fouilles qui se sont déroulées pendant quatre mois, ont mis au jour près de 600 m² de constructions réparties entre l'église Saint-Pierre, elle-même d'une superficie de 320 m², et sept fonds de cabanes (fig. 44). Quatre de ces derniers ont été découverts à côté ou pris sous les substructions de l'église, les trois autres, un peu plus au nord, le long du Chemin Saint-Pierre, près de la Villa de Noailles.

Le fonds des archives donne de rares renseignements sur le castrum médiéval confié à la garde de Pons I de Fos dès 972. Le bourg d'Hyères lui-même est très peu connu. On suppose qu'il a suivi la tendance générale de la descente de l'habitat vers la plaine. Ce déplacement est sans doute à lier au glissement du titre de paroisse qui passe de l'église Saint-Pierre à celle de Saint-Paul (20 décembre 1340). La première enceinte date vraisemblablement du XII^e s. et la seconde du XIV^e s. Une récente étude du patrimoine architectural conservé dans la vieille ville montre que les maisons médiévales dont la construction semble remonter aux XIII^e et XIV^e s., sont essentiellement situées entre la rue Saint-Pierre et la rue Barbacane.

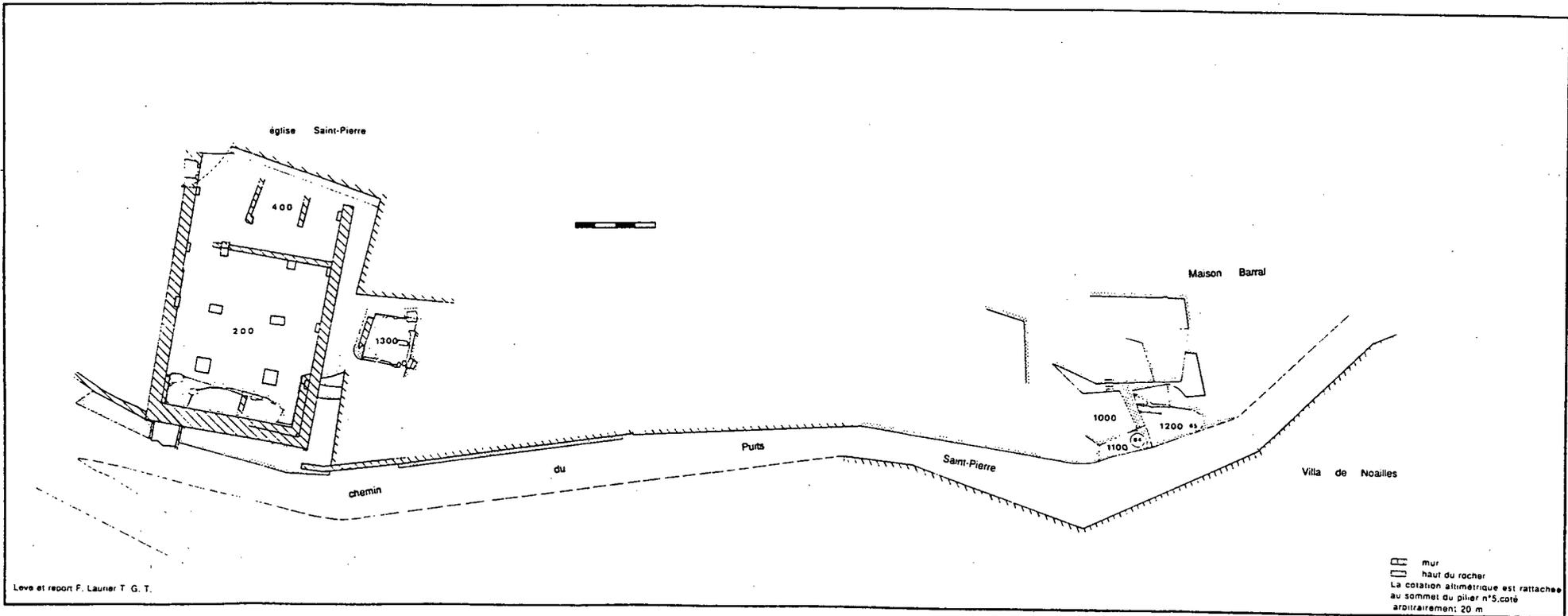


fig. 44 83 - HYERES, Colline du Château, église Saint-Pierre. Plan général des fouilles.

◆ Evolution du site

• Phases 1, 2 et 3

A une époque indéterminée mais antérieurement à la fin du XIII^e s., au moins sept cabanes de faible superficie (25 m² pour la cabane 13) ont été creusées dans le rocher de schiste. Ces vestiges, mal conservés, ne permettent pas de restituer l'élévation de ces cabanes. Seuls les restes d'un arc découvert dans la cabane 13 peuvent indiquer la présence d'un étage.

Pour récupérer les eaux de ruissellement, les habitants avaient innové en creusant un certain nombre de citernes ou d'auges dans le rocher, chaque cabane ayant ainsi sa réserve d'eau. Un système de surverse permettait à l'eau de s'écouler par gravité dans des drains et de remplir d'autres cavités creusées plus bas dans la pente. Deux citernes de grande dimension (structures 46 et 47) recueillaient une plus grande quantité d'eau : un bassin au solide enduit d'étanchéité fut détruit postérieurement par la construction du mur de chevet de l'église, une citerne voûtée fut englobée par la suite dans l'espace interne de l'église.

La dernière occupation des fonds de cabanes pris sous l'église actuelle, se situe à la fin du XIII^e s. ; les fonds de cabane 6, 7 et 8 sont détruits, la citerne 47 est elle aussi détruite et remblayée. L'abandon de la cabane 13 remonte au XIV^e s. et s'insère bien dans le mouvement de population glissant vers le bas de la ville. Dans la phase 3, un premier état de l'église est aménagé : il s'agit de la construction d'un mur dont il ne reste que l'angle sud-est, caractérisé par un appareil de calcaire régulier.

• Phase 4

C'est dans cette période que sont édifiés les principaux vestiges encore visibles de l'église Saint-Pierre, souvent d'ailleurs avec des éléments en remploi. Il semblerait que la dernière occupation de la cabane 13 soit contemporaine de cet état de construction de l'église. Le matériel issu des remblais de fondation est datable de la première moitié du XIV^e s.

Le plan de l'église, tel qu'il peut être observé à partir des vestiges encore en place, montre une nef centrale et deux collatéraux qui se terminent par un chevet plat. Mais cette construction donne l'impression d'un plan avorté, de tentatives non réalisées. Malgré une certaine recherche esthétique dans les choix architecturaux, on remarque la disparité et l'irrégularité des éléments employés, le plus souvent en remploi. L'absence de mur occidental, qui aurait dû être adossé au rocher, donne à cette construction un caractère inachevé que renforcent l'abandon de cette partie occidentale et sa condamnation par la construction d'un mur entre la troisième et la quatrième travée. Le rocher n'a même pas été taillé pour l'aménagement d'un sol. La question de la couverture de l'édifice reste pendante. Si la mise en place de piliers fasciculés suggère une couverture sur croisées d'ogives, la position du rocher qui surplombe la partie occidentale du mur sud et le pilier 32, ainsi que la fragilité et les différences de niveaux des piliers médians, rend impossible cette éventualité. Le projet modifié a donc sans doute abouti à une couverture en charpente.

• Phase 5

Une cabane a duré davantage, son abandon ne remonte qu'au XVI^e s., mais ce fait doit être mis en relation avec la présence à proximité du couvent de Saint-Bernard.

Au cours du XVII^e s., un cimetière est aménagé dans l'église Saint-Pierre. Son installation que ne mentionnait aucun texte, a détruit les niveaux antérieurs car les tombes ont été aménagées dans des fosses creusées le plus souvent jusqu'au rocher. Au total, plus de 170 tombes ont été dégagées, réparties entre le chœur de l'église, la nef et les deux collatéraux. Si l'on excepte les réductions, ossements rassemblés dans des fosses plus ou moins grandes ou isolés dans les remblais, les types d'inhumations sont au nombre de trois :

– inhumation individuelle en fosse creusée en pleine terre, le corps pouvant avoir été déposé dans un cercueil avec ou sans linceul ou bien en pleine terre avec ou sans linceul ;

- inhumation individuelle en fosse creusée dans le rocher, là aussi avec ou sans cercueil, avec ou sans linceul ;
- inhumation collective : dans un coffrage de pierres bâties à la chaux (cercueil ou pleine terre, linceul présent ou absent), dans une fosse creusée dans le rocher (cercueil ou pleine terre, avec ou sans linceul).

Le matériel retrouvé dans les tombes était soit lié au remblaiement de la fosse, soit associé directement à l'inhumation. Hormis les clous de cercueil et les épingles de linceul, il s'agit d'éléments de parure (bagues, anneaux et bracelets), d'habillement (boutons et boucles) ou bien d'objets pieux (chapelets et médailles). Parmi les monnaies découvertes dans les tombes, on retiendra la quinzaine de double-tournois — certains étaient encore collés par l'oxydation — découverts dans la tombe 1, qui indiquent la présence d'une bourse.

Quatre tombes bâties ont été aménagées à proximité ou dans le chœur de l'église. La plupart des inhumations étaient concentrées dans la deuxième et surtout la troisième travée. En dehors des tombes bâties qui devaient être signalées au sol par une dalle, il semble que les ensevelissements aient été faits sans respect des tombes antérieures, ce qui tend à montrer qu'aucune d'entre elles n'était signalée.

La plupart des corps ont été inhumés les bras repliés sur le bassin. Les sujets sont des deux sexes, de nombreux enfants ont aussi été inhumés. Les médailles et les chapelets dispersés dans tout le cimetière ne suffisent pas à identifier des religieux. Les derniers aménagements de l'église (remontage du mur sud et confortement de deux piliers) sont soit légèrement antérieurs soit contemporains du cimetière. Un contrefort a été construit sur des squelettes.

◆ Résultats

Cette campagne de fouilles a soulevé plus de questions qu'elle n'en a résolues. Rien en tout cas ne vient confirmer l'origine très ancienne que les érudits du siècle dernier attribuaient aux vestiges de cette église, qui ne fut abandonnée et détruite que vers le milieu du XIXe s. Il est difficile d'expliquer le décalage qui existe entre les sources écrites qui mentionnent une église dès le XIe s., et la fouille qui ne permet pas de dater les parties les plus anciennes de l'édifice avant le XIIIe s. On retiendra que ces fouilles sont la première occasion pour historiens et archéologues d'étudier et de dater précisément des vestiges de l'habitat médiéval et ceux d'un édifice religieux, appartenant à cette agglomération qui fut très importante au Moyen Age et par trop mal connue jusqu'à ce jour.

Equipe de fouille : Ch. Amic, M.C. Auget, E. Cotterel, N. Dupont, J.M. Esterellas, P. Esterellas, M. Esterellas, V. Genay, E. Gomez Varela, M. Guillemette, M. Lejeune, I. Lobato Ezquerria, M.D. Martin Nieto, P. Parmentier, A. Piot-Rolland, D. Pouplain, P. Sanchez Lavina, M.M. Sarmiento Seoane.

Nous avons en outre bénéficié du concours de MM. E. Gadea pour l'étude de la géologie du site, J. de Lustrac pour l'identification des monnaies, J. Guyon pour l'étude des médailles religieuses découvertes dans les tombes.

Qu'ils soient tous, fouilleurs et chercheurs, remerciés ici de leur aide, ainsi que M. le maire d'Hyères, les services des Affaires Culturelles et des Espaces Verts de la Ville, qui n'ont pas ménagé leur peine pour que ce chantier difficile se déroule dans de bonnes conditions.

HYERES, Colline du Château - chemin du Puits Saint-Pierre Dalle à cupules

Sauvetage urgent

M. Jean JOUBERT, Mme Marianne DUMARTHERAY, M. Pierre BALENCIE

La "dalle à cupules" d'Hyères est située sur le versant oriental de la colline du Vieux Château, en bordure du chemin du Puits Saint-Pierre. Elle fait partie d'un ensemble de dalles gravées, dont certaines ont déjà été endommagées par des travaux de voirie.

Divers projets d'aménagement nous ont conduits à effectuer rapidement le relevé et l'étude de cette dalle (fig. 45). Elle comprend deux parties :

- Une grande dalle dont une partie est dégagée, le reste, situé derrière un mur de clôture, est recouvert de près de 2 m de terre. La portion visible, orientée sud-nord, mesure 13,60 m de long sur 2,80 m dans sa plus grande largeur. Une intervention ultérieure permettrait de la dégager entièrement. La Société Hyéroise d'Histoire et d'Archéologie a publié un relevé des gravures, réparties en cinq secteurs. L'archéologue italien Enzo Bernardini a travaillé sur ce plan et formulé, en 1980, un certain nombre d'« observations préliminaires », avec une description détaillée des cupules et gravures répertoriées.
- Cette dalle se prolonge sous le chemin du Puits Saint-Pierre et réapparaît 6,30 m plus bas, à l'est, au-dessous du banc. Nous l'avons nettoyée et avons dégagé une zone de 6 m sur 2 m, sur laquelle apparaissent également des gravures intéressantes de même nature. Le relevé n'en avait encore jamais été fait.

Les travaux sur le terrain se sont déroulés d'une manière discontinue du 5 octobre au 27 novembre 1989. Ils se sont poursuivis au musée d'Hyères et au Centre de Documentation Archéologique du Var (C.D.A.V.) que nous remercions pour leur appui logistique.

Notre méthode, inspirée de celle appliquée dans la Vallée des Merveilles (certains d'entre nous y ont fait plusieurs campagnes), a consisté à quadriller les dalles, à établir des plans détaillés au 1/20, sur lesquels sont reportées les gravures ainsi que les fractures et diaclases naturelles, puis à décalquer les gravures et accidents naturels de la roche sur des bandes de plastique (PVC), placées côte à côte (cellos).

Sur cette roche en schiste tendre, les gravures ont été obtenues par piquetage, raclage ou rainurage. Si certaines sont nettes et profondes, d'autres sont très usées et plus ou moins difficiles à repérer, selon la position du soleil et l'éclairage. Les gravures se rapportent aux types suivants :

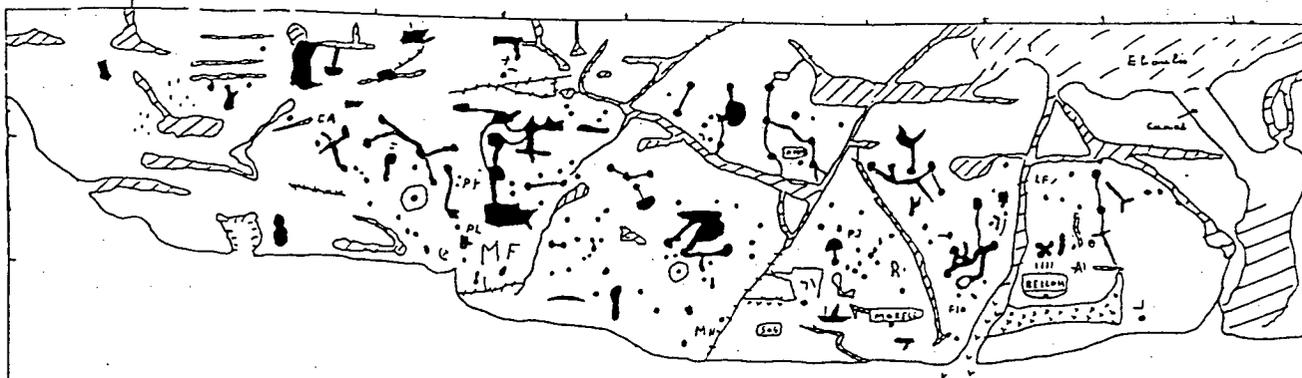


fig. 45 83 - HYERES, Colline du château, chemin du Puits Saint-Pierre. Relevé de la dalle à cupules.

- Cupules simples (101), de dimensions variées, de l'ordre de quelques centimètres de diamètre et de profondeur allant jusqu'à 5 à 6 cm (2 cm en moyenne).
- Cupules doubles, unies deux par deux, en "haltères" ; quatre cupules réunies par des bras, légèrement incurvés (élément rotatif : "rosa camuna" lombarde).
- Cupules pédiiformes, de grande taille.
- Grandes cavités, irrégulières (vasques) ou rectangulaires (augettes).
- Ensemble de cupules et vasques, réunies par des canaux ou rigoles, dont la fonction doit être de faire écouler — selon un parcours parfois capricieux — des liquides et de les recueillir.
- Haches au tranchant en arc de cercle, à bords symétriques par rapport à l'attache du manche.
- Pelles rectangulaires ou carrées, à petit manche.
- Cercles pointés d'une cupule centrale (diamètre 15 cm).
- Inscriptions récentes : initiales, noms, chiffres...
- Représentations diverses : bateau, cœur...
- Une petite canalisation de 70 cm, qui se prolonge en amont sous l'éboulis du mur et en aval par un déversoir naturel (largeur 20 cm, profondeur 10 cm).

Nous nous limiterons à une note descriptive. L'interprétation des gravures, des ensembles, et leur signification feront l'objet d'une étude ultérieure. Rappelons seulement que ces cupules et ensembles peuvent être d'époque préhistorique, protohistorique ou plus récente, que les haches de ce type et les pelles peuvent être datées du Bronze moyen ou tardif, ainsi que les cercles pointés, et que tous ces motifs se retrouvent, en particulier, dans les Alpes françaises et italiennes : Piémont, Lombardie, Ligurie aussi. Enfin, les graffiti sont modernes.

On peut donc conclure que la dalle, sans doute le plus ancien monument d'Hyères, a pu être utilisée à toutes les époques depuis la Préhistoire, et constitue un des éléments les plus vivants du patrimoine local.

HYERES, Porquerolles, La Galère

Habitat côtier, IIe-Ier s. av. J.-C.

Fouille programmée pluriannuelle
M. Jean-Pierre BRUN

La poursuite des fouilles de La Galère était destinée à tenter de résoudre les questions que nous nous posions l'année dernière quant au peuplement, aux activités et à l'environnement. Alors qu'en 1988 nous avons fini de dégager une unité d'habitation partiellement fouillée en 1986, nous avons cette année fait porter nos efforts sur un secteur nouveau situé immédiatement au sud du précédent dans un endroit décapé par l'érosion et libéré de toute végétation. La zone fouillée est donc située à proximité immédiate de la crique sud (voir plan dans *Annales SSNATV*, 1986, p. 222).

◆ *L'histoire du secteur dégagé* peut être rythmée en cinq phases qui ne correspondent pas exactement à celles mises en évidence dans la première habitation. Il est au demeurant normal que deux maisons distinctes aient des évolutions différentes.

- La première phase, celle de l'installation du village, est marquée par la construction d'espaces profondément creusés dans le substrat (schiste ou nappe torrentielle würmienne). Un espace orienté est-ouest correspond à un passage large de 1,50 m environ, parcouru par un égout pluvial dallé, séparant probablement deux habitations et desservant d'autres maisons situées plus haut dans la

colline sous la végétation. De cette ruelle, on accédait à un espace ouvert, cour ou plutôt zone de passage nord-sud limitée vers la mer par deux pièces et vers la terre par le mur de soutènement d'une véritable cour. L'une des deux pièces orientales était consacrée à l'habitation et on a retrouvé les aménagements de plusieurs foyers successifs. Par contre, l'espace sud-est abritait un ensemble de trois cuves taillées dans le roc. Celles-ci, de dimensions inégales (A : 1,90 x 0,95 m ; B : 1,80 x 1,10 m ; C : 2,35 x 1,20 m) avaient une profondeur originelle supérieure à 1 m, et leurs fonds étaient étagés, A étant moins profonde que B et B que C. Il pourrait s'agir soit de citernes à bassins de décantation multiples soit de cuves à salaisons. Aucun indice n'a été découvert dans les bassins permettant de départager les deux hypothèses. Une étude des exemples de bassins à salaisons africains et espagnols permettra probablement d'aboutir à une détermination assurée. Le matériel découvert dans ces niveaux est datable de la fin du II^e ou du début du I^{er} s. av. n. è.

- Dans une seconde phase, alors que les bassins sont toujours utilisés, on construit un mur est-ouest qui semble barrer le passage nord-sud, et la cour est agrandie et aplanie. L'égout de la ruelle est alors comblé d'alluvions et n'est plus utilisé.

- Une troisième phase voit la construction de pièces d'habitation dans la cour qui est alors rétrécie. Plusieurs pièces — dont l'une des pièces primitives — sont dotées de foyers carrés en pierres. C'est au cours de cette période que les bassins sont arasés et leur emplacement transformé en pièce habitable. Ces modifications doivent être placées un peu avant le milieu du I^{er} s. C'est au cours de cette phase qu'apparaissent les amphores de Marseille-Carmes dont plusieurs exemplaires ont été découverts sur les derniers sols.

- Dans un quatrième temps, la cour est à nouveau rétrécie par un mur nord-sud alors que les pièces orientales semblent à l'abandon (creusement d'une grande fosse dans l'ancien espace occupé par les bassins). Au cours de ces deux dernières périodes, l'habitation n° 1 que nous avons fouillée en 1988 est déjà abandonnée (état 4) et on ne retrouve des amphores des Carmes que dans la fréquentation des ruines. Il semble donc que dans la décennie 50/40, le village soit progressivement abandonné. Ce sont d'abord les maisons périphériques qui sont désertées et la population se concentre autour des deux centres vitaux que sont les criques. Le village semble totalement déserté avant les années 30 av. J.-C. En effet, alors que le matériel d'importation italique est très largement dominant, on ne trouve nulle part de céramique arétine.

- La cinquième phase est marquée par l'édification d'une structure circulaire dans les ruines de l'habitation fouillée. Aucun matériel n'était associé à cette construction qui pourrait n'être pas antique. Peut-être s'agit-il d'un abri temporaire de pêcheur d'époque médiévale ou moderne ?

◆ *Le matériel archéologique* trouvé cette année est relativement proche de celui découvert l'an dernier mis à part la part plus importante des amphores des Carmes. On retrouve surtout des amphores Dressel 1A et 1C de Campanie, d'Etrurie et du Latium, associées à quelques rares Lamboglia 2, amphores de Brindes et amphores puniques Maña C. Le matériel fin comprend essentiellement de la céramique campanienne A, un peu de B, de la paroi-fine, des bols à reliefs et de la commune italique, des marmites des ateliers de Marseille et très peu de modelée de type ligure peut-être fabriquée sur l'île.

Deux monnaies seulement ont été trouvées, l'une au moins est un chalque de Marseille au taureau. Les objets en bronze, surtout des clous, sont rares, mais ceux en plomb sont abondants. On trouve surtout des coulures, quelques petits lingots et un nombre significatif de plombs de pêche : plombs de lignes et de filets. La faune est quasiment inexistante du fait de l'acidité du terrain, on notera cependant la découverte d'une queue de thon (trois vertèbres caudales de *thinus thinus*) et d'une dent d'ovicapriné.

◆ Pour ce qui est de *l'environnement* on attend beaucoup de l'étude des charbons recueillis en abondance dans la fouille et confiés à Mlle Lucie Chabal. Il paraît probable que des cultu-

res de céréales, de légumineuses et arbustives (oliviers ?) ont été pratiquées par les habitants du village dans la colline à laquelle il est adossé. Les prospections effectuées cette année ont en effet permis la découverte de sept terrasses de cultures, limitées par des murs de soutènement le long du ruisseau qui se jette dans la crique sud. La datation de ces terrasses est confirmée par la découverte de tessons dans leur construction (notamment de campanienne A).

Un relevé topographique et des sondages s'imposent de façon à mieux cerner l'organisation et la datation de ces restanques qui pourraient être les plus anciennes sûrement attestées sur le littoral.

CONCLUSIONS

A l'issue de cette campagne, une image de ce village, de sa fonction, de ses habitants commence à se dégager. Fondé probablement dans les décennies qui ont suivi la pacification des côtes par les Romains, le village semble avoir prospéré rapidement autour de deux criques. Dès le départ, ce sont probablement des Grecs de Marseille qui l'ont occupé : la possession des îles, attribuée par les Romains, l'architecture et la composition du matériel l'indiquent. Les raisons d'être de cette fondation et les activités des habitants semblent doubles et expliquent le choix du lieu, fort mal exposé par vent d'est.

L'activité principale des habitants semblent avoir été la pêche. L'abondance des plombs de pêche, la présence possible de bassins de salaisons et de foyers pour le fumage le suggèrent. La proximité des îlots et du banc des Sarraniers, fort poissonneux, a dû attirer les amateurs de poissons qu'étaient les Grecs (Bats, 1988). Peut-être pêchaient-ils également le corail comme l'indique Pline (*N.H.*, XXXII, 11, 21), mais on n'en a pas encore trouvé trace. Il faut imaginer une pêche à la ligne et aux filets à partir de barques qui devaient être tirées au sec tous les soirs à la mauvaise saison. On objectera l'étroitesse des criques peu compatible avec la relative importance du village, mais il est possible que les barques, au demeurant légères, aient été empilées comme on le voit encore dans les villages de pêcheurs des Cinqueterre. Bien sûr cette seule activité ne pouvait suffire à assurer l'approvisionnement du village ; les pêcheurs consacraient une partie de leur temps à l'agriculture. Nous avons vu qu'ils cultivaient sur des terrasses des céréales (une aire à battre a été découverte en 86/88 dans la première habitation), des légumes et peut-être des arbres.

Ces seules activités n'expliquent pas l'abondance des amphores retrouvées et donc du vin consommé. Une autre fonction de cet établissement doit être envisagée : celui de mouillage pour les bateaux venant d'Italie chargés de vin. L'anse de La Galère est en effet un excellent mouillage par mistral. Les bateaux italiens, pris par le vent contraire et ne pouvant doubler Porquerolles et Giens, devaient faire relâche dans l'anse. Ils devaient en profiter pour se ravitailler en eau, céréales, produits frais et peut-être salaisons de poisson. En échange ils fournissaient du vin en abondance, le cours de ce dernier ayant probablement tendance à baisser au fur et à mesure que l'escale se prolongeait. Ces échanges se faisaient certainement par troc : la quantité de numéraire retrouvé (quatre monnaies de faible valeur en trois campagnes de fouille) interdit d'imaginer une circulation monétaire importante.

L'hypothèse de la présence d'un mouillage fréquenté au Ier s. av. J.-C. trouverait un début de confirmation dans la découverte que nous avons faite en 1986 avec Patrick Guimelli de tessons d'amphores italiennes et de céramique modelée de Marseille, au milieu de l'anse et à une profondeur d'une quinzaine de mètres. Nous avons alors interprété ces découvertes comme étant le résultat de l'érosion des maisons du village par la mer. On peut envisager l'hypothèse au contraire qu'il s'agit de rejets d'objets à partir de bateaux au mouillage. Les deux hypothèses ne s'excluent d'ailleurs pas. Peut-on aller plus loin et imaginer qu'il s'agit du poste de garde contre les pirates ou de l'un des "ports" que signale Strabon (IV, 1, 10) sur les Stoechades au temps de l'indépendance massaliote ? Cela fait partie des questions qu'il faudra résoudre par une extension des recherches.

PERSPECTIVES

Le contrat pluriannuel de fouille arrive à son terme cette année mais le programme pour 1990 est tracé. Avant de publier les résultats de ces premières recherches, il conviendra d'effectuer un relevé des terrasses de cultures par rapport aux maisons du village, et de procéder à quelques sondages pour en préciser le mode de construction et la datation. Parallèlement un sondage sous-marin conjoint avec nos collègues de la Direction des Recherches Archéologiques Sous-Marines s'impose afin de vérifier l'hypothèse d'un mouillage. Il reste que bien des problèmes essentiels demeureront qui ne pourront être résolus que par une extension des fouilles et donc un nouveau contrat pluriannuel.

Trois questions viennent immédiatement à l'esprit. S'il s'agit bien de Grecs, le village recèle forcément un ou plusieurs lieux de culte, pas forcément monumentaux. On sait depuis les découvertes de La Capte qu'un sanctuaire peut être un simple rocher avec des aménagements périssables. Il risque d'y avoir peu de différences entre un lieu de culte et des pièces d'habitation. Néanmoins une telle recherche est nécessaire, car d'une part les sanctuaires, même petits, livrent généralement des textes épigraphiques (ex-votos...) qui assureraient nos hypothèses sur le peuplement, d'autre part la connaissance de la religiosité de populations de pêcheurs assez humbles reste pour le moins floue.

Le second problème à résoudre est celui de l'extension spatio-temporelle du village. Nous n'en avons fouillé qu'une petite partie ; rien n'indique qu'elle soit exactement représentative de la chronologie de l'ensemble du village. Par ailleurs nous avons du mal à cerner exactement les limites spatiales du village et donc à évaluer le nombre approximatif d'habitations. Cela ne pourrait se faire que par une série de sondages dans des zones actuelles embroussaillées.

Enfin, dernière grande interrogation, la manière dont les maisons sont agencées nous échappe en grande part. Y-a-t-il un véritable "urbanisme" ? La ruelle parcourue par un égout que nous croyons avoir décelé cette année dessert-elle plusieurs habitations ? Existe-t-il des espaces, des monuments publics ? Retrouve-t-on systématiquement le schéma architectural mis en évidence dans l'habitation n° 1, à savoir cour sur laquelle ouvrent plusieurs pièces habitables ? Là, au contraire, il conviendrait de dégager un quartier d'habitation complet pour répondre.

Dans tous les cas, le problème majeur à résoudre est celui de la végétation. Les dégagements opérés à ce jour ont quasiment atteint les limites du couvert végétal. Aller plus loin, c'est-à-dire couper une partie de la végétation, risque d'entraîner la destruction des plantes habituées aux embruns qui protègent le reste de la végétation. En préalable à la poursuite des fouilles, il faut trouver les moyens techniques qui nous permettront de préserver le couvert végétal ou de le reconstituer. Nous allons nous y employer avec nos collègues botanistes afin que la recherche d'une meilleure image du passé n'oblitére celle d'aujourd'hui.

Equipe de fouille : Marc Borréani, Bruno Carra, Martine Leguilloux, Dolorès Martin, Laurent Mathieu, Guy et Brigitte Oberti, Matthew Quinlivan, Inaki Robledo.

HYERES, Porquerolles - plage de La Courtade
Sépulture à incinération

Sauvetage urgent

M. Jacques BERATO, M. Michel PASQUALINI, M. Gérard PIGNALET

Une incinération en fosse creusée en pleine terre a été fouillée dans la falaisette dominant la plage. Elle contenait, dispersés dans la terre de remplissage et mêlés aux cendres de crémation, plusieurs balsamiques en verre fondus ou brisés, des tessons de récipients fermés (?) en céramique tournée à pâte claire, trois clous à tête aplatie en bronze, et quelques fragments osseux brûlés indéterminables.

L'épaisseur des parois des balsamiques et leur couleur bleu-vert est en faveur d'une chronologie tardive : deuxième moitié Ier s.-IIIe s.

HYERES, Porquerolles - Oustaou des Mèdes
Habitat antique IIe s.

Sauvetage urgent

M. Marc BORREANI, M. Pascal LECACHEUR, M. Dominique LERAT

Du 1er au 15 avril, une fouille de sauvetage a été réalisée sur un terrain destiné à une construction jouxtant la rue de la Douane dans le village de Porquerolles. Le terrain assez vaste (1 500 m²) a été complètement sondé pour déterminer les zones archéologiques. Seul le secteur ouest a révélé la présence de structures antiques, le rocher affleurant vers l'est.

La fouille a mis en évidence deux habitats séparés par une ruelle. Le niveau d'arasement étant très important, les murs en pierres liées à l'argile étaient conservés en moyenne sur deux à trois assises. Seul le remblai et le sol de la première occupation ont été dégagés ; le matériel recueilli situe cette occupation vers le début du IIe s. de n. è.

S'agissant d'un des derniers espaces exploitables dans le village de Porquerolles, cette fouille aura permis de situer la limite est du village antique et son orientation générale (nord-ouest/sud-est).

MUY (Le), Baume de Colle Rousse
Grotte - Chalcolithique, Mésolithique, Paléolithique moyen

Fouille programmée

M. Alban DEFLEUR

La première campagne de fouille programmée réalisée dans ce gisement, d'une durée de trente-cinq jours, a été essentiellement consacrée à l'aménagement du site. Grâce à la collaboration de la municipalité du Muy, une clôture provisoire et un carroyage aérien ont été mis en place. Dans

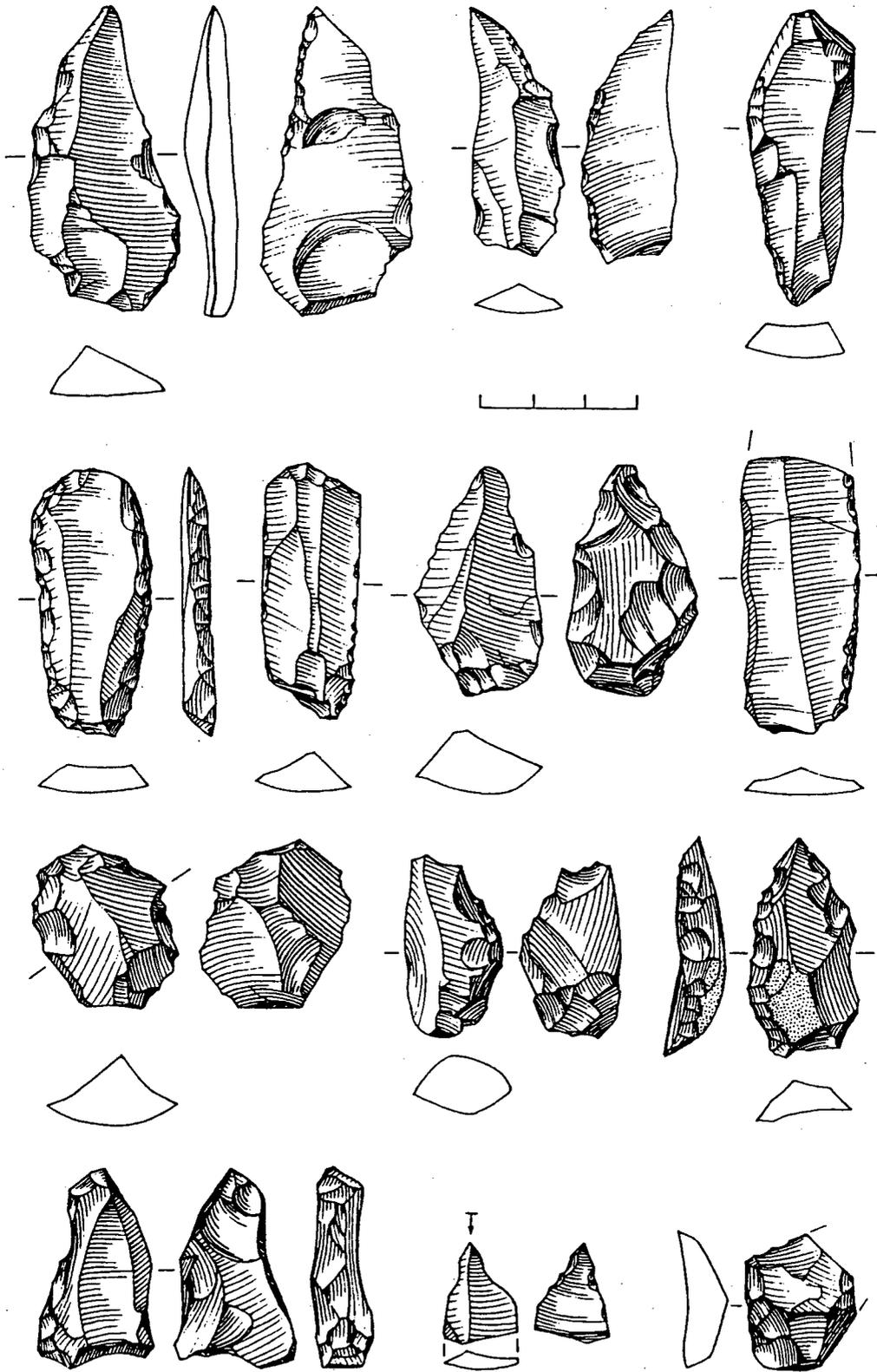


fig. 46 83 - LE MUY, Baume de la Colle-Rousse. Industrie lithique mésolithique.

la partie postérieure du gisement, trois décapages ont cependant pu être consacrés au premier niveau archéologique.

• *Le Chalcolithique*

Le tamisage du niveau pulvérulent de surface, profondément remanié par les affouillements clandestins et les animaux fouisseurs, a mis en évidence un matériel archéologique peu abondant, confié pour étude à Mme Hélène Barge-Mahieu. L'industrie lithique comprend essentiellement quelques pointes de flèche à retouches bifaciales couvrantes. La parure se compose de canines de renard et de loup percées et de rares colombelles. Ce matériel, attribué au Chalcolithique (de même que la céramique associée), peut être apparenté à celui rencontré dans plusieurs sépultures collectives du Var (dolmens de la région de Cabasse, Brignoles ou Salernes).

• *Le Mésolithique*

Sous ce niveau pulvérulent est apparue progressivement une couche de sédiments plus sombres, non remaniée, qui n'avait pas été individualisée lors de la rectification des coupes du sondage, en 1988 (1). Ce niveau, épais d'une vingtaine de centimètres dans cette partie du gisement, contient un matériel assez abondant (fig. 46). Lors des premiers travaux, la composition technotypologique de l'ensemble avait permis de rattacher cette industrie au Mésolithique. Cette année la confirmation des tendances déjà observées et la mise en évidence de nombreux microlithes corroborent ce diagnostic (étude Gérard Onoratini en cours).

• *Le Moustérien*

Ce niveau n'a pu faire l'objet d'une fouille en 1989, mais d'un simple décapage de l'horizon supérieur. Le matériel moustérien recueilli, peu abondant, mais uniformément réparti sur toute la surface décapée, se compose de racloirs en silex et en rhyolite.

(1) DEFLEUR A., *Notes d'Information et de Liaison*, 5, 1988, pp. 137-139.

SAINT-MAXIMIN, Quartier nord-ouest de la plaine Occupation protohistorique

Prospections et surveillance des travaux du Canal de Provence
Mme Claudette CARRAZE, M. François CARRAZE

L'aménagement hydraulique du quartier nord-ouest de la plaine de Saint-Maximin a été divisé en deux lots confiés à deux entreprises et traités techniquement de deux manières différentes. La première tranche concerne la pose des antennes réalisées en tuyaux de fonte emboîtés, la seconde consiste à poser le conduit principal fait de gros tuyaux d'acier soudés. La première tranche de travaux se termine et, en six mois de suivi continu et attentif, nous avons mis en évidence soixante-deux points présentant un intérêt archéologique certain.

Quelques aménagements repérés — murs, chemins — ne sont pas datables, deux découvertes concernent l'époque gallo-romaine, une le XIXe s. et quarante-neuf la Protohistoire ; aucune trace d'occupation médiévale n'a été identifiée. Nous avons révolté une masse de poteries et de silex impressionnante qui sera étudiée dès la seconde tranche de prospection achevée.

Il est donc trop tôt pour présenter un état des occupations successives de la plaine de Saint-Maximin, mais d'ores et déjà il est possible d'affirmer que cette plaine a été largement fréquentée du Néolithique à la fin de l'Age du Fer, ainsi que nous l'avions entrevu à l'occasion du suivi des travaux du Canal de Provence dans le quartier sud-ouest de la plaine, en 1982. Cependant, l'étude de l'ensemble des découvertes nouvelles permet déjà d'engager une réflexion sur la fréquentation et les établissements qui marquent depuis le Néolithique le peuplement de la plaine de Saint-Maximin.

- Tout d'abord, il semble que l'orientation des divers murs enfouis repérés accrédite la carte des vestiges de cadastration antique établie par Jacqueline Soyer. Comme nous l'avions déjà noté au cours des prospections que nous poursuivons depuis 1960, les établissements gallo-romains connus de la bordure de plaine ont été précédés d'une occupation indigène assez dense, avec cependant peut-être une exception, la villa des Jarres, construite au milieu des terres.
- Nous constatons une concentration de traces de fréquentation dans les bas-fonds de la plaine, entre 285 et 290 m d'altitude ; elle correspond à une couche limoneuse plus ou moins épaisse. Si on a pu écrire que les Lagoziens de Trets fréquentaient les zones marécageuses fertiles, peut-être constatons-nous aussi un attrait des populations maximinoises vers les terres humides. Cependant, les observations faites dans les parties hautes, en bordure de plaine, montrent que bien des sites sont à la limite des labours ; nous avons même noté certaines fosses dont le matériel supérieur était éparpillé par la charrue. De même, certaines anomalies dans les tranchées nous ont amenés à pratiquer des prospections de surface qui, dans la plupart des cas, ont été fructueuses.
- Mis à part quelques petits foyers, nous n'avons observé aucune trace d'aménagement organisé aux environs des sites protohistoriques repérés. Dans les coupes de terrain, nous n'avons pas remarqué de stratigraphie complexe, les tessons étant souvent dispersés dans l'épaisseur de la couche de limon, rarement dans une strate bien définie. Il ne semble pas y avoir de fixation bien longue des populations, ni de successions importantes d'habitats sur un même point.
- Enfin, la couverture des prospections n'a pas été régulière, et la concentration remarquable autour du site déjà connu des Quatre Platanes du Prugnon correspond à une densité plus grande des tranchées.

Il convient donc, en attendant une fouille programmée, de rester prudent en ce qui concerne l'hypothèse d'un éventuel choix du terrain par les populations protohistoriques de la plaine de Saint-Maximin, et, surtout, il reste à déterminer si la présence de zones inondables a été pour ces populations un attrait ou la cause de leur départ.

SALERNES, Baume Fontbrégoua

Habitat en grotte - Paléolithique final, Epipaléolithique

Néolithique ancien cardial, Néolithique moyen pré-chasséen, Chasséen classique

Fouille programmée
M. Jean COURTIN

J. Courtin et son équipe (Pr. P. Villa, Université de Colorado, F. Degaugue, Université de Provence) ont poursuivi l'étude de ce vaste habitat en grotte (près de 300 m²) occupé depuis la fin du Paléolithique jusqu'à la fin du Néolithique.

Les dernières campagnes de fouille ont concerné plusieurs secteurs du gisement.

□ Dans la salle inférieure, les *niveaux mésolithiques* ont été repris par Ph. Marinval pour clarifier le statut des légumineuses carbonisées qu'ils contiennent en abondance. Fontbrégoua a été en effet, bien avant l'Abeurador, le premier site mésolithique français à apporter des preuves en faveur d'une possible "protoagriculture" des légumineuses dès le Mésolithique dans le Midi de la France. D'après Ph. Marinval, les lentilles en particulier se différencient nettement des exemplaires connus ailleurs dans le Mésolithique européen.

Les *niveaux du Néolithique ancien cardial*, fouillés sur une vingtaine de m², continuent de fournir un abondant matériel lithique, céramique, osseux. On a pu ainsi compléter des formes céramiques, qui constitueront un corpus de référence (fig. 47, 48). L'étude des argiles et des dégraisants par J.-Cl. Echallier montre une grande diversité et met en évidence des provenances très diverses. Ceci corrobore pleinement les données fournies par une première étude de l'économie des matières premières lithiques, importées en quasi-totalité, souvent sur des distances relativement importantes (80 à 100 km et davantage). C'est ainsi que le silex des niveaux néolithiques provient en majorité des grands gîtes crétacés de Provence occidentale, Murs-Gordes dans les Monts de Vaucluse, Malaucène dans le Ventoux ; secondairement on a importé du silex brun lacustre oligocène de la Vallée du Largue près de Forcalquier.

L'outillage en roches dures polies, étudié par M. Ricq de Bouard, associe des roches vertes duranciennes à des éclogites de provenance lointaine (versant italien des Alpes). Dans la parure, un bracelet en jadéite pourrait également provenir des Alpes italiennes. Bien que plus proche, le lit du Verdon a fourni des galets en calcaire dur ou en grès fin utilisés comme lissoirs, retouchoirs, compresseurs ; toujours du Verdon, les Néolithiques ont ramené de volumineux galets en grès dur d'Annot pour confectionner le matériel de broyage et de polissage. Quelques meules en rhyolite proviennent de l'Estérel, le quartz amorphe également, mais des lamelles en quartz hyalin ne peuvent avoir qu'une origine alpine. Enfin, sur le littoral des Maures les hommes du Néolithique de Salernes se sont procuré des pierres ponces flottées (polissoirs), des amphibolites (région de Saint-Tropez), des coquillages pour la parure. Cette première approche est d'ores et déjà riche d'enseignement et met en évidence des *réseaux d'échange* complexes beaucoup plus diversifiés qu'on ne l'aurait imaginé il y a quelques décennies.

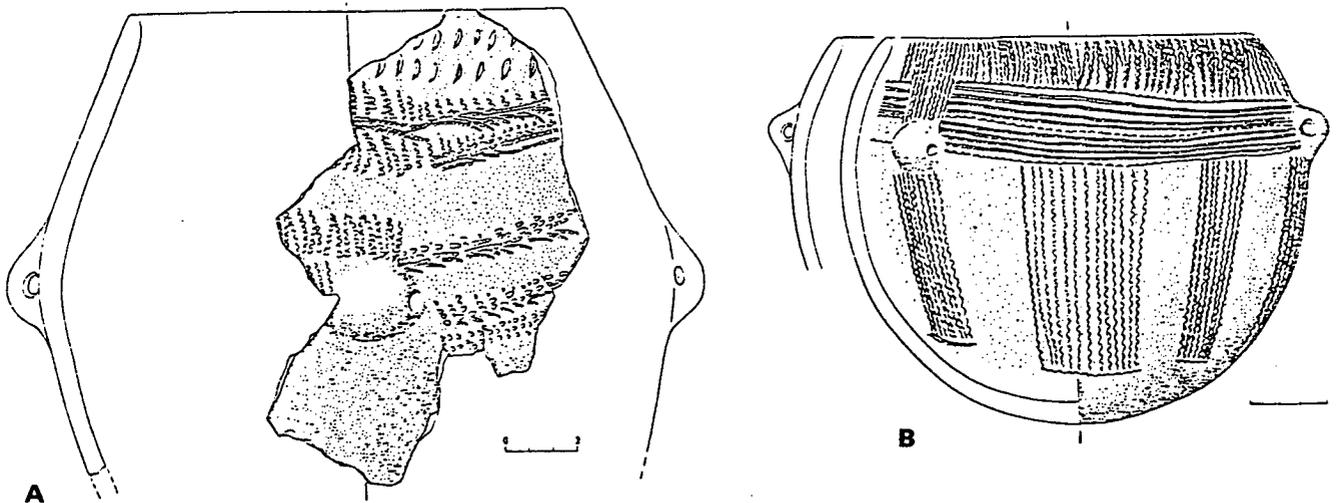


fig. 47 83 - SALERNES, Baume Fontbrégoua. Céramiques du Néolithique ancien cardial (début Ve millénaire).

A : grand vase à la surface beige à orange polie, décor à la coquille de cardium et impressions au lissoir. B : marmite hémisphérique du Cardial ancien, remontée à partir de la totalité des fragments ; les préhensions sont au nombre de trois, comme c'est presque toujours la règle dans le Cardial de Salernes ; le décor à la coquille est organisé en bandes horizontales et registres verticaux, disposition connue à Courthézon (Vaucluse) et dans le Cardial libéri-que ; surface brune à rougeâtre [dessins de l'auteur].

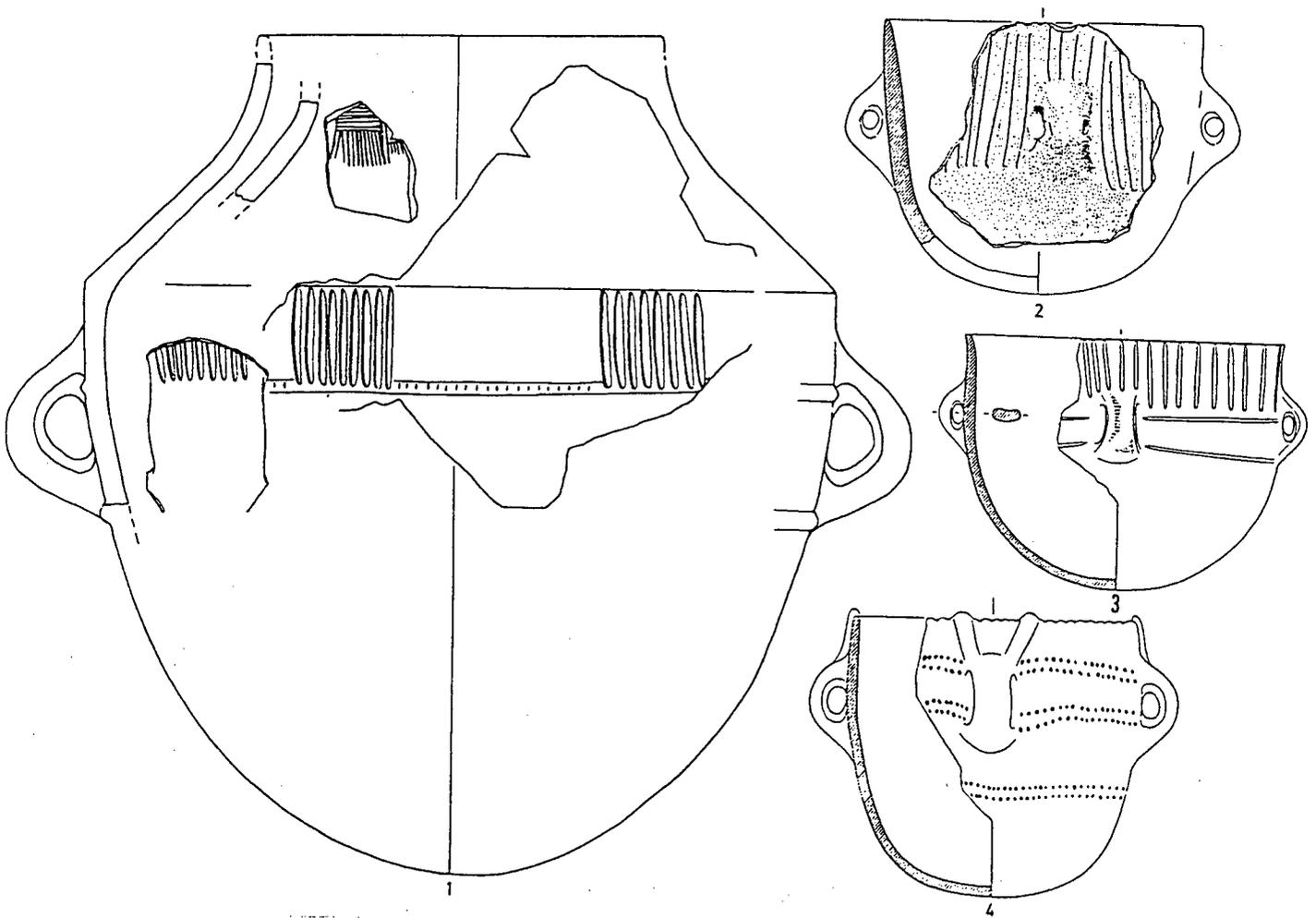


fig. 48 83 - SALERNES, Baume Fontbrégoua. Formes céramiques du Cardial récent (milieu et fin Ve millénaire), échelles diverses. Vases ornés de cannelures et de coups de poinçon. 1 : grand récipient à col et carène (exemplaire unique dans le Cardial du Midi), surface beige polie ; 2 : bol à cannelures verticales, surface rougeâtre, bord encoché ; 3 : marmite à surface brune polie, cannelures verticales et horizontales ; 4 : grand vase à bord festonné, cordons obliques et décor d'impressions rondes, traces de peinture brune dessinant des triangles [dessins de l'auteur].

□ Dans la salle centrale, les récentes campagnes ont par ailleurs permis de continuer le dégagement du mur de bergerie découvert dans *les niveaux du Chasséen*. Ce mur a été édifié au Chasséen ancien, mais l'utilisation de cette structure de pacage a perduré longtemps, jusqu'à l'extrême fin du Chasséen, soit plusieurs siècles (fig. 49).

D'abord halte de chasse au Mésolithique, la Baume Fontbrégoua a constitué au Néolithique ancien un camp de base pour les battues au gros gibier (structures de dépeçage) et la surveillance du petit bétail, avant de devenir au Néolithique moyen-récent une bergerie en grotte telle qu'on en connaît plusieurs exemples à présent dans la moitié sud de l'hexagone.

(1) COURTIN J., *Notes d'Information et de Liaison*, 5, 1988, pp. 145-147.

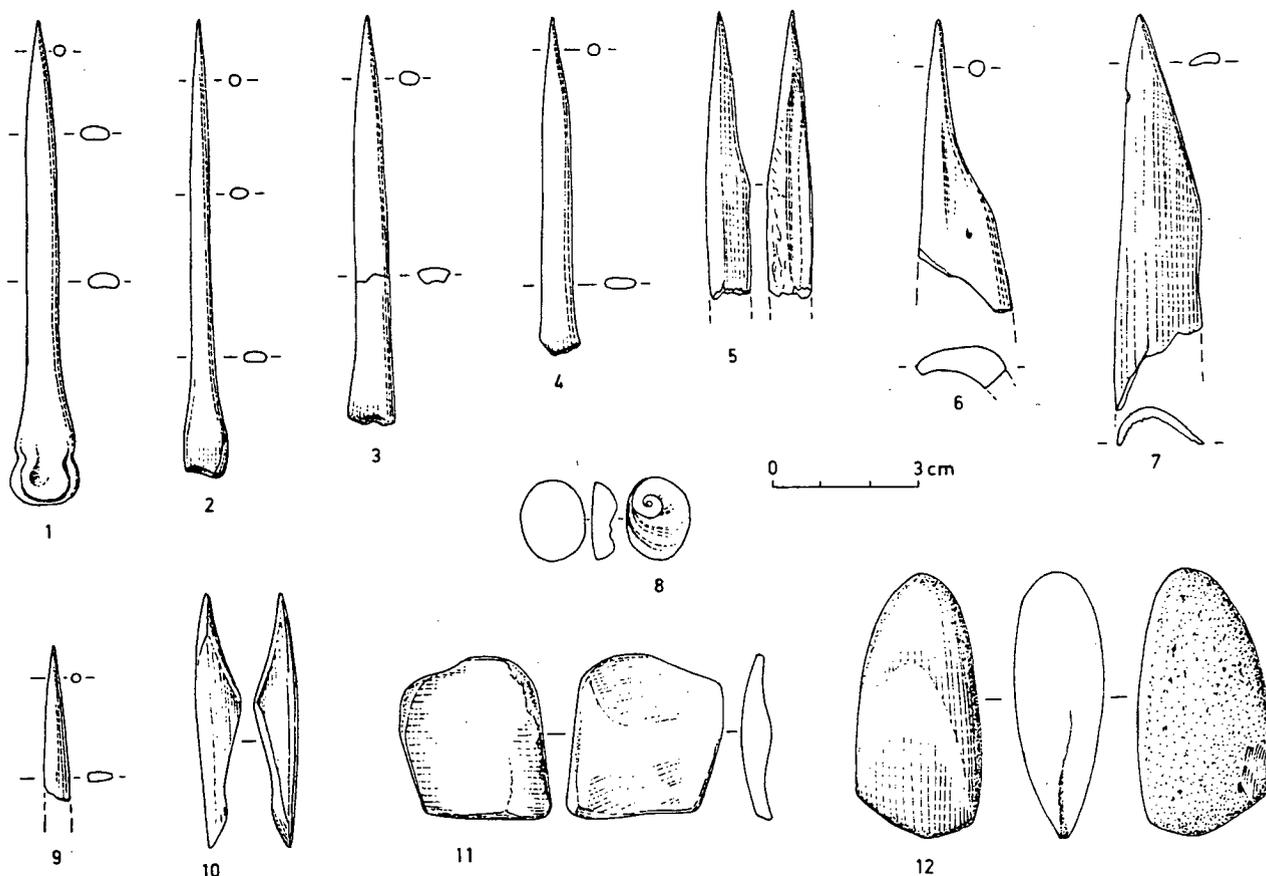


fig. 49 83 - SALERNES, Baume Fontbrégoua. Outillage du Chasséen classique (deuxième moitié du IV^e millénaire). 1-7, 9-10 : poinçons en os sur métapodes d'ovicapridés et esquilles diverses ; 11 : "rondelle" irrégulière tirée d'une omoplate d'ovicapridé, sans doute un outil de potier ; 8 : opercule de gastéropode marin, *Turbo rugosus* (= *Astraea rugosa* L.), sans doute récupéré sur le littoral des Maures ; avec leur belle couleur rouge, ces opercules, dits "œils de Sainte-Lucie", sont encore de nos jours considérés en Méditerranée comme des porte-chance ; 12 : petite hache polie en roche verte, sans doute une ébauche ou une reprise, une des faces et le tranchant étant bouchardés et non polis [dessins de l'auteur].

SIGNES, Aven-grotte du Vieux Mounoi
Grotte - Néolithique (cardial, chasséen, campaniforme)
Age du Bronze, Moyen Age (Xe-XIIIe s.)

Fouille programmée
 M. Philippe HAMEAU

L'intervention de 1989 marque le nouveau départ d'une recherche approfondie dans la grotte du Vieux-Mounoi. Les années antérieures (1986 et 1988) (1) ont consisté à évaluer les potentialités du site — rythme et type des occupations — en interventions privilégiant le vertical. Cette fois, la recherche est spatiale et la surface investie relativement grande (100 m²). La fouille n'a donc porté que sur les niveaux superficiels et surtout sur l'important éboulis visible par ailleurs dans la partie méridionale de la même salle.

L'éboulis (couche 2) s'est formé entre le Bronze moyen et le Bronze final. Il a été possible d'y déterminer six phases de formation, de leur associer la présence — ou l'absence — de l'homme et de l'animal et de rattacher les observations faites ici avec celles relevées dans les sondages antérieurs. Le formidable changement de configuration des lieux à la fin du II^e millénaire av. J.-C. aura bien sûr une incidence sur notre façon d'appréhender l'espace pour les niveaux néolithiques sous-jacents. Pour principale découverte, citons le squelette entier et en connexion d'un équidé couché sur le flanc droit. Il s'agit vraisemblablement d'un animal tombé dans la cavité par une des lucarnes de la voûte (étude Cl. Olive).

(1) CAZENAVE A., HAMEAU Ph., La grotte Mounoï, Signes (Var). *Bull. Archéol. Prov.*, 18, 1989, pp. 7-16.
HAMEAU Ph., *Notes d'Information et de Liaison*, 5, 1988, pp. 148-149.

LES MEGALITHES DU VAR

Programme de classement, restauration, mise en valeur

Mme Hélène BARGE-MAHIEU

Le programme de protection et de restauration des mégalithes du Var commencé en 1987 s'est poursuivi dans le cadre de la Charte culturelle conclue entre le département du Var et l'Etat.

Les travaux de 1987 et 1988 avaient permis le classement de dix mégalithes (communes de Tourrettes, La Londe, Mons, Cabasse, Brignoles, Collobrières, Le Luc), la restauration du dolmen de la Verrerie-Vieille à Tourrettes, un sondage au pied des menhirs de Lambert, ainsi que l'achat par l'Etat de la parcelle contenant le dolmen 1 des Muraires sur la commune du Luc.

En 1989, trois opérations de restauration et de consolidation ont été réalisées.

◆ *Le domèn de la Colle à Ampus*

Situé au lieu-dit la Colle, au sud du village d'Ampus, ce mégalithe en calcaire jurassique local a été entièrement vidé de son contenu par Meissonier à la fin du siècle dernier.

Les travaux de remise en état ont été effectués par la SOCOBAM, entreprise dirigée par D. Guérin et domiciliée à Tourrettes. Après un nettoyage général du monument, un des piliers d'entrée a été redressé, puis les deux murettes latérales — dont l'une avait été entièrement détruite — ont été remontées et consolidées. Une des dalles latérales du couloir d'entrée a été retrouvée et remplacée. Les montants latéraux, dangereusement déchaussés par les fouilles, ont été confortés par une élévation du sol de la chambre scellé par du béton puis recouvert de terre et égalisé.

◆ *Le domèn 1 des Muraires, Le Luc*

Ce monument est d'une architecture classique du groupe des dolmens du centre Var. Il a été fouillé en 1974 par G. Bérard. Sa chambre de taille moyenne, constituée de dalles et de murettes en pierres sèches, est divisée en deux par une dalle transversale et précédée d'un couloir court dallé, au centre d'un tumulus de pierres et de terre de 10 m de diamètre.

Avant l'intervention, ce dolmen disparaissait complètement sous les ronces et la chambre était remplie sur plus de 30 cm d'épaisseur par des déchets agricoles en décomposition, en l'occurrence des feuilles de vigne provenant du champ voisin. Les travaux ont été réalisés par la SEDEG, entreprise (agrée par les Monuments Historiques) dirigée par M. Ghis et domiciliée à Fréjus. Après

le nettoyage général du monument, l'opération a consisté à remonter et à consolider le dernier étage des deux murettes latérales en pierres sèches. Puis le sol de la chambre a été égalisé et stabilisé.

Ce dolmen est à l'heure actuelle propriété de l'Etat. Un fléchage est prévu en 1990.

◆ *Le domon de Gauttobry (ou Gaoutabry), La Londe-les-Maures*

Situé au nord de La Londe, c'est le seul dolmen de cette commune. Construit en dalles de phyllade, il possède une chambre allongée et une antichambre précédée d'un couloir court. Son architecture originale, mieux connue en Languedoc, en fait l'un des plus beaux et des plus grands (8 m de long) dolmens du var.

Les travaux ont également été réalisés par la SEDEG de Fréjus. Après débroussaillage, l'architecture a été restaurée : la grande dalle de séparation transversale située entre la chambre et l'antichambre a été redressée et fixée. Les petites murettes latérales se trouvant de chaque côté de la dalle de chevet et entre les grandes dalles de schiste de la chambre ou de l'antichambre, ont été remontées et consolidées. Une des dalles latérales brisée a été reconstituée et collée. Enfin les montants latéraux, en grande partie déchaussés, ont été consolidés par une assise en béton et le sol entièrement bouleversé du mégalithe a été surélevé et égalisé.

Dernièrement l'itinéraire d'accès à ce mégalithe a été fléché par la municipalité de La Londe.

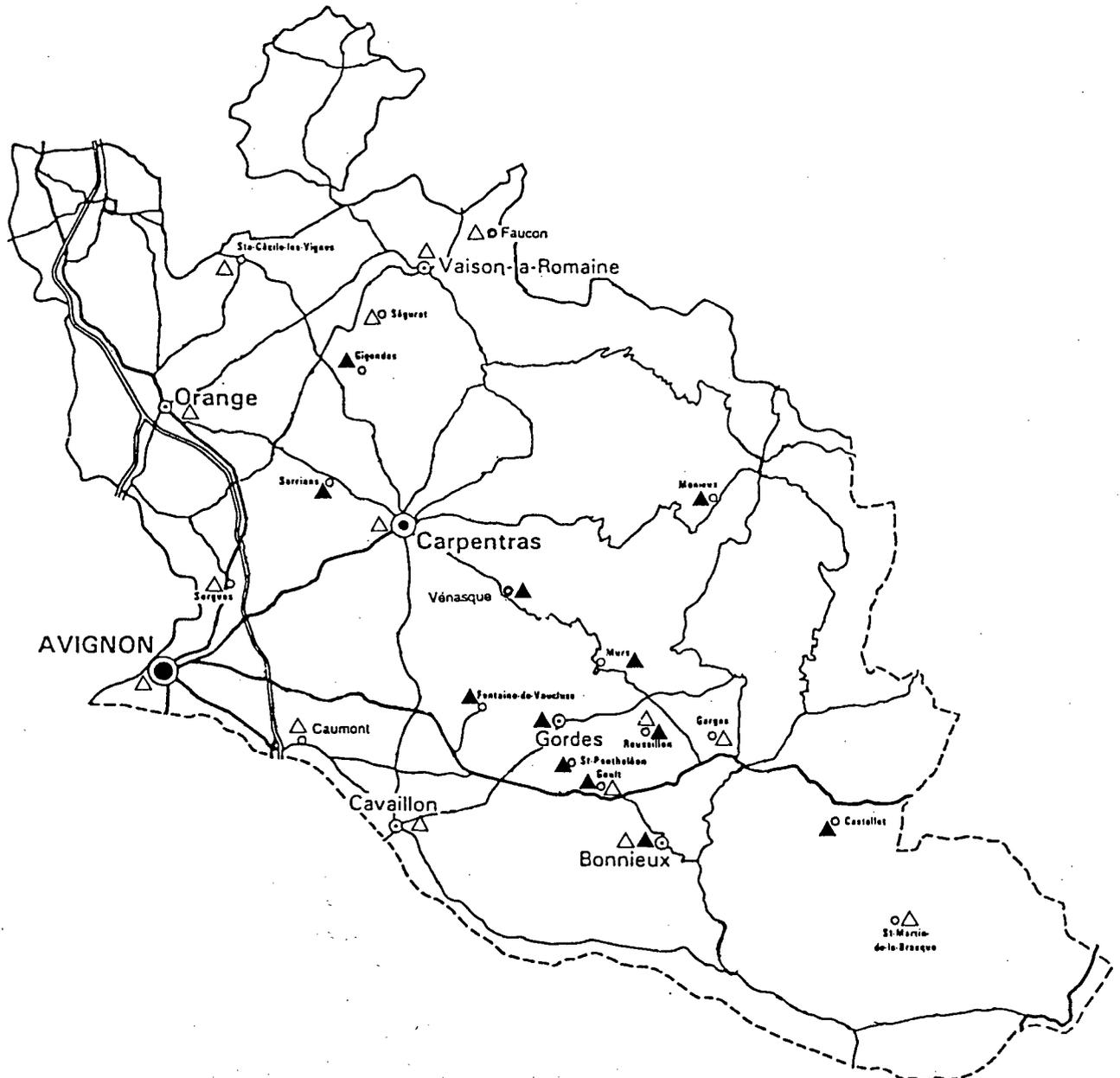
Dans le courant de l'année 1990, d'autres restaurations sont prévues sur les communes d'Ampus, de Mons et de Lorgues.

VAUCLUSE

**AUTORISATIONS DE FOUILLES DELIVREES EN 1989
DANS LE DEPARTEMENT DU VAUCLUSE**

COMMUNE		NOM DU SITE	OPERATION		TITULAIRE		
1	AVIGNON	BD SAINT-MICHEL	SU	AH	PIGHINI Line-Claudie		
		HOTEL GALEANS/ISSARDS	SU	AH	CARRU Dominique		
		HOTEL SAINT-BENEZET	SU	AH	PIGHINI Line-Claudie		
		HOTEL SAINT-LOUIS	SU	AH	HASLER Anne		
		HOTEL SAINT-LOUIS	SU	AH	MOCCI Florence		
		MUSEE CALVET	SU	AH	MIGNON Jean-Marc		
		PALAIS DES PAPES	SU	AH	LAGUILHOMIE Marie-L.		
		RUE DU LIMAS	SP	AH	CARRU Dominique		
		RUE DU LIMAS	SU	AH	CARRU Dominique		
		RUE DU LIMAS	SU	AH	LELIEVRE Véronique		
		RUE JOSEPH VERNET	SU	AH	CARRU Dominique		
		RUE N.D. DES 7 DOULEURS	SU	AH	BONIFAY Michel		
		RUE REMPART DU RHONE	SU	AH	CHADEFAUX Xavier		
		SAINTE-CLAIRE	SU	AH	BORGARD Philippe		
		VICE-GERENCE	SU	AH	CARRU Dominique		
		VICE-GERENCE	SU	AH	MARKIEWICZ Christian		
		2	BONNIEUX	COMBETTE	FPP	AP	TIXIER Pierre-Jean
				PERUSSIERE/PONT JULIEN	SU	AH	MARCHESI Henri
3	CARPENTRAS	AVENUE MONT VENTOUX	SU	AH	BONIFAY Michel		
		RUE DU FORUM	S	AH	BONIFAY Michel		
		VALLAT DE LA MAIRE	SU	AH	BORGARD Philippe		
4	CASTELLET	MOLIERES	S	AP	BONNETAIN Hugues		
		CLOS DES SERRES	SU	AH	MOURARET Jacques		
5	CAUMONT/DURANCE	BASSES FERRAILLES	SU	AH	BELLET Michel-Edouard		
		ECOLE KENNEDY	SU	AH	BELLET Michel-Edouard		
6	CAVAILLON	RUE DE LA POISSONNERIE	SU	AH	BORGARD Philippe		
		RUE MICHELET	SU	AH	BUISSON-CATIL Jacques		
7	FAUCON	SAINTE-GERMAIN	SU	AH	CARTRON Isabelle		
		VILLAGE	S	AP	HASLER Anne		
8	FONTAINE	CAPITE	S	AH	MARCHESI Henri		
		TOMPLE	S	AH	MARCHESI Henri		
9	GARGAS	BLACHES	S	AP	BRETAGNE Patrick		
		SAUZADE Gérard	S	AP	MARCHESI Henri		
10	GIGONDAS	PLAN DE GORDES	S	AP	MARCHESI Henri		
		CLAUD	S	AP	MARCHESI Henri		
11	GORDES	CLAUD	S	AH	MARCHESI Henri		
		VERRIERE	S	AP	MARCHESI Henri		
12	GOULT	BAU DE L'AUBESIER	FPP	AP	LEBEL Serge		
		BERIGOULE	FPP	AP	JAUBERT Jacques		
13	MONIEUX	SAINTE-FLORENT	SU	AH	BELLET Michel-Edouard		
		MATELOTTE/ESCOUBETS	S	AH	MARCHESI Henri		
14	MURS	REYS	S	AP	MARCHESI Henri		
		CASTELAS/PEREAL	SP	AH	FIXOT Michel		
15	ORANGE	GRANDES TERRES	S	AP	MARCHESI Henri		
		PEYRON	SP	AH	MEFFRE Joël-Claude		
16	ROUSSILLON						
17	SAINT-MARTIN						
18	SAINT-PANTALEON						
19	SAINTE-CECILE						

20	SARRIANS	PIE CARD/BOILEAU	FPP	AP	MAHIEU Eric
21	SEGURET	PIALON	SU	AH	MEFFRE Joël-Claude
22	SORGUES	MOURRE DE SEVE	S	AH	MARROU Pascal
23	VAISON	COLOMBIER	SU	AH	BELLET Michel-Edouard
		PRETOIRE	SU	AH	BOCCACCINO Catherine
		PUYMIN	SU	AH	BARBET Alix
		SERRES DES MOINES	SU	AH	MEFFRE Joël-Claude
		VILLA DU PAON	S	AH	DE KISCH Yves
		VILLASSE NORD	SU	AH	BELLET Michel-Edouard
24	VENASQUE	DEFEND	FP	AP	PACCARD Maurice



AVIGNON, Hôtel Saint-Louis Céramique médiévale et gallo-romaine

Sauvetage urgent
Mlle Anne HASLER

Un bâtiment devant être construit dans l'enceinte du jardin de l'hôtel Saint-Louis (anciennement Noviciat des Jésuites), des sondages ont été effectués à cet emplacement. Rappelons que la construction de la chapelle, en 1629, occasionna la découverte de sépultures gallo-romaines.

Six sondages de 2 m² ont été effectués ; leur profondeur s'est limitée à l'emprise des travaux à venir, soit 1,50 m. Il ne nous a donc pas été possible d'atteindre les niveaux d'occupation gallo-romaine.

Ces sondages n'ont pas permis de mettre en évidence une occupation particulière du site. Le matériel recueilli est mélangé sur toute la hauteur de la stratigraphie observée. La majorité de la céramique est attribuable à une période allant du X^{IV}e au X^{VII}e s., sans que l'on ait pu individualiser de niveaux cohérents. On note également la présence de quelques tessons de céramique sigillée, ce qui laisse supposer l'existence d'une occupation gallo-romaine plus profondément enfouie.

AVIGNON, Rue du Limas Atelier de potier X^{VII}e s., ville médiévale, rempart XIIIe s.

Sauvetage urgent
M. Dominique CARRU, M. Michel MAURIN

L'une des dernières tranches de rénovation immobilière du quartier de la Balance à Avignon (îlot G4, rue du Limas) a fait l'objet d'une fouille préalable. A la suite des sondages d'évaluation, réalisés par la Direction Régionale des Antiquités (V. Lelièvre), le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse a exécuté une fouille de l'ensemble du site, financée conjointement par l'Etat et le Département.

Trois orientations principales ont été privilégiées durant la fouille :

◆ L'étude de *l'enceinte extérieure* de la ville romaine. Le rempart du XIIIe s. a été mis au jour dans l'axe des façades occidentales de la rue Grande Fusterie. Cet important mur rectiligne (largeur reconstruite supérieure à 1,4 m) est arasé profondément. Un second mur parallèle détermine une surface plane à l'extérieur et au pied du rempart. Il s'agit probablement des lices de l'enceinte, utilisées comme passage périphérique. La zone en contrebas de ce second mur de ceinture est immergée.

Cette reconnaissance du système défensif médiéval apporte des éléments d'appréciation sur la topographie urbaine dans cette zone, avant la période pontificale. Les contraintes techniques et la présence de l'eau n'ont pas permis de dégager ce rempart sur toute son élévation. Nous n'avons donc pas d'éléments chronologiques précis sur sa date de construction.

◆ Le second axe de recherche portait sur *l'urbanisation progressive du quartier et l'organisation intérieure des maisons*. Le site présente l'intérêt d'être compris dans un quartier neuf de la ville

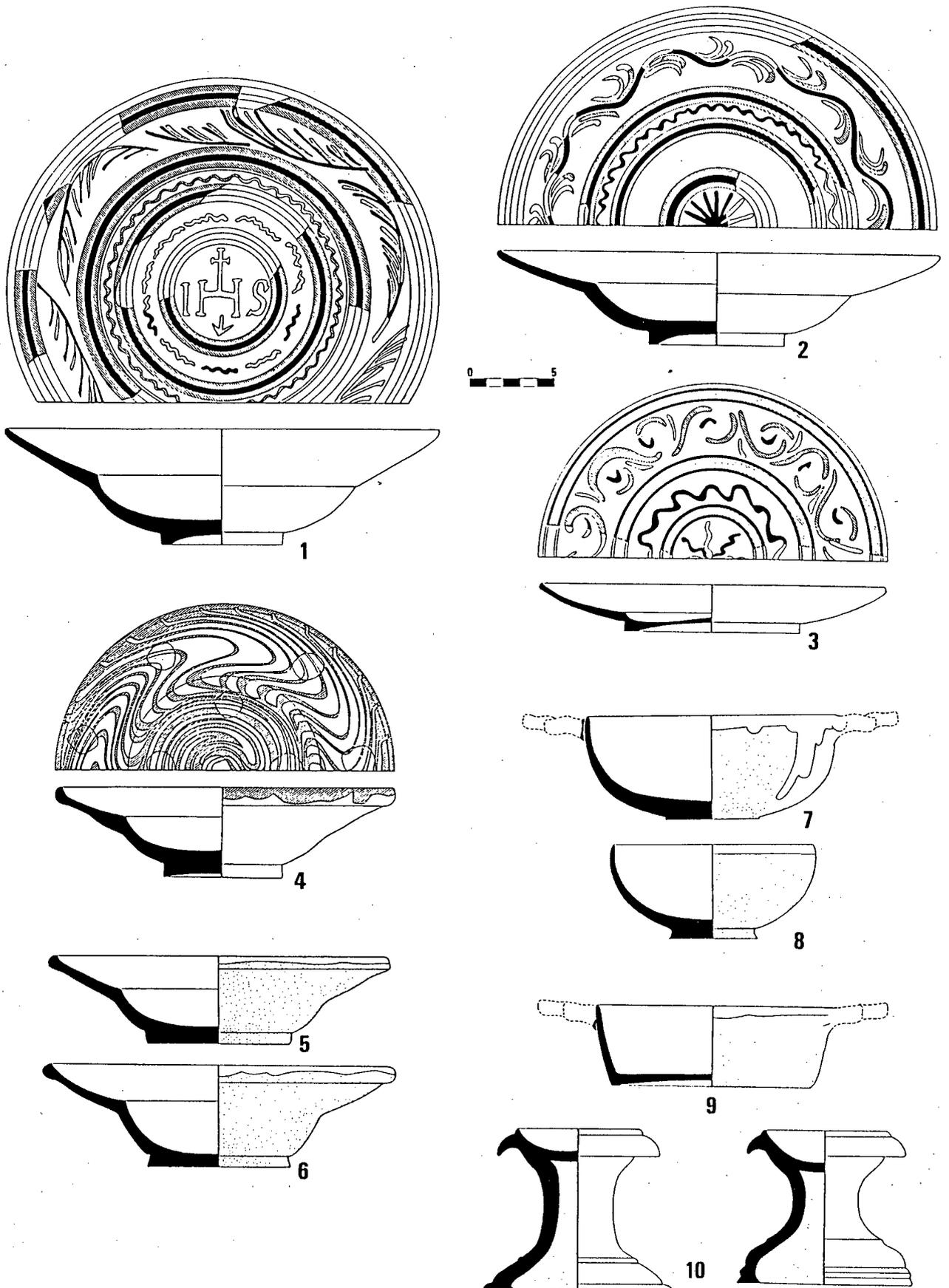


fig. 50 84 - AVIGNON, Rue du Limas. Productions de l'atelier. 1-3 : céramiques polychromes ; 4-10 : céramiques glaçurées.

médiévale. L'occupation de cet espace ne tient pas compte de structures préexistantes. Très tôt après la destruction de l'enceinte, probablement dans la seconde moitié du XIII^e s., la zone est occupée par des habitations. Elles occupent la partie orientale du terrain et s'ouvrent sur une vaste cour bordant la rue du Limas. Ces trois premières maisons possèdent un plan orthonormé rectangulaire identique. Il n'est pas exclu que le quartier se soit alors développé selon un plan programmé. Plusieurs transformations affectent durant le XIV^e s. l'espace ouvert, dont la superficie est peu à peu réduite. Dans la seconde moitié du XVI^e s., le bâti occupe l'ensemble de l'espace disponible, à l'exclusion de deux courettes sanitaires centrales. L'urbanisation est achevée, cinq maisons mitoyennes indépendantes occupent alors le site. Le parcellaire n'évoluera plus jusqu'à nos jours, alors que les façades seront toutes reconstruites aux XVII^e-XVIII^e s.

D'intéressantes observations ont pu être faites sur l'évolution des aménagements intérieurs de chacune des unités d'habitation. Les cloisonnements successifs ont pu être différenciés en grandes phases d'occupation. Les maisons ont développé une stratification considérable (1,70 m d'épaisseur en moyenne) due au rehaussement continu des sols par remblaiement. Ces niveaux ont fourni un matériel représentatif du XIII^e au XVIII^e s., bien daté par un grand nombre de monnaies.

◆ Le troisième point d'intérêt du site est d'avoir livré des rejets provenant d'un *atelier de potier* situé à proximité. Il s'agit d'une masse considérable de rebuts, surcuits et déchets de cuisson, ainsi que des éléments de calage. La production comprend des céramiques fines polychromes à décor vert, brun et jaune (assiettes, plats à marli) et des poteries communes calcaires à glaçure monochrome jaune ou marbrée (bols et écuelles à oreilles, assiettes, bougeoirs) (fig. 50). Elle peut être datée du milieu du XVII^e s.

Si l'existence d'artisans potiers en différents points d'Avignon est attestée depuis le Moyen Âge, c'est la première fois qu'une production massive et homogène est recueillie.

AVIGNON, Rue Joseph Vernet Ville médiévale XIV^e-XV^e s.

Sauvetage urgent

M. Jean-Luc BLAISON, M. Patrick BRETAGNE, M. Dominique CARRU

Le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse a réalisé une fouille de sauvetage à l'emplacement de l'ancien garage Régina, 37 rue Joseph Vernet, en Avignon. Cette intervention était justifiée par un projet de parking souterrain, entièrement destructeur pour le sous-sol.

La fouille présentait un double intérêt :

- L'occasion s'offrait d'étudier l'enceinte intérieure de la ville romaine, sur une large bande de terrain couvrant — d'est en ouest, depuis la rue F. Gras jusqu'à la rue J. Vernet — le rempart, le glacis et ses défenses annexes, le fossé ou béal matérialisé par une sorgue. Cette étude de l'enceinte des XII^e-XIII^e s. s'inscrivait dans la continuité d'un thème abordé lors des fouilles de la rue du Limas.
- Le second axe de recherche portait sur l'urbanisation progressive de cette zone, après la disparition du rempart.

Ces objectifs ont été pleinement remplis, grâce à l'exceptionnel état de conservation des niveaux médiévaux sur le site et à l'abondance des débris mobiliers.

□ Les parcelles fouillées sont situées à l'extérieur ou en périphérie de la ville gallo-romaine. Aucune structure antique n'a été dégagée, mais d'épais remblais ainsi qu'un important volume de tessons résiduels des I^{er}-III^e s. indiquent la proximité de l'agglomération (mosaïque décou-

verte à 50 m plus à l'est, place du Plan de Lunel). Nous sommes ici, dans l'Antiquité, en bordure du Rhône, dans une zone non habitée.

□ Le premier aménagement d'ensemble est lié au passage de l'enceinte. A l'ouest, au pied des façades et sous les maisons de la rue J. Vernet, une sorgue coule à l'emplacement du fossé. Son tracé affecte, plus au sud, un coude indiquant la présence d'une porte (rue du Portail Bienson). Puis, sur une trentaine de mètres au-delà du fossé, un vaste espace découvert correspond au glacis. Enfin, à l'extrémité orientale, des niveaux de chantier (brasiers, éclats de taille, mortier...), recouverts par des remblais et des sols des XIIe-XIIIe s., peuvent correspondre à la construction du rempart, que nous n'avons pas formellement reconnu, mais que l'on peut situer dans l'axe des façades de la rue F. Gras.

□ La prise de possession de cette zone par des bâtiments ou des habitats privés s'effectue vers le milieu du XIVe s. (fig. 51). A l'ouest, deux jardins occupent l'ancien glacis. Ils sont séparés par un mur de clôture avec un portail à double baie. On peut avancer que cette entrée desservait la grande maison du cardinal Pierre de la Jugie, jouxtant la fouille côté nord. Dans cet espace, le fossé est déjà recouvert par une voûte confortée latéralement par des pieux en bois. A l'est, un premier volume bâti existe sur la rue F. Gras. La façade est en pierre de taille avec marques de tâcheron. Cet état peut être précisément daté entre 1350 et 1370.

A l'extrême fin du XIVe s., les religieuses dominicaines de Sainte-Praxède se réfugient dans l'ancienne maison du cardinal. La topographie du quartier est alors considérablement modifiée. Dans un premier temps, le portail est obturé et le mur mitoyen doublé pour former une clôture (ce nouveau mur utilise de nombreux blocs sculptés, dont un buste de gisant en pierre de Pernes). A l'extérieur de cet enclos, des constructions précaires (appentis, cabanes) s'appuient sur le parement méridional de ce mur.

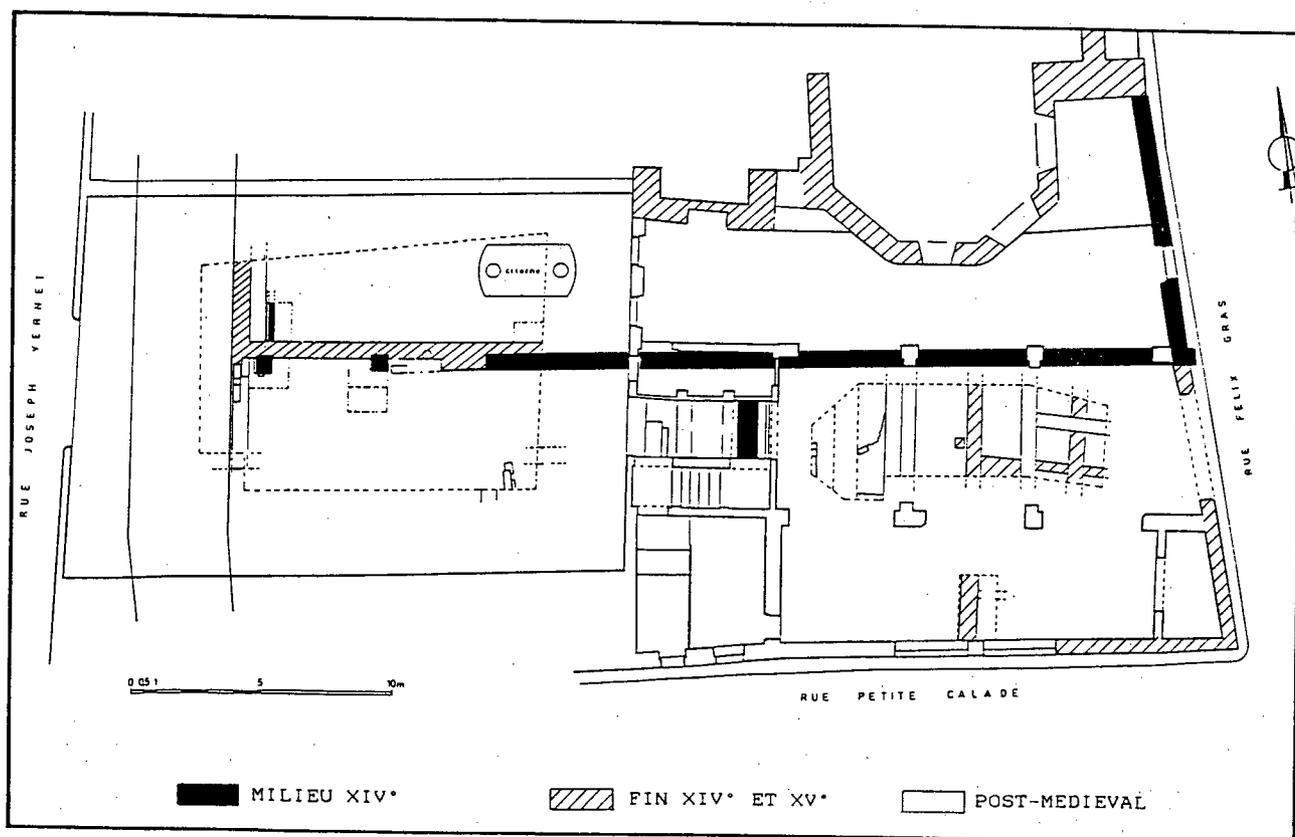


fig. 51 84 - AVIGNON, Rue Joseph Vernet. Plan d'ensemble des structures.

Puis les religieuses de la tour d'Espagne s'établissant durablement dans cette zone, une chapelle est érigée avant 1430, en bordure de la rue F. Gras. Les niveaux d'occupation de cette période sont représentatifs de la richesse de l'environnement (livrées cardinalices, couvent...). Citons, outre une belle série de poteries à décor vert et brun, un inventaire hétéroclite de petits objets : couteaux avec manches en os sculpté, ceinture en cuir à cabochons d'argent, guimbarde, bulles en plomb, dés à jouer en os, dés à coudre, monnaies et jetons, etc.

Dans la partie est de la fouille, une vaste maison est reconstruite. La façade, partiellement conservée, présente un intérêt architectural évident (fenêtres à meneaux, corniches). Les niveaux d'occupation de cette demeure expriment, ici encore, l'opulence de l'habitat à l'époque pontificale. Notons par exemple la découverte, dans un petit cellier ou débarras du XIV^e s., d'un ensemble remarquable d'amphores du sud de l'Espagne et d'Afrique du Nord. Mentionnons également une enseigne de pèlerinage en plomb moulé, dédiée à Saint-Antoine.

□ La dernière transformation d'importance voit l'annexion par les religieuses de tout l'espace compris au sud, jusqu'à la rue Petite Calade. Elles construisent, à l'extrême fin du XVII^e s., le bâtiment classique actuel, utilisé en infirmerie. Cette construction scelle des dépotoirs modernes, très riches en poteries sanitaires et culinaires communes, avec quelques faïences locales et de rares importations italiennes.

AVIGNON, Vice-Gérence Glacière XVII^e s., constructions médiévales

Sauvetage urgent
M. Dominique CARRU

Le quartier de la Vice-Gérence, situé au pied du Palais des Papes, au cœur de la ville médiévale, constitue un ensemble monumental exceptionnel : sur une étroite arête rocheuse, se superposent ou s'accrochent un bâtiment à arcades antiques, le Palais de la Commune, une livrée cardinalice, un portique et d'autres constructions annexes de la fin du Moyen Âge. La réhabilitation en cours de cet îlot prestigieux, fait donc l'objet d'une étude archéologique particulièrement attentive.

Au début de l'année 1989, un parc de stationnement souterrain étant projeté dans la cour centrale de l'îlot, le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse a réalisé une série de sondages d'évaluation de janvier à mars, suivie de fouilles ponctuelles des zones sensibles.

Un établissement contemporain à caractère industriel a bouleversé l'essentiel du sous-sol de la cour. La présence d'une base de cheminée en brique, l'épandage d'épais niveaux de grésil et de scories, indiquent la présence d'un four ou d'une chaudière. Ces vestiges appartiennent sans doute à la première usine d'électricité d'Avignon, attestée en 1905.

Dans les rares espaces préservés et dans les anfractuosités du substrat rocheux, une stratigraphie a pu être reliée aux constructions environnantes :

- Dans un premier temps, la cour est fermée sur son côté méridional par un mur contemporain du Palais de la Commune. Contre cette clôture, des constructions sont occupées jusqu'au début du XIV^e s. Les sols de terre battue ont fourni un matériel caractéristique (coupelle espagnole à décor vert et brun, céramiques à pâte réfractaire décorée ou à glaçure plombifère...).
- Ces structures sont arasées et nivelées vers le milieu du XIV^e s. (lors de la construction des bâtiments latéraux ?). Un dallage de pierre de taille recouvre alors l'espace central.

- Dans la seconde moitié du XVII^e s., une glacière est édiflée dans l'angle nord-est de la cour. Cette construction, d'une architecture remarquable, est parfaitement conservée. Il s'agit d'une vaste citerne circulaire creusée dans le rocher, recouverte d'une coupole de pierres de taille, en forme de tortue. La voûte est percée par une petite ouverture verticale, du côté nord. Deux collecteurs peuvent permettre une utilisation en réservoir. Le sol était recouvert d'un plancher en bois supporté par des pilotis (colonnes médiévales de section octogonale remployées). Cette structure a livré un comblement homogène, riche en matériel des XVII^e-XVIII^e s. (faïences régionales, importations ligures, communes calcaires à décor à l'engobe).

Parallèlement aux recherches en sous-sol, les travaux de réhabilitation des élévations ont été surveillés. La mise au jour de peintures et fresques murales, le dégagement d'éléments d'architecture insoupçonnés, ont alors conduit à reprendre l'étude de l'ensemble des bâtiments.

AVIGNON, Vice-Gérance Constructions médiévales

Sauvetage programmé

M. Olivier KEYSER, M. Christian MARKIEWICZ, M. Jean-Marc MIGNON

Devant l'intérêt des observations effectuées au printemps 1989 et l'urgence de l'intervention résultant d'importantes transformations, la Direction Régionale des Antiquités se montra favorable à la poursuite d'une étude de l'ensemble des bâtiments. Deux archéologues vacataires assurent ainsi la surveillance du chantier, bénéficiant également d'un prêt de matériel et de locaux de la part du Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse.

A ce jour, et en attendant un complément d'informations apporté par la lecture des textes, l'étude systématique des secteurs menacés permet de livrer la présente synthèse (fig. 52).

◆ *Etat XIII^e s. : Palais de la Commune et Palais Royal*

L'état actuel de l'étude tend à démontrer l'existence de deux étapes de construction correspondant certainement au changement de statut du palais en 1225 (?).

Le plan s'articule autour d'un donjon monumental (espace A), conservé partiellement sur trois élévations. Composé de trois niveaux, dont un rez-de-cour aveugle, le bâtiment révèle la présence de plusieurs ouvertures latérales (fig. 53). L'entrée s'effectuait au sud, côté cour, par une porte à l'étage, peut-être surmontée du célèbre tympan conservé au Petit-Palais. Deux planchers de bois scandaient le volume. Aucun indice ne précise le type de voûtement utilisé alors.

Autour du donjon, des bâtiments annexes ont été repérés dont l'un enfoui sous 4 m de remblais modernes (espace R). L'ensemble des constructions est intégré dans une enceinte dont le tracé est partiellement reconnu. L'entrée principale s'effectuait au nord-est par un porche monumental en plein cintre portant des traces de remaniements opérés dans la seconde moitié du siècle. L'ouverture est alors rétrécie et l'arc externe transformé.

La fouille de l'espace D a permis la mise au jour des deux seuils successifs dont le plus ancien a été aménagé sur un arc antique arasé. D'autres vestiges appartenant à l'hypothétique théâtre antique d'Avignon ont été dégagés lors de la fouille de remblais du XIV^e s. ayant livré un matériel très abondant. Deux murs en petit appareil, dirigés nord-sud, ont été relevés et un troisième, repris au XIV^e s., vient d'être repéré à l'est du secteur D. Un escalier rupestre découvert au nord du donjon pourrait être intégré dans ce complexe antique.

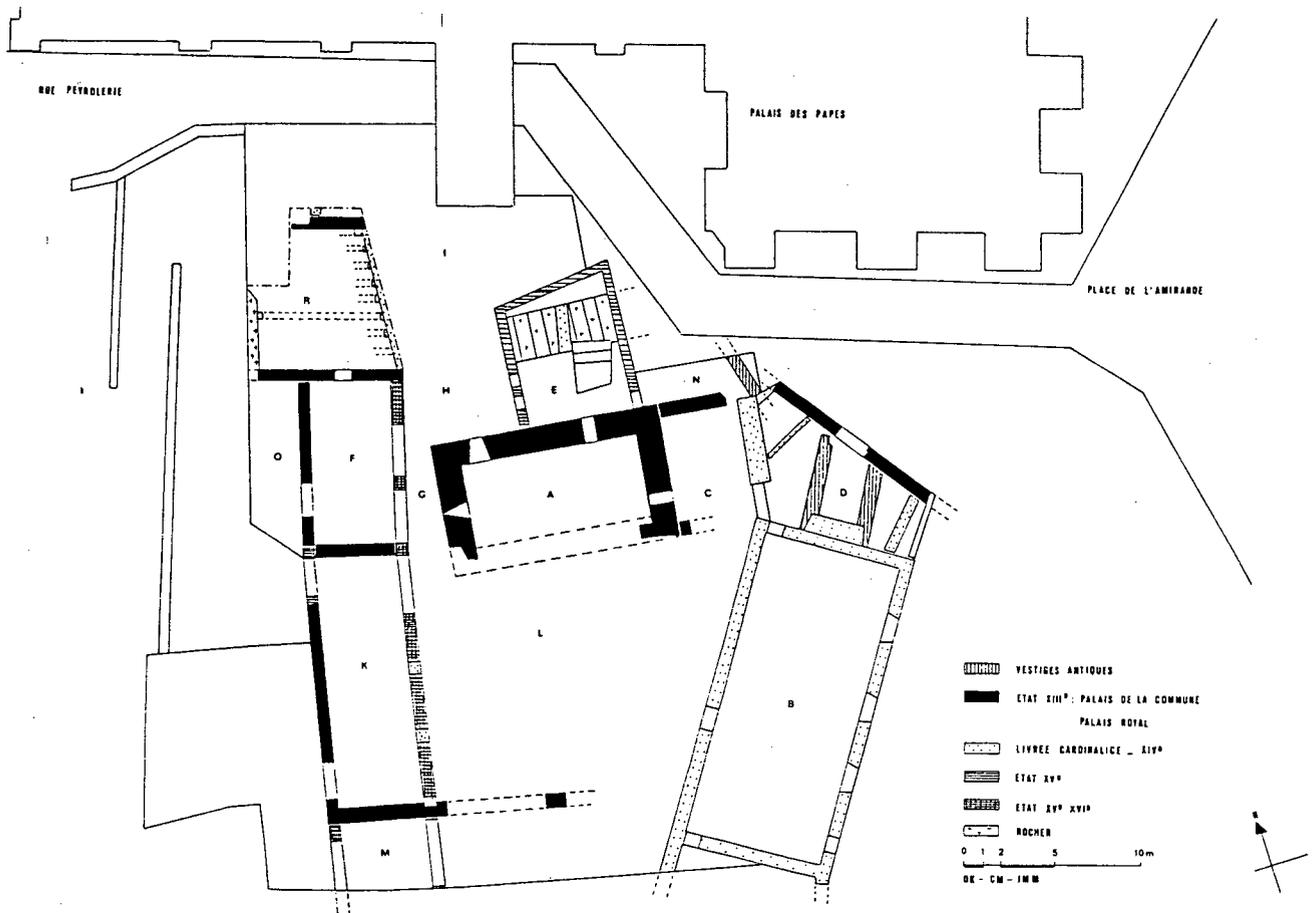


fig. 52 84 - AVIGNON, Vice-Gérance. Plan général des structures.

◆ *Etat XIVe s. : livrée cardinalice*

Dans le second quart du siècle, le Palais Communal puis Royal subit d'importantes transformations à la suite de la nomination du Maréchal de la Cour Hugues de la Roche en 1342.

Une livrée est alors construite, nécessitant la destruction partielle de l'enceinte du XIIIe s. Le bâtiment est doté d'une tour crénelée, visible sur d'anciennes gravures et dont des restes sont repérables au sud du bâtiment B. Ce dernier est composé de deux vastes salles aux murs encore partiellement couverts d'enduits peints, en cours de restauration. A l'est, une série d'ouvertures permet l'éclairage, le désenfumage et l'accès à une galerie de bois. A l'ouest, parmi les multiples percements modernes, on aperçoit deux portes ogivales remaniées ainsi que les vestiges de deux cheminées possédant un manteau externe en encorbellement. A noter que le mur nord de la livrée est muni également d'une cheminée dont le soubassement monumental est fondé sur les deux murs antiques parallèles dont il est fait mention ci-dessus.

Ce bâtiment était vraisemblablement couronné d'un bandeau décoratif constitué de deux ressauts et de hourds de bois surmontés d'un crénelage. Lui faisant face, à l'ouest, un bâtiment peut-être doté d'un portique attesté par la présence d'un arc et de deux piliers remaniés.

Le donjon est profondément transformé à cette époque : ouvertures percées au rez-de-chaussée, escalier au nord. Le remaniement le plus spectaculaire concerne pourtant le dernier niveau. Les élévations nord et sud sont partiellement arasées afin de construire un voûtement réalisé au moyen de onze arcs diaphragmes portant des marques de tâcherons. Le même type de couverture est alors réalisé sur le bâtiment R.

Le porche nord du mur d'enceinte XIII^e s. est muré pendant la construction de la tour Saint-Laurent du Palais des Papes ayant exigé le surcreusement du substrat rocheux ainsi que la destruction des vestiges antiques. L'espace R, devenu secondaire, est alors transformé en dépotoir. La façade sera pourtant reprise dans sa partie est au cours de la seconde moitié du siècle et, plus tard, deux murs cloisonnent latéralement l'espace, progressivement remblayé.

◆ *Etat XV^e s.*

Outre de nombreuses reprises observées, on note la construction d'une maison au nord du donjon (espace E) ; dans son état actuel elle possède deux portes et une fenêtre à meneaux murée. Des décors peints sont également réalisés sur le parement externe du donjon : bandes noires et grises alternées ornées d'hermines.

Ce même type de décoration est retrouvé dans la bâtiment à portique F. Bien que mal daté, il pourrait être une réalisation du XV^e s., voire du XVI^e s., reprenant une construction antérieure intégrée dans une galerie XV^e s.

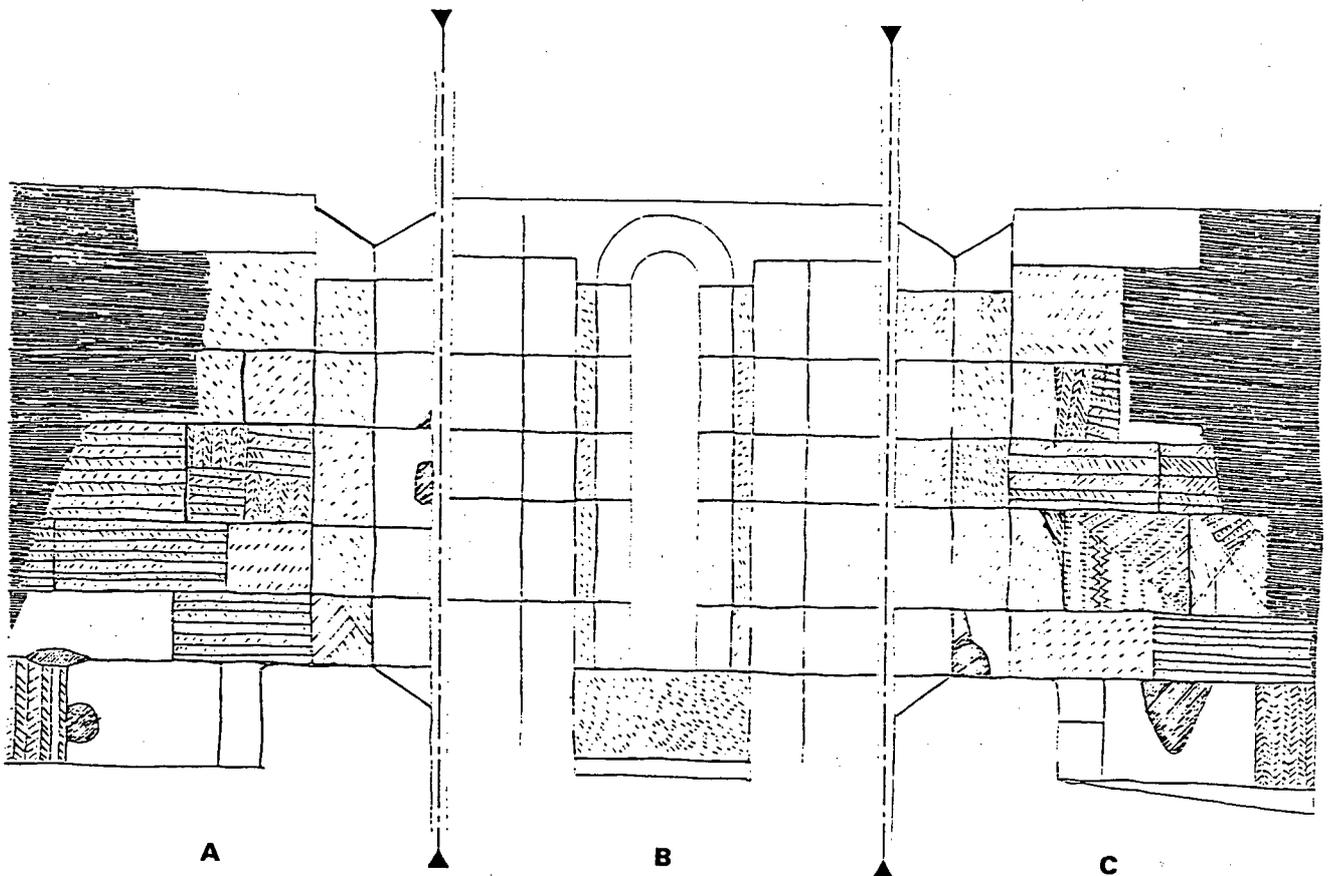


fig. 53 84 - AVIGNON, Vice-Gérence. Fenêtre ouest du donjon (échelle 1/10). A : coupe intérieure est-ouest ; B : vue intérieure de face ; C : coupe intérieure est-ouest.

BONNIEUX, La Combette**Abri sous-roche, halte de chasse - Paléolithique moyen moustérien**

Fouille programmée pluriannuelle
M. Pierre-Jean TIXIER *

□ Historique

Le site moustérien de La Combette à Bonnieux a été découvert par M. Livache et J.-E. Brochier lors d'une étude géologique des dépôts quaternaires du Luberon. Adossé à une falaise molassique tertiaire dont la hauteur visible voisine 7 m, il se trouve au débouché du vallon de même nom (affluent de l'Aiguebrun), dans la combe de Bonnieux.

Un sondage limité dans des limons loessiques, inhabituels dans ce secteur de la Provence, a permis à ces chercheurs de mettre au jour un premier sol archéologique sur lequel ont été récoltés une trentaine de silex (rapportés dans un premier temps par A. Tavoso au Charentien de type Ferrassie oriental) ainsi que des ossements (cheval, bouquetin, lapin). De 1986 à 1987, le site a fait l'objet d'une fouille programmée sous la direction de ce dernier. Après le décès d'André Tavoso, les fouilles ont pu reprendre grâce à l'appui sans réserve de Mme Tavoso qui a mis à ma disposition tous les documents en sa possession ainsi que le matériel archéologique.

La clôture et la couverture du site, financées conjointement par le Conseil Général du Département et la Sous-Direction de l'Archéologie, ont été réalisées cette année.

□ Stratigraphie

La stratigraphie du site, qui se développe sur plus de 7 m d'épaisseur, a été établie par A. Tavoso (fig. 54). Ce dernier y a reconnu quatre ensembles correspondant à la succession d'au moins deux phases périglaciaires séparées par une période d'altération.

– La première phase est concrétisée par une terrasse alluviale à éléments centimétriques à décimétriques, ennoyant d'énormes blocs d'effondrement et portant à son sommet un sol d'altération sur lequel apparaissent les premiers vestiges archéologiques.

– La seconde phase correspond à un dépôt très puissant de limons passant à son sommet à des limons loessiques, voire même à un loess franc. Elle peut être considérée comme le vestige du comblement du vallon par un dépôt loessique. Cette phase se subdivise en trois ensembles : limons inférieurs à blocs, limons moyens lités (ruisselés), limons loessiques supérieurs.

Sur la base des vestiges archéologiques, la fouille a mis en évidence une subdivision en couches, extrêmement difficiles à suivre toutefois en raison de la grande homogénéité sédimentologique.

□ Occupation humaine

Quatre niveaux archéologiques, séparés par une forte épaisseur de dépôts stériles, y ont été reconnus : le premier (E) se situe au sommet des alluvions de base, le second (D) à la base des limons moyens, le troisième (B) à la base des limons supérieurs, le quatrième (A) dans la partie moyenne des limons supérieurs.

Les fouilles 1986-87 ont montré que la séquence des limons moyens débute par un niveau archéologique (D) jalonné par de grandes dalles molassiques en position horizontale. Disposition qu'André Tavoso a interprétée comme pouvant résulter d'une action intentionnelle. Le niveau D est séparé du niveau B qui marque la base des limons moyens, par plus de 1 m de sédiments stériles. Pour la reprise des fouilles, j'ai choisi de me consacrer exclusivement au décapage puis au démontage des deux niveaux archéologiques (A et B) de l'ensemble supérieur afin d'être à même, dans les

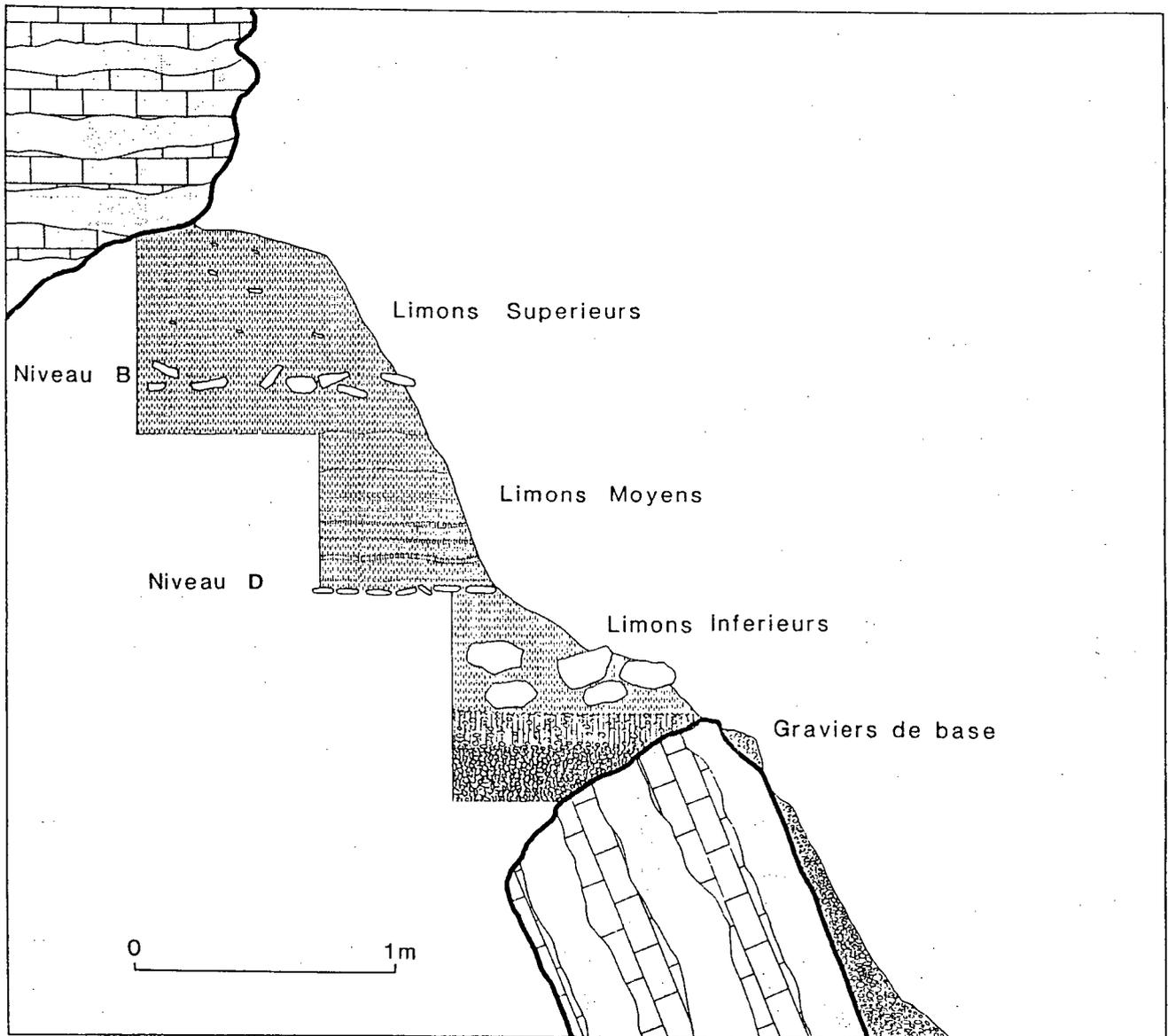


fig. 54 84 - BONNIEUX, La Combette. Stratigraphie du site (d'après A. Tavoso).

années qui viennent, de décapier un niveau, peut-être structuré, sur la plus grande surface possible.

La finesse des sédiments dans lesquels se trouvent ces niveaux et leur pauvreté relative confèrent à La Combette un intérêt tout particulier : les meilleures conditions sont réunies pour tenter d'approcher les activités auxquelles a pu se livrer, durant un temps très court, un petit groupe de chasseurs moustériens. Loin d'être un handicap, la rareté relative des vestiges nous met à l'abri d'un "bruit de fond", très important par ailleurs dans la plupart des gisements du Paléolithique moyen. Enfin, une telle quantité de sédiment est particulièrement favorable à la conservation des structures d'habitat et favorise l'analyse discriminante de la fraction grossière présente.

□ Faune

La faune, peu abondante et représentée par des espèces tout à fait banales, est cependant d'un grand intérêt sur le plan taphonomique. Dans le niveau B, les vestiges actuellement recueillis correspondent aux restes de trois grands mammifères seulement (cheval et bouquetin). Les ossements sont très fragmentés (fragmentation volontaire) en même temps qu'ils portent de nombreuses

traces de décarnisation et de feu. Des remontages ont déjà été réalisés : ainsi, à partir de fragments dispersés sur plusieurs mètres carrés et récoltés par A. Tavoso en 1986 et moi-même cette année, ai-je pu reconstituer le maxillaire gauche d'un jeune équidé.

La malacofaune étudiée par F. Magnin (Tavoso 1987) présente une assez grande ressemblance avec celles des loëss duranciens auxquels il sera intéressant de confronter les sédiments de La Combette.

□ Matériel lithique

Il constitue l'essentiel du matériel archéologique récolté. Il s'agit principalement d'outils retouchés sur éclats, de quelques rares nucléus trouvés en association avec des éclats de préparation du débitage et des éclats de retouche. L'ensemble de cette série moustérienne est d'une étonnante fraîcheur, certaines pièces totalement dépourvues de patine pouvant parfois passer pour des répliques expérimentales modernes. L'état physique exceptionnel de cet outillage, souvent dépourvu de patine, devrait considérablement nous faciliter la tâche lors de la recherche des sources d'approvisionnement en matières premières. L'examen des cortex montre que certains blocs ont été récoltés en position primaire sur l'affleurement. D'autres proviennent de sédiments d'altération ou ont été repris dans des conglomérats, d'autres enfin ont des galets de rivière pour origine. Les zones d'approvisionnement, très diversifiées, semblent d'ores et déjà devoir se situer sur place (rognons de silex provenant des conglomérats de base de la série molassique burdigalienne), dans la vallée du Calavon (12 km), les Monts de Vaucluse et le pays de Sault (minimum 20 km). L'étonnant état de conservation du matériel lithique ne peut que nous rendre optimistes quant à l'issue d'une analyse fonctionnelle.

Quelques remontages ont été réalisés mais en l'état actuel, ils ne prouvent pas nécessairement l'existence d'un débitage sur place.

L'assemblage lithique de La Combette se compose pour l'instant de 260 silex taillés : 142 petits éclats < 3 cm (dont une cinquantaine d'éclats de retouche), 76 grands éclats, 1 nucléus, 1 fragment de plaquette, 1 fragment de rognon, 39 outils retouchés dont 3 denticulés, 22 racloirs simples, 8 racloirs doubles et 6 racloirs transversaux.

Près de 50 % des objets lithiques d'une dimension supérieure à 3 cm sont donc des outils retouchés. Il est également vraisemblable qu'une bonne partie des grands éclats non retouchés importés sur le site, l'ont été dans un but fonctionnel. J'espère qu'il sera possible d'en apporter la

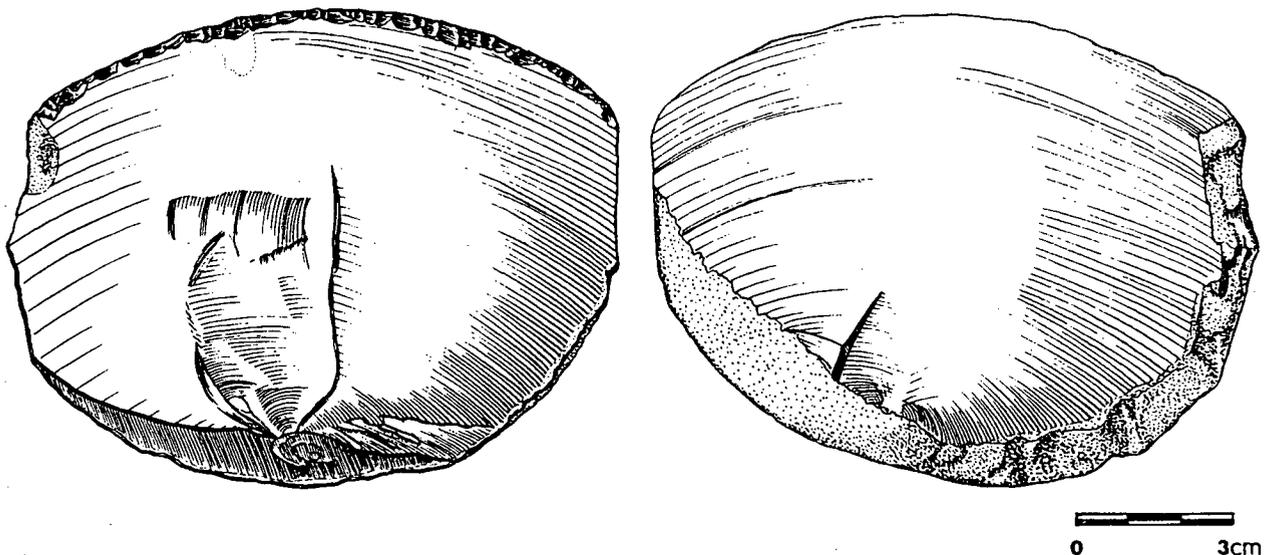


fig. 55 84 - BONNIEUX, La Combette. Racloir transversal sur éclat Kombewa.

preuve par la tracéologie. Les outils retouchés atteignent parfois un module tout à fait respectable (≥ 11 cm). Un nombre élevé d'entre eux porte encore d'importantes plages de cortex, occupant parfois plus de la moitié de la face supérieure de l'éclat. On peut trouver plusieurs raisons pour lesquelles de tels éclats ont été importés sur le site : lorsque la morphologie des blocs est favorable, ils correspondent aux plus grands éclats détachables sans préparation particulière, la zone sous-corticale est souvent la meilleure partie d'un rognon, enfin, un grand éclat, réserve potentielle de matière première, peut supporter plusieurs générations de retouches.

Le débitage Levallois (à éclat principal ou récurrent), bien que rare, est toutefois présent à La Combette, attesté par quelques éclats de belle venue, retouchés ou non.

Trois raclours simples, convexes, ont été obtenus sur éclat Kombewa dont un, débité d'une matière relativement inhabituelle, est particulièrement remarquable par ses dimensions et sa régularité (fig. 55). C'est très certainement la première hypothèse culturelle émise par A. Tavoşo (Charentien) que je retiendrai en définitive pour situer cet assemblage, l'abondance des raclours sur éclats corticaux épais faisant même penser à un Charentien de type Quina.

□ Datation

La Combette n'a pu encore être datée, mais plusieurs possibilités s'offrent.

- Un rapprochement avec le système loessique durancien doit permettre de situer les dépôts de La Combette dans la chronologie régionale.
- Bien que rare, le silex brûlé est présent à La Combette. Des dosimètres seront prochainement mis en place afin de tenter une datation du site par thermoluminescence.
- Enfin, il est également possible que nous obtenions de bons résultats par Electro Spin Résonance sur émail dentaire.

□ Conclusion

Les travaux effectués sur le site de La Combette s'intègrent dans un programme d'étude à l'échelle régionale en collaboration avec J. Jaubert et J.-P. Brugal (D.R.A.-P.A.C.A. et L.G.Q. Marseille : co-direction de la fouille de Bérigoule à Murs) et S. Lebel (U.Q.A.M., Montréal, fouille du Bau de l'Aubesier à Monieux).

Grâce à des conditions exceptionnelles d'enfouissement, lieu de brèves haltes de chasse, La Combette offre au préhistorien l'opportunité de mettre en confrontation directe de petites séries lithiques en excellent état de conservation, avec les restes très fragmentés, également porteurs de nombreuses traces de boucherie et de feu, d'un petit nombre d'animaux. Dans cette perspective, il y a beaucoup à attendre d'une étude fonctionnelle associée à la recherche systématique des sources d'approvisionnement en matières premières.

Il y a également beaucoup à attendre de la comparaison entre des sites de contextes géologique et fonctionnel tout à fait différents.

* E.R.A. 28, C.R.A.-C.N.R.S., Sophia-Antipolis, 06565 Valbonne.

BONNIEUX, La Pérussière (Pont Julien)**Habitat et atelier de potier XIII^e-XIV^e s., nécropole XI^e s., voie antique**

Sauvetage urgent

M. Henri MARCHESI *

Une fouille de sauvetage urgent a été réalisée par le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse en janvier-février 1989 au sud du Pont Julien, à la suite de travaux agricoles qui ont fait remonter en surface un abondant mobilier archéologique. On a effectué un décapage mécanique sur 275 m². L'étendue du site est estimée à 4 000 m².

○ La fouille a permis la mise au jour des empièvements de la voie domitienne (fig. 56, zone tramée) à l'approche du pont romain, construit vers la fin du I^{er} s. av. J.-C. Un mur bâti en petit appareil a été dégagé sur 11 m de long (1). Il pourrait correspondre à un parapet d'accès au pont.

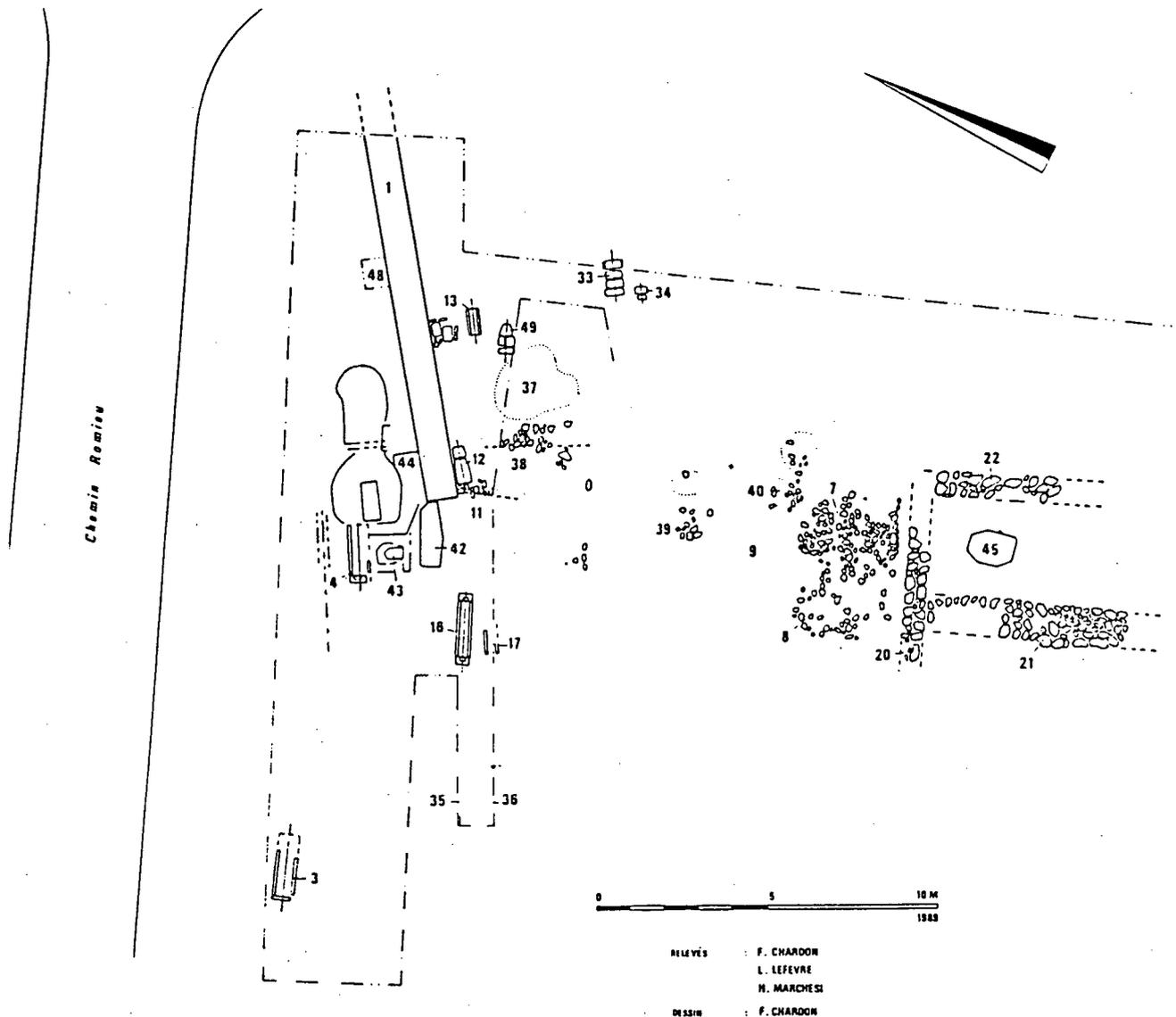


fig. 56 84 - BONNIEUX, La Pérussière (Pont-Julien). Ensemble des structures.

○ La fouille a surtout révélé deux occupations médiévales. Une petite nécropole est attestée sur le site vers l'an mille. Une quinzaine de tombes ont été repérées dont cinq ont été fouillées. Ce sont des sépultures en coffre avec logette céphalique, recouvertes de dalles, toutes orientées est-ouest, tête à l'ouest. Ce cimetière pourrait correspondre à la chapelle Saint-Pierre du Pont Julien, mentionnée dans plusieurs textes médiévaux et dont on perd la trace après le XVe s. Cet édifice n'a pas été retrouvé pour le moment.

○ Le site est ensuite occupé par un habitat à la fin du XIIIe s. et au début du XIVe s. Une cabane (45) a été en partie fouillée ; les murs (20, 21, 22) sont à double parement et blocage interne, liés à la terre. Au nord, un espace extérieur (7) est grossièrement pavé de galets à plat. La découverte principale réside en un atelier de potier qui semble fonctionner en même temps que la cabane. Un premier four (44) a été fouillé ; c'est un four carré à tirage semi-vertical et alandier débouchant dans une aire d'accès au foyer, faiblement creusée dans le sol. Il a été transformé en un four vertical par suppression de l'alandier remplacé par une porte simple. L'ensemble est creusé dans le substrat argilo-sableux. La sole est constituée de longues barres d'argile préfabriquées reposant sur une murette axiale grossièrement bâtie de moellons calcaires. Ce four a livré une quantité importante de céramique grise d'un type encore jamais apparu sur un site producteur. A quelques mètres du four se trouve une fosse de préparation de l'argile à tourner, qu n'a pas encore été fouillée.

Une prospection électrique et électro-magnétique a été réalisée sur l'ensemble du site. Elle a permis de mettre en évidence les nombreux vestiges encore enfouis sur au moins 4 000 m², dont la présence probable de deux autres fours.

Devant l'intérêt scientifique exceptionnel du site, le Conseil Général de Vaucluse souhaite acquérir, avec la participation de l'Etat, le terrain concerné ; une procédure de classement au titre des Monuments Historiques est en cours. L'étude du site se poursuivra dans les années à venir en collaboration entre le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse et le Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne de l'Université d'Aix-en-Provence.

* avec la collaboration de G. DUCOMET (C.G.R. Garchy), M. MAURIN, J. THIRIOT (L.A.M.M.-C.N.R.S.).

CARPENTRAS, Vallat de la Maire

Habitat Ier s. av. J.-C.

Sauvetage urgent

M. Philippe BORGARD

Durant le mois de mars de l'année 1989, à l'occasion de travaux de terrassement, le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse a pu procéder à quelques observations au lieu-dit "Vallat de la Maire", en bordure orientale de l'agglomération de Carpentras. La zone étudiée est plus précisément située entre l'avenue du Mont-Ventoux et l'ancien lavoir communal de Carpentras, sur le flanc méridional de l'éperon qui porte la ville.

Sur une surface malheureusement très restreinte, ont été dégagés des sols en terre battue associés à des murs liés à la terre. Le matériel recueilli permet de rattacher cet habitat (?) aux dernières décennies du Ier s. av. n. è. (campanienne A tardive, imitation de campanienne A à pâte jaune, sigillée italique, parois fines, "rouge pompéienne", commune tournée italique, commune claire, modelée dont des productions de l'"Atelier des Alpilles" ...).

La mise en place des constructions est à dater au plus tôt vers 20/10 av. J.-C. Leur abandon se situe vraisemblablement dans les premières années du Ier s. de n. è. On regrettera que les limites de la fouille n'aient pas permis de préciser la fonction et l'extension de ce bâti "précoce".

Le secteur est bouleversé dans le courant du Haut-Empire par une large tranchée partiellement fouillée. Divers indices attestent une occupation proche durant les Ier/IIe s. de n. è., mais aucune construction de cette période n'a été repérée en aucun point du chantier. Il est probable que la ville antique du Haut Empire ne s'étendait guère au-delà de la limite marquée ultérieurement par le rempart médiéval.

Les époques plus récentes sont représentées par la découverte isolée d'un puits non maçonné, de section carrée, comblé entre la fin du XIIIe s. et le début du XIVe s.

On notera également la présence hors contexte d'un nucléus et de quelques lames et lamelles néolithiques.

Fouille réalisée avec l'aide de MM. Claude BLANC, Agricol GROLIER, Christian MICHEL et Maurice PACCARD.

CAUMONT-SUR-DURANCE, Le Clos de Serre Construction d'époque impériale

Sauvetage urgent
M. Jacques MOURARET

La construction d'une maison individuelle non loin de vestiges gallo-romains repérés dès le XIXe s., a provoqué une fouille de sauvetage préalable aux travaux. Les sondages ont permis d'orienter la fouille sur un plateau planté d'oliviers, à proximité immédiate de l'emprise de la future construction.

Le décapage d'une mince couche de terre végétale (environ 10 cm) a permis de mettre en évidence les fondations (inédites) de murs d'époque gallo-romaine, assez grossièrement construits en moellons de molasse locale, reposant sur un substrat de même nature, irrégulier, à pendage assez fort. La fouille a livré de nombreux tessons d'amphores, *tegulae*, *tegulae mammatae*, *tubuli*, des fragments de céramiques indigènes, d'antéfixes (?), d'enduits peints (rouges, blancs, beiges). Un petit fragment de lampe à huile ("Firmalampe", forme Ponsich V A ou B), ainsi qu'un amas de coquilles d'huître ont été exhumés. Le site en revanche n'a livré aucune pièce de monnaie.

En raison de l'importance des vestiges connus et de ceux qui — très probablement — demeurent encore enterrés, il n'est pas possible de restituer, dans l'état actuel des investigations, un plan d'ensemble cohérent. Nul doute néanmoins que l'on se trouve en présence d'une très vaste construction d'époque impériale, qui occupait l'extrémité méridionale du plateau du Clos de Serre, à très faible distance (200 m à l'époque ?) de la Durance.

On a argumenté au début du siècle sur la possibilité de trouver ici le domaine attribué par le roi Gontran à son patrice Mummole, que Grégoire de Tours appelle Machovilla. Rien ne permet de confirmer cette interprétation, mais la richesse des vestiges trouvés au siècle dernier (tamboirs de colonnes de marbre, tesselles de mosaïque...), la trace encore visible d'un double plancher d'hypocauste et de canalisations, l'extension sur presque 100 m des vestiges apparents (dans le sens est-ouest) permettent d'affirmer que l'établissement du Clos de Serre était sans doute luxueux.

FAUCON, Saint-Germain

Prieuré et nécropole du Moyen Age, villa gallo-romaine

Sauvetage urgent
Mlle Isabelle CARTRON

Au printemps 1989, le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse est intervenu en urgence sur le site de Saint-Germain à Faucon, où une fouille clandestine avait entraîné de grandes destructions, en particulier d'une nécropole médiévale. Un dossier général du site a pu être établi et un relevé d'ensemble effectué en même temps qu'un nettoyage et quelques sondages.

Le prieuré de Saint-Germain est construit à l'emplacement d'un site antique important, probablement constitué par une villa. Il est mentionné pour la première fois en 1120 comme possession de l'abbaye de Tournus : « *Invasioneusi ecclesiam, S(anc)ti Germani, S(anc)ti Petri de Falco, S(anc)tae Mariae de Purpereas.* » L'édifice est transformé au XVIII^e s. en bâtiment agricole.

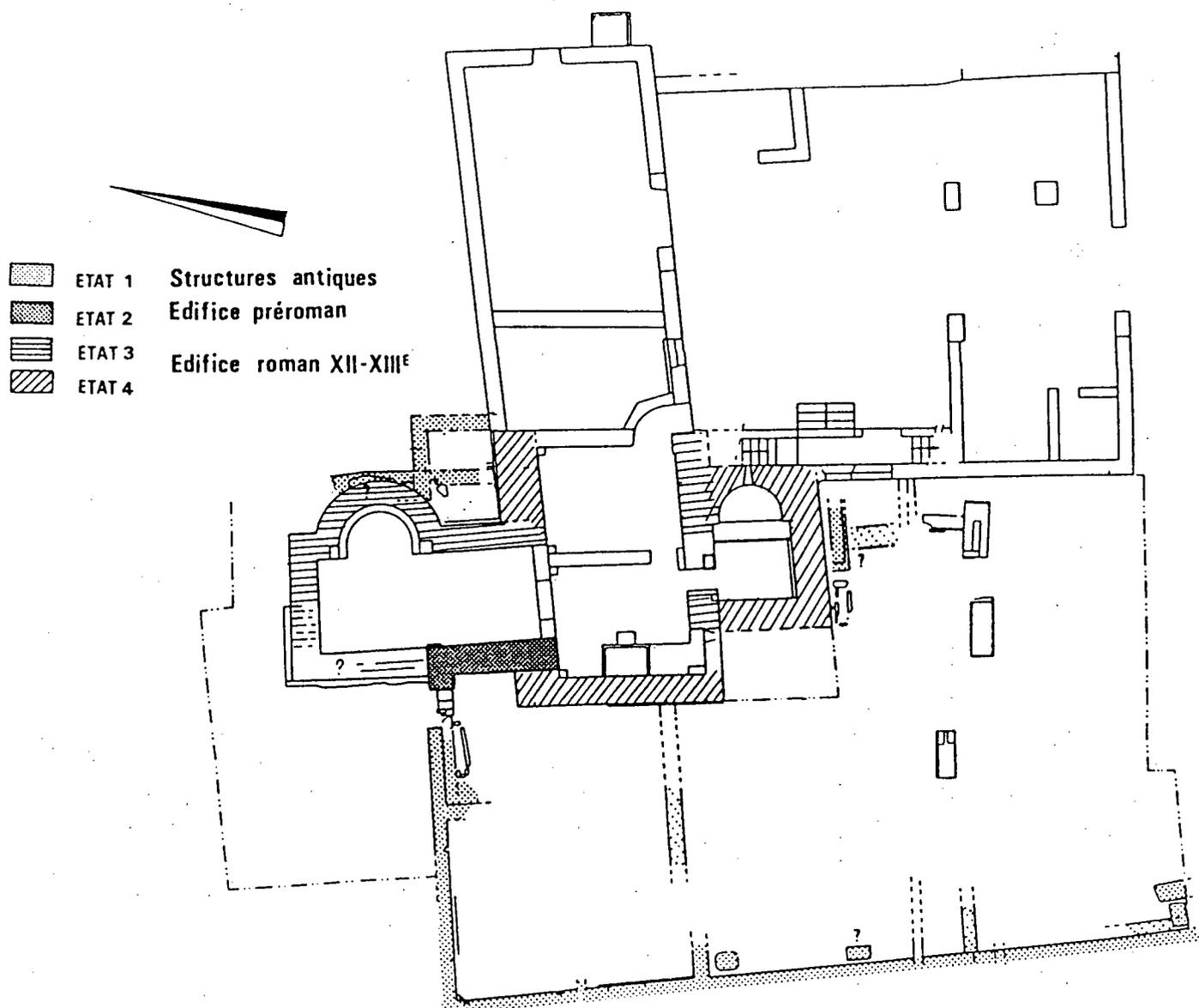


fig. 57 84 - FAUCON, Saint-Germain, rez-de-chaussée. Relevé des structures.

La fouille a mis au jour des structures esquissant le plan d'une partie de la villa s'étendant certainement plus au nord du bâtiment actuel. Si la date d'implantation n'a pu être déterminée, le matériel archéologique recueilli indique qu'elle a perduré au moins jusqu'au Ve s.

Le prieuré médiéval s'implanta sur les ruines de la villa (sans que cela ne justifie avec certitude un abandon du site) ainsi qu'en témoigne la réutilisation de certains murs antiques comme enclos funéraires au Moyen Age, à l'ouest de l'église (fig. 57).

L'étude de l'église Saint-Germain, reconnue dans les bâtiments encore en place, a été privilégiée. L'irrégularité du plan d'ensemble suggère plusieurs remaniements. Seuls quelques murs isolés d'un édifice "pré-roman" ont été identifiés, donnant l'orientation générale du bâtiment plus tardif. L'église romane (XIIe-XIIIe s.) est composée d'une courte nef flanquée de deux chapelles orientées au nord et au sud. Le mur gouttereau et la chapelle sud, bien conservés, permettent de restituer l'élévation de la nef centrale, vraisemblablement uniquement constituée par de grandes arcades plein cintre. Le chevet n'est plus visible. On pénètre dans l'édifice par une porte latérale au sud. Les bâtiments éventuels associés devaient se trouver au sud-est de l'église.

A la fin du XIIIe s., il semble que le prieuré soit abandonné (?). L'étude de l'édifice a mis en évidence un remaniement tardo- ou post-médiéval (XIVe-XVIe s.) de l'église médiévale — alors en mauvais état — consistant surtout en une reprise du couverture et en l'ajout d'un clocher sur la chapelle sud.

MURS, Bérigoule **Site de plein air - Paléolithique moyen**

Fouille programmée pluriannuelle

M. Jacques JAUBERT, M. Jean-Philippe BRUGAL, M. Pierre-Jean TEXIER

○ Site et problématique

Le site moustérien de Bérigoule (Murs, Vaucluse, alt. : 560 m.) a été découvert fortuitement en avril 1988, suite à l'extension d'une gravière : des dépôts de pente issus du démantèlement d'une barre rocheuse (Urgonien) qui livraient le long d'une grande coupe frontale des silex taillés, masquaient une importante occupation du Paléolithique moyen. Une prospection classique n'aurait pu détecter un tel gisement sans qu'il n'ait été artificiellement entamé.

La demande de fouille programmée pluriannuelle a été présentée à l'issue d'une campagne de sauvetage instruite par la délégation permanente du C.S.R.A. de mai 1988. Cette première opération a mis un terme à la destruction potentielle du gisement archéologique, attribuable dans sa totalité au Paléolithique moyen. Compte tenu de l'intérêt du site et du renouveau des approches concernant la connaissance de cette période (datations radiométriques, études lithologiques et techniques, analyses pluridisciplinaires et interprétations fonctionnelles des occupations humaines) une demande de fouille programmée pluriannuelle a été présentée.

La qualité, la quantité et la conservation différentielle des vestiges (faune absente) nous a contraint à envisager une problématique partielle avec un projet pluridisciplinaire essentiellement centré sur l'interprétation socio-économique et culturelle des occupations humaines. Plusieurs axes de recherche se sont naturellement dégagés :

- Comparaison de deux niveaux du Paléolithique moyen (I et II), nettement distincts dans la séquence stratigraphique (fig. 58). Les conditions d'implantation qui ont commandé au choix de ce site

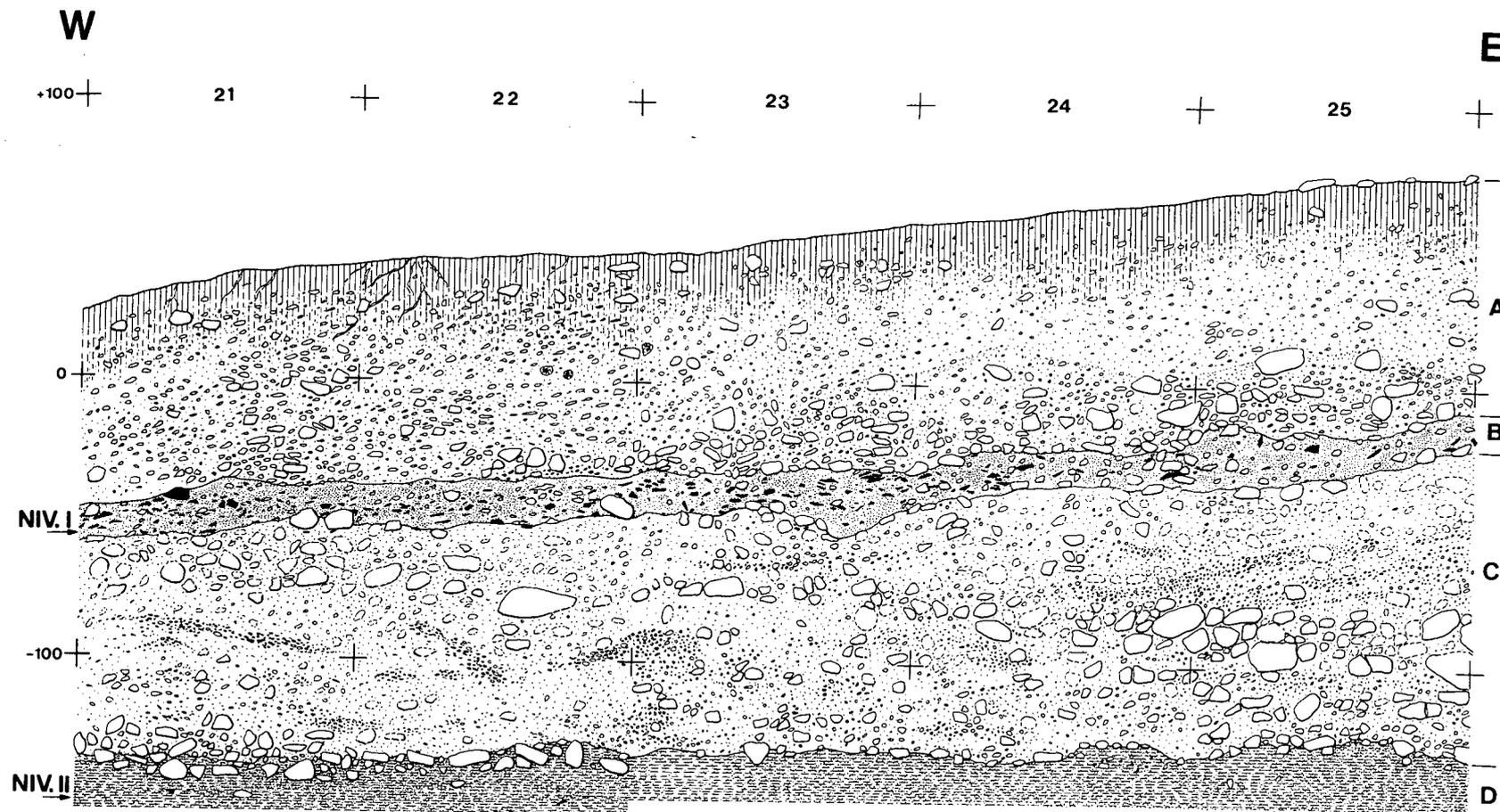


fig. 58 84 - MURS, Bérigoule. Séquence stratigraphique actuelle (maille de carroyage : 1 m). De haut en bas, A : petit cailloutis stérile. B : argile sableuse brun-rouge (Paléolithique moyen, niv. I). C : cailloutis et éboulis indurés stériles. D : argile brun-rouge foncé (Paléolithique moyen, niv. II).

par les deux générations successives de Néandertaliens devaient sans doute répondre à des préoccupations communes.

- Excellent contexte pour réaliser un programme de datations radiométriques (thermoluminescence) des deux niveaux, caractérisés par l'abondance des vestiges lithiques brûlés et de bonnes conditions d'enfouissement (H. Valladas, C.E.A., Gif).
- Etude technologique des deux assemblages lithiques. L'industrie du niveau I se singularise par l'association de plusieurs chaînes opératoires (Levallois récurrent, Levallois linéal) à préparation centripète, unipolaire, bipolaire ou mixte. Remontages archéologiques et expérimentations seront mis en œuvre.
- Etude comparative avec les séries saaliennes ou weichséliennes similaires du nord de l'Europe ainsi qu'avec les industries rissiennes ou würmiennes du sud-ouest de la France.

○ Stratigraphie

Les occupations humaines de Bérigoule, actuellement en plein-air, sont liées à une topographie spécifique et à un environnement géologique apparemment très favorable : confluence d'une petite combe se terminant par un "bout-du-monde" (combe du Fonse) et d'un vallon plus important (Bérigoule), présence de points d'eau dans une région calcaire irrégulièrement drainée, affleurements de silex locaux aptes à la taille, barres rocheuses avec possibilité d'abris naturels.

• Niveau I

Le niveau supérieur a fait l'objet d'un décapage continu et exhaustif sur 10,5 m² dans les travées Q-R-S-T et les bandes 18 à 20. La même méthode qu'en 1988 a été appliquée : enlèvement des niveaux supérieurs (ensemble A) à la pelle mécanique ; repère et cartographie des premiers vestiges qui sont coordonnés ; décapages continus par passées de 3 à 5 cm ; la première (I1 som.) et la troisième (I3) faisant l'objet d'une couverture photographique intégrale après nettoyage de la surface de fouille à l'aspirateur. Compte tenu de la densité extrême de ce niveau (plusieurs milliers de vestiges par m²) et de son homogénéité, l'enregistrement est effectué par démontage de petits carrés de 0,33 m. Seuls, les blocs calcaires > 10 cm sont dessinés et cotés. Un tamisage systématique à l'eau permet de recueillir un échantillonnage représentatif de chaque décapage et permettre ainsi leur cartographie densimétrique et par nature d'objets. La faune est presque intégralement dissoute par l'acidité des sédiments (quelques esquilles millimétriques de dents ou d'os brûlés ont résisté).

• Niveau II

Inclu dans une argile plastique brun-rouge foncé, le niveau II a été fouillé en continu sur 10 m² (S-T / 21 à 25). Sa pauvreté relative par rapport au précédent autorise un décapage et un relevé cartésien plus classique. Deux passées, localement, trois, ont été effectuées sans que la base n'ait été atteinte. Les concentrations de vestiges sont peu marquées et, tout comme le niveau I, aucune structuration de l'espace n'a jusqu'à présent été observée. La bonne conservation de toutes les catégories d'objets lithiques, y compris les éclats de retouche ou de préparation des talons, exclut un remaniement ou des lessivages importants.

○ Problèmes de datation

Cette dernière décennie a connu d'importantes modifications du cadre chrono-stratigraphique du Pléistocène et, par définition, des gisements paléolithiques contemporains. Grâce à la multiplication des datations radiométriques (Tl -thermoluminescence-, U/Th -Uranium/Thorium, etc.), la position chronologique de certains sites du Paléolithique moyen — ainsi que la redéfinition

des profils technologiques — s'est peu à peu précisée et a considérablement étendu sa durée (300 000/250 000 B.P. à 35 000 B.P.). Sans le recours aux résultats des physiciens, il est devenu impensable de dater les gisements moustériens, sauf pour quelques faciès techniques ou typologiques très particuliers et géographiquement limités, ce qui n'est pas le cas de Bérigoule.

L'industrie lithique de Murs est de débitage Levallois élaboré et diversifié (plusieurs chaînes opératoires) et typologiquement dominé par le groupe des outils moustériens, avec une forte proportion d'outils à bords convergents (racloirs convergents, déjetés, pointes moustériennes) pour lesquels des emmanchements ont pu être récemment démontrés par la tracéologie. La retouche Quina est très peu représentée et exclut un rapprochement avec le Charentien typique. Une attribution au Moustérien de type Ferrassie semble donc se dessiner. De tels assemblages ont été datés d'environ 175 000 ans dans le nord de la France (Biache, Pas-de-Calais), c'est-à-dire la transition entre les stades isotopiques 7 (avant-dernier Interglaciaire) et 6 (avant-dernier Glaciaire ou *Saalien*). Des analogies avec les niveaux supérieurs (notamment 1) d'Orgnac 3 (Ardèche) d'âge sensiblement équivalent sont également à noter. Il est évidemment prématuré de proposer des hypothèses de datation mais il est quand même intéressant de souligner les similitudes avec ces ensembles antérieurs au dernier Glaciaire.

○ Interprétation d'ensemble et signification des vestiges

Si les progrès des méthodes de datation permettent d'être raisonnablement optimiste, l'interprétation d'ensemble (fonction du site) et surtout la signification de l'industrie (spécificité chronologique, culturelle ou fonctionnelle ?) mettent en jeu une série de facteurs infiniment plus difficiles à démêler. Compte tenu de l'importante place que tient l'outillage retouché et de l'abondance des vestiges brûlés, il semble que Bérigoule corresponde plutôt à un site spécialisé, mais pas uniquement polarisé vers la production lithique (atelier de taille). L'absence de structures évidentes, ou d'une quelconque structuration de l'espace, oblige l'archéologue à raisonner en termes d'*occupations humaines* et non d'habitat et à avancer prudemment vers la reconstitution des différentes activités des Néandertaliens. En dehors du simple atelier de taille, on peut déjà exclure les hypothèses de brèves haltes de chasseurs transportant avec eux leur matériel (cf. La Combette *supra*) de même que la reconstitution d'aires d'habitat avec localisation évidente des différentes activités. Dans le meilleur des cas, ces répartitions catégorielles de vestiges auraient pu être perturbées par des remaniements naturels postérieurs. Le palimpseste des retours successifs et l'extraordinaire accumulation de restes rendront extrêmement délicates de telles analyses spatiales.

ORANGE, Saint-Florent

Maisons et rue gallo-romaines

Sauvetage urgent

M. Michel-Edouard BELLET, M. Jean-Luc BLAISON

M. Dominique CARRU, M. Jean-Marc MIGNON

Il s'agit d'une fouille archéologique avant la réalisation d'une opération de Rénovation de l'Habitat Insalubre. Cette fouille a eu lieu en novembre-décembre 1988, puis en novembre-décembre 1989 ; elle se poursuivra en 1990. L'intervention est financée par l'Etat (20 %), le Département de Vaucluse (20 %), la ville d'Orange (60 %). La direction du chantier est assurée par le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse avec le concours du musée d'Orange.

Deux états principaux ont été reconnus :

- Le premier état, datable du début de notre ère, n'est visible que par des vestiges très réduits. Il semble qu'ils appartiennent à des maisons.
- Le second état, édifié vers la fin du Ier s. ou le début du IIe s. de n. è., est beaucoup mieux connu. Il s'agit aussi de maisons. Une particulièrement, située au sud, comprend plusieurs pièces au sol recouvert de mosaïques. Ces pièces ouvrent sur un jardin par l'intermédiaire d'un couloir à portique (fig. 59).

Une rue est-ouest existe dès le début de notre ère ; elle est bordée au nord d'un portique qui abrite un trottoir. Après une perturbation générale (peut-être une inondation ?) dans les années 50/60, qui conduit à un rehaussement des niveaux, des constructions sont élevées dans cette rue qui s'en trouve ainsi réduite.

Vers l'ouest, une rue nord-sud peut exister dès le début de notre ère, elle disparaît ensuite au IIe s. Cependant, la fouille n'est pas assez avancée pour confirmer cette hypothèse.

L'intérêt principal de cette fouille réside dans l'amélioration de notre connaissance de l'évolution urbaine dans l'Antiquité. En effet, après l'importante fouille de 1985-86 cours Pourtoles, c'est un ensemble très important de la ville que nous percevons désormais.

Les informations sur l'habitat sont également loin d'être négligeables et l'on notera que quatre pavements de mosaïque viennent d'être mis au jour. Ils devraient être déposés afin de pouvoir poursuivre la fouille.

SAINT-MARTIN-DE-LA-BRASQUE, Le Castelas

Motte féodale

Sauvetage programmé

M. Michel FIXOT, M. Jean-Pierre PELLETIER

Des travaux avaient été entrepris en 1988, destinés, à la demande de la municipalité et du Parc régional du Luberon, à présenter et à rendre accessible commodément au public le site de la motte castrale fouillée naguère entre 1971 et 1975.

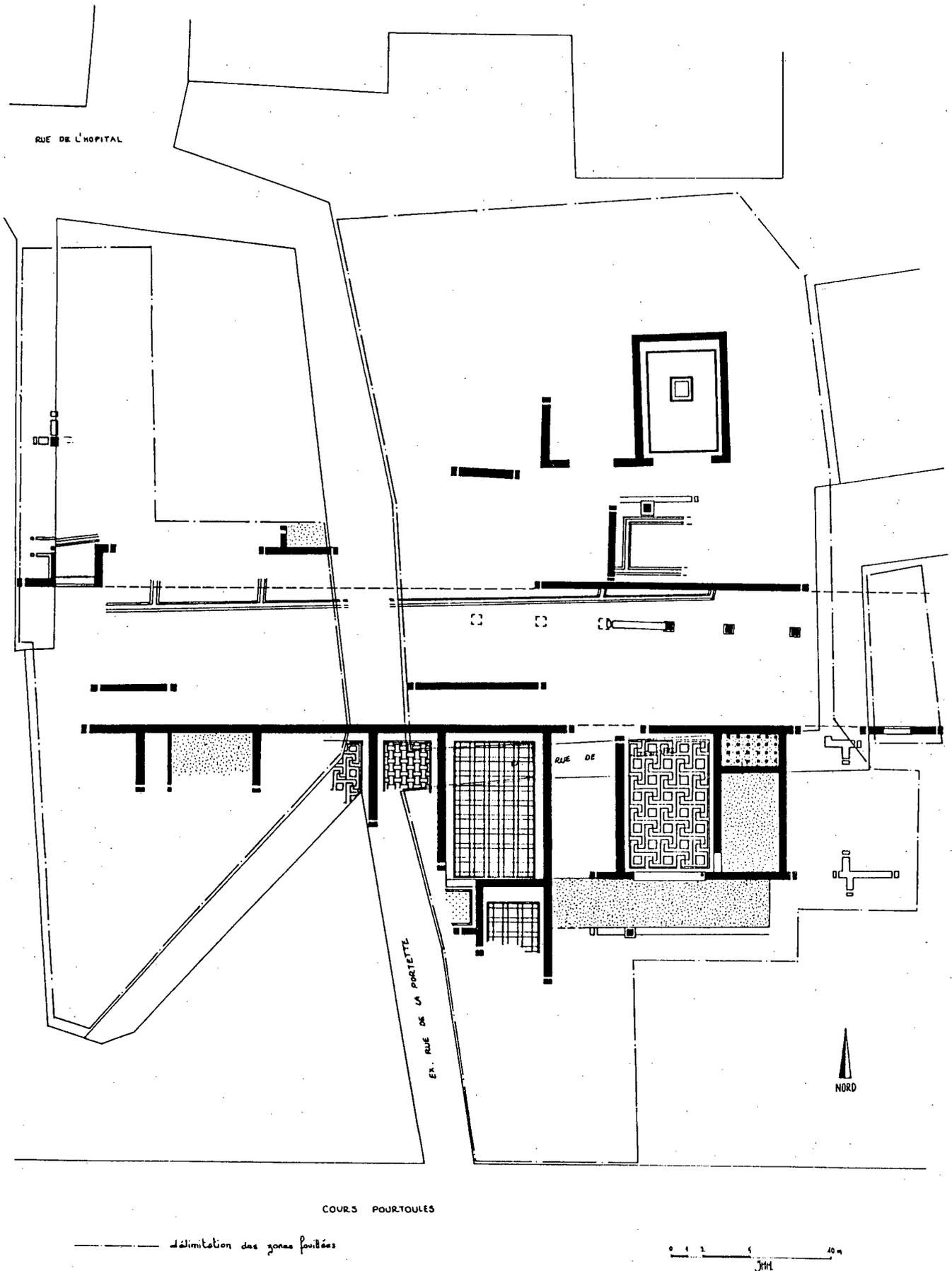


fig. 59 84 - ORANGE, Saint-Florent. Plan général des structures mises au jour.

Appartenant au dernier état de la fortification (XIV-XVe s.), la citerne a été entièrement vidée de son comblement. Le matériel recueilli comprend notamment plusieurs formes complètes de pichets et gargoulettes qui complètent la collection déjà abondante de céramiques retrouvées sur le sol d'abandon de l'une des deux pièces de la fortification, ainsi que deux récipients de fer.

Les dégagements au sommet de la plate-forme ont aussi confirmé la présence de murs d'enclos, au sud et à l'est, aux emplacements proposés lors des restitutions déjà publiées. La rampe d'accès, taillée dans le rocher à partir du fossé intérieur, a pu être dégagée avec des moyens mécaniques ; la fouille de son sol reste à effectuer.

C'est toujours avec un engin de terrassement qu'il conviendra de poursuivre les travaux au nord-est et dans les fossés restant à vider.

SAINT-SATURNIN-D'APT, Perréal Oppidum

Sondage

M. Jacques MOURARET

La première campagne de réhabilitation du site de Perréal à Saint-Saturnin d'Apt, menée conjointement par le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse et l'A.P.A.M.E. (Association pour la promotion de l'archéologie en milieu enseignant), s'est achevée en juillet 1989.

Elle a permis de dégager de la végétation et des alluvions quatre fonds de cabanes et une section de rempart, repérés par André Dumoulin dans les années cinquante. Il s'agit de constructions en moyen appareil de moellons de calcaire local, assisés et liés à l'argile. La première cabane (IA) mesure 6,40 x 6,70 m. Les murs en sont assez bien conservés. La deuxième (IB) mesurait 8 x 5,20 m selon A. Dumoulin, mais elle est à l'heure actuelle gravement dégradée. La troisième cabane est double. La première partie (IIB) mesure 4,20 x 4,10 m et les murs en sont, pour l'essentiel, encore conservés. Les limites de la deuxième partie n'ont pu être retrouvées avec précision. Le logement d'un dolium, encastré d'une dizaine de centimètres dans le substrat argilo-marneux, a pu être mis en évidence. Plus au sud, la quatrième cabane (IC) est tellement dégradée qu'aucun relevé fiable n'a pu être fait.

Dans le remplissage du site, une multitude de tessons de *dolia* (dont un portant une marque "C.O."), de *tegulae*, de nombreux fragments de céramiques indigènes, parfois décorées d'incisions géométriques, de la céramique sigillée, plus rare, et quelques fragments de plomb et de fer (clous), ont été extraits. Un as de la République romaine de 19 g (avers : Janus bifrons, tête laurée ; revers : proue de navire, à droite Roma) a été aussi exhumé, hors stratigraphie.

L'ensemble du matériel semble confirmer l'existence d'un oppidum habité dès le premier Age du Fer et dont l'occupation perdure jusqu'au début du Ier s. ap. J.-C., à peu de distance (5 km) de la colonie romaine d'*Apta Julia*.

L'intervention de 1989 a été accompagnée d'une consolidation des vestiges afin d'assurer leur conservation.

SAINTE-CECILE-LES-VIGNES, Peyron

Atelier de production d'amphores gallo-romaines

Sauvetage programmé
M. Joël-Claude MEFFRE

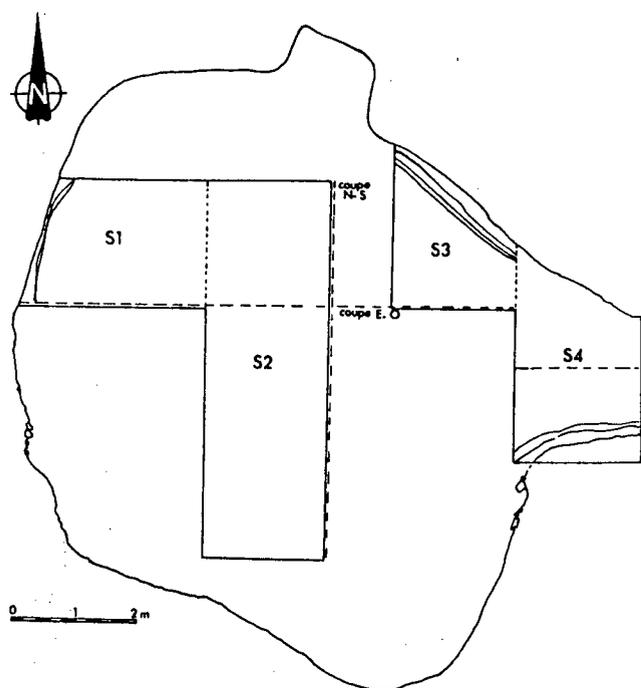
La commune de Sainte-Cécile-les-Vignes et les communes limitrophes, à 10 km environ au nord d'Orange, ont fait l'objet d'une prospection au sol et aérienne systématique, en vue d'une appréhension globale de l'occupation des sols dans la diachronie ; l'accent a porté en particulier sur l'époque gallo-romaine.

C'est ainsi que des traces significatives du cadastre B ont été localisées sur le terrain et par photo-interprétation ; de même, 92 sites (fermes, domaines agricoles, sépultures, etc.) ont été identifiés, qui peuvent plus ou moins être mis en relation avec les traces du parcellaire orthonormé.

Les vestiges de l'atelier de production d'amphores de Sainte-Cécile-les-Vignes ont été découverts dans ce contexte d'approche systématique de l'espace rural. Ils sont situés au quartier Peyron, au sud du village, en pleine zone viticole. Ce site a été mis en évidence grâce à l'abondance de *tegulae*, tessons surcuits et déchets de matériaux dans les parcelles 272 au nord, et 273 au sud. Une prospection magnétique effectuée par l'équipe de M. Daignères (Université de Montpellier) a permis de dresser une carte des anomalies magnétiques présentes sur les deux parcelles concernées (1).

◆ La fouille de la fosse d'extraction d'argile et son comblement : campagnes 1988-1989

Une fouille de sauvetage a été pratiquée sur l'emplacement de l'anomalie n° 1. Après décapage, cette anomalie a été identifiée comme une fosse approximativement circulaire, resserrée en goulot, entièrement comblée de ratés de cuisson et matériaux divers.



L'intervention a été pratiquée sous forme de quatre sondages (fig. 60) : elle a permis de déterminer qu'il s'agissait d'une fosse de 10 m de diamètre environ, creusée à proximité de l'atelier de production. Elle a eu pour objet d'atteindre les niveaux d'argile plaisanciennes situées sous les limons de l'Aigues, à partir de 1,50 m de profondeur. Les quatre sondages sélectifs ont pu rendre compte du comblement de celle-ci.

Le sondage 1, orienté est-ouest, recoupe le sondage 2 : on a pu mettre en évidence le profil ouest du comblement ; grâce au sondage 2, a pu être réalisée une stratigraphie complète du comblement dans le sens nord-sud ; les sondages 3 et 4 ont exploré le remplissage de l'accès d'origine (goulot) vers l'intérieur de la fosse : des entailles en forme de marches d'escalier ont été retrouvées dans les niveaux argileux à 1 m de l'entrée du goulot d'accès (campagne 1988) ; ces deux sondages ont rendu possible l'établissement de la stratigraphie du comblement de la fosse dans le sens est-ouest.

fig. 60 84 - SAINTE-CECILE, Peyron. La fosse d'extraction d'argile et l'implantation des quatre sondages.

◆ *Commentaire de la coupe nord-sud du sondage 2*

Bien qu'incomplète, la vision que nous donnent les coupes transversales du remplissage permet de saisir la fonction de cette fosse (fig. 61). En effet, le profil du substrat argileux (couche 27) est tel que vers 3,60 m on atteint le fond de la fosse. Au-dessous, on rencontre un lit de gravier inexploitable dans le cas d'un prélèvement d'argile. Par ailleurs, nulle part dans les sondages, des traces de rubéfaction du substrat ou des parois de la fosse n'ont été constatées, qui témoigneraient d'une mise en relation de ces surfaces avec une aire de chauffe (dans le cas d'une présence de fours). On en a donc déduit que la fosse n'avait eu d'autre objectif que l'extraction de l'argile. Ce lieu d'extraction a pu déterminer pour une bonne part l'implantation de l'atelier de production dans ce secteur, au moins au début de son fonctionnement.

Toutes les couches 11 à 26 observent un même sens de déversement nord-sud ; ces couches s'appuient sur les grands déversements d'amphores effectués depuis le sud (C25 et C21). Les couches 7 à 15 pourraient avoir été écrêtées à la pelle avant le dépôt de la couche 5. Cette dernière pourrait avoir plusieurs points de déversement.

Dans l'ensemble, il s'agit d'une alternance de couches de cendres plus ou moins homogènes, de couches de rejets de matériaux lourds appartenant à l'infrastructure des fours, de couches d'argiles lessivées provenant de curages de bacs de décantation, et de couches d'amphores, résultats de sélections de produits lors des défournements.

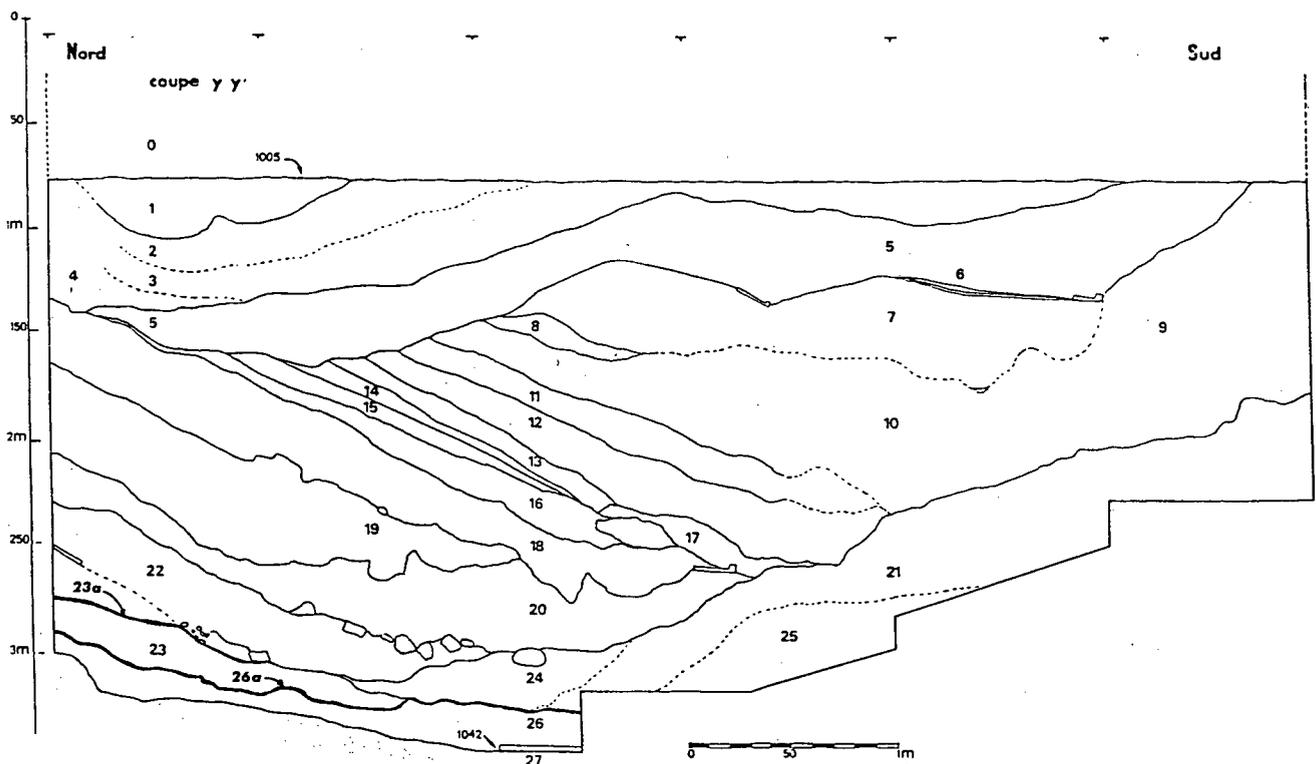


fig. 61 84 - SAINTE-CECILE, Peyron. Stratigraphie de la face ouest du sondage II. Coupe nord-sud. Les couches d'amphores correspondent aux n° 20, 18, 21, 25, 26, 24.

◆ *Un essai d'interprétation : les diagrammes stratigraphiques*

De la succession des différents déversements de rejets dans la fosse, de leur disposition et de leurs inter-relations, nous avons essayé de dégager les principales phases qu'en négatif les couches laissent deviner de l'activité des potiers. La chronologie est envisagée depuis le creusement de la fosse jusqu'à la fin de son comblement.

□ Phase IV A

Creusement de la fosse. Ce creusement pourrait être considéré comme l'étape initiale de la mise en place de l'officine, dans la mesure où, connaissant les ressources en argile du secteur, associées à d'autres facilités de ravitaillement — bois et eau —, la ressource en argile eût été déterminante. Mais il convient de rester prudent sur cette hypothèse ; en effet, d'autres fosses pourraient exister à proximité, que nous n'ayons repérées...

□ Phase IV B

Elle correspond au niveau d'argile exploité au moment de l'abandon de la carrière. Ce niveau se situe à -3,60 m vers le centre nord de la fosse. Il n'est pas exclu que des niveaux plus profonds aient été atteints en d'autres points de la fosse. Le sol d'exploitation (US 1042) est perceptible dans la zone des carrés D7-D8 fouillés dans le sondage 2. Trois *tegulae* disposées à plat ont pu servir de "marche pied" pour l'exploitation.

□ Phase III

Il s'agit de la couche 26, unique couche à posséder des amphores d'imitation Pascual 1. Celles-ci sont accompagnées de fragments résiduels d'imitation de D.2/4 ainsi que quelques fragments de G.2. Il y a donc changement de "manière" mais aussi changement de lieu d'approvisionnement en argile.

□ Phase II

Vient ensuite un ensemble de couches que nous avons rangées dans la phase II. Il s'agit d'une grande période d'activité de fonctionnement des fours que nous pourrions suivre jusqu'au comblement final de la fosse. Avant de mentionner le contenu de la phase II, précisons qu'au-dessus de la phase III s'établit, dans la partie nord de la fosse, une couche de lessivage des bords qui marque un temps d'arrêt (sur quelle durée ?) du déversement de matériaux dans ce secteur.

- Phase II A : il s'agit d'un ensemble de couches homogènes qui ne sont peut-être pas sans rapport :

- la couche de cendres et de matériaux (molasse rubéfiée) C22 pourrait être mise en relation avec la vidange d'un alandier ;

- la couche 20 correspond évidemment à la sélection des produits issus de la cuisson ;

- la couche 19 pourrait signifier la destruction du laboratoire (briques crues).

- Phase II B : la matrice argileuse nous inciterait plutôt à nous conduire vers les locaux de tournage ou les bacs de décantation. Cette argile déversée ne pourrait-elle pas en effet être le fruit d'un curage de bac de décantation ? Les deux fragments de céramique non cuite (certes trouvés isolés) pourraient aller également dans le sens d'un nettoyage des lieux de tournage (présence de mottes d'argile crue dans la couche 18).

- Phase II C : il s'agit à nouveau d'une couche de défournement. Dans ce cas, les fragments d'amphores sont rares. On remarquera surtout la présence de vaisselle d'usage courant et de grandes cruches à anses torsadées.

- Phase II D : eu égard à la phase précédente, les couches de la phase II D changent de nature. En effet :

- 1- On observe une majorité de couches de cendres et de couches charbonneuses qui témoignent de vidanges d'alandiers ou d'aires de chauffe (couches 7, 8, 11 à 15) (SI, couches 35 à 40) ;

- 2- Certaines couches "lourdes" (SII 9, 10, 12) contiennent des matériaux issus de l'architecture des fours : carneaux, briques cuites, lutages, pans entiers de *tegulae* agglomérées à un liant sableux, dont

l'interprétation reste délicate : destruction d'un four, réparation, effets accidentels ? Les comparaisons effectuées dans d'autres officines pourront nous éclairer sur ce point. On notera, à ce stade, la présence, du côté goulot d'accès de la fosse, de couches de lessivage (C29, 30, 31, 32) qui témoignent d'une obstruction de plus en plus avancée de l'accès.

• Phase II E : il s'agit des couches horizontales 1 à 5 et SIII 28. Ces couches sont constituées de vidanges d'alandiers et de gravats faits de fragments de tuiles, tessons d'amphores, briques, etc. (ex. : couches 1007 ou SIII C4). On notera qu'il s'agit de couches le plus souvent cendreuses.

□ Phase I

Elle est constituée par un sol d'occupation localisé dans le secteur est du comblement : tessons disposés à plat dans la couche 1005. Une fois comblée, la fosse a pu être un lieu de circulation occasionnel.

◆ *Datation*

Le matériel d'accompagnement permettant une datation reste assez peu explicite :

- un demi COL NEM (deuxième émission) ;
- de la céramique imitant des produits vernis noirs A tardifs ;
- un fragment d'*olla* modelée, trouvée dans un niveau cendreux ;
- un bracelet en fer caractéristique du deuxième Age du Fer ;
- un timbre sur arétine d'époque tibérienne trouvé en surface.

L'ensemble suggère fortement une date avancée dans le Ier s. av. n. è. : le dernier quart de ce siècle pourra être proposé comme date du début du comblement de la fosse.

◆ *Conclusion*

La campagne 1989 du sauvetage programmé aura permis de déterminer avec exactitude le contenu du remplissage de cette fosse, et aura révélé la variété des produits amphoriques et céramiques fabriqués dans l'atelier. L'exploitation du gisement pour 1990 dans la zone 1 (parcelle 273) permettra de se rendre compte si nous nous trouvons à proximité de fours ou d'autres structures construites. D'autre part, l'atelier est situé théoriquement au bord d'un *decumanus* de la zone cadastrée. Il s'agira de vérifier, dans la parcelle 272, si une structure en creux (fossé ou chemin) matérialise vraiment ce *decumanus*. En ce sens, il nous sera permis de resituer l'activité de cet atelier dans le cadre plus large de la mise en valeur de l'espace rural ambiant, où la viticulture a pu occuper une place non négligeable.

Cette fouille a fait l'objet d'un mémoire de D.E.A. ; par ailleurs, l'étude des amphores s'intègre au programme H13 du C.S.R.A., "Les amphores en Gaule : production et circulation".

(1) MEFFRE J.-Cl. et P., *Notes d'Information et de Liaison*, 5, 1988, p. 176, fig. 54.

SARRIANS, Hypogée des Boileau Hypogée - Chalcolithique . Néolithique final

Fouille programmée pluriannuelle
M. Eric MAHIEU

La fouille de l'hypogée des Boileau s'est poursuivie durant l'été 1989 et a permis de confirmer les observations des années précédentes (1). L'enlèvement progressif des squelettes permet l'étude précise de l'organisation et du fonctionnement de la sépulture. La position des corps est variée (décubitus latéral, dorsal, ventral, en extension ou fléchi, réductions de corps, déplacements, corps contractés, etc.), tandis que de nouvelles observations concernant l'hyperflexion de la main sur l'avant-bras ont été réalisées.

De nombreuses zones de l'hypogée présentent des ossements fracturés (pression sédimentaire, piétinement ou chute de blocs), rendant le dégagement et l'enlèvement des corps longs et délicats, mais laissant entrevoir la possibilité de mieux cerner les zones de pénétration possibles dans la chambre sépulcrale lors des différents apports. Il est, en effet, important d'insister sur le fait que *l'ensemble des corps n'a pas été déposé en une fois dans la sépulture*, ainsi qu'en témoignent les nombreuses observations réalisées lors des différentes campagnes de fouille.

Aménagement hydraulique de la moyenne vallée du Calavon

Prospections et sondages
M. Henri MARCHESI

Le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse a poursuivi cette année les prospections, sondages et surveillance des travaux de la Société du Canal de Provence. La collaboration avec l'aménageur a permis le détournement du tracé des canalisations en plusieurs points afin de protéger les sites archéologiques.

Les prospections ont été réalisées sur les communes de Saint-Pantaléon, Gordes et la partie nord de Goult. Plusieurs sites ont été ainsi repérés, venant compléter les résultats des prospections menées en 1987 et 1988 (2).

De nombreux sondages ont été effectués sur neuf sites archéologiques pour préciser leur étendue afin qu'ils soient évités par les travaux. Ce sont :

- Le Tomple à Gargas, établissement gallo-romain.
- Capite à Gargas, station néolithique final/chalcolithique, structures en creux.
- Le Claud 1 à Goult, station néolithique remaniée par les labours.
- Le Claud 2 à Goult, habitat gallo-romain détruit par les travaux agricoles.
- La Verrière à Goult, station néolithique final.
- Les Reys à Roussillon, station néolithique ancien et chalcolithique, fosse chalcolithique.
- Les Escoubets à Roussillon, villa antique, occupation du Ier s. av. J.-C. au VIe s.
- Le Plan de Gordes à Gordes, station néolithique ancien et chalcolithique.
- Grandes Terres à Saint-Pantaléon, station néolithique final.

(1) MAHIEU E., *Notes d'Information et de Liaison*, 5, 1988, p. 180.

(2) MARCHESI H., *Notes d'Information et de Liaison*, 5, 1988, p. 194-197.

DIVERS

Activités du C.E.P.M.R. dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mme Claudine ALLAG, Mme Alix BARBET

Plusieurs ensembles d'enduits peints trouvés dans la région sont actuellement traités par le Centre d'Etude des Peintures Murales Romaines (Paris I - C.N.R.S.), soit *in situ*, soit dans les ateliers de Soissons.

○ A *Vaison-la-Romaine* (rapport A. Barbet, L. Krougly, G. et H. Taillefert), les peintures en place de la maison dite "du Prétoire" (quartier du Puymain) sont en cours de restauration. Le petit édifice du "Prétoire", couvert, fermé, avec ses peintures conservées, est le seul du site à restituer l'atmosphère intérieure d'un habitat antique. A ce titre, il mérite des soins particuliers d'isolation, d'entretien et de présentation.

Par ailleurs, il était urgent d'intervenir sur les vestiges encore en place sur les murs de deux pièces de la maison des *Messii*. Les panneaux blancs à encadrements rouges de la pièce 6 (mur est) ont été déposés. A défaut d'une restauration, les plaques résiduelles du mur ouest de la pièce 7 ont fait l'objet de relevés précis. C'est à l'occasion de la dépose qu'un trou de boulin, masqué simplement par une pierre mobile, a révélé une cachette, avec os d'animaux, jeton, débris de coquilles, de vases en terre cuite et en verre. Une mosaïque de sol en *opus crustae*, c'est-à-dire avec mortier de tuileau et incrustations de plaquettes de marbre en échiquier, a été découverte dans la pièce 7 ; sa datation avant la fin du Ier s. de n. è., et la pose des peintures préalable au pavement, fournissent des éléments d'appréciation sur la chronologie du bâtiment.

Les peintures trouvées jadis au nord de la Villasse ont été étudiées par A. Barbet sur documents d'archives et restituées. Elles pourraient dater du milieu du Ier s. ap. J.-C. Quant aux pièces fouillées et relevées par C. Boccacino, leur datation semble aussi plausible au Ier s. Pour tous ces ensembles, des études de proportions des panneaux médians permettent des restitutions d'élévation appréciables, de 2,20 à 4 m selon les cas.

Enfin, une intéressante petite tête (type de dieu Océan), de provenance inconnue, trouvée dans le dépôt de fouilles, a été restaurée et mise sur nouveau support pour une présentation en vitrine.

○ L'étude continue d'avancer sur les différents gisements d'*Aix-en-Provence*. La restauration des peintures provenant de l'habitat du parking Pasteur et leur publication sont achevées : elles seront présentées prochainement au musée Granet.

Les fragments trouvés en plus petite quantité sur d'autres gisements (boulevard de la République, caserne Forbin), sans déboucher sur d'importantes restitutions, permettent au moins de confirmer la fréquence d'un certain type de décor (panneaux rouges et noirs à candélabres végétaux) dans les habitats aixois aux Ier et IIe s. de n. è.

Le plus gros ensemble en cours d'étude est celui du site des Chartreux (I. Carrion *et al.*) : les fragments trouvés en remblais devraient compléter les plinthes qui subsistaient en place et qui ont été déposées. Au total, une dizaine de décors différents, de qualité variable, nous seront connus.

○ Le revêtement peint des salles thermales dégagées à *Mandelieu* par M. Fixot (objet d'un mémoire de maîtrise par C. Maigret) ont été restaurées. L'élévation du *frigidarium* avec ses panneaux blancs encadrés de rouge, sa lucarne, sa niche, est apparue. Le remontage permet ainsi de recréer le volume intérieur de la pièce (fig. 62 et 63).

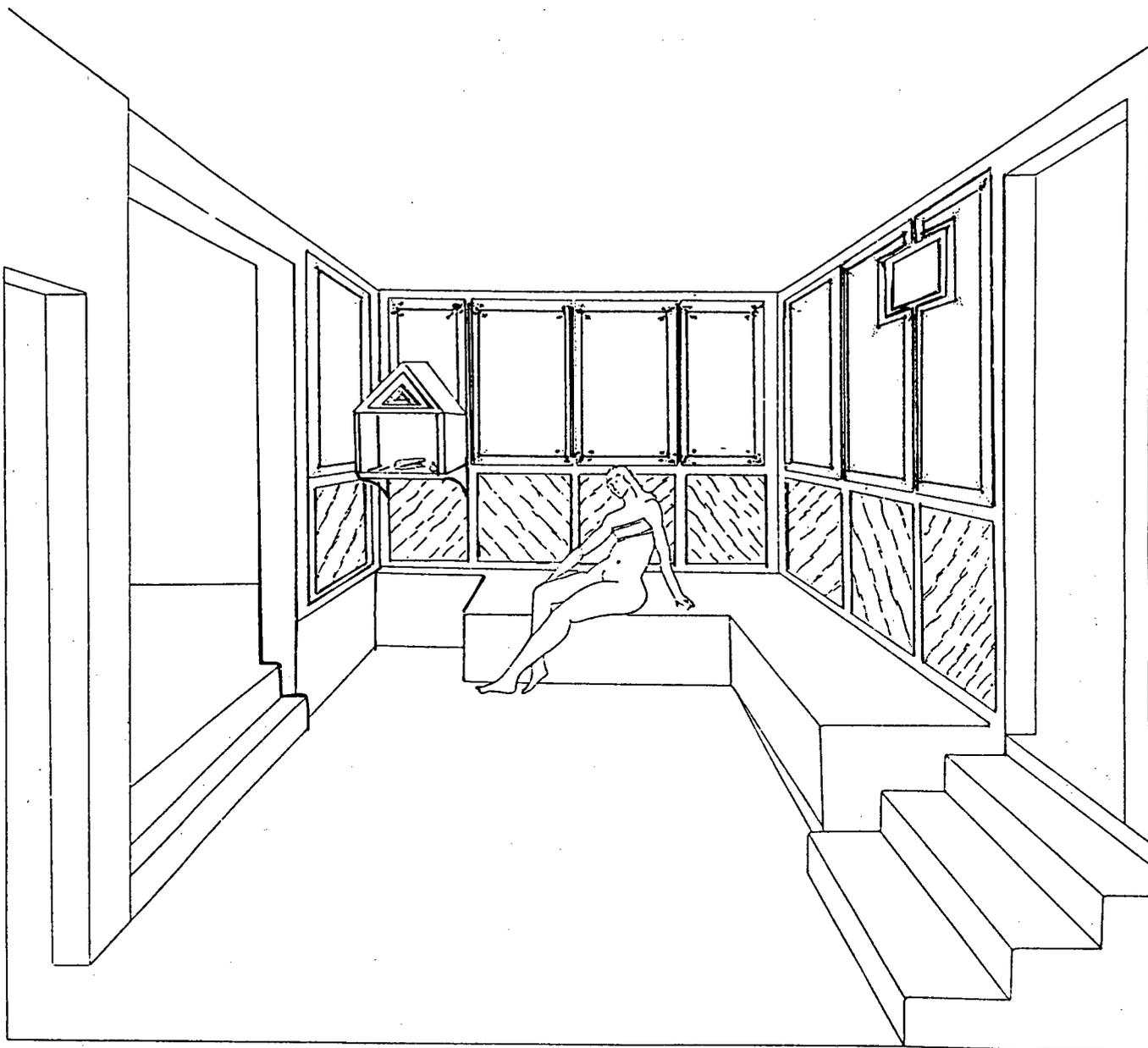


fig. 62 06 - MANDELIEU, les Thermes. Pièce XV : restitution CEPMR-CNRS-CM.

○ Un habitat, mis au jour en septembre 1988 lors des travaux publics place Formigé à *Fréjus*, présentait des restes nombreux de décoration peinte à la base des murs d'un premier état (Ier s.). Malgré l'urgence de l'intervention demandée, dix-neuf plaques ont pu être prélevées dans cinq pièces différentes ; transportées à l'atelier, elles sont en cours de traitement. Des pièces de réception ouvrant sur l'atrium (AA, T, U), proviennent des plinthes géométriques, une scène de chasse (?) en prédelle, des bordures décoratives du III^{ème} style. De la pièce H, il reste un décor à candélabre richement orné d'ombelles et d'oiseaux. L'ensemble le plus prometteur, celui de l'atrium, avec ses murs-parapets, sa bordure de bassin et une niche-laraire, est une peinture de jardin en trompe-l'œil où sont figurés des arbustes bordés d'un treillage peuplé d'oiseaux.

Lors de la restauration, la présence d'un tuyau pour amener l'eau, à travers le mur-laraire, a été observée ; l'hypothèse d'une fontaine est plausible. La datation des peintures s'étend sur une cinquantaine d'années, trois états différents ont été reconnus.

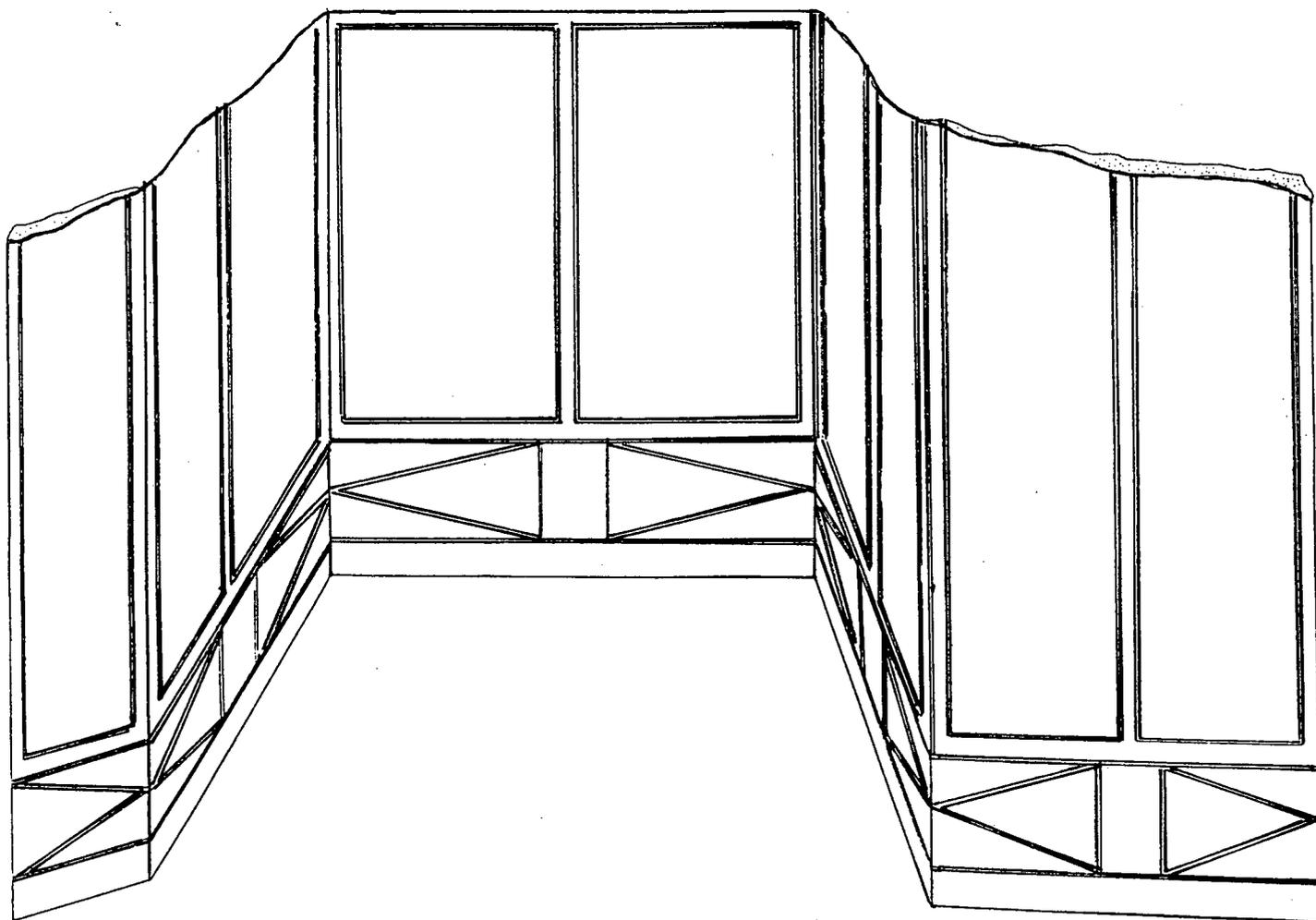


fig. 63 06 - MANDELIEU, les Thermes. Pièce XII : restitution CEPMR-CNRS-CM.

Publication parues

- Dans Actes du Xe séminaire de l'AFPMA (Vaison-la-Romaine, 1, 2, 3 mai 1987) intitulés *Peinture murale romaine*, édité par l'association française pour la peinture murale antique et la ville de Vaison-la-Romaine :
- F. BARTAUD-GALLIOU, *Muséologie et peintures murales romaines, l'exemple de Vaison-la-Romaine*, pp. 13-18.
- A. BARBET, *Les peintures murales de Glanum : restitution et maquette*, pp. 19-26.
- A. BARBET, C. GUIRAL PELEGRIN, R. NUNES PEDROSO, *Aix-en-Provence, les fouilles de l'aire du Chapitre (salles 2 et 5)*, pp. 35-59.
- J.-M. GASSEND, M.-F. LEQUEMENT, N. LAMBERT, *La villa du Viély à Cucuron : ses peintures murales et ses graffiti*, pp. 61-71.
- L. RIVET et N. ROTHMAN-RIVET, *Les corniches en stuc de la villa gallo-romaine de Saint-Julien-les-Martigues*, pp. 181-185.
- Documents d'archéologie aixoise.

Expositions

- Aix-en-Provence, musée Granet, exposition permanente.
- Glanum, pavillon d'accueil des fouilles.
- Mandelieu, exposition au musée archéologique de Nice.
- Vaison, exposition permanente.

ANNEXE

LES FOUILLES TERRESTRES

Loi du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques

validée par l'ordonnance n° 45-2092 du 13 septembre 1945,
modifiée par l'ordonnance n° 58-997 du 23 octobre 1958, le décret n° 64-357
du 23 avril 1964 et la loi n° 80-532 du 15 juillet 1980
(J.O. des 15 octobre 1941, 14 septembre 1945, 24 octobre 1958,
25 avril 1964 et 16 juillet 1980)

TITRE PREMIER

De la surveillance des fouilles par l'Etat

ARTICLE PREMIER. – Nul ne peut effectuer sur un terrain lui appartenant ou appartenant à autrui des fouilles ou des sondages à l'effet de recherches de monuments ou d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans en avoir au préalable obtenu l'autorisation.

La demande d'autorisation doit être adressée au ministère des affaires culturelles ; elle indique l'endroit exact, la portée générale et la durée approximative des travaux à entreprendre.

Dans les deux mois qui suivent cette demande et après avis du conseil supérieur de la recherche archéologique, le ministre des affaires culturelles accorde, s'il y a lieu, l'autorisation de fouiller ; il fixe en même temps les prescriptions suivant lesquelles les recherches devront être effectuées.

ART. 2. – ...

TITRE III

Des découvertes fortuites

ART. 14. – Lorsque, par la suite de travaux ou d'un fait quelconque, des monuments, des ruines, substructions, mosaïques, éléments de canalisation antique, vestiges d'habitation ou de sépulture anciennes, des inscriptions ou généralement des objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art, l'archéologie ou la numismatique sont mis au jour, l'inventeur de ces vestiges ou objets et le propriétaire de l'immeuble où ils ont été découverts sont tenus d'en faire la déclaration immédiate au maire de la commune qui doit la transmettre sans délai au préfet. Celui-ci avise le ministre des affaires culturelles ou son représentant qualifié dans le département.

Si des objets trouvés ont été mis en garde chez un tiers, celui-ci doit faire la même déclaration.

Le propriétaire de l'immeuble est responsable de la conservation provisoire des monuments, substructions ou vestiges de caractère immobilier découverts sur ses terrains. Le dépositaire des objets assume à leur égard la même responsabilité.

Le ministre des affaires culturelles peut faire visiter les lieux où les découvertes ont été effectuées, ainsi que les locaux où les objets ont été déposés et prescrire toutes mesures utiles pour leur conservation.

ART. 15. – ...

ANNEXE

ARCHEOLOGIE ET URBANISME

Permis de construire sur un site ou un terrain renfermant des vestiges archéologiques

Article R. 111-3-2 du code de l'urbanisme

R. 111-3-2 (*Décret n° 77-755 du 7 juillet 1977*). – Le permis de construire peut être refusé ou n'être accordé que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales si les constructions sont de nature, par leur localisation, à compromettre la conservation ou la mise en valeur d'un site ou de vestiges archéologiques.

**DECRET N° 86-192 DU 5 FEVRIER 1986
relatif à la prise en compte de la protection du patrimoine archéologique dans certaines procédures d'urbanisme**

(*J.O. du 11 février 1986*)

ARTICLE PREMIER. – Lorsqu'une opération, des travaux ou des installations soumis à l'autorisation de lotir, au permis de construire, au permis de démolir ou à l'autorisation des installations et travaux divers prévus par le code de l'urbanisme peuvent, en raison de leur localisation ou de leur nature, compromettre la conservation ou la mise en valeur de vestiges ou d'un site archéologiques, cette autorisation ou ce permis est délivré après avis du commissaire de la République, qui consulte le directeur des antiquités.

En ce qui concerne le permis de démolir, faute d'avis motivé du commissaire de la République dans le délai d'un mois à dater de la réception de la demande d'avis, un avis favorable est réputé intervenu dans les conditions précisées ci-dessus.

ART. 2. – Le I, 2 (a) de l'article R. 123-18 du code de l'urbanisme est modifié comme suit :

« Les zones, dites zones ND, à protéger en raison, d'une part, de l'existence de risques ou de nuisances, d'autre part, de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique. »
(Le reste sans changement).

ART. 3. – Au second alinéa de l'article R. 442-6 du code de l'urbanisme, les mots : « aux sites, aux paysages naturels ou urbains, à la conservation des perspectives monumentales » sont complétés par les mots : « ou aux vestiges ou sites archéologiques ».

ART. 4. – Le ministre de l'urbanisme, du logement et des transports et le ministre de la culture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

ANNEXE

Extraits du Code Pénal

Loi n° 80-532 du 15 juill. 1980**§ 6. – Dégradation de monuments et d'objets d'intérêt public**

Art. 257. (L. n° 80-532 du 15 juill. 1980) Quiconque aura intentionnellement détruit, abattu, mutilé ou dégradé des monuments, statues et autres objets destinés à l'utilité ou à la décoration publique, et élevés par l'autorité publique ou avec son autorisation, sera puni d'un emprisonnement d'un mois à deux ans et d'une amende de 500 F à 30 000 F.
– Pén. 434 s., 438, R. 38.

...

Art. 257-1. (L. n° 80-532 du 15 juill. 1980) Sera puni des peines portées à l'article 257 quiconque aura intentionnellement :

- soit détruit, abattu, mutilé ou dégradé un immeuble ou un objet mobilier classé ou inscrit ;
- soit détruit, mutilé, dégradé, détérioré des découvertes archéologiques faites au cours de fouilles ou fortuitement, ou un terrain contenant des vestiges archéologiques ;
- soit détruit, mutilé ou dégradé une épave maritime présentant un intérêt archéologique, historique ou artistique ou tout autre objet en provenant ;
- soit porté atteinte à l'intégrité d'un objet ou document conservé ou déposé dans les musées, bibliothèques et archives appartenant à une personne publique ou chargée d'un service public ou reconnue d'utilité publique.

Les peines de l'article 257 sont applicables nonobstant la circonstance que les objets ou documents visés aux alinéas précédents ne se trouvent pas au moment où il est porté atteinte à leur intégrité dans le lieu où ils sont habituellement placés.

Elles sont pareillement applicables lorsque l'atteinte a été portée contre l'intégrité d'un objet ou document présenté lors d'une exposition de caractère historique, culturel ou artistique, organisée par une personne publique ou chargée d'un service public ou reconnue d'utilité publique, quel que soit le propriétaire de cet objet ou document.

Les dispositions du présent article ne font pas obstacle à l'application des articles 254 et 255 du présent code. – Pén. 434 s., 439.

ANNEXE

(extrait du J. O. du 19 décembre 1989)

**Loi n° 89-900 du 18 décembre 1989
relative à l'utilisation des détecteurs de métaux**

NOR : MCCX8900163L

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1^{er}. – Nul ne peut utiliser du matériel permettant la détection d'objets métalliques, à l'effet de recherches de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie, sans avoir, au préalable, obtenu une autorisation administrative délivrée en fonction de la qualification du demandeur ainsi que de la nature et des modalités de la recherche.

Art. 2. – Toute publicité ou notice d'utilisation concernant les détecteurs de métaux doit comporter le rappel de l'interdiction mentionnée à l'article 1^{er} de la présente loi, des sanctions pénales encourues, ainsi que des motifs de cette réglementation.

Art. 3. – Toute infraction aux dispositions de la présente loi et des textes pris pour son application est constatée par les officiers, agents de police judiciaire et agents de police judiciaire adjoints, ainsi que par les fonctionnaires, agents et gardiens visés à l'article 3 de la loi n° 80-532 du 15 juillet 1980 relative à la protection des collections publiques contre les actes de malveillance.

Art. 4 – Les procès-verbaux dressés par les diverses personnes désignées à l'article 3 ci-dessus font foi jusqu'à preuve contraire et sont remis ou envoyés sans délai au procureur de la République dans le ressort duquel l'infraction a été commise.

Art. 5 – Après l'article 4 de la loi n° 80-532 du 15 juillet 1980 précitée, il est inséré un article 4 bis ainsi rédigé :

« Art. 4 bis. – Toute association agréée déclarée depuis au moins trois ans, ayant pour but l'étude et la protection du patrimoine archéologique, peut exercer les droits reconnus à la partie civile en ce qui concerne les faits réprimés par les articles 257-1 et 257-2 du code pénal et portant un préjudice direct ou indirect aux intérêts collectifs qu'elle a pour objet de défendre.

« Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions dans lesquelles les associations visées à l'alinéa précédent peuvent être agréées. »

Art. 6. – Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions d'application des articles 1^{er} et 2 de la présente loi.

Art. 7. – La présente loi est applicable dans la collectivité territoriale de Mayotte.

Les dispositions des articles 257, 257-1 et 257-2 du code pénal ainsi que celles des articles 3 à 6 de la loi n° 80-532 du 15 juillet 1980 précitée sont rendues applicables dans la collectivité territoriale de Mayotte.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

TABLE DES MATIERES

	pages
Avant-propos, J.-P. Jacob et A. D'Anna	5
Dernière minute	6

Alpes de Haute-Provence

Opérations	12
Carte du département	13
Faucon, Place de la mairie (J.-Ph. Bocquenet, X. Chadefaux)	15
Fugeret (Le), Argenton (A. Roth Congès)	16
Ganagobie, Prieuré (M. Fixot, J.-P. Pelletier)	17
Ganagobie, Plateau (H. Bonnetain, M. Gazenbeek)	21
Peipin, Le Frigouras (J. Buisson-Catil, M. Grenet)	22
Quinson, Baume Bonne (C. Gaillard)	23
Volonne, Saint-Jean de Taravon (M. Thomas)	26

Hautes-Alpes

Opérations	30
Carte du département	31
Briançon, Eglise des Cordeliers (N. d'Annville, L. Cordier, I. Ganet)	33
Champcella, Réotier, Chabottes, Barrachin (T. Trautmann)	34
Embrun, Cour de l'Archevêché (J. Vandenhove, I. Ganet)	35
Lazer, La Plâtrière (N. d'Annville, I. Ganet)	36
Pelleautier, Saint-Pierre (I. Ganet)	37
Ribiers, Pré de la luzerne (J.-M. Martin)	38
Vitrolles, Saint-Antoine (J. Jaubert, A. Muret)	39
Arrondissement de Briançon (M. Rossi)	43
Vallée du Buëch (I. Ganet, J.-J. Pasnot)	46

Alpes-Maritimes

Opérations	50
Carte du département	51
Antibes, Collège Fersen (J.-P. Violino)	53
Antibes, Le Bas-Lauvert (H. Bonnetain, J.-J. Pasnot, J.-P. Violino)	55
Caille, Baume des Echelles (St. Fulconis)	58
Cannes, La Croisette (J.-Ph. Lagrue)	58
Castellar, Abri Pendimoun (D. Binder, H. Duday)	59
Châteauneuf-de-Grasse, Notre-Dame du Brusac (P.-A. Février, M. Fixot)	60
Gourdon, Aven de la Lauve-le Montet (St. Fulconis)	61
Grasse, La Paoute (J.-Ph. Lagrue)	61
Grasse, La Paoute (J.-Ph. Lagrue, D. Pouplain)	63
Grasse, Plan de Grasse (J.-Ph. Lagrue)	65
Gréolières, Grotte de la Poterie, Grotte du Tunnel (S. Fulconis)	66
Mandelieu, Station de Barral (A. Defleur)	67
Nice, avenue des Arènes (J.-P. Violino)	68
Nice, rue de France (J.-J. Pasnot)	68
Roquebrune-Cap-Martin, Le Vallonnet (A. Echassoux, H. de Lumley)	69
Tende, Val de Fontanalbe (R. Dufrenne)	71
Tende, Val de Fontanalbe (H. Pellegrini)	74

Bouches-du-Rhône

Opérations	80
Carte du département	81
Aix-en-Provence, Entremont (P. Arcelin, G. Congès, M. Willaume)	83
Alleins, propriété de La Coste (J.-P. Pillard)	86
Arles, Jardin d'Hiver (P. Arcelin)	87
Arles, Presqu'île du Cirque (Cl. Sintès)	88
Aubagne, Place de l'église (M. Gazenbeek)	90
Bouc-Bel-Air, Baou-Roux (Ph. Boissinot)	92
Bouc-Bel-Air, Les Perroquets (Ph. Boissinot, V. Marco)	93
Eyguières, Les Barres (H. Barge-Mahieu)	94
Fontvieille, Vallon des Arcs (Ph. Leveau)	95
Gignac-la-Nerthe, la Pousaraque (F. Gateau)	96
Lançon, Constantine (G. Aubagnac)	98
Mallemort, ZAC du Moulin de Vernègues (R. Chemin, H. Marchesi)	98
Mallemort, Camp Blanc (R. Chemin, H. Marchesi)	99
Marseille, Baou de Saint-Marcel (G. Rayssiguier)	102
Marseille, avenue Vaudoier (L.-Fr. Gantès)	103
Marseille, RHI des Pistoles (L.-Fr. Gantès, L. Moliner)	105
Martigues, quartier de l'Île (J. Chausserie-Laprée)	106
Martigues, l'Île, vitrine archéologique (J. Chausserie-Laprée)	107
Martigues, Saint-Pierre (J. Chausserie-Laprée)	108
Maussane, la Grande Terre (M. Gazenbeek)	109
Paradou, Tours de Castillon (H. Tréziny)	110
Paradou, La Burlande (Ph. Leveau)	112
Puylobier, Saint-Panrace (P. Marrou)	112

Roquefort-la-Bédoule, Saint-André de Julhans (D. Berthout)	113
Saint-Mitre-les-Remparts, Les Clapières (F. Trément, Fr. Brien-Poitevin)	114
Saint-Rémy-de-Provence, Glanum (N. Lambert, M.-Fr. Lequément, A. Roth Congès)	117
Salon, Bel-Air (J.-Ph. Lagrue, S. Martin)	119
Septèmes-les-Vallons, Fabrégoules (Ph. Boissinot, J.-E. Brochier, F. Magnin)	120
Vernègues, Château-Bas (M. Gazenbeek)	121
Étang de Berre (Ph. Leveau)	122
Chaîne de la Nerthe (F. Gateau)	124
Gardanne, Luynes, Les Milles (V. Marco, F. Mocci)	124
Saint-Mitre, Istres, Port-de-Bouc (F. Trément)	125
Salon-de-Provence (S. Martin)	126
Haute vallée de l'Arc, Trets, Peynier (G. Bérard)	126

Var

Opérations	132
Carte du département	133
Arcs-sur-Argens (Les), Massif des Maures (J. Bérato, F. Dugas, Cl. Babillaud, G. Galliano)	135
Arcs-sur-Argens (Les), La Cabredor (Cl. Babillaud, J. Bérato, F. Dugas)	136
Brue-Auriac, Saint-Estève (Cl. et Fr. Carrazé)	139
Cavalaire, Port (J.-P. Brun)	141
Croix-Valmer (La), Pardigon 2 et 5 (P. Lecacheur)	142
Forcalqueiret, Le Castellas ('A. Acovitsioti-Hameau)	143
Fréjus, Nef Notre-Dame (P.-A. Février, M. Fixot)	145
Fréjus, Mas de Saint-Lambert (I. Béraud, Ch. Gébara)	146
Garde-Freinet (La), Castrum (Ph. Sénac)	147
Garéoult, Louis-Cauvin ('A. Acovitsioti-Hameau)	148
Hyères, Costebelle-Arcadie (M. Borréani)	149
Hyères, Olbia (M. Bats)	151
Hyères, Eglise Saint-Pierre (Fr. Brien, J.-Ph. Lagrue, Fr. Laurier, M. Pasqualini, M. Vecchione)	152
Hyères, chemin du Puits Saint-Pierre (J. Joubert, M. Dumartheray, P. Balencie)	156
Hyères, Porquerolles, La Galère (J.-P. Brun)	157
Hyères, Porquerolles, plage de la Courtade (J. Bérato, M. Pasqualini, G. Pignalet)	161
Hyères, Porquerolles, Oustaou des Mèdes (M. Borréani, P. Lecacheur, D. Lerat)	161
Muy (Le), Baume de Colle Rousse (A. Defleur)	161
Saint-Maximin, la Plaine (Cl. et Fr. Carrazé)	163
Salernes, Fontbrégoua (J. Courtin)	164
Signes, Aven-grotte du Vieux Mounoï (Ph. Hameau)	167
Mégalithes du Var (H. Barge-Mahieu)	168

Vaucluse

Opérations	172
Carte du département	173
Avignon, Hôtel Saint-Louis (A. Hasler)	175
Avignon, rue du Limas (D. Carru, M. Maurin)	175
Avignon, rue Joseph Vernet (J.-L. Blaison, P. Bretagne, D. Carru)	177
Avignon, Vice-Gérence (D. Carru)	179

Avignon, Vice-Gérance (O. Keyser, Chr. Markiewicz, J.-M. Mignon)	180
Bonnieux, La Combette (P.-J. Texier)	183
Bonnieux, La Pérussière (H. Marchesi)	187
Carpentras, Vallat de la Maire (Ph. Borgard)	188
Caumont-sur-Durance, Le Clos de Serre (J. Mouraret)	189
Faucon, Saint-Germain (I. Cartron)	190
Murs, Bérigoule (J. Jaubert, J.-Ph. Brugal, P.-J. Texier)	191
Orange, Saint-Florent (M.-E. Bellet, J.-L. Blaison, D. Carru, J.-M. Mignon)	195
Saint-Martin de la Brasque, Le Castelas (M. Fixot, J.-P. Pelletier)	195
Saint-Saturnin d'Apt, Perréal (J. Mouraret)	197
Sainte-Cécile-les-Vignes, Peyron (J.-Cl. Meffre)	198
Sarrians, Les Boileau (E. Mahieu)	202
Vallée du Calavon (H. Marchesi)	202

Divers

Activités du C.E.P.M.R. dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Cl. Allag, A. Barbet)	205
ANNEXES : Textes de lois	209

